DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013

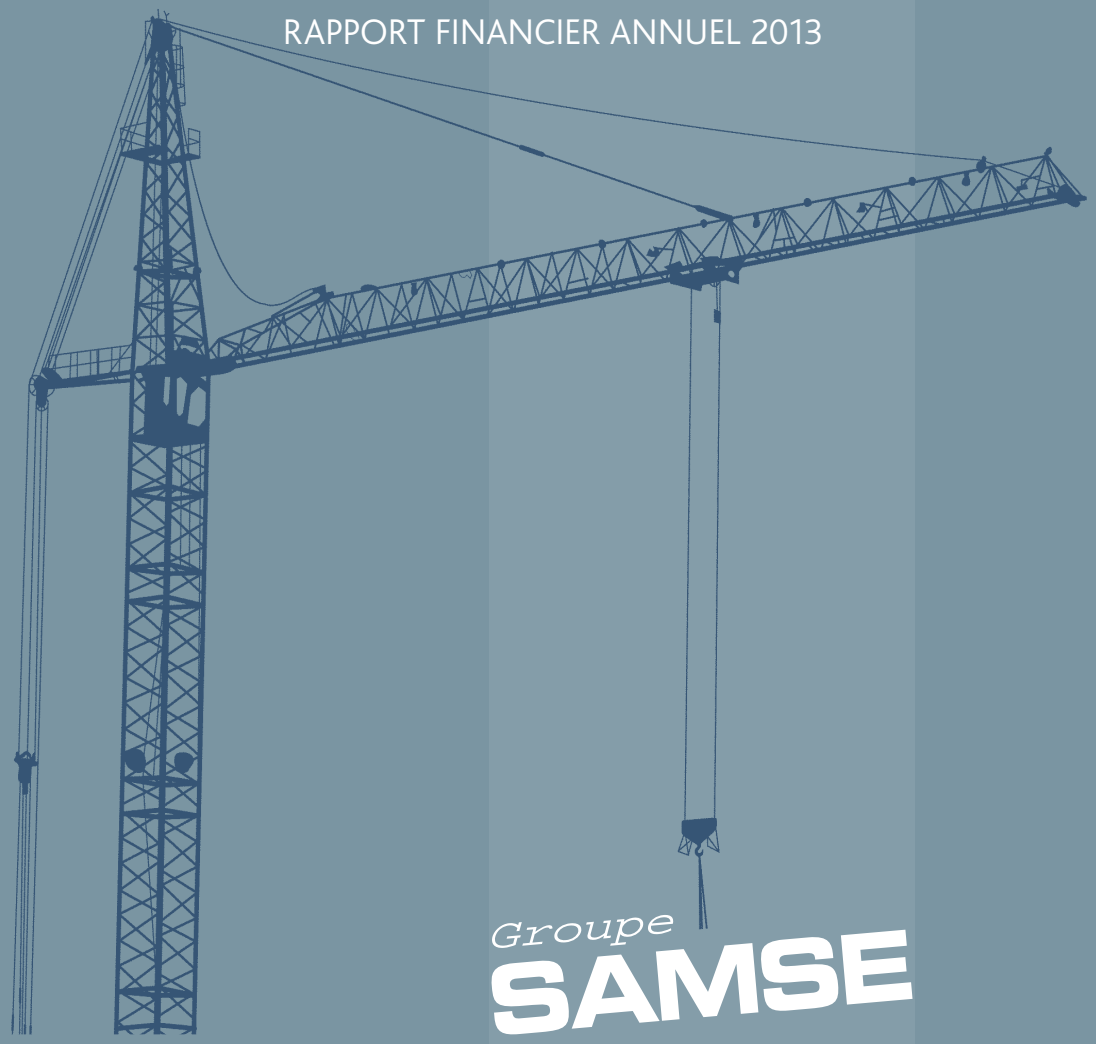

Groupe SAMSE

DOCUMENT DE REFERENCE

INCLUANT LE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2013

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 avril 2014 conformément à l'article 212.13 de son Règlement Général.
Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sommaire

1 Présentation du Groupe SAMSE 5

1.1 Messages des Présidents 6
1.2 Profil 8
1.3 Organigramme simplifié 19
1.4 Historique 20
1.5 Chiffres clés 22
1.6 Samse et ses actionnaires 23

2 Gouvernement d'entreprise 28

2.1 Données juridiques de portée générale 29
2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de Surveillance 31
2.3 Contrôle interne 41

3 Rapport de gestion 53

3.1 Faits marquants de l'exercice 2013 54
3.2 Déroulement de l'exercice 54
3.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice 59
3.4 Gestion des risques 59
3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux 66
3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux 66
3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE 72
3.8 Conventions et engagements réglementés 74
3.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise 74
3.10 Informations sur le capital 107
3.11 Dépenses non déductibles fiscalement 111
3.12 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles 111
3.13 Frais de recherche et de développement 111
3.14 Perspectives 2014 111
3.15 Observations du Comité d'Entreprise 111

4 Eléments financiers 112

4.1 Comptes consolidés 113
4.2 Comptes sociaux 181

5 Autres informations 211

5.1 Responsable du Document de Référence 212
5.2 Attestation du responsable 212
5.3 Informations historiques sur les exercices 2011 et 2012 213
5.4 Noms des contrôleurs légaux 213
5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes 214
5.6 Responsable de l'information 214

6 Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2014 215

6.1 Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte 216
6.2 Observations du Conseil de Surveillance 218
6.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes 219
6.4 Résolutions 231

7 Tables de concordance 235

7.1 Table de concordance du Document de Référence 236
7.2 Table de concordance du Rapport de Gestion 238

1 Présentation du Groupe SAMSE

1.1 Messages des Présidents 6

1.2 Profil 8

1.3 Organigramme simplifié 19

1.4 Historique 20

1.5 Chiffres clés 22

1.6 SAMSE et ses actionnaires 23

1.1 Messages des Présidents

Message d'Olivier Malfait

Président du Directoire

et de

François Bériot

Vice-Président du Directoire

NOS FORCES SONT AVANT TOUT HUMAINES....

Après un début d'année difficile, notre Groupe a démontré, une nouvelle fois, sa capacité d'adaptation à son environnement, en réalisant de bons résultats pour cette année 2013.

Nous tenons à remercier et féliciter sincèrement toutes nos équipes pour leur engagement et leur contribution à cette belle performance.

Nous remercions également nos partenaires (clients, fournisseurs, banquiers) pour leur confiance et leur fidélité.

Plus que jamais, notre réussite est le fruit de la qualité de nos relations avec nos clients.
Notre croissance résulte de notre dynamique commerciale et de notre professionnalisme.

Les fondations de notre Groupe sont solides : notre structure financière, nos systèmes d'information, de gestion, de logistique et d'achat constituent d'indéniables points forts.

Mais notre puissance est surtout locale.
C'est dans nos agences et nos magasins que se construit, chaque jour, la réussite du Groupe.

Nos forces sont avant tout humaines.

Nos valeurs et notre culture basées sur la confiance et le partage des responsabilités sont des points forts que nous devons affirmer.

Nous sommes convaincus qu'à moyen terme, les marchés du BTP et du Bricolage offriront de nouvelles possibilités de développement que nous saurons saisir.

Nous sommes confiants dans la capacité de notre Groupe à poursuivre ses conquêtes et à consolider ses relations humaines.

Continuons à avoir du plaisir à travailler ensemble.

Construisons avec vous (collaborateurs, clients et partenaires) l'avenir du Groupe qui sera riche en projets et en succès partagés !

Bien cordialement.

Olivier Malfait François Bériot

Message de Patrice Joppé

Président du Conseil de Surveillance du Groupe SAMSE

et de

Paul Bériot

Vice-Président du Conseil de Surveillance du Groupe SAMSE et Président du Conseil de Surveillance de DORAS

Edito

PIEDS SUR TERRE ……

Dès le mois de janvier, nous savions que 2013 allait être une année difficile…
Nous avions alors décidé de conserver les bons réflexes et les bonnes pratiques des années 2011 et 2012.
Et de garder les pieds sur terre…

Bien en deçà des objectifs du gouvernement, seuls 330 000 nouveaux logements ont été mis en chantier (- 34 % par rapport aux ambitions des politiques !).

La maison individuelle, marché le plus intéressant pour nos activités, a enregistré un recul de 19 % par rapport à 2012, avec la disparition de plus de 1 000 constructeurs ces dernières années.

Dans ces conditions, on ne peut que féliciter le Directoire, le Comité de Direction, les Directeurs de Régions, les responsables d'agences et les patrons de filiales ainsi que l'ensemble du personnel pour leur engagement, leur professionnalisme et leur remarquable efficacité au cours de l'exercice écoulé.

Avoir maintenu pratiquement au même niveau le volume d'activité et réussi, à tout le moins, à conserver le même niveau de résultat témoigne d'une excellente maîtrise de la gestion du Groupe.

Nous sommes heureux de leur exprimer ici notre très grande satisfaction, nos vives félicitations et notre confiance dans leur réussite pour les mois et années à venir.

Patrice Joppé Paul Bériot

1.2 Profil

Groupe indépendant de distribution de matériaux de construction et d'outillage, le Groupe SAMSE développe un réseau commercial dense de 320 points de vente dans l'Est et le Sud de la France.

Présent sur deux métiers, le négoce et le bricolage, le Groupe propose à ses clients, professionnels et particuliers, des offres complémentaires dans un réseau de proximité.

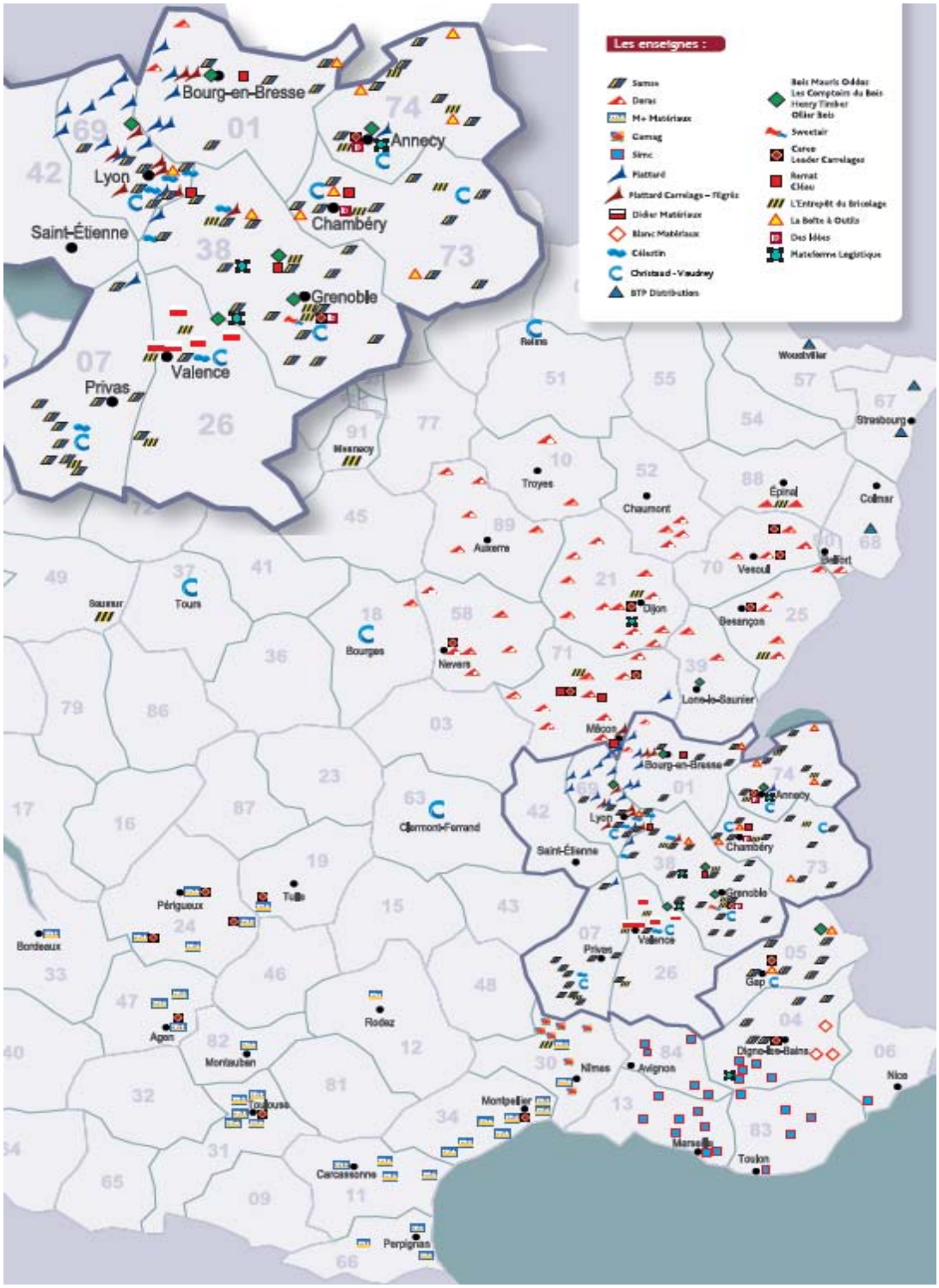

Le négoce, une affaire de spécialistes

L'activité négoce est portée par une vingtaine d'enseignes complémentaires.

Le réseau multi-spécialiste du Groupe représente un maillage dense qui garantit une relation de proximité avec les chantiers, les artisans et les entreprises du BTP.

Les offres sont complètes et s'adressent à tous les corps de métier des travaux publics et du bâtiment. Les partenaires du Groupe sont sélectionnés parmi les meilleurs fournisseurs.

Les maîtres d'ouvrages porteurs de projets apprécient les conseils techniques des équipes et la mise en relation avec les clients professionnels.

En outre, les capacités de stockage, les plateformes logistiques et les services de livraison sur chantier apportent aux clients une bonne qualité de service et un gain de temps.

Le Groupe investit dans la formation technique de ses équipes afin de développer et d'adapter leurs compétences aux nouveaux modes constructifs.

Multi-spécialistes

Une enseigne innovante

Présente en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, SAMSE apporte à ses clients des solutions et un accompagnement dans la mise en œuvre des nouvelles réglementations. Son maillage dense favorise une grande proximité et réactivité.
www.samse.fr

Chiffres clés 2013
76 agences • 1 513 collaborateurs •
422 M€ Chiffre d'Affaires Enseigne •

DORAS affirme sa présence sur le Grand Est de la France

Intégré au Groupe SAMSE en 2003, le négoce multi-spécialiste poursuit son développement pour atteindre, en 2013, 56 agences sur les régions Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Lorraine et Centre.
www.doras.fr

Chiffres clés 2013
56 agences • 708 collaborateurs •
203 M€ Chiffre d'Affaires Enseigne •

Une enseigne en pleine croissance

Née en 1996, l'enseigne M+ MATERIAUX fait partie du Groupe SAMSE depuis 5 ans et ne cesse de développer son réseau d'agences et ses services, en faveur de la performance énergétique, dans le Sud et le Sud-Ouest de la France.
www.mplus-matériaux.fr

Chiffres clés 2013
32 agences • 414 collaborateurs •
115 M€ Chiffre d'Affaires •

Un négoce ouvert aux pros comme aux particuliers

GAMAG a vu le jour en 1971 dans le Gard et développe quatre activités à destination des professionnels et des particuliers : les matériaux, le bricolage, la menuiserie et le carrelage-sanitaire. Présente sur le Gard, GAMAG a intégré le Groupe en 2011.
www.gamag.com

Chiffres clés 2013
7 agences • 120 collaborateurs •
25,5 M€ Chiffre d'Affaires •

Négoce et Grande Surface de Distribution

Fortement implantée dans la région PACA, la société acquiert la société LAUGIER, lui permettant de conforter sa présence dans le Var et développe son activité GSB (Grande Surface de Bricolage).
www.materiaux-simc.fr

Chiffres clés 2013
23 agences négoce • 5 grandes surfaces de bricolage •
484 collaborateurs •
126 M€ Chiffre d'Affaires Enseigne •

PLATTARD renforce ses activités industrie béton et carrelage

Après l'ouverture de son usine XXL de fabrication de bordures, le Groupe PLATTARD se renforce comme spécialiste carrelage avec ses agences FILGRES et bois-panneaux-menuiserie avec sa marque OLLIER BOIS.
www.plattard.fr

Chiffres clés 2013
31 agences et 2 sites de production •
450 collaborateurs • 150 M€ Chiffre d'Affaires •

Spécialistes Travaux Publics et Adduction d'Eau Potable

Un positionnement national en adduction d'eau

Depuis 1766, le domaine de compétence des agences CHRISTAUD a bien évolué et couvre désormais le cycle complet de l'eau, du captage jusqu'à la station d'épuration en passant par la distribution aux abonnés et les mesures. CHRISTAUD dispose d'un plan de stock complet permettant de construire ou réparer un réseau pour les systèmes d'eau potable et d'assainissement.
www.christaud.com
www.christaudindustrie.com

Chiffres clés 2013
13 agences • 63 collaborateurs •
26,6 M€ Chiffre d'Affaires Enseigne •

Spécialiste Travaux Publics

Depuis 2001, BTP DISTRIBUTION propose des produits pour les voieries, les réseaux divers, l'assainissement et l'adduction d'eau. L'enseigne, implantée dans le Bas-Rhin, propose aussi des outillages et des équipements de sécurité à sa clientèle professionnelle. La dernière agence a ouvert ses portes fin janvier 2014. Située en Moselle (57), elle contribue à couvrir le bassin économique «Nord Bas-Rhin Sud Moselle».
www.btpdistribution.fr

Chiffres clés 2013
4 agences • 58 collaborateurs •
32,8 M€ Chiffre d'Affaires •

Spécialiste Travaux Publics

Depuis 1984, CELESTIN MATERIAUX distribue dans le Grand Lyon, l'Isère, la Drôme-Ardèche et la Loire des produits d'assainissement d'eaux usées et eaux pluviales, de voierie et de terrassement, de réseaux secs et d'aménagements urbains.
www.celestin-materiaux.fr

Chiffres clés 2013
7 agences • 41 collaborateurs •
18,8 M€ Chiffre d'Affaires •

Spécialistes Bois et Menuiserie

Un négociant bois de stature nationale et une plateforme pour le Groupe.

HENRY TIMBER importe des grumes et sciages en provenance du monde entier. La société assure également une activité à l'export. Sur le territoire national, le négoce distribue plus de 110 000 m³ de bois par an. Sur ses sites isérois (St-Hilaire du Rosier et Vinay), HENRY TIMBER gère un stockage permanent de 20 000 m³. La plateforme «Bois service Groupe SAMSE» a été créée sur le site d'HENRY TIMBER. Les deux entités gèrent ensemble un stock commun.
www.henry-timber.com

Chiffres clés 2013
2 sites • 58 collaborateurs •
60 M€ Chiffre d'Affaires •

BOIS MAURIS ODDOS, le négoce spécialiste bois-panneaux

BOIS MAURIS ODDOS est un distributeur régional spécialisé dans le négoce de bois panneaux et de produits dérivés. L'enseigne dispose de gammes larges et variées, de stocks importants, d'une logistique adaptée et de services complémentaires. Des halls d'exposition présentent produits et nouveautés aux clients professionnels et particuliers.
www.boismaurisoddos.fr

Chiffres clés 2013
3 agences • 83 collaborateurs •
26,5 M€ Chiffre d'Affaires •

Pour les charpentiers, menuisiers, agenceurs

Les COMPTOIRS DU BOIS proposent du bois et des produits dérivés et pour l'agence de Voiron, la fourniture et la pose de menuiseries, parquets, escaliers, cuisines et salles de bains, présentés dans une salle d'exposition.
www.comptoirdubois.fr

Chiffres clés 2013
2 agences • 31 collaborateurs •
11 M€ Chiffre d'Affaires Enseigne •

Spécialiste de la menuiserie

REMAT propose un grand choix de produits labellisés pour maisons traditionnelles et ossature bois, conformes aux exigences de la RT 2012. Ses clients, professionnels et particuliers, apprécient ses services tels que le conseil sur chantier, la pose en rénovation ou l'atelier service après-vente.
www.remat.fr

Chiffres clés 2013
4 agences • 34 collaborateurs •
7,6 M€ Chiffre d'Affaires •

CLÉAU
Construire, aménager, rénover

Enseigne spécialisée en bois-panneaux et menuiserie

CLEAU a rejoint DORAS en août 2008.
Sa clientèle est constituée à parts égales de professionnels et de particuliers. CLEAU propose un service de pose pour tous les produits de menuiserie. L'enseigne est présente en Saône-et-Loire et dans l'Ain.

Chiffres clés 2013
4 agences • 64 collaborateurs •
18,7 M€ Chiffre d'Affaires •

Spécialiste Carrelage

CAREO
carrelages • salles de bains • parquets

Spécialiste carrelage, salles de bains, parquets

CAREO a été créée en 2007 par le Groupe SAMSE. De grands espaces d'exposition permettent aux professionnels comme aux particuliers de faire leur choix.
www.espace-careo.com

Chiffres clés 2013
17 agences et espaces • 69 collaborateurs •
20,7 M€ Chiffre d'Affaires Enseigne •

Spécialiste Energies Renouvelables

SWEETAIR
ENERGIES RENOUVELABLES

SWEETAIR, l'expert Energies Renouvelables du Groupe SAMSE.

SWEETAIR installe depuis 13 ans des solutions performantes sur mesure en construction neuve et en rénovation : chauffage, production d'eau chaude sanitaire, ventilation et production d'électricité photovoltaïque.
www.sweetair.fr

Chiffres clés 2013
1 agence • 53 collaborateurs •
7,8 M€ Chiffre d'Affaires •

Le bricolage et la décoration

1974 - 2014 : 40 ans pour LA BOITE A OUTILS !

En 1974, SAMSE ouvre le premier magasin de bricolage de la région grenobloise, LA BOITE A OUTILS. Vingt ans plus tard, l'enseigne L'ENTREPOT DU BRICOLAGE est créée pour promouvoir une offre soft discount.

Bricolage

Tout vous sourit LA BOITE À OUTILS

Située dans les zones rurales ou proches d'agglomérations de taille moyenne, en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, LA BOITE A OUTILS est une moyenne surface de bricolage de proximité qui offre à ses clients une large gamme de services.
www.la-bao.fr

L'ENTREPOT DU BRICOLAGE
Le bricolage à prix entrepôt.

L'ENTREPOT DU BRICOLAGE toujours précurseur

Un référencement serré, un agencement semi-industriel sur 3 000 à 6 000 m², des prix bas toute l'année accompagnés de services et de conseils. Tous les magasins sont équipés d'un «drive» permettant aux clients de retirer leur commande, préalablement validée sur le site e-commerce.
www.e-brico.fr

Chiffres clés 2013
31 magasins • 1 360 collaborateurs •
292 M€ TTC Chiffre d'Affaires Enseigne •

Décoration

Des IDées
La Déco Découverte

DES IDEES, une enseigne dédiée à la décoration

Elle a été créée en 2005 par LA BOITE A OUTILS. Dans un espace de 1 000 m², elle propose un large choix de produits renouvelés régulièrement selon les tendances : ameublement, linge de maison, arts de la table et objets de décoration.

Chiffres clés 2013
3 magasins • 17 collaborateurs •
2,9 M€ TTC Chiffre d'Affaires Enseigne •

L'organisation du Groupe
Mettre en œuvre des projets de mutualisation intelligents

Introduction

L'esprit de famille dans une culture de Groupe

La dynamique du Groupe SAMSE repose sur l'identité de chacune de ses enseignes.

Quand il intègre une nouvelle entreprise, il a une triple ambition : optimiser son ancrage local et ses réseaux de proximité, renforcer sa notoriété régionale, valoriser la richesse de son histoire et de ses hommes.

Une nouvelle personne recrutée est accueillie par l'ensemble des cadres de la Direction.

Régulièrement, des journées «connaissance de l'entreprise» présentent aux nouveaux collaborateurs le Groupe, son organisation, ses valeurs, ses engagements et les différents métiers. Le sentiment d'appartenance naît et se nourrit de la proximité entre les salariés, quelle que soit leur enseigne ou leur fonction.

Les salariés actionnaires d'une entreprise pas comme les autres

Le Groupe SAMSE est le premier Groupe indépendant de matériaux de construction et de bricolage en France.

Son indépendance repose sur les deux piliers fondateurs : le capital détenu majoritairement par les salariés et la rentabilité à long terme.

Dès 1968, SAMSE proposait à son personnel de devenir actionnaire en mettant en place la prime de participation. Depuis, les salariés détiennent, avec les familles fondatrices, plus de 50 % du capital de la société Holding DUMONT INVESTISSEMENT. Ainsi, les salariés partagent les efforts et les bénéfices.

Leur engagement professionnel et patrimonial traduit bien les valeurs du Groupe et garantit son indépendance financière.

La croissance et la stratégie

La croissance s'est effectuée par des acquisitions, des ouvertures de points de vente et des créations de marques.

Elle s'est traduite par une forte extension géographique : d'une présence rhônalpine à l'origine, le Groupe SAMSE couvre maintenant près de la moitié du territoire français avec, dans plusieurs zones, une position de leader.

Sa stratégie de diversification des activités est fondamentale. Il est ainsi en mesure d'apporter une offre complète sur tous les segments de marchés et d'anticiper les besoins des professionnels sur les thématiques à venir comme l'efficacité énergétique, la construction bois BBC, le bâtiment à énergie positive, les Energies Renouvelables.

Il structure son offre en la spécialisant sur des marchés porteurs et en accompagnant dès aujourd'hui les professionnels qui réaliseront demain les chantiers innovants.
Ses deux métiers, le négoce et le bricolage, concilient un rôle de distributeur de produits et une fonction qualitative d'apporteur de solutions et de services.

Valeurs

Le partage, une dynamique au quotidien

La culture de l'entreprise repose sur deux piliers : la richesse de son histoire et les relations humaines.

L'indépendance, comme principe
- Conserver la stabilité de l'actionnariat du Groupe
- Favoriser l'autonomie et les prises d'initiatives
- S'inscrire sur le long terme

L'ouverture, comme ambition
- Etre curieux
- Cultiver le dialogue
- Rester proche des clients

Le partage, pour dynamique
- Partager le savoir
- Partager le pouvoir
- Partager l'avoir

La créativité, comme talent
- Evoluer avec réactivité sur le terrain
- Anticiper les changements.

Commerce

L'esprit d'équipe est la force du Groupe

Priorité aux fondamentaux du commerce ! Dans un marché global en baisse, où la maison individuelle recule, le Groupe SAMSE poursuit sa progression. Consolider l'animation commerciale et la qualité de livraison sont les bases d'une relation de confiance avec ses clients.

Magasiniers, chauffeurs, commerciaux, Directeurs de sites… Tous vendeurs !

La performance des services repose sur l'accueil, le conseil et la réactivité. La qualité de livraison commence dès la préparation de la commande. La connaissance des produits par les magasiniers permet d'avoir une longueur d'avance dans la satisfaction client. Les équipes, des magasiniers aux ATC en passant par les chauffeurs, sont régulièrement formées. Dans chaque lieu de vente, les espaces d'exposition soignés mettent en valeur les matériels et matériaux disponibles. Le commerce est l'affaire de chacun et à tout instant.

Marketing et Innovation

Tenir le cap de la satisfaction permanente de tous les clients

Le marketing est résolument «terrain». Il puise son inspiration et ses enseignements sur les chantiers. Chaque jour les équipes observent les évolutions du marché et les attentes des entreprises du BTP et maîtres d'ouvrage. Elles construisent des solutions et des réponses adaptées et mettent au point des nouveaux services à valeur ajoutée. Un seul objectif : améliorer sans cesse la satisfaction des clients.
Satisfaction qui est le véritable moteur de croissance du Groupe.

De la RT 2012 à la RT 2020

Depuis le 1er janvier 2013, la réglementation thermique RT 2012 est en vigueur pour tous les bâtiments neufs. Le premier objectif du Groupe est de réussir ce tournant majeur avec ses partenaires sur tous les chantiers, dans le prolongement du travail entrepris depuis des années.

Toutes les enseignes œuvrent à la réussite de la RT 2012 tandis que le service Marketing et Innovation prépare d'ores et déjà le Groupe aux opportunités induites par la RT 2020. Pour mieux s'en saisir le moment venu, il faut anticiper dès maintenant les réponses nécessaires à la construction de bâtiments à énergie positive.

Achats

L'achat est un acte stratégique pour l'entreprise

On ne vend bien que ce que l'on achète bien ! Le choix d'une vraie politique de stock, en agences et avec les plateformes, permet au Groupe SAMSE de disposer de gammes larges et d'une grande disponibilité de produits. Sur ces bases solides, le Groupe déploie une qualité de services qui constitue un réel avantage pour les clients.

Une relation de partenariat

Le bon rapport qualité/prix naît de la capacité à anticiper les besoins des marchés.

Les lignes de produits précèdent l'évolution des normes et des comportements de ses clients. Pour accompagner les réglementations qui régissent le bâtiment et les travaux publics, le Groupe cultive la bonne réactivité de ses fournisseurs. Sa force tient à la qualité des relations qu'il entretient avec eux. Ce sont avant tout des partenaires avec lesquels il travaille en confiance et dans la durée. Les équipes, formées pour informer et conseiller les clients, disposent d'un plan de stock pour garantir la disponibilité des produits.

La marque du Groupe

La marque «Les Indispensables» est développée par le groupement MCD. Elle renforce encore la compétitivité du Groupe sur les produits les plus utilisés par les professionnels.

MCD est un réseau national de négociants de matériaux indépendants qui compte 500 points de vente.

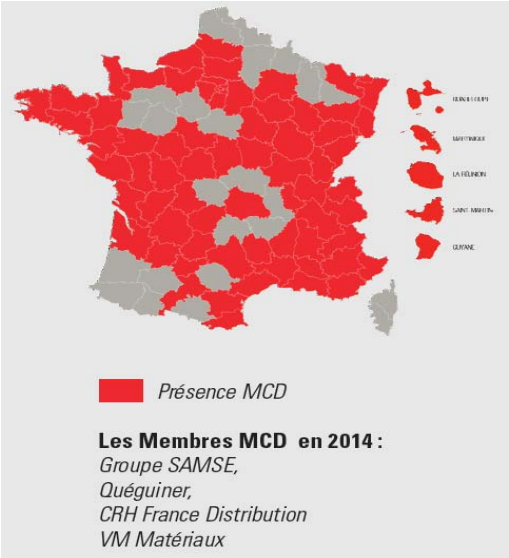

Logistique

De la stratégie d'achats à la profondeur de gamme en stock

Acheter, approvisionner, transporter… chaque maillon de la supply chain oriente et impacte les négociations avec tous les fournisseurs. Pour coordonner les métiers du négoce et du bricolage, la logistique propose des outils partagés : plateformes généralistes et spécialistes, systèmes informatiques.

Une chaîne logistique fiable

La gestion optimisée des flux d'informations et de marchandises est devenue un levier majeur de la croissance du Groupe. Il met en commun toutes les compétences internes, du fournisseur au client, afin de favoriser la qualité des négociations avec ses partenaires, la gestion des commandes et la distribution des produits. La fonction logistique intégrée au Groupe déploie deux outils complémentaires : MAT APPRO, commissionnaire de transport et LOG APPRO, pour les métiers de l'approvisionnement, la logistique et les livraisons. Tous les points de vente sont livrés sans minimum de commande, dans les mêmes délais, quels que soient leur taille et leur éloignement géographique.

Transport

Organiser les flux pour maîtriser les coûts

La qualité du service repose sur la fiabilité des délais. La professionnalisation des approvisionnements est dynamisée par le réseau du Groupe et l'interconnexion du transport avec les autres fonctions de la chaîne logistique.

MAT APPRO, la force du réseau, au-delà du Groupe

Tous les jours, la flotte de camions ZANON TRANSPORTS approvisionne les 315 points de vente du Groupe. Afin de garantir la fiabilité des délais de livraison et l'optimisation des moyens matériels, le transporteur a mis en place une cellule d'exploitation dédiée.

Le Groupe dispose également de son propre commissionnaire de transport : MAT APPRO, qui organise les flux. Cette expertise est essentielle pour optimiser la synergie entre les fonctions transport et logistique. MAT APPRO intervient également sur l'ensemble du marché du BTP : en 2013, plus d'un tiers de l'activité concerne des clients extérieurs au Groupe. La puissance logistique du Groupe est un solide atout commercial, pour l'ensemble de la filière.

Construire Positif

Le Groupe SAMSE participe à la construction de son territoire depuis près d'un siècle

A partir de ses savoir-faire historiques, le Groupe se transforme pour répondre aux exigences d'un marché évolutif. La diversification stratégique des activités passe par une offre complète sur des segments nouveaux, et pèse positivement sur des marchés d'avenir.

4 offres spécialistes

Le Groupe SAMSE, résolument tourné vers l'initiative, se dote d'offres positionnées sur des marchés en mouvement.
L'objectif est triple : créer une veille active, anticiper les demandes et bâtir des offres appropriées qui combinent désormais produits et services.

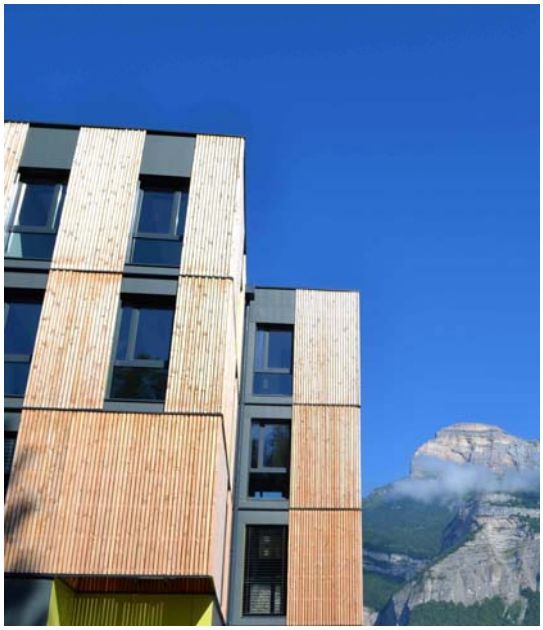

MOBOA

17 agences agréées dans le Groupe ont été formées à la construction bois BBC et à la rénovation (extensions, surélévations…).
Le Groupe a défini un plan de vente transversal, un stock et une logistique dédiés, des animations techniques. Ses clients MOBistes sont mis en relation avec des porteurs de projets et une palette de solutions est présentée dans le guide MOBOA.
www.moboa.fr

SWEETAIR

Le Groupe propose aux particuliers et aux professionnels des solutions concrètes d'économie d'énergie. Grâce à ses systèmes fournis-posés de chauffage, ventilation, production d'eau chaude sanitaire et production d'électricité, SWEETAIR apporte le complément EnR indispensable à l'offre de matériaux de construction.
www.sweetair.fr

RESEAU ENERGIE HABITAT

Démarche nationale que le Groupe SAMSE co-anime pour accompagner tous les projets de rénovation énergétique. En 2013, RESEAU ENERGIE HABITAT a consolidé son triple A ! Accompagner les projets globaux de rénovation, Améliorer la performance énergétique des bâtiments existants, Apporter aux clients les réponses sur les postes de rénovation énergétique et guider leur financement, dans le prolongement des Points Rénovation Info Service mis en place au plan national.
www.reseau-energie-habitat.fr

ISO-EXT

La démarche ISO-EXT répond à la demande croissante d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE). Cette offre s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers. Le Groupe présente à ses clients, bureaux d'études et architectes, lors de soirées techniques, ses solutions d'ITE.
www.iso-ext.fr

Construire des sites durables

L'indépendance garantit la maîtrise des choix

Le Groupe SAMSE est propriétaire de la plupart de ses sites. L'indépendance dans la gestion de son patrimoine renforce son autonomie. La stratégie d'implantation et de rénovation des sites s'appuie sur une excellente connaissance du terrain. Chaque enseigne locale porte la politique de proximité de tout le Groupe et s'insère dans son environnement local.

Maîtriser l'impact positif des implantations

Les offres Construire Positif reflètent la volonté du Groupe de maîtriser la consommation énergétique. Ses implantations traduisent tout autant ses valeurs et sont construites durablement.

L'innovation est également une affaire de femmes et d'hommes qui soutiennent une volonté commune. Pour renforcer sa croissance tout en respectant les principes du développement durable, le Groupe SAMSE privilégie dans chaque bassin d'emploi, un partenariat solide avec les fournisseurs locaux.

1.3 Organigramme simplifié

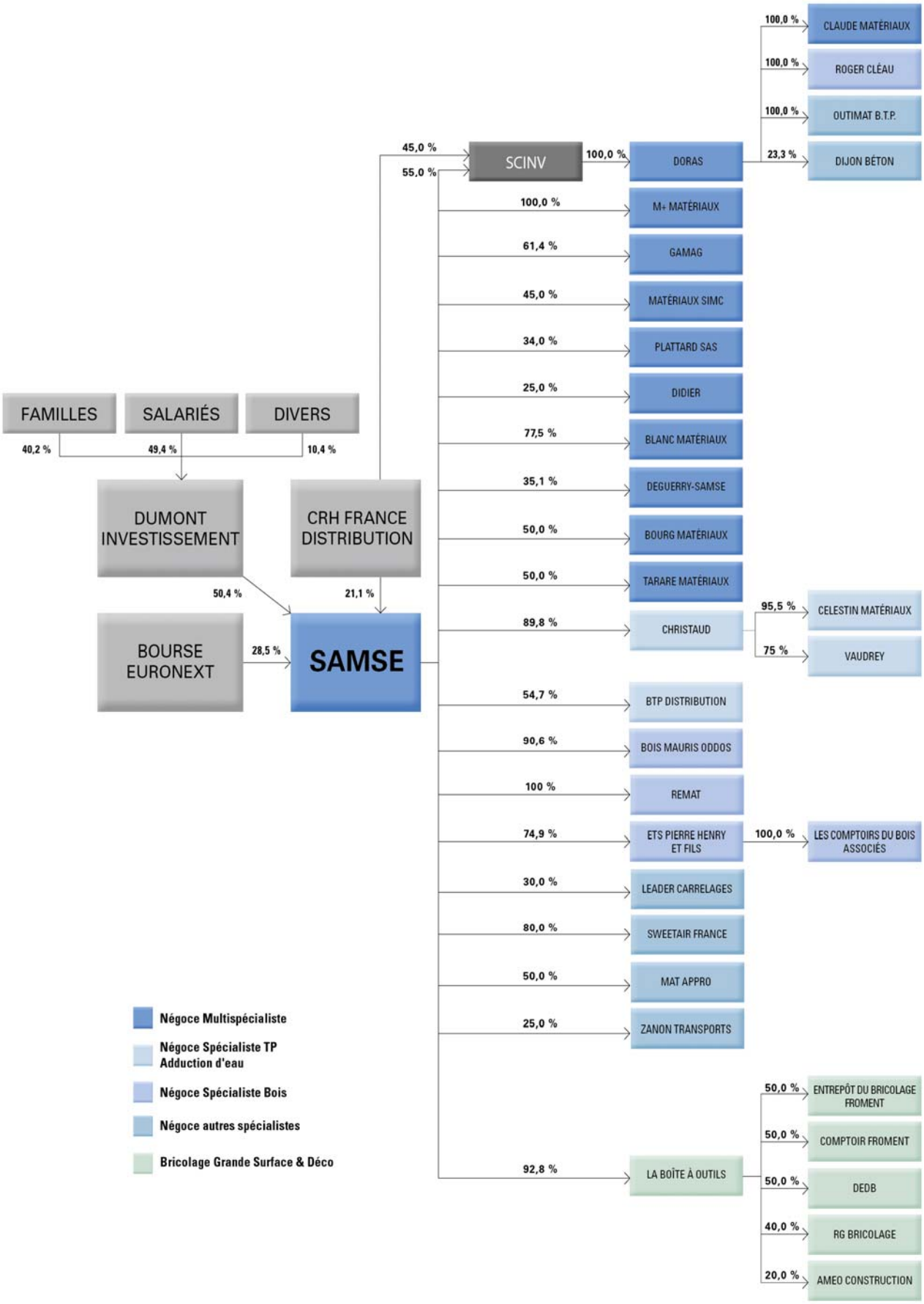

1.4 Historique

1920
Création de SAMSE, filiale des Ciments VICAT

1925
Introduction en bourse

1949
VICAT sort du capital : achat par les descendants de Joseph Jehl (PDG de VICAT de 1945 à 1952) dont la famille Joppé

1974
Création de LA BOITE A OUTILS avec l'ouverture du premier magasin à Saint Martin d'Hères

1988
Rachat de l'Entreprise par les Salariés (RES) : création de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT

1996
Nouveau concept de magasins de bricolage avec la création de l'enseigne «L'ENTREPOT DU BRICOLAGE»

1997
Entrée dans le groupement MCD qui réunit cinq négociants de matériaux régionaux indépendants

2000
Adoption de la forme juridique de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

2002
Création d'une plateforme de logistique et de redistribution

2003
Prise de participation dans le capital de DORAS

2004
Création d'une nouvelle enseigne pour la décoration «DES IDEES»

2006
Acquisition à hauteur de 74,9 % du capital des ETS PIERRE HENRY ET FILS

Prise de participation à hauteur de 50 % de BOURG MATERIAUX

2007
Développement de l'offre de construction maison à ossature ou conception bois (concept MOBOA)

Création de la société EXPOTEO sous l'enseigne spécialiste carrelage sanitaire «CAREO»

2008
Prise de participation dans le capital de F.D.E. (Holding de la société M+ MATERIAUX) à hauteur de 34 %

Acquisition par DORAS de 100 % du capital des ETS ROGER CLEAU

2009
Acquisition de 33,99 % du capital de PLATTARD SAS

Prise de participation complémentaire de 46 % portant ainsi à 80 % la détention dans le capital de F.D.E. (Holding de la société M+ MATERIAUX)

2010
Acquisition de 49,99 % du capital de SWEETAIR FRANCE

Prise de participation à hauteur de 50 % du capital de TARARE MATERIAUX

2011
Acquisition par SAMSE de 51 % du capital de GAMAG FINANCES et de 25 % du capital de ZANON TRANSPORTS

Partenariat signé entre LA BOITE A OUTILS et MR BRICOLAGE avec la création d'une société commune, DEDB, détenue à 50 % par chacune des sociétés

2012

Prise de participation complémentaire de 30 % portant ainsi à 80 % la détention dans le capital de SWEETAIR FRANCE.

Acquisition par DORAS de 100 % des titres du capital social de CLAUDE MATERIAUX

2013

Rénovations et agrandissements

SAMSE à Saint Savin (Isère)
SAMSE à Saint Martin d'Hères (Isère)

Ouvertures ou reprises de nouveaux points de vente

SAMSE à Saint Priest (Rhône)
CHRISTAUD à Beaumont Les Valence (Drôme)
CELESTIN MATERIAUX à Beaumont Les Valence (Drôme)
DEDB MAGASINS (ENTREPOT DU BRICOLAGE) à Fontaine Les Dijon (Côte d'Or)
DEDB MAGASINS (ENTREPOT DU BRICOLAGE) à Saumur (Maine et Loire)
DEDB MAGASINS (ENTREPOT DU BRICOLAGE) à Mennecy (Essonne)
DORAS à Tonerre (Yonne)
DORAS à Bourbon Lancy (Saône et Loire)

Fermetures de points de vente

SAMSE à Flumet (Savoie)
SAMSE à Chaponost (Rhône)
SAMSE à Saint-Egrève (Isère)
LA BOITE A OUTILS à Montceau-Les-Mines (Saône et Loire)
CHRISTAUD à Valence (Drôme)
CELESTIN MATERIAUX à Valence (Drôme)
M+ MATERIAUX à Montauban (Tarn et Garonne)

Acquisitions de fonds de commerce

Par DORAS à Tonnerre (Yonne)

Par M+ MATERIAUX de neuf agences appartenant à VM DISTRIBUTION, principalement dans les départements de la Dordogne et du Lot et Garonne

Prises de participation

Prise de participation complémentaire par SAMSE de 10,41 % du capital de GAMAG (société désormais détenue à hauteur de 61,41 %)

Acquisition par M+ MATERIAUX de 100 % du capital de ISO-NEG

Achat par CHRISTAUD de 75 % du capital de VAUDREY

Opérations de restructuration

Fusion-absorption de LOG-EAU par CHRISTAUD, de SWEETAIR TECHNOLOGIE par SWEETAIR FRANCE, de F.D.E. par M+ MATERIAUX,

2014

Projets en cours

Rénovation et agrandissement

LA BOITE A OUTILS à Décines (Rhône)

Ouvertures ou reprises de nouveaux points de vente

CHRISTAUD à Pusignan (Rhône)
ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS à Aubenas (Ardèche)

Prise de participation

Acquisition par CELESTIN MATERIAUX de 100 % du capital de CO-DI-PLAST

Acquisition de fonds de commerce

Par M+ MATERIAUX d'une agence appartenant à HABITAT DESIGN dans le département des Pyrénées Orientales

Partenariat bricolage

Fin du partenariat entre LA BOITE A OUTILS et MR BRICOLAGE, achat des 5 magasins (Thonon, Dijon, Mennecy, Remiremont, Saumur) par LA BOITE A OUTILS

1.5 Chiffres clés

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 960,1 M€, enregistrant une augmentation de 2,2 %, principalement en raison de l'acquisition auprès de VM MATERIAUX de neuf agences situées dans le Sud-Ouest de la France en février 2013.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage s'établit à 208,3 M€, en augmentation de 5,0 %, intégrant la globalité du chiffre d'affaires des magasins de Montélimar et Alès depuis le début de l'année 2013.

Dans un contexte difficile, le Groupe affiche donc au cours de l'exercice 2013 une bonne résistance de son volume d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 168,4 M€, en progression de 2,7 % par rapport à celui de l'année 2012.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se situe à 51,0 M€ et enregistre une hausse de 7,4 %. Cette amélioration est le résultat, d'une part, du bon maintien du niveau de marge commerciale, et d'autre part, d'une maîtrise des coûts de personnel et des charges externes tout au long de l'année 2013.

Résultats

Le résultat opérationnel se situe à 50,6 M€ en augmentation de 5,0 % par rapport à l'exercice 2012. Les éléments non courants s'élèvent, sur 2013, à - 0,4 M€.

Le résultat financier représente une charge de 1,6 M€, en baisse de 0,3 M€ par rapport à 2012, en raison de la diminution sensible du coût de l'endettement.

Le résultat net ressort à 34,7 M€ soit une progression de 1,1 % par rapport à l'exercice précédent. Il intègre une quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence de 2,9 M€ en progression de 13,0 %.

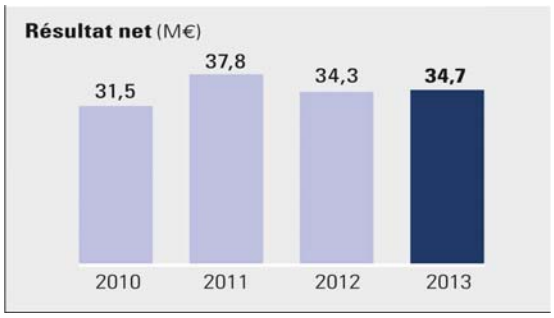

Le résultat net part du Groupe ressort à 29,7 M€ (- 3,7 %).

Structure financière

Avec un endettement net en retrait de 4,9 % à 154,6 M€ et des capitaux propres en augmentation de 7,2 % à 370,4 M€, le Gearing (taux d'endettement net) s'améliore nettement pour s'établir à 41,7 %.

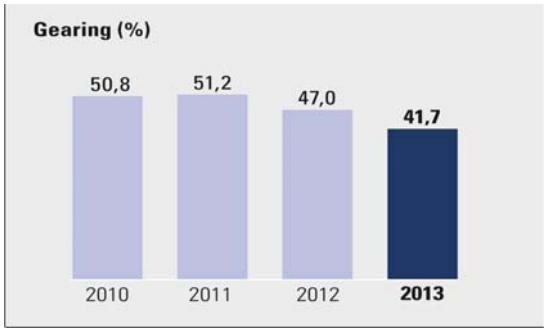

1.6 SAMSE et ses actionnaires

Le capital social

Le capital de SAMSE au 31 décembre 2013 est de 3 458 084 € divisé en 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital au 31 décembre 2013 est de 6 232 356.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Evolution de l'actionnariat

Au cours des trois dernières années, la détention du capital de SAMSE a évolué selon le tableau ci-dessous :

	2 013				2 012			2011	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote	Actions détenues	% du capital	% Droits de vote	% du capital	% Droits de vote
Nominatifs :									
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 486 158	55,93	1 743 329	50,41	55,86	50,40	56,24
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,45	730 640	21,13	23,43	21,13	23,58
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86	182 725	5,28	5,86	5,28	5,18
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,19	99 292	2,87	3,18	2,87	3,21
- DIVERS	135 230	3,91	258 573	4,15	138 877	4,02	4,15	3,91	4,17
Sous-total	2 891 216	83,60	5 770 045	92,58	2 894 863	83,71	92,48	83,59	92,38
Porteurs :									
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37	148 000	4,28	2,37	4,28	2,38
- FCP STOCK PICKING FRANCE	60 970	1,76	60 970	0,98	64 650	1,87	1,04	1,78	0,99
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	5 500	0,16	0,09	0,16	0,09
- AUTO-DETENTION	104 557	3,02	0	0,00	94 096	2,72	0,00	2,74	0,00
- DIVERS	247 841	7,18	247 841	3,98	250 975	7,26	4,02	7,45	4,16
Sous-total	566 868	16,40	462 311	7,42	563 221	16,29	7,52	16,41	7,62
Total	3 458 084	100,00	6 232 356	100,00	3 458 084	100,00	100,00	100,00	100,00

Le marché de l'action

L'année boursière

Favorisé par le regain d'intérêt sur les valeurs moyennes, le titre réalise une excellente année boursière en enregistrant une progression de 49,2 % en 2013.

Fiche signalétique

SAMS LISTED NYSE EURONEXT

Marché : NYSE Euronext Paris-Compartiment B (Mid-caps)
Code ISIN : FR0000060071
Code Reuters : SAMS.PA
Code Bloomberg : SAMS:FP

Cours de l'action

* Au 2 janvier 2013 (premier jour de cotation de l'année) : 53,62 €

* Au 31 décembre 2013 (dernier jour de cotation de l'année) : 80,00 €

* Plus haut 2013 : 80,01 € le 27 décembre

* Plus bas 2013 : 53,62 € le 2 janvier

Cours de l'action SAMSE

Janvier 2013 – Mars 2014

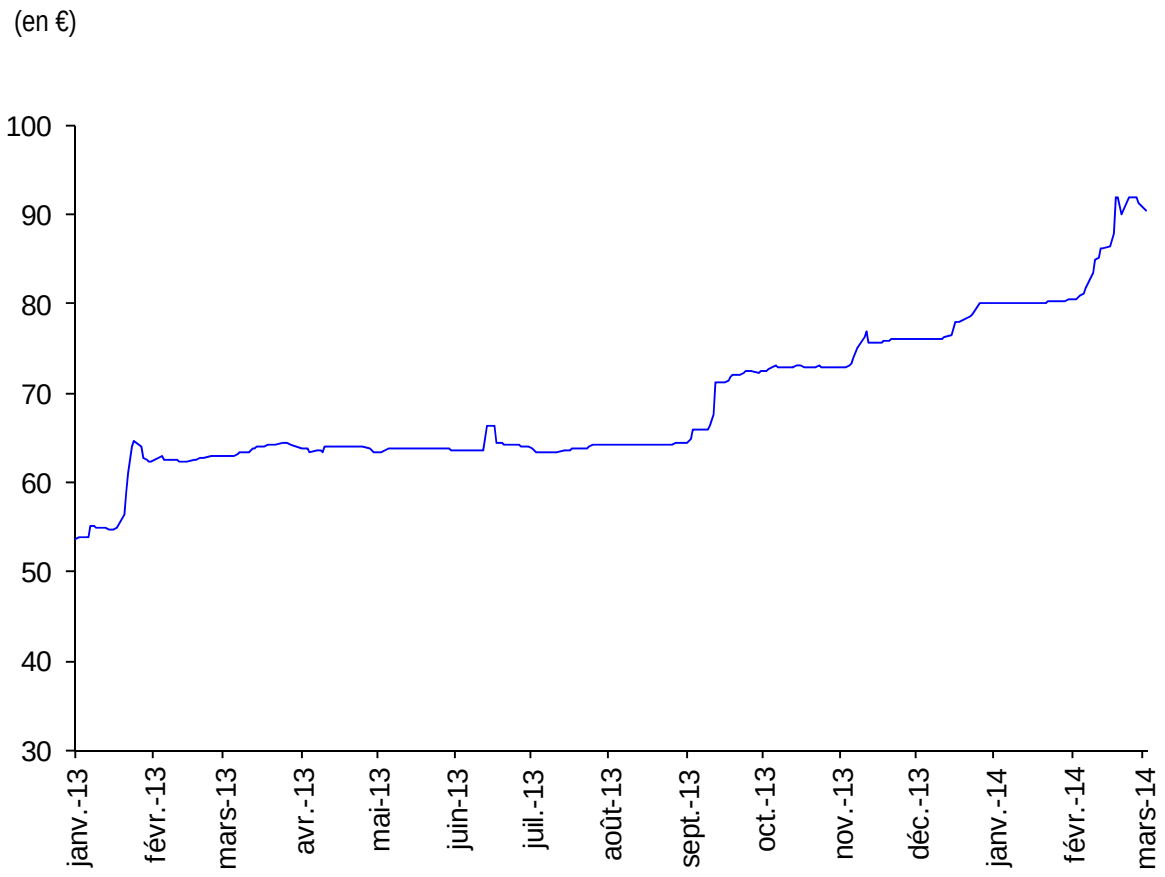

Evolution du cours depuis janvier 2012

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois		Volume des transactions		Cours le plus haut	Cours le plus bas	Moyenne du mois
		En titres	En capitaux (milliers d'€)	(€)	(€)	(€)
2012	Janvier	6 759	400,22	61,93	55,65	58,23
	Février	10 687	665,49	62,91	61,50	62,07
	Mars	28 434	1 934,34	72,00	62,91	67,84
	Avril	11 143	735,24	70,49	59,71	65,17
	Mai	10 241	617,13	60,92	60,00	60,34
	Juin	2 708	161,40	60,90	58,00	59,46
	Juillet	1 421	82,55	58,31	57,59	57,88
	Août	1 672	94,25	57,59	55,90	56,41
	Septembre	6 041	335,15	56,20	54,50	55,63
	Octobre	18 124	969,78	55,58	52,60	54,76
	Novembre	2 490	131,46	52,94	52,60	52,79
	Décembre	3 049	161,88	53,62	52,80	53,13
2013	Janvier	16 207	941,39	65,00	53,62	57,54
	Février	5 608	350,93	63,00	62,00	62,64
	Mars	6 268	399,35	64,58	62,99	63,76
	Avril	17 057	1 090,22	64,19	63,19	63,83
	Mai	3 870	246,53	63,78	63,36	63,71
	Juin	7 706	499,33	66,42	63,44	64,19
	Juillet	4 652	296,45	64,20	63,30	63,72
	Août	1 212	77,92	64,37	64,15	64,28
	Septembre	4 445	309,28	72,45	64,36	69,33
	Octobre	3 990	291,07	73,50	72,45	72,88
	Novembre	11 069	836,87	76,87	72,91	75,28
	Décembre	11 679	909,74	80,01	75,88	77,34
2014	Janvier	17 009	1 363,19	80,55	79,98	80,17
	Février	7 251	632,69	94,00	80,55	86,96

Source NYSE Euronext

Données boursières

	2013	2012	2011
Nombre de titres	3 458 084	3 458 084	3 458 084
Dividende par action	2,10 €*	2,00 €	2,20 €
Dividende	7 261 976 €	6 916 168 €	7 607 785 €
Taux de distribution : résultat social	40,43%	38,01%	41,97%
Taux de distribution : résultat consolidé (PDG)	24,48%	22,45%	22,98%
Cours de fin d'année	80,00 €	53,62 €	55,65 €
Plus haut	(le 27/12) 80,01 €	(le 20/03) 72,00 €	(le 03/06) 81,00 €
Plus bas	(le 02/01) 53,62 €	(le 31/10) 52,60 €	(le 15/12) 54,00 €
Volume moyen mensuel en titres	7 814	8 564	11 031
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	520,76	524,07	729,69
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	276 647	185 422	192 442
Variation de la capitalisation n/n-1	49,19%	-3,65%	-9,52%

*Proposé au vote de l'Assemblée Générale du 6 mai 2014

Politique de distribution du dividende

Le dividende est fixé chaque année par le Directoire dans sa séance de mars.

En Juin 2013 au titre des résultats de l'exercice 2012, SAMSE a distribué un dividende total de 6 916 168 €, représentant 22,45 % du résultat consolidé part du Groupe. L'intégralité de ce dividende a été versée en numéraire.

Les dividendes mis en distribution par SAMSE au titre des cinq derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées *	Dividende net par action
2008	3 323 530	1,80 €
2009	3 377 357	1,80 €
2010	3 395 132	2,00 €
2011	3 373 655	2,20 €
2012	3 356 534	2,00 €

*Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende

Au titre de l'exercice 2013, le Directoire a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 6 mai 2014 de fixer le dividende à verser à 2,10 € par action, soit un dividende total de 7 261 976,40 €.

La mise en paiement du dividende aura lieu le 20 juin 2014 en cas de vote positif de l'Assemblée.

Il n'est pas anticipé de changement dans la politique future de distribution du dividende, sauf évènement exceptionnel et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le nominatif chez SAMSE

Le nominatif pur

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative au 31 décembre 2013 sont au nombre de 680.

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative pure bénéficient :

- de tarifs de courtage préférentiels
- d'un serveur internet spécifique «Planet Shares», entièrement sécurisé, pour consulter leurs avoirs inscrits en actions SAMSE au nominatif pur et l'historique des mouvements de leur compte, ainsi que pour transmettre et suivre leurs ordres de bourse,
- de l'invitation automatique aux Assemblées Générales, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation,
- et de la gratuité des droits de garde.

Le nominatif administré

Les actionnaires inscrits au nominatif administré cumulent les principaux avantages du porteur et du nominatif pur :

- maintien d'une totale liberté des transactions et conservation des courtiers habituels,
- invitation directe systématique à exercer le droit de vote et à participer aux Assemblées, sans interposition d'intermédiaires.

Déclaration des franchissements de seuil statutaire

En complément des seuils prévus par la loi, et en vertu de l'article 15 des statuts, tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions de plus de 1 % du nombre total des actions, est tenu d'informer la société.
Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage. En cas de non respect de cette obligation, l'actionnaire sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

Politique d'information

Le Groupe publie, conformément aux obligations réglementaires, son chiffre d'affaires trimestriel, ainsi que ses résultats semestriels et annuels dans les délais légaux.

Le Groupe organise des réunions en collaboration avec la SFAF ou la société de Bourse GILBERT DUPONT, à l'occasion de la publication de ses résultats.

L'ensemble des documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Directoire et les Commissaires aux comptes sont disponibles sur simple demande au siège social auprès du service des Assemblées ou accessibles et téléchargeables en intégralité depuis le site internet du Groupe www.groupe-samse.fr.

Calendrier de communication financière

Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2013 :
31 janvier 2014

Communiqué de presse sur les résultats annuels consolidés 2013 :
10 mars 2014

Réunion SFAF de présentation des comptes annuels consolidés 2013 :
10 mars 2014

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2014 :
25 avril 2014

Assemblée Générale des actionnaires :
06 mai 2014

Mise en paiement des dividendes :
20 juin 2014

Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2014 :
25 juillet 2014

Résultats consolidés du 1er semestre 2014 :
29 août 2014

Communiqué de presse sur les résultats semestriels consolidés 2014 :
29 août 2014

Réunion SFAF de présentation des comptes semestriels consolidés 2014 :
05 septembre 2014

Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2014 :
24 octobre 2014

Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2014 :
30 janvier 2015

2 Gouvernement d'entreprise

2.1 Données juridiques de portée générale 29

2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de Surveillance 31

2.3 Contrôle interne 41

2.1 Données juridiques de portée générale

Dénomination sociale et siège social

SAMSE
2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble.

Forme juridique

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la législation française.

Constitution et durée

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social

(statuts article 3)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés.
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation.
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise.
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent.
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés.
- La location de camion sans chauffeur.
- Les transports privés et publics de marchandises.
- Toute conception, exploitation et production d'électricité issue des énergies renouvelables.
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif.
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages.
- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social.
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue.

Registre du commerce et des sociétés

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Exercice social

(statuts article 45)

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

(statuts article 47)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, avec une affectation spéciale ou non ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, peut soit être réparti en totalité ou partiellement entre tous les actionnaires, soit être affecté à des fonds de réserve sur vote de l'Assemblée.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Mise en paiement des dividendes

(statuts article 48)

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions dont le prix d'émission est préalablement fixé selon les modalités prévues par la loi. L'offre de paiement doit être faite simultanément à tous les actionnaires.

La demande en paiement du dividende en actions doit intervenir dans le délai fixé par l'Assemblée Générale, qui ne peut être supérieur à trois mois de cette Assemblée. Dans ce cas le prix d'émission de l'action sera fixé par le Directoire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut, par le Directoire.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Assemblées Générales

Modes de convocation des Assemblées Générales

(statuts article 36)

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par les Commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

Pendant la période de liquidation, les Assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs. Les Assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

La convocation des Assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, dans le délai légal.

Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, la (les) insertion(s) prévue(s) ci-dessus peu(vent) être remplacée(s) par une convocation faite, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute Assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

Lorsqu'une Assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission

(statuts article 38)

Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire, aux Assemblées Générales et aux délibérations, quel que soit le nombre de ses actions sur simple justification de son identité et de la propriété des titres, selon les modalités prévues par les dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de réunion et/ou convocation à l'Assemblée.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat.

En cas de vote à distance au moyen d'un formulaire de vote électronique ou d'un vote par procuration donné par signature électronique, celui-ci s'exerce dans les conditions prévues par la règlementation en vigueur, soit sous la forme d'une signature électronique sécurisée au sens du décret 2001-272 du 30 mars 2001, soit sous la forme d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle se rattache.

Tout actionnaire peut également participer aux Assemblées Générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et règlements et qui seront mentionnés dans l'avis de réunion et/ou convocation.

Conditions d'exercice du droit de vote

(statuts articles 13 - 15 - 40)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix, sous réserve du droit de vote double fixé à l'article 15 des présents statuts.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote est exercé conformément aux stipulations visées à l'article 13 ci-avant.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples

(statuts article 15)

Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

2.2 Renseignements concernant les organes de Direction et de Surveillance

L'Assemblée Générale du 7 décembre 1999 a adopté la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Appliquant les principes de la gouvernance de l'entreprise, SAMSE privilégie la transparence, la qualité de l'information et l'équilibre des pouvoirs.

Autour du Directoire, du Conseil de Surveillance, trois Comités participent à la bonne gouvernance du Groupe : le Comité d'Audit, le Comité des Rémunérations et des Nominations et le Comité Stratégique et d'Investissement.

2.2.1 Le Directoire

Composition

Conformément aux statuts, le Directoire peut être composé de sept membres au plus.
Ils sont nommés par le Conseil de Surveillance qui désigne le Président. Le mandat des membres du Directoire est de deux ans, renouvelable.
La limite d'âge pour l'exercice des fonctions du Directoire est fixée à 68 ans. Lorsqu'un membre du Directoire atteint cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine réunion du Conseil de Surveillance.

Le Directoire est composé de sept membres dont les fonctions ont été renouvelées par le Conseil de Surveillance, en séance du 19 décembre 2013, jusqu'au 31 janvier 2016.

Olivier Malfait
Président

53 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Président :
16 janvier 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2014

Expiration :
31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 6 880

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis Directeur Financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 1995, en qualité de Secrétaire Général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de SAMSE en janvier 2007.

Mandats en cours

Président du Directoire : SA SAMSE
Président : SAS SC INV
Membre du Directoire : SA SAMSE, SA DORAS
Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA DIJON BETON
Membre du Conseil de Surveillance : SA DIJON BETON, SAS SDEEC
Administrateur : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS M+ MATERIAUX, SAS PLATTARD, SAS ZANON TRANSPORTS, MEDEF, SA VAUDREY (depuis le 29/04/13)
Représentant permanent de SAMSE au Conseil ou Comité de Direction : SA CHRISTAUD, SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS MATERIAUX SIMC (jusqu'au 28/01/2014)
Représentant permanent de SAMSE au Comité de Surveillance : SAS MATERIAUX SIMC (depuis le 28/01/2014)
Membre du Comité de Direction : SAS BOURG MATERIAUX, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS TARARE MATERIAUX, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS REMAT, SAS DUMONT IMMOBILIER, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS (depuis le 02/07/13)
Membre du Conseil de Gestion : SAS BTP DISTRIBUTION (jusqu'au 2/04/2013)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE (jusqu'au 28/11/08), SAS EXPOTEO (jusqu'au 10/05/11)
Directeur Général : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11)
Directeur Général Délégué : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 26/05/09)
Gérant : SCI DUNOYER DUMONT (jusqu'au 01/07/09), SCI DU ROUSSILLON (jusqu'au 10/11/10), SCI LE MAS (jusqu'au 10/11/10), SCI PORTE DE SAVOIE (jusqu'au 10/11/10), SCI VALMAR (jusqu'au 10/11/10), SCI SAONE (jusqu'au 10/11/10), SCI CELESTIN CHASSIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI CHARPIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI DU VIEUX PORT (jusqu'au 25/01/12), SCI LE BOURG (jusqu'au 25/01/12)
Co-Gérant : SCI LES BAMBOUS (jusqu'au 14/05/09), SCI LE CARREAU (jusqu'au 26/11/10)
Représentant permanent de SAMSE au Conseil : SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 01/07/10)
Membre du Comité de Direction : SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08), SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12)
Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)
Administrateur : SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SAS CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA REMAT (jusqu'au 02/05/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

François Bériot
Vice-Président et Directeur Général

50 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Vice-Président et Directeur Général : 16 janvier 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2014

Expiration :
31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 1 065

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe SAMSE en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des Régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce puis est nommé Vice-Président du Directoire SAMSE en janvier 2007.

Mandats en cours

Vice-Président du Directoire et Directeur Général : SA SAMSE
Membre du Directoire : SA SAMSE, SA DORAS
Président : SAS ETS RENE DE VEYLE, SAS MCD (depuis le 23/05/13)
Administrateur : SA CHRISTAUD, SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13), SAS GAMAG, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS PLATTARD, SAS ZANON TRANSPORTS
Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS CELESTIN MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS BOURG MATERIAUX, SAS REMAT, SAS DUMONT IMMOBILIER

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président Directeur Général : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)
Président : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 02/05/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12),
Administrateur : SA BOIS MAURIS ODDOS (du 05/05/10 au 01/07/2010), SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12), SA REMAT (jusqu'au 02/05/12)
Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09)
Membre du Directoire : SASP GRENOBLE METROPOLE Hockey 38 (jusqu'au 14/12/09)
Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au 26/12/12)

Jean-Jacques Chabanis

55 ans

Adresse professionnelle :
LA BOITE A OUTILS
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000 au 1er janvier 2005

Deuxième mandat :
1er avril 2006

Dernier renouvellement :
31 janvier 2014

Expiration :
31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 2 890

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe SAMSE. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre puis Directeur de la communication SAMSE, il est actuellement Président de LA BOITE A OUTILS.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Président : SAS LA BOITE A OUTILS, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS COMPTOIR FROMENT, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS (depuis le 02/07/13)
Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Président : SAS DEDB (depuis le 29/03/13)
Représentant permanent de DEDB, Président : SAS DEDB MAGASINS (depuis le 14/03/14), SAS DEDB REMIREMONT (depuis le 14/03/14)
Co-Gérant : SCI ENTREPOT FROMENT
Membre du Comité de Direction : SAS RG BRICOLAGE, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS COMPTOIR FROMENT, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS (depuis le 02/07/13)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS MCD (jusqu'au 18/06/09), SAS TS HABITAT (jusqu'au 01/01/12), SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)
Directeur Général : SAS TS HABITAT (jusqu'au 08/01/08), SA SAMSE (jusqu'au 31/01/10)
Directeur Général Délégué : SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08), SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11)
Gérant : SARL COMPTOIR FROMENT (jusqu'au 21/12/12)
Administrateur : SA BRICO ALES (jusqu'au 28/11/08), SA REMAT (jusqu'au 21/04/09), SA TC-HP (jusqu'au 09/05/12)
Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Président : SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE (jusqu'au 26/12/12)
Membre du Comité de Direction : SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)

Laurent Chameroy

45 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2010

Dernier renouvellement :
31 janvier 2014

Expiration :
31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 120

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Finances (1993) de l'IAE Grenoble et du D.E.S.C.F. (1993), Laurent Chameroy a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet d'expertise de l'agglomération Grenobloise. Il a ensuite accompagné, pendant 12 ans, le développement important d'un Groupe de distribution automobile en tant que Directeur Administratif et Financier. Il a rejoint le Groupe SAMSE en février 2009 comme Directeur Administratif et Financier et a remplacé Bernard Puel en qualité de membre du Directoire le 31 janvier 2010.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Directeur Général : SAS M+ MATERIAUX
Gérant : SARL LCFI, SARL EPPS, SCI LA PAYRE (depuis le 02/09/2013)
Administrateur : SAS M+ MATERIAUX, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS VAUDREY (depuis le 29/04/13)
Membre du Comité de Direction : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS DUMONT IMMOBILIER, SAS GAMAG (depuis le 23/04/13)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Co-Gérant : SARL 2LA LOCATIONS (jusqu'au 10/12/08), SARL ONE LOC (jusqu'au 10/12/08)
Administrateur : SA CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

Philippe Gérard

54 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2004

Dernier renouvellement :
31 janvier 2014

Expiration :
31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 6 599

Parcours professionnel

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe SAMSE : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la Région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la Région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur Commercial.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Représentant permanent de SAMSE, Président : SAS SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES (jusqu'au 28/11/08)

Christophe Lyonnet

44 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
16 mars 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2014

Expiration :
31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 250

Parcours professionnel

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe SAMSE en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la Région Savoie en 2004.

Mandat en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS MATERIAUX DES ALPES (du 25/02/10 au 29/11/10)

Jérôme Thfoin

54 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
2 janvier 2003

Dernier renouvellement :
31 janvier 2014

Expiration :
31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 250

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre Commercial et Marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de KIA AUTOMOBILES FRANCE. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 2001, en qualité de Directeur Commercial et Marketing puis a été nommé Directeur Marketing et Innovation en 2012.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE
Administrateur : SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, GIE R.E.H.
Membre du Comité de Direction : SAS SWEETAIR FRANCE

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS SAMSE SOLAIRE (jusqu'au 04/06/12), SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12)
Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12)
Administrateur : SAS GAMAG (jusqu'au 23/04/13)

Organisation et fonctionnement

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de SAMSE, définit les orientations opérationnelles et financières, contribue à la mise en œuvre de la stratégie, établie en accord avec les objectifs fixés par le Conseil de Surveillance et approuvé par lui.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance sont exposées dans le paragraphe 2.2.2 du présent Document de Référence.

Le Directoire, en vertu de la loi :

- arrête les comptes annuels et semestriels ainsi que les rapports de gestion,
- convoque les Assemblées Générales,
- décide des augmentations ou des réductions de capital, sur délégation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- procède aux attributions d'options de souscription ou d'actions gratuites, sur autorisation de l'Assemblée Générale.

Le Directoire s'est réuni sept fois au cours de l'année 2013. Le taux de participation aux réunions a été de 85,71 %.

Lors de chaque séance, le Directoire a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe.

Il a notamment arrêté les comptes annuels et semestriels après audit des Commissaires aux comptes.

Il a procédé à l'examen et à la validation du budget 2014.

Il a élaboré les résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Il a décidé d'ajuster les conditions et critères d'acquisition définitive des actions, dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 19 décembre 2011.

2.2.2 Le Conseil de Surveillance

Composition

Les statuts de la société disposent que le Conseil de Surveillance peut être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. Pendant la durée de leur mandat, chacun des membres du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de dix actions au moins.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de deux ans renouvelables.

Le Conseil de Surveillance est composé de six membres, dont le mandat expire lors de l'Assemblée Générale annuelle 2014.

Conformément au principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil, Mme Marie-Claude Guicherd a été désignée comme représentant permanent de DUMONT INVESTISSEMENT.

Par ailleurs, Mme Corinne Heiter, membre indépendant au sens du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, a été nommée en qualité de membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012.

Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant et afin de veiller au respect de l'équilibre du nombre de femmes et d'hommes en son sein.

Patrice Joppé
Président

79 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 841

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance SAMSE et Président Directeur Général de sa holding, DUMONT INVESTISSEMENT.
Il a intégré la société SAMSE en 1961 comme Attaché de Direction, puis est devenu Directeur des Achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général SAMSE entre 1974 et 2000.

Mandats en cours

Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Président Directeur Général : SA DUMONT INVESTISSEMENT
Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT, SA CHRISTAUD, BANQUE RHONE ALPES
Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE, SA DORAS

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 26/05/09), REMAT (jusqu'au 10/05/11)
Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 13/05/11)

Paul Bériot
Vice-Président

75 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
14 mai 2007

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 10

Parcours professionnel

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société SAMSE en 1970 comme attaché de Direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire SAMSE. Il a également dirigé la filiale de SAMSE, la société LA BOITE A OUTILS, jusqu'en 2005.

Mandats en cours

Président du Conseil de Surveillance : SA DORAS
Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE, SA DORAS
Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT, SAS MATERIAUX SIMC (jusqu'au 28/01/2014)
Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS
Membre du Comité de Surveillance : SAS MATERIAUX SIMC (depuis le 28/01/2014)

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS SC INV (jusqu'au 25/06/08)

Corinne Heiter

43 ans

Adresse professionnelle :
JINDALFILMS EUROPE
1 B, rue Thomas Edison
L - 1445 LUXEMBOURG

Premier mandat :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 10

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Gestion des entreprises (1993) de l'IAE de Lyon, Corinne Heiter a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion puis Directeur Administratif et Financier pendant huit ans dans le secteur de l'industrie. Elle a été nommée à la tête de la société REXOR en 2009 en tant que Directeur Général, et depuis 2011 en qualité de Président de cette même entreprise industrielle dans le secteur des films d'emballage et d'isolation. Elle est actuellement Directeur Administratif et Financier Europe de la société JINDALFILMS.

Mandats en cours

Président : SAS REXOR
Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : SMI (Service Médical Interentreprises du Voironnais et de la Bièvre)
Autres fonctions : Conseiller du Commerce extérieur de la France

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Jean-Yves Jehl de Ménorval

66 ans

Adresse professionnelle :
SAMSE
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 212

Parcours professionnel

Diplômé EDHEC, option Finances, et d'un troisième cycle Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie, Jean-Yves Jehl de Ménorval est ingénieur retraité de PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES.

Mandats en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE DES CADRES, RETRAITE / CAISSE AGIRC du Groupe MALAKOFF-MEDERIC, Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques «LES ARCADES» (Troyes)
Membre : Commission des Placements MALAKOFF-MEDERIC

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE (jusqu'au 23/05/08)

CRH FRANCE DISTRIBUTION

Siège social :
CRH FRANCE
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Premier mandat :
Cooptation 30 juin 2011

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 730 640

Mandat en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Khaled Bachir - Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION

59 ans

Adresse professionnelle :
CRH FRANCE
88 Rue du Dôme
92100 Boulogne

Nombre d'actions SAMSE détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise de gestion, Khaled Bachir a débuté sa carrière dans un négoce familial de l'Est de la France, dans lequel il a occupé différents postes jusqu'à la fonction de Directeur Commercial. En 1989, il a rejoint le Groupe SAINT GOBAIN en qualité de Directeur Général d'une filiale. Il a ensuite intégré POINT P au sein du même Groupe en 1995 où il a exercé différentes responsabilités, les dernières en date étant Membre du Directoire et du Comité Exécutif et Directeur Général Adjoint du Groupe POINT P. Depuis le 1er mars 2012, il préside le Groupe CRH FRANCE.

Mandats en cours

Président : CRH FRANCE, CRH FRANCE DISTRIBUTION, CRH ILE DE FRANCE DISTRIBUTION, CRH NORMANDIE DISTRIBUTION CRH TP DISTRIBUTION
Directeur Général : SAS SC INV
Co-Gérant : LDP HOCHET, ACADEMIE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, CRH TP DISTRIBUTION
Membre du Conseil de Surveillance : SA DORAS
Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION au Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Administrateur : ARPEGIO

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Membre permanent du Directoire : GROUPE POINT P

DUMONT INVESTISSEMENT

Siège social :
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2012

Expiration :
AG 2014

Nombre d'actions SAMSE détenues : 1 743 329

Mandat en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Marie-Claude Guicherd - Représentant permanent DUMONT INVESTISSEMENT

67 ans

Adresse professionnelle :
383 Rue Paradis
13008 MARSEILLE

Nombre d'actions SAMSE détenues : 792

Parcours professionnel

Lauréate de l'Ecole de Notariat et titulaire du Certificat d'Etude Juridique et Fiscal, Marie-Claude Guicherd a débuté sa carrière en 1972, en qualité de Conseil Juridique, puis est devenue Avocat, lors de la fusion des deux professions en 1991.
Marie-Claude Guicherd est spécialisée en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal.

Mandats en cours

Représentant permanent de DUMONT INVESTISSEMENT au Conseil de Surveillance : SA SAMSE
Vice Présidente et Administrateur : Ligue contre le cancer
Gérante : SCI MARIE-NOELLE, SCI MYRIAM, SCI DOMINO, SCI GRANDE OURSE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 27/05/10)

Organisation et fonctionnement

Missions et attributions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance est investi en application de la loi et des statuts de pouvoirs spécifiques.

Ainsi, notamment :

- il nomme le Directoire dont il fixe le nombre de membres et en désigne le Président,
- il fixe la rémunération des membres du Directoire,
- il peut révoquer les membres du Directoire,
- il autorise les opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la société (augmentation de capital…),
- il autorise les opérations d'acquisition ou de cession significatives,
- il autorise les conventions réglementées,
- il autorise les cautions, avals et garanties dans les conditions prévues par la loi.

Sont également examinées par le Conseil de Surveillance, les propositions faites à l'Assemblée Générale relatives au dividende, à la composition du Conseil et aux modifications statutaires.

Il arrête son règlement intérieur. Il détermine la répartition des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance peut décider de la création en son sein de Comités spécialisés dont le fonctionnement est décrit dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, mises en place par la société, figurant au chapitre 2.3 du présent Document de Référence.

Au cours de l'année 2013, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le taux de participation aux réunions a été de 87,5 %.

Lors de chaque séance, le Conseil de Surveillance a procédé à l'analyse des ventes et des résultats du Groupe, présentés par le Directoire.

Il a notamment procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels présentés par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance a été tenu informé de la mise en œuvre des principaux projets de croissance interne et externe pour lesquels il avait précédemment donné son accord et a autorisé le Directoire à procéder à de nouvelles acquisitions.

Le Conseil a ratifié les propositions du Comité des Rémunérations concernant les rémunérations des membres du Directoire et des différents mandataires sociaux du Groupe.

Il a approuvé le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

Il a procédé à la validation des travaux de ses Comités spécialisés.

Le Conseil a renouvelé les mandats des membres du Directoire, du Président et du Directeur Général.

Il a procédé à la revue des pouvoirs des membres du Directoire et décidé de soumettre à approbation préalable du Conseil de Surveillance, à compter du 1er janvier 2014, toutes les opérations de cessions, acquisitions ou prises de participation dans des sociétés nouvelles, acquisitions ou cessions immobilières, acquisitions ou cessions de fonds de commerce dès lors que l'engagement financier global excèdera 3 M€.

Règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son règlement intérieur le 29 juin 2007. Ce règlement intègre la Charte des membres du Conseil de Surveillance préconisée par le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. Il a été amendé le 30 mars 2010 pour se conformer aux Recommandations AFEP/MEDEF qui préconisent qu'un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil depuis plus de douze ans.

L'information du Conseil de Surveillance

Tous les membres du Conseil sont informés du calendrier annuel des réunions afin d'assurer la meilleure disponibilité de chacun.

Tout changement dans l'agenda fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est communiqué dans des délais donnant à chaque membre une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé.

Avant chaque réunion, les membres du Conseil de Surveillance reçoivent les documents nécessaires à la préparation de la séance.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

2.2.3 Déclarations sur la situation des membres des organes d'Administration, de Direction et de Contrôle

Il n'existe pas de contrat de services liant les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société ou de l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat, à l'exception de prestations de Conseil réalisées par le cabinet Guicherd notamment dans le cadre d'opérations d'acquisition, de fusion ou de restructuration.

Aucune opération n'a été conclue par la société avec ses mandataires sociaux.

A la connaissance de la société, à la date du présent Document de Référence, aucun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'y a aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société, à l'exception de : M. François Bériot (membre du Directoire), neveu de M. Paul Bériot (membre du Conseil de Surveillance) et de M. Patrice Joppé (Président du Conseil de Surveillance), cousin de M. Jean-Yves Jehl de Ménorval (membre du Conseil de Surveillance).

A la connaissance de la société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent Document de Référence, d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance ou en tant que membre de la Direction Générale de la société.

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'est identifié par la société entre les devoirs de chacun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, à l'égard de la société en leur qualité de membre de ces organes et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

2.2.4 Opérations sur titres des dirigeants de SAMSE

En 2013, les mandataires sociaux soumis à déclaration spontanée de leurs opérations sur titres ont déclaré avoir effectué les opérations suivantes :

Noms	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant de l'opération
Membres du Directoire					
François Bériot	10/12/2013	Cession	171	76,00 €	12 997,44 €
François Bériot	11/12/2013	Cession	348	76,08 €	26 475,84 €
François Bériot	11/12/2013	Cession	177	76,00 €	13 452,00 €
Jean-Jacques Chabanis	22/11/2013	Cession	302	76,00 €	22 952,00 €
Jean-Jacques Chabanis	27/11/2013	Cession	400	76,00 €	30 400,00 €

2.2.5 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux sont détaillés au chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

2.3 Contrôle interne

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Le présent rapport est établi en application de l'article L 225-68 du Code de commerce et vous rend compte de la composition et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des règles arrêtées par celui-ci pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le Président a élaboré ce rapport en collaboration avec la Direction Administrative et Financière et l'audit interne. Le Comité d'Audit a pris connaissance du rapport en présence des Commissaires aux comptes. Le Conseil de Surveillance a approuvé le rapport conformément à l'alinéa 7 de l'article L 225-68 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L 225-68 du Code de commerce, le présent rapport précise lesquelles des différentes Recommandations du Code de gouvernement AFEP/MEDEF, auquel le Groupe SAMSE se réfère, ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

I. Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a formalisé en 2007 les principes du gouvernement d'entreprise dans son règlement intérieur.
Ce règlement régit notamment les relations entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de la société.

Les membres du Conseil de Surveillance et leurs représentants permanents sont individuellement et collectivement liés par le présent règlement et engagent leur responsabilité individuelle en cas de manquement.

Par ailleurs, la section IV du règlement détaille la Charte du membre du Conseil de Surveillance.

Elle stipule notamment qu'en raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance, et le cas échéant, son représentant permanent, exerce ses fonctions de bonne foi, avec loyauté, dans le respect des principes de confidentialité et de diligence. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance est disponible sur : www.groupe-samse.fr rubrique : Finances/ Gouvernement d'entreprise.

Composition du Conseil de Surveillance et représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein

La composition du Conseil de Surveillance obéit aux principes suivants :

- l'Assemblée Générale Ordinaire nomme et renouvelle les membres du Conseil de Surveillance tous les deux ans,
- chaque membre doit être propriétaire de dix actions au moins de la société (article 26 des statuts de la société),
- le Conseil peut être composé de trois à dix-huit membres dont un cinquième doit être des membres indépendants.

Définition des membres indépendants

Sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, un membre du Conseil de Surveillance est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation directe ou indirecte, de quelque nature que ce soit, avec la société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et sa participation en toute objectivité aux travaux du Conseil de Surveillance.

Ainsi, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire notamment aux conditions suivantes :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide,
- ne pas être client professionnel, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de la société au cours des cinq précédents exercices,
- ne pas être un actionnaire important de la société, ni un dirigeant d'une société actionnaire importante de la société.

Membres du Conseil de Surveillance

M. Patrice Joppé, Président,
M. Paul Bériot, Vice-Président,
Mme Corinne Heiter, membre indépendant,
M. Jean-Yves Jehl de Ménorval,
La société DUMONT INVESTISSEMENT, représentée par Mme Marie-Claude Guicherd,
La société CRH FRANCE DISTRIBUTION, représentée par M. Khaled Bachir.

Bureau du Conseil de Surveillance

Président	M. Patrice Joppé,
Vice-Président	M. Paul Bériot,
Secrétaire	Mme Martine Villarino.

La liste des mandats et fonctions des membres du Conseil de Surveillance figure au chapitre 2.2.2 du présent Document de Référence.

Le Conseil de Surveillance veille à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein.

Recommandations AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, non appliquées par la société

Les Recommandations formulées pour les Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration ont été transposées de manière adéquate au fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de Surveillance.

- Les membres indépendants

Aux termes de l'article 9.2, la part des membres indépendants doit être de la moitié des membres du Conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle et d'au moins un tiers dans les sociétés pourvues d'un actionnariat de contrôle.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2009 a nommé M. Alain Vaury en tant que membre indépendant. M. Alain Vaury est décédé en octobre 2010.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012 a nommé Mme Corinne Heiter comme membre indépendant. Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un second membre indépendant.

Aux termes de l'article 9.4, un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans.

Cette Recommandation a été incluse dans la mise à jour des principes de gouvernement d'entreprise.

- La participation des membres du Conseil de Surveillance dans le capital de la société

L'article 20 des Recommandations impose en principe aux membres du Conseil de Surveillance de posséder un nombre relativement significatif d'actions.
Les statuts de la société SAMSE ont fixé l'obligation de détention à dix actions minimum.

La société se réfère sur ce point à la Loi de Modernisation de l'Economie qui a supprimé au 1er janvier 2009 l'obligation faite aux membres du Conseil de Surveillance de détenir des actions de la société et qui prévoit que seuls les statuts pourraient imposer une telle obligation.

Conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance

L'ordre du jour des réunions du Conseil est élaboré par le Président, en concertation avec la secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des Comités spécialisés et des propositions des membres du Conseil.

Au cours de l'année 2013, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le calendrier prévisionnel des réunions a été adressé aux membres du Conseil.

Environ dix jours avant la date de la réunion, les membres du Conseil reçoivent chacun un dossier contenant l'ordre du jour, le procès-verbal de la précédente réunion ainsi qu'une documentation sur les principaux sujets à l'ordre du jour.

La durée des réunions du Conseil de Surveillance a été en moyenne de 3 heures 30 minutes avec un taux de participation des membres de 87,5 %.

Conformément au règlement intérieur du Conseil, certains sujets font l'objet d'un examen par les différents Comités, selon leur spécialisation, avant d'être ensuite présentés à la décision du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'année 2013, le Conseil de Surveillance a examiné et traité les sujets suivants :

Arrêté des comptes

Examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012, du rapport annuel 2012, des comptes semestriels au 30 juin 2013 et du rapport financier y afférent.
Validation de l'affectation du résultat proposée par le Directoire et soumise à l'Assemblée Générale.

Revues d'activité

Prise de connaissance des prévisions budgétaires pour l'année 2013.
Examen des rapports trimestriels du Directoire.
Autorisation de conventions réglementées.
Autorisation de cautions, avals et garanties.

Rémunérations

Fixation de la rémunération des membres du Directoire.

Gouvernement d'entreprise

Approbation du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.
Revue des travaux de ses Comités spécialisés.
Renouvellement des mandats des membres du Directoire, du Président et du Directeur Général.
Revue des pouvoirs des membres du Directoire et décision de soumettre à approbation préalable du Conseil de Surveillance, à compter du 1er janvier 2014, toutes les opérations de cessions, acquisitions ou prises de participation dans des sociétés nouvelles, acquisitions ou cessions immobilières, acquisitions ou cessions de fonds de commerce dès lors que l'engagement financier global excèdera 3 M€.

Opérations spécifiques

Autorisation des projets d'investissement.

Les Commissaires aux comptes sont conviés à assister à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

Pour mettre en œuvre les principes de gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance a constitué trois Comités spécialisés : un Comité des Rémunérations et des Nominations, un Comité d'Audit et un Comité Stratégique et d'Investissement.

Ces Comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le Conseil de Surveillance, sont présidés par le Président du Conseil de Surveillance, à l'exception du Comité d'Audit présidé par Mme Marie-Claude Guicherd depuis sa nomination lors du Comité d'Audit du 29 juin 2011.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du Conseil de Surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est rapporté au Conseil lui permettant de disposer de l'information nécessaire à la prise de décision.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Le Comité des Rémunérations et des Nominations, composé de cinq membres (Mme Marie-Claude Guicherd, MM. Paul Bériot, Hugues Joppé, Patrice Joppé, et M. Jean-Yves Jehl de Ménorval pour les travaux relatifs aux nominations) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les membres du Directoire, de formuler toute proposition en matière de nomination au Conseil de Surveillance pour délibérations et de proposer des membres indépendants pour nomination au Conseil de Surveillance.

Le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni une fois au cours de l'année 2013.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non appliquée par la société

- Les membres indépendants

Les Recommandations de l'AFEP/MEDEF préconisent que le Comité des Rémunérations soit composé majoritairement de membres indépendants.
Cette Recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel a nommé en 2009, M. Alain Vaury au sein du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Le Conseil de Surveillance poursuit sa réflexion afin d'intégrer des membres indépendants.

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit composé de quatre membres (Mmes Marie-Claude Guicherd, Corinne Heiter, MM. Patrice Joppé, Hugues Joppé) a pour principales missions :

- d'analyser les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la société, préparés par la Direction Administrative et Financière du Groupe SAMSE, en présence des Commissaires aux comptes,
- d'examiner et d'émettre un avis sur les méthodes adoptées pour l'établissement des comptes, de solliciter l'avis et d'entendre les Commissaires aux comptes sur les méthodes et les options retenues,
- d'examiner et d'émettre un avis sur la pertinence des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, d'entendre les Commissaires aux comptes et l'auditrice interne, de prendre connaissance de la synthèse effectuée lors des interventions intérimaires sur les procédures de contrôle interne,
- d'entendre des membres du Comité de Direction, ou tout autre responsable, sur les processus clés de l'entreprise afin de juger de la mise en œuvre du contrôle interne dans le Groupe SAMSE,
- d'orienter les travaux de l'auditrice interne.

Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois en 2013, avant la tenue des Conseils de Surveillance, avec un taux d'assiduité de ses membres de 83,3 %. Les Commissaires aux comptes et l'auditrice interne ont été présents à tous les Comités.

Le Comité d'Audit a travaillé au cours de l'année 2013 sur :

- la revue des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2012,
- la synthèse de l'audit des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2012,
- la revue des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2013,
- le suivi des travaux de l'audit interne comprenant notamment pour 2013 l'auto-évaluation du contrôle interne de l'activité négoce SAMSE,
- le suivi des évolutions liées au Plan de Secours Informatique.

Recommandation AFEP/MEDEF relative à la composition du Comité d'Audit, non appliquée par la société

- Les membres indépendants

La Recommandation de l'AFEP/MEDEF préconise que le Comité d'Audit soit composé d'au moins deux tiers de membres indépendants.

Cette Recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel a nommé, en date du 29 juin 2012, Mme Corinne Heiter, membre indépendant ayant les compétences financières nécessaires, membre du Comité d'Audit.

Le Conseil de Surveillance poursuit sa réflexion afin d'intégrer de nouveaux membres indépendants.

Le Comité Stratégique et d'Investissement

Le Comité Stratégique et d'Investissement est composé de huit membres (MM. Patrice Joppé, Paul Bériot, Hugues Joppé, Olivier Malfait, François Bériot, Antoine Siboul, Laurent Chameroy et Mme Valérie Chavanne).

La mission du Comité Stratégique et d'Investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société. Le Comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique d'un montant supérieur à 1 M€.

Le Comité Stratégique et d'Investissement ne s'est pas réuni sur l'année 2013.

Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi.

En outre, dans l'ordre interne et à compter du 1er janvier 2014, les opérations suivantes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- évolutions dans la stratégie, en ce qui concerne
  . les métiers du Groupe (négoce de matériaux et grandes surfaces de bricolage, décoration)
  . le territoire
  . l'indépendance
- créations de filiales
- cessions, acquisitions ou prises de participation dans des sociétés nouvelles (croissance externe), acquisitions ou cessions immobilières, acquisitions ou cessions de fonds de commerce (y compris les opérations internes au Groupe) dès lors que l'engagement financier global (immobilier et développement) excèdera 3 M€.

Participation aux Assemblées Générales

La participation des actionnaires à l'Assemblée Générale de la société s'effectue dans les conditions prévues par la loi et les dispositions des articles 38 et 39 des statuts de la société.

II. Principes et règles pour la détermination de la rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et les avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont validés par le Conseil de Surveillance sur propositions du Comité des Rémunérations et des Nominations.

La rémunération des membres du Directoire se compose :

- d'une rémunération fixe,
- d'une rémunération variable, déterminée par un pourcentage du résultat opérationnel courant consolidé, augmenté du résultat des sociétés mises en équivalence pour le Président et le Vice-Président. Les pourcentages sont déterminés individuellement, pour chaque membre du Directoire,
- d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A ces rémunérations peut s'ajouter l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites.

Les membres du Directoire ne perçoivent pas de jetons de présence au titre des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe SAMSE, à l'exception du Vice-Président du Directoire, au titre de son mandat au sein de CHRISTAUD.

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas au sein du Groupe SAMSE d'autre rémunération que celle représentée par les jetons de présence, à l'exception de M. Patrice Joppé, Président du Conseil de Surveillance.

Les mandataires sociaux ne bénéficient ni de régime de retraite complémentaire, ni d'indemnité de départ.

Le Conseil de Surveillance réuni le 30 juin 2010 a entériné, sur proposition du Comité des Rémunérations, la répartition de la rémunération du Président du Directoire, M. Olivier Malfait et du Vice-Président du Directoire, M. François Bériot, à raison de 50 % entre les sociétés DUMONT INVESTISSEMENT et SAMSE.

De plus, à la suite de l'insertion d'une clause de non-concurrence dans les contrats de travail du Président et du Vice-Président du Directoire, une indemnité égale à 50 % de leur rémunération annuelle brute cumulée sur deux ans a été mise en place.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non appliquée par la société

- Contrat de travail et mandat social

L'article 1 des Recommandations préconise le non cumul du mandat social et du contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux.

Le Groupe SAMSE a formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe.

L'information relative à la rémunération des mandataires sociaux sur une base individuelle est détaillée au chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

III. Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation du contrôle interne

Le Groupe est attentif à l'amélioration continue du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques qu'il développe au sein d'une organisation basée sur des responsabilités et des pouvoirs clairement définis et sur des compétences adaptées en permanence aux objectifs du Groupe.

Objectifs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne, issu du cadre de référence pour les valeurs petites et moyennes publié par l'AMF, est mis en œuvre par le Directoire, l'encadrement et le personnel du Groupe afin de fournir aux membres du Conseil de Surveillance, aux dirigeants et aux actionnaires, l'assurance raisonnable que les objectifs suivants sont atteints :

- conformité aux lois et règlements,
- application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,
- bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- fiabilité des informations financières.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser soient totalement éliminés.

Périmètre, environnement et acteurs du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne couvre les filiales contrôlées par le Groupe. Ce dispositif est déployé progressivement au sein des nouvelles acquisitions. Le dispositif s'appuie sur une organisation structurée par activité (négoce, bricolage) et par région. Les Directions Régionales relaient les instructions et politiques définies par les Directions fonctionnelles.

Le Directoire et le Comité de Direction

Le Directoire assisté du Comité de Direction, lequel réunit l'ensemble des Directions opérationnelles du Groupe, est responsable de la conception et de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Directoire accorde les délégations de pouvoirs aux Directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par des engagements budgétaires. A chaque Direction opérationnelle est rattaché un contrôleur de gestion qui assure le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffuse les procédures en vigueur dans le Groupe et vérifie leurs mises en application.

La Direction Administrative et Financière

La Direction Administrative et Financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.

La Direction Administrative et Financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire des programmes d'investissement du Groupe. Les financements sont mis en œuvre pour l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales LA BOITE A OUTILS et DORAS peuvent mettre en place des financements propres à leur programme d'investissement, en coordination avec la Direction Financière Groupe.

La Direction Administrative et Financière supervise la Direction Comptable et la Direction du Contrôle de Gestion pour élaborer et diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe SAMSE et veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur, pour préparer les états financiers consolidés et la documentation nécessaire à la présentation des comptes au Directoire et au Conseil de Surveillance et pour établir le budget annuel et le reporting mensuel.
Elle s'appuie sur des services de comptabilité centralisés et basés au siège social, sur des contrôleurs de gestion présents au siège social et dans chaque Direction Régionale et sur des Directions Financières dans certaines filiales.

Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe dans un contexte décentralisé.

La Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service envers ses clients en animant les équipes ressources humaines des différentes filiales. Cette organisation permet de capitaliser les forces de chaque filiale dans un contexte décentralisé.

Elle s'assure que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour accompagner son développement.

Elle veille au respect de l'éthique et des règles légales dans la mise en œuvre de solutions de recrutement innovantes valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi...

La Direction des Ressources Humaines valorise la formation au sein du Groupe tout en contrôlant l'adéquation des programmes à la stratégie du Groupe. La performance des collaborateurs reposant sur le savoir être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe, elle met en place des parcours de formation pour accroître les expertises, ainsi que la formation qualifiante par le centre de professionnalisation tant sur les métiers du négoce que sur ceux du bricolage.

Elle poursuit le développement du système d'information ressources humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle performants pour les managers : rémunérations, GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), recrutement, reporting, formation. Elle vérifie la fiabilité des informations sociales mises à la disposition des managers en coordination avec la Direction Administrative et Financière pour la paie de certaines filiales.

Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, elle manage le processus des entretiens annuels et contrôle que ceux-ci soient effectués.

La Direction des Ressources Humaines porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, diversité, égalité professionnelle hommes/femmes, seniors. Elle veille au respect des règles législatives sur ces différents sujets

Sur ces domaines d'expertise, la Direction des Ressources Humaines assure une fonction support et conseil auprès des filiales et des agences. Elle veille au respect des procédures internes et des règles législatives sur les domaines ressources humaines.

La Direction Juridique et Sociale

La Direction Juridique et Sociale est chargée par le Groupe de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés.
De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe.

Elle est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des personnes et des biens et en matière environnementale.

La Direction Juridique et Sociale assure l'application du droit du travail et des conventions collectives au sein du Groupe. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables des points de vente.

La Direction des Systèmes d'Information et Méthodes

La Direction des Systèmes d'Information et Méthodes a pour mission de mettre en œuvre des méthodes et un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe. Elle est chargée de maintenir et de développer les applications, de former les utilisateurs, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et des réseaux.

La sécurité des systèmes et des réseaux est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau régulièrement. Les applications sensibles bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.
Le contrôle interne est renforcé au sein de cette Direction par un responsable de la sécurité des systèmes d'information qui assure la cohérence de la politique de sécurité et pilote les actions nécessaires en cohérence avec les objectifs et les métiers du Groupe.

En 2013 des tests d'intrusions internes et externes ont été réalisés permettant de définir un plan d'action sur 2014 pour renforcer la sécurité du système d'information.
Enfin, 2013 a vu la mise en place d'un second site d'hébergement des applications informatiques du Groupe. Les deux sites peuvent se secourir mutuellement afin d'assurer une très haute disponibilité du système d'information.

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, assisté du Comité d'Audit, assure la surveillance et le contrôle du Directoire dans sa mise en œuvre du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit prépare les travaux du Conseil en s'assurant du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et du suivi du contrôle légal des comptes.

L'audit interne

L'auditrice interne est rattachée au Comité d'Audit et au Président du Directoire.

Le Comité d'Audit valide le plan annuel de l'audit interne en concertation avec la Direction Générale et la Direction Administrative et Financière.

Les missions de l'auditrice interne sont d'assister le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire dans l'amélioration du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques par :

- le pilotage, le suivi et la mise à jour de la cartographie des risques sous la responsabilité des membres du Comité de Direction qui rendent compte au Directoire de l'avancement des plans d'action,
- la conduite d'audits opérationnels, financiers ou de processus avec pour certains, la mutualisation des contrôles avec les Commissaires aux comptes de la société mère.
  S'agissant d'audits spécifiques à certaines fonctions centrales (Sécurité, Système d'Information), les missions sont réalisées par des auditeurs externes spécialisés,
- la mise en œuvre d'une démarche d'auto-évaluation du contrôle interne destinée aux responsables des points de vente de l'activité négoce en 2009, 2012 et 2013 et de l'activité bricolage en 2010.

Diffusion de l'information

La diffusion de l'information est organisée au sein du Groupe, elle permet d'assurer la diffusion d'une information pertinente et contrôlée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assurer ses responsabilités.

Identification et évaluation des risques

Le Groupe SAMSE s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques dans l'optique de recenser, d'analyser et de gérer les risques d'origine interne ou externe qui réduiraient la probabilité d'atteindre ses objectifs.

Depuis 2006, le Groupe conduit un processus de cartographie des risques, piloté par l'audit interne.

Après avoir cartographié les processus de la société et procédé au recensement des risques lors d'entretiens avec les membres du Directoire, des Directeurs fonctionnels, des Directeurs de Régions et des responsables de points de vente, les risques ont été hiérarchisés par l'évaluation de leur probabilité d'occurrence et leur gravité potentielle. Le traitement statistique des données et la détermination du niveau d'appétence aux risques du Groupe ont permis de définir trois niveaux de risque : critique, important et faible.

Les thèmes de risques attribués à un ou plusieurs membres du Comité de Direction font l'objet d'un suivi au travers de plans d'actions, présentés en Directoire et revus par le Comité d'Audit.

Il est rendu compte des principaux risques dans le chapitre 3.4 du présent Document de Référence.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont menées à différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe. Fondées sur des règles, des procédures et des bonnes pratiques disponibles sur l'intranet du Groupe, des systèmes d'informations ou des pratiques, elles contribuent à contrôler la mise en œuvre des orientations du Directoire. Ces activités de contrôle sont proportionnées à l'environnement de contrôle interne et aux risques décrits au chapitre 3.4 du présent Document de Référence.

L'ensemble des procédures et bonnes pratiques est mis à jour régulièrement par les différentes Directions fonctionnelles.

S'agissant des unités de vente, un processus d'auto-évaluation du contrôle interne a été mené en 2009, 2012 et 2013 par le négoce et en 2010 par le bricolage auprès des responsables des points de vente qui a donné lieu à la formalisation de plans d'actions. La mise en œuvre de ce processus a été l'occasion de communiquer sur les objectifs assignés aux contrôles clés et de recenser les évolutions proposées par les responsables.

Pilotage et surveillance du dispositif de contrôle interne

Le Directoire pilote la surveillance du système de contrôle interne mis en œuvre par le management. Cette surveillance s'appuie notamment sur les incidents constatés et sur les remarques formulées par l'audit interne ou par les Commissaires aux comptes.

Information synthétique sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques, le Groupe établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques soient gérés conformément aux politiques et aux objectifs définis. Les procédures les plus significatives ont pour objet :

a) D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe SAMSE s'appuie, d'une part, sur un cadre de référence des principes et normes comptables, et, d'autre part, sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'information intégré.

La Direction Administrative et Financière est responsable de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de régularité de l'enregistrement des transactions, de conformité dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La Direction Administrative et Financière est notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe visant à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions, de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé, de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe,
- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe,
- de la mise en place des contrôles clés assurant la maîtrise de ses processus opérationnels : achat, vente, stock,
- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information et Méthodes.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Les comptes sociaux annuels et semestriels des sociétés intégrées et les comptes consolidés sont établis par la Direction Comptable. Les comptes sociaux annuels et semestriels des filiales sont établis par leur Direction Financière respective et révisés par la Direction Comptable.

Les comptes sociaux et consolidés sont arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance, avant approbation par l'Assemblée Générale.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'outils dont la cohérence est assurée par la Direction Administrative et Financière et mise en œuvre par la Direction du Contrôle de Gestion et les contrôleurs de gestion régions et filiales.

Les règles et les méthodes du reporting sont diffusées par la Direction Administrative et Financière. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'information intégré et performant. L'objectif est de fournir aux Directions Régionales ainsi qu'au Directoire un suivi de la situation économique et financière du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le Directoire ou le Comité de Direction.

Le processus budgétaire

La Direction du Contrôle de Gestion a déployé un progiciel de prévisions budgétaires.

La mise en place de ce progiciel a permis de renforcer la cohérence et l'unicité des règles de gestion et de réduire la durée du processus d'élaboration budgétaire.

b) D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe SAMSE a développé une politique active en termes de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. En effet, les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). De plus, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe, coordonnés par la Direction Juridique et Sociale, le service moyens matériels d'exploitation et par la Direction des Ressources Humaines qui organise les formations.

La mise en œuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des Directeurs et des responsables des différents magasins et agences du Groupe.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système intranet du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société SAMSE S.A.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante,

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

A Seyssinet et Villeurbanne
Le 28 mars 2014

BBM & Associés
représenté par

Eric BACCI & Jean-Philippe BRET

ODICEO
représenté par

Sylvain BOCCON-GIBOD

3 Rapport de gestion

3.1 Faits marquants de l'exercice 2013 54

3.2 Déroulement de l'exercice 54

3.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice 59

3.4 Gestion des risques 59

3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux 66

3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux 66

3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE 72

3.8 Conventions et engagements réglementés 74

3.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise 74

3.10 Informations sur le capital 107

3.11 Dépenses non déductibles fiscalement 111

3.12 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles 111

3.13 Frais de recherche et de développement 111

3.14 Perspectives 2014 111

3.15 Observations du Comité d'Entreprise 111

3.1 Faits marquants de l'exercice 2013

3.1.1 Croissance externe

Acquisitions

- Février et Juillet 2013 :

M+ MATERIAUX a fait l'acquisition de 9 fonds de commerce appartenant à VM MATERIAUX.
Elle a également procédé au rachat de 100 % des titres de ISO-NEG et de la SCI MINETTI.

- Avril 2013 :

CHRISTAUD a acquis 75 % du capital de VAUDREY.

Créations

- Janvier, Mars, Juin et Juillet 2013 :

LA BOITE A OUTILS a souscrit au capital des SCI IMMOBILIERE MENNECY, IMMOBILIERE DIJON et IMMOBILIERE MOISERIE à hauteur de 50 % et à concurrence de 70 % du capital de ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS.

Modifications significatives du périmètre

- Janvier 2013 :

LES SCI LE MAS et SAONE ont été dissoutes.

- Mai et Décembre 2013 :

SAMSE a augmenté sa participation dans le capital de GAMAG, portant sa participation de 51 % à 61,41 %.

La quote-part de capital détenue par SAMSE dans le capital de LA BOITE A OUTILS est passée de 92,41 % à 92,83 %.

3.1.2 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, trois opérations de fusion-absorption ont été réalisées en janvier 2013 :

- F.D.E. par M+ MATERIAUX,
- LOG-EAU par CHRISTAUD,
- SWEETAIR TECHNOLOGIE par SWEETAIR FRANCE.

3.2 Déroulement de l'exercice

3.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	1 168,4	1 138,0	1 141,5	2,7	2,4
Résultat opérationnel courant	51,0	47,5	54,4	7,4	-6,2
Résultat opérationnel	50,6	48,2	55,5	5,0	-8,9
Résultat financier	-1,6	-1,8	-2,7	-14,7	-43,3
Charge d'impôt	17,2	14,6	17,5	18,0	-1,6
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,9	2,5	2,5	13,0	16,4
Résultat net des sociétés intégrées	34,7	34,3	37,8	1,1	-8,2
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	29,7	30,8	33,1	-3,7	-10,4

1 - Chiffre d'affaires

Dans un contexte difficile, le Groupe affiche au cours de l'exercice 2013 une bonne résistance de son volume d'activité avec un chiffre d'affaires de 1 168,4 M€, en progression de 2,7 % par rapport à celui de l'année 2012 (-1,4 % à périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 960,1 M€, enregistrant une augmentation de 2,2 %, principalement en raison de l'acquisition auprès de VM MATERIAUX de 9 agences situées dans le Sud-Ouest de la France en février 2013.

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage s'établit à 208,3 M€, en augmentation de 5,0 %, intégrant la globalité du chiffre d'affaires des magasins de Montélimar et Alès depuis le début de l'année 2013.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	960,1	939,5	951,7	2,2	0,9
Bricolage	208,3	198,5	189,8	5,0	9,7
Total Groupe	**1 168,4**	**1 138,0**	**976,6**	**2,7**	**19,6**

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se situe à 51,0 M€ et enregistre une hausse de 7,4 %. Cette amélioration est le résultat d'une part, du maintien du niveau de marge commerciale et d'autre part, d'une maîtrise des frais de personnel et des charges externes tout au long de l'année 2013.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 50,6 M€ en augmentation de 5,0 % par rapport à l'exercice 2012. Les éléments non courants s'élèvent à - 0,4 M€ sur 2013.

4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 1,6 M€, en baisse de 0,2 M€ par rapport à 2012, en raison de la diminution sensible du coût de l'endettement.

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 17,2 M€ contre 14,6 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe s'élève à 35,1 %.

6 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente un montant de 2,9 M€.

7 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat net s'élève à 34,7 M€ soit une progression de 1,1 % par rapport à l'exercice précédent.

8 - Résultat net des sociétés intégrées dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 29,7 M€ contre 30,8 M€ l'an dernier, soit une baisse de 3,6 %.

3.2.2 Flux financiers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices :

(en millions d'euros)	2013	2012	2011
Dettes financières non courantes	117,4	122,4	123,7
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	54,0	55,7	54,0
Trésorerie nette	-16,8	-15,5	-12,8
Endettement net	154,6	162,6	164,9

3.2.3 Flux d'investissement

(Données sociales en K€)

Investissements réalisés par SAMSE	2013	2012	2011
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	1244	982	741
Terrains et constructions	3 187	7 623	2 549
Matériels et outillages	2441	1421	1695
Installations et agencements mobiliers	892	1180	977
Matériels de transport	3 604	4 717	4 950
Matériel de bureau, informatique et mobilier	711	440	846
Total	**12 079**	**16 363**	**11 758**
Investissements financiers			
SAS F.D.E. (GROUPE M +)	14 000	3701	402
SAS ETS RENE DE VEYLE	3 500	0	1
SAS LA BOITE A OUTILS	297	0	2611
SAS GAMAG	20	0	718
SAS SWEETAIR FRANCE	0	294	0
SAS REMAT	0	6	0
SAS BTP DISTRIBUTION	0	0	923
SAS ZANON TRANSPORTS	0	0	663
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	0	0	240
SA CHRISTAUD	0	0	19
SAS M.C.D.	0	0	10
SARL EPPS	0	0	1
Total	**17 817**	**4 001**	**5 588**
Investissements SAMSE société mère	**29 896**	**20 364**	**17 346**
Investissements réalisés par les filiales (*)			
SAS LA BOITE A OUTILS	13 161	9 006	13 076
SA DORAS	6 500	9 100	8 450
SAS M+ MATERIAUX	5 775	1 169	527
SAS DEDB	3 999	0	0
SAS DEDB MAGASINS	3 700	0	0
SA CHRISTAUD	1 860	964	55
SARL EPPS	1 178	539	-
SAS BOIS MAURIS ODDOS	858	117	1 189
SAS COMPTOIR FROMENT	551	116	89
SAS RENE DE VEYLE	545	0	0
SAS GAMAG	395	373	257
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	220	0	0
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	105	553	391
SAS BLANC MATERIAUX	90	212	39
SAS DEDB REMIREMONT	27	1 176	0
SAS REMAT	20	39	73
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	18	49	25
SAS CELESTIN MATERIAUX	14	474	147
SAS TS HABITAT	0	0	3 472
SAS BTP DISTRIBUTION	0	0	562
SAS DES IDEES	0	0	519
SAS BOURG MATERIAUX	0	0	37
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	0	0	8
SAS EXPOTEO	0	0	5
AUTRES	696	616	202
Investissements filiales	**39 712**	**24 503**	**29 123**

* Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

3.2.4 Activité de SAMSE

Extrait du compte de résultat (Données sociales)

(en millions d'euros)	2013	2012	2011	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	487,8	486,0	482,8	0,4	1,0
Résultat d'exploitation	18,9	16,4	21,3	15,0	-11,0
Résultat financier	7,4	8,5	4,7	-13,5	55,6
Résultat exceptionnel	-1,6	-0,6	0,2	155,6	0,0
Participation	0,6	0,6	1,1	-0,8	-47,4
Impôt sur le résultat	6,1	5,5	7,0	10,1	-12,5
Résultat net	18,0	18,2	18,1	-1,3	-0,9

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2013 s'élève à 487,8 M€ contre 486,0 M€ en 2012, ce qui représente une hausse de 0,4 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 16,4 M€ en 2012 à 18,9 M€ en 2013, soit une hausse de 15,0 % : les produits d'exploitation se situent à 502,4 M€ et les charges à 483,5 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en baisse par rapport à 2012.

Le résultat exceptionnel négatif de 0,6 M€ en 2012 ressort également en perte de 1,6 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 0,6 M€ et un impôt sur les bénéfices de 6,1 M€, le résultat net s'établit à 18,0 M€, en baisse de 1,3 % par rapport au résultat 2012.

Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2013 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)			
Echu	30 jours	45 jours	> 45 jours
-1 813	29 476	17 143	854

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2012 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)			
Echu	30 jours	45 jours	> 45 jours
-366	34 393	16 558	983

3.2.5 Activité et résultats des principales filiales et participations opérationnelles

(Données sociales en K€)

Sociétés	Chiffre d'Affaires			Résultat d'exploitation		
	2013	2012	% variation	2013	2012	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	189 389	192 119	-1,42	8 356	8 264	1,11
SA CHRISTAUD	24 078	23 049	4,46	1 481	1 251	18,39
SA VAUDREY*	2 420			43		
SAS REMAT	7 598	8 325	-8,73	-51	-76	-32,89
SAS BOIS MAURIS ODDOS	26 522	27 971	-5,18	1 620	1 699	-4,65
SAS CELESTIN MATERIAUX	18 779	19 264	-2,52	1 325	1 241	6,77
SAS BLANC MATERIAUX	6 416	5 999	6,95	669	509	31,43
SAS BTP DISTRIBUTION	31 595	27 247	15,96	1 072	1 044	2,68
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	54 307	55 854	-2,77	3 723	4 551	-18,19
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	4 277	4 712	-9,23	239	401	-40,40
SAS M+ MATERIAUX	114 133	88 676	28,71	1 950	2 939	-33,65
SARL ISO-NEG*	2 955			-146		
SAS LIGNIERES	3 239	1 710	89,42	-112	-82	36,59
SA DORAS	214 418	221 585	-3,23	6 449	5 919	8,95
SAS OUTIMAT B.T.P.	2 521	2 566	-1,75	170	136	25,00
SAS ETS ROGER CLEAU	18 686	20 657	-9,54	772	1 025	-24,68
SAS CLAUDE MATERIAUX	5 224	2 414	116,40	327	199	64,32
SAS BOURG MATERIAUX	12 882	13 125	-1,85	397	440	-9,77
SAS MAT APPRO	4 487	5 086	-11,78	117	132	-11,36
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	14 095	14 375	-1,95	1 520	1 434	6,00
SAS COMPTOIR FROMENT	14 371	14 397	-0,18	1 365	1 248	9,38
SAS MATERIAUX SIMC	130 563	129 791	0,59	3 318	3 558	-6,75
SAS DEGUERRY SAMSE	6 675	6 594	1,23	486	377	28,91
SAS RG BRICOLAGE	11 562	11 208	3,16	1 411	1 371	2,92
SARL LEADER CARRELAGES	3 338	3 972	-15,96	151	342	-55,85
SAS DIDIER	13 524	13 716	-1,40	158	212	-25,47
SAS PLATTARD NEGOCE	78 252	75 968	3,01	2 550	2 392	6,61
SAS SWEETAIR FRANCE	7 795	6 389	22,01	104	-327	-131,80
SAS GAMAG	23 042	25 441	-9,43	198	-481	-141,16
SAS TARARE MATERIAUX	1 329	1 203	10,47	-150	-147	2,04
SAS ZANON TRANSPORTS	10 836	10 611	2,12	847	605	40,00
SARL SUD APPRO	2 428	2 735	-11,22	53	56	-5,36
SAS DEDB MAGASINS	14 573	5 765	152,78	-2 085	332	-728,01
SAS DEDB REMIREMONT	4 218	867	386,51	-19	-405	-95,31
SAS DEDB	1 985	595	233,61	425	-211	-301,42

Sociétés	Résultat courant			Résultat net		
	2013	2012	% variation	2013	2012	% variation
SAS LA BOITE A OUTILS	9 145	7 888	15,94	5 089	4 904	3,77
SA CHRISTAUD	2 128	1 905	11,71	1 550	1 498	3,47
SA VAUDREY*	44			40		
SAS REMAT	81	-151	-153,64	36	-236	-115,25
SAS BOIS MAURIS ODDOS	1 656	1 708	-3,04	1 015	1 097	-7,47
SAS CELESTIN MATERIAUX	1 328	1 247	6,50	861	987	-12,77
SAS BLANC MATERIAUX	632	474	33,33	392	291	34,71
SAS BTP DISTRIBUTION	1 065	997	6,82	932	667	39,73
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	3 923	4 510	-13,02	2 643	2 995	-11,75
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	249	412	-39,56	155	285	-45,61
SAS M+ MATERIAUX	1 707	2 678	-36,26	1 361	2 221	-38,72
SARL ISO-NEG*	-147			-157		
SAS LIGNIERES	-130	-90	44,44	-39	-43	-9,30
SA DORAS	7 805	7 503	4,03	4 611	4 540	1,56
SAS OUTIMAT B.T.P.	167	137	21,90	109	90	21,11
SAS ETS ROGER CLEAU	869	1 158	-24,96	588	720	-18,33
SAS CLAUDE MATERIAUX	307	189	62,43	204	124	64,52
SAS BOURG MATERIAUX	363	405	-10,37	192	269	-28,62
SAS MAT APPRO	120	133	-9,77	78	88	-11,36
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	1 525	1 438	6,05	914	850	7,53
SAS COMPTOIR FROMENT	1 358	1 240	9,52	813	721	12,76
SAS MATERIAUX SIMC	3 054	3 239	-5,71	2 065	2 072	-0,34
SAS DEGUERRY SAMSE	493	392	25,77	335	299	12,04
SAS RG BRICOLAGE	1 414	1 379	2,54	937	915	2,40
SARL LEADER CARRELAGES	178	374	-52,41	112	272	-58,82
SAS DIDIER	148	198	-25,25	131	171	-23,39
SAS PLATTARD NEGOCE	2 837	2 740	3,54	1 493	1 508	-0,99
SAS SWEETAIR FRANCE	15	-305	-104,92	24	-336	-107,14
SAS GAMAG	-20	-605	-96,69	-16	-1 014	-98,42
SAS TARARE MATERIAUX	-168	-161	4,35	-169	-161	4,97
SAS ZANON TRANSPORTS	894	651	37,33	529	409	29,34
SARL SUD APPRO	53	60	-11,67	53	65	-18,46
SAS DEDB MAGASINS	-2 119	310	-783,55	-2 152	255	-943,92
SAS DEDB REMIREMONT	-54	-411	-86,86	-63	-417	-84,89
SAS DEDB	407	-205	-298,54	359	-205	-275,12

* Entrée dans le périmètre du Groupe en 2013

3.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

En date du 5 mars 2014, M+ MATERIAUX a fait l'acquisition d'un fonds de commerce situé à Cabestany (Pyrénées Orientales) appartenant à HABITAT DESIGN.

3.4 Gestion des risques

3.4.1 Facteurs de risques

L'identification et l'évaluation des risques au sein du Groupe SAMSE passent par son processus de cartographie des risques et par l'expertise des métiers.

La société, ayant procédé à une revue des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats, considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-après.

Le risque de crédit/contrepartie

L'activité négoce du Groupe SAMSE est exposée au risque de non recouvrement de ses créances clients.

Le crédit manager, rattaché à la Direction Générale, assure le suivi du risque crédit au niveau du Groupe par la mise en place notamment des outils et des procédures à destination des responsables du crédit clients région et des points de vente afin de sécuriser les encours accordés. Dans le cadre de sa mission d'optimisation de la politique de couverture, le crédit manager avait procédé en 2012 à la renégociation des contrats d'assurance-crédit pour l'ensemble du Groupe SAMSE.

La gestion du risque est réalisée dans les agences et les régions par les responsables crédit clients qui mettent en application les prestations de surveillance financière (INFOLEGALE), d'assurance-crédit (EULER HERMES) et de garanties de paiement sur lesquelles ils reçoivent une formation régulière.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la Direction Juridique, est assurée en interne et centralisée au siège social au service contentieux, composé de quatre juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque crédit clients est effectuée par la société SAMSE pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de DORAS et des ETS PIERRE HENRY ET FILS qui disposent de leur propre service, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Le Groupe n'a constaté aucune aggravation de l'insolvabilité clients au cours de l'année 2013, dans un contexte restant émaillé de nombreux incidents de règlements et d'un grand nombre de procédures de recouvrement. Ainsi, le montant de la provision pour dépréciation des comptes clients est stable par rapport à l'année précédente après deux années de forte progression. L'annexe aux comptes consolidés, note 11 «Clients et comptes rattachés», détaille l'évolution des créances clients de l'activité négoce pour les trois dernières années notamment à travers la balance âgée des créances clients.

Les risques opérationnels

Le risque de concurrence

Les risques liés à la concurrence obligent le Groupe à être très attentif à l'évolution du marché et de ses acteurs.

Pour l'activité négoce, POINT P, BIG MAT, GEDIMAT, TOUT FAIRE MATERIAUX, CHAUSSON et RESEAU PRO constituent les principaux concurrents.

Concernant l'activité bricolage, les principaux concurrents sont CASTORAMA, LEROY MERLIN, BRICO DEPOT et BRICOMAN.

Dans ce contexte concurrentiel, le Groupe veille à adapter en permanence ses agences et ses magasins :

- refonte des plans de vente et des plans de stock,
- formation des collaborateurs,
- investissement dans les moyens logistiques et les outils marketing,
- amélioration de la qualité de service clients,
- maillage territorial.

Par toutes ces actions, les parts de marché des différentes enseignes du Groupe sont maintenues ou développées.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis aux législations du Code du travail des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et de ses clients sur les sites, le Groupe SAMSE a mis en place un responsable sécurité, assisté de cinq animateurs sécurité rattachés aux régions pour le négoce, d'un animateur sécurité à temps partiel dans chaque magasin de bricolage, d'un animateur sécurité pour la filiale DORAS ainsi que pour la filiale M+ MATERIAUX.

Les règles de sécurité, spécifiques aux plateformes logistiques, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec les référents sécurité des sites.

Les animateurs, recrutés au sein du Groupe pour leur connaissance métier, ont suivi une formation initiale complétée par des formations de mise à niveau tous les ans comme les formations Préventeurs d'entreprise de l'INRS et «Service de Secours Incendie Assistance aux Personnes» (niveau 1).

Les animateurs sécurité, ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire sur la prévention : dossier d'évaluation des risques, fiche de suivi de pénibilité par collaborateur, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, plan de prévention des entreprises extérieures et permis de feu. Ils accompagnent et conseillent les chefs d'agences et les Directeurs de Régions sur la réglementation ERP et sur la prévention des risques professionnels. Ils diffusent un reporting par région à destination du responsable de la sécurité négoce et de la Direction Générale concernant la sûreté, la santé et la sécurité au travail.

Le système a été renforcé par la formation de l'encadrement aux règles de sécurité et par la mise en place de sessions annuelles de retours d'expériences.

Un audit sécurité incendie est réalisé tous les deux ans sur les sites négoce et bricolage pour évaluer la mise en œuvre de la sécurité incendie, tant au niveau des entretiens des installations que du comportement et de la prise en compte des risques. Les animateurs sécurité accompagnent la mise en place des recommandations issues de ces audits.

Un audit hygiène, sécurité, santé et sûreté est réalisé tous les ans. Un suivi des recommandations est réalisé avec chaque chef d'établissement.

Chaque accident ou incident est répertorié. Il fait l'objet d'un diagnostic et de préconisations émises par l'animateur sécurité.

Afin d'améliorer la maîtrise des risques liés au transport et à la livraison de matériaux de construction et de former à l'éco-conduite, le Groupe SAMSE a mis en place un animateur sécurité transport.

Au niveau du siège social, les installations de sûreté ont été renforcées afin de garantir une meilleure sécurité des personnes et des biens. Le bâtiment est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Les formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement pour le personnel du siège social.

Le Groupe est doté de Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail, dans les établissements de plus de cinquante salariés, qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

S'agissant d'un travail de proximité, M+ MATERIAUX, LE GROUPE HENRY, DORAS et MATERIAUX SIMC gèrent de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur leurs sites, en utilisant l'expertise du Groupe.

Le risque lié aux investissements futurs

Le Groupe est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en Conseil de Surveillance.

Il a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer l'analyse des risques liés aux investissements futurs, les projets d'investissement sont soumis à l'approbation du Comité Stratégique et d'Investissement.

Le Comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique de plus de 1 M€ jusqu'à fin 2013 et de plus de 3 M€ à compter de janvier 2014.
La Direction du Développement et les responsables opérationnels présentent les projets sur la base d'une étude de marché et d'une analyse de rentabilité. La mission du Comité Stratégique et d'Investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement.

Les risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de ses risques de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.
Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer notamment les dépenses d'investissements opérationnels.
Il dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Les passifs financiers du Groupe sont composés majoritairement d'emprunts amortissables trimestriellement. Les passifs financiers hors concours bancaires se répartissent uniformément sur l'année. La note 17.1 «détail des dettes financières» de l'annexe aux comptes consolidés donne la répartition de ses passifs financiers.

L'endettement financier net du Groupe s'élève à 154,6 M€ au 31 décembre 2013 (dont 37,5 M€ d'emprunts soumis à covenants) pour 162,6 M€ l'année précédente.
La note 17.9 «détermination de l'endettement financier net» de l'annexe aux comptes consolidés fournit le détail des postes qui le composent.

Le Groupe s'est engagé à respecter le covenant suivant au terme de certains emprunts :

- Endettement global net élargi au crédit-bail/Fonds propres : inférieur à 1.

L'endettement global net élargi au crédit-bail est minoré de la trésorerie rendue indisponible donnée en garantie de l'engagement de rachat de minoritaires pour un montant de 5,1 M€.

Au 31 décembre 2013, ce ratio financier est respecté :

- Endettement global net / Fonds propres = 0,40.

Les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés dans les dettes financières pour un montant de 15,9 M€ comme le précise la note 17.7 «rachat de minoritaires» de l'annexe aux comptes consolidés.

Les risques de marché

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la Direction Administrative et Financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable. Le détail de leur répartition est donné dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.8 «encours des dettes et des actifs financiers».

Les opérations de couverture de taux sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.6 «valorisation des SWAPS».

Le risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change, ses importations proviennent majoritairement de la zone euro ou sont libellées en euros, sauf pour quelques fournisseurs de la zone Asie qui sont payés en dollars.

Le faible montant des importations n'impose pas la mise en place de couverture de change systématique. Cependant, des options d'achat à terme peuvent être mises en place ponctuellement, en fonction de la volatilité du dollar.

Le Groupe exporte de façon marginale en Suisse et dispose de points de vente frontaliers dans l'Ain et la Haute-Savoie. Aucune couverture de change du franc suisse n'a été adoptée car la majeure partie des clients règle en euros.

Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le risque sur actions et autres instruments financiers est suivi de manière régulière par la Direction Administrative et Financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie.

L'annexe aux comptes consolidés, note 17.3 «risque de crédit, de liquidité et de marché» détaille les montants et la méthode de valorisation.

Les risques liés aux engagements hors bilan

Une revue des engagements hors bilan est réalisée semestriellement et documentée. L'annexe aux comptes consolidés, note 33 «engagements», établit les engagements par nature et par échéance.

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe SAMSE n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptible d'avoir une incidence notable sur sa situation financière, son activité, son résultat ou son patrimoine.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur sa situation financière, son activité, son résultat ou son patrimoine.

Par ailleurs, il n'existe aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur sa situation financière, son activité, son résultat ou son patrimoine.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe SAMSE présente essentiellement un risque de type environnemental lié au stockage de certaines matières dangereuses sur ses plate-formes logistiques et certains de ses points de vente, dans le cadre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur les sites avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. La plateforme logistique de Brézins est certifiée APSAD suite à l'installation d'un dispositif de sprinklage d'une partie du site en liaison avec les assureurs du Groupe.

Par ailleurs, les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Ainsi, des bennes de DIB (Déchets Industriels Banals), gravats, bois, cartons sont mises en place et la revalorisation auprès de filières de traitements dûment habilitées est effectuée via un panel de prestataires de traitement de déchets. Un reporting détaille les volumes de déchets mois par mois afin d'optimiser cette gestion.

Le Groupe n'engendre pas de risque environnemental particulier inhérent à son activité.
Toutefois, il est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions détaillées dans le rapport sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise inséré au chapitre 3.9 du présent Document de Référence.

Les sociétés du Groupe SAMSE n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

3.4.2 Assurances et couvertures des risques

Stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques reste centralisée au niveau du Groupe pour la partie SAMSE-LA BOITE A OUTILS et sous la responsabilité de la Direction Juridique. GAMAG a intégré les programmes du Groupe, ainsi que M+ MATERIAUX pour l'assurance multirisques bâtiments.

Au cours de l'exercice 2013, DORAS, le Groupe HENRY et M+ MATERIAUX pour la responsabilité civile, ont poursuivi leur politique de couverture et les contrats en cours.

La Direction Juridique a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée, d'une part, sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et, d'autre part, sur un arbitrage entre politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe SAMSE est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc, soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance «captive».

Globalement la charge des assurances reste stable, représentant 0,30 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou à la suite d'accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.
Les chefs d'établissements sont formés au management en sécurité.

Une politique importante de prévention est soutenue : onze animateurs sécurité à temps complet dans le Groupe, audits annuels de chaque établissement sur la base d'une matrice d'analyse définie avec la compagnie, mise en conformité des établissements, plan de thermographie systématique des réseaux électriques des établissements, remise à jour de tous les éléments individuels de prévention des risques d'accident du travail, formations à la sécurité représentant le quart des dépenses globales de formation, analyses systématiques de chaque accident du travail avec plan d'action. Ces éléments doivent permettre d'éviter autant que possible la survenance d'un nouveau sinistre important et faire baisser le risque accident du travail du Groupe.

Politique d'assurance et d'auto-assurance

En 2013, les politiques antérieures ont été reconduites.

Les risques identifiés par la Direction Juridique sont assurés auprès de compagnies d'assurance dont la notoriété est reconnue, pour SAMSE, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, LA BOITE A OUTILS, GAMAG, BOIS MAURIS ODDOS, ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, REMAT, COMPTOIR FROMENT, DUMONT INVESTISSEMENT.

DORAS, M+ MATERIAUX pour la seule responsabilité civile, SWEETAIR FRANCE, BTP DISTRIBUTION et le Groupe HENRY restent indépendants dans leur gestion et leur couverture des risques.

Le Groupe utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'avoir des conseils judicieux.

La politique d'assurance de SAMSE - LA BOITE A OUTILS est toujours d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.

Cette politique permet, d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

DORAS, M+ MATERIAUX et le Groupe HENRY ont choisi des politiques d'assurance avec de faibles franchises pour la couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation.

❑ Le Groupe SAMSE - LA BOITE A OUTILS

Le contrat d'assurance souscrit auprès d'ALLIANZ, selon le principe de garantie «tous risques sauf», couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2013, tous les sites de LA BOITE A OUTILS, les agences têtes de régions SAMSE et la plateforme logistique de Brézins étaient assurés en pertes d'exploitation.

Cette assurance a été souscrite pour la première fois en 2007 pour les agences têtes de région négoce, considérant que les petites agences satellites qui leur sont attachées peuvent facilement être substituées en cas de sinistre (livraisons depuis les autres agences) ce qui n'est pas le cas pour les agences têtes de région.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.

Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention.

Un audit de l'ensemble des établissements en matière de protection des biens et des personnes a été commencé en 2008 et réalisé pour la totalité en 2009. Il est désormais reconduit tous les 2 ans.

Il permet, sur un ensemble de points concrets, de faire le bilan précis des actions à accomplir.

Cet audit est effectué en interne par les animateurs de sécurité.

La couverture maximale par sinistre est inchangée à 30 M€ pour la plateforme logistique de Brézins. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vols, dégâts des eaux, risques électriques, etc.…), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux.

La franchise est de 75 K€ pour l'incendie et de 5 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.
SAMSE assure pour l'ensemble du Groupe (bricolage et toutes filiales comprises) la plateforme logistique de Brézins qui représente le risque maximum possible pour le Groupe et sur lequel la police SAMSE est basée ; cela représente une aggravation significative des risques par rapport à une agence normale et aux autres sociétés du Groupe.

Un sinistre d'importance est survenu en 2013. Un entrepôt de l'agence d'Annecy s'est effondré sous le poids de la neige. Les coûts, aggravés par la présence d'une toiture en amiante-ciment, ont été pris en charge par l'assureur (900 K€).

❑ DORAS

Le contrat d'assurance a été renégocié auprès de la compagnie ALLIANZ (70 %) et COVEA (30 %), par l'intermédiaire du courtier VERSPIEREN (changement de courtier en 2012), et couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

L'ensemble des agences est assuré en pertes d'exploitation. La limitation contractuelle d'indemnité globale est de 30 M€, par sinistre et/ou évènement. La franchise est de 7,5 K€ (sauf vol 10 K€ et les sites inoccupés 25 K€) et de 3 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement.

❑ M+ MATERIAUX

Elle a intégré en 2011 le programme d'assurance du Groupe, permettant une baisse significative du coût absolu et relatif de cette police.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.

La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe.

La responsabilité civile produit est une spécificité du métier du Groupe. Elle couvre les obligations de garanties énoncées dans le Code civil et se rapportant aux activités du Groupe (articles 1792 garantie annale, biennale et décennale du bâtiment. 1641 garantie des vices cachés, 1382 responsabilité civile et 1386 responsabilité des produits défectueux).

❑ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La Direction Juridique prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.

Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées.

Placée auprès de la mutuelle du bâtiment CAMACTE depuis 2005, via le courtier GRAS SAVOYE, cette police a capitalisé pour faire face à un éventuel sinistre majeur ou sériel et a permis une renégociation du taux en 2008 et 2011. La cotisation est stable depuis.

SAMSE importe pour le Groupe, via sa plateforme logistique de Brézins, de plus en plus de produits (Chine…).

Agissant en qualité d'importateur, SAMSE supporte, pour l'ensemble du Groupe qu'elle approvisionne, la charge de la surprime d'assurance qui est ensuite répercutée à chaque filiale dans le taux de refacturation.

❑ DORAS

Le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'AUXILIAIRE, via le courtier VERSPIEREN.

La couverture maximale est de 2 287 K€ pour les dommages corporels, de 1 525 K€ pour la responsabilité civile produits et de 1 500 K€ par an pour la faute inexcusable.

❑ M+ MATERIAUX

Le contrat d'assurance est souscrit auprès de la compagnie CHARTIS (ex AIG) via un agent. La franchise est faible.
Aucune couverture n'a été souscrite pour les éventuels risques liés aux matériaux et produits vendus.

Couverture des risques liés au parc automobile et camions

❑ Le Groupe SAMSE-LA BOITE A OUTILS

Près de 1 800 véhicules (voitures, poids lourds, engins de manutention et remorques) étaient assurés à fin 2013 dans une police flotte unique.

A la suite de la résiliation de la police par la compagnie qui souhaitait se désengager des flottes, le risque a été placé auprès du GAN au 1er janvier 2012.

❑ DORAS

Voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de AXA, via le courtier VERSPIEREN.

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

❑ M+ MATERIAUX

Le risque est assuré auprès du GAN via un agent, pour les véhicules qui ne sont pas loués par SAMSE à M+ MATERIAUX.

Couverture du risque clients

Ce risque est très important pour le Groupe du fait de la typologie de sa clientèle, dont nombre d'artisans ou petites structures (EURL, SARL à 1 € de capital) sont structurellement insolvables.
Une politique de maîtrise du crédit est en place. Elle permet de maintenir les impayés à un niveau compétitif.

Le risque est principalement assuré auprès d'EULER HERMES, via un courtier, ce qui permet de bénéficier de tout le renseignement et de la veille possible.

Après la dégradation d'une part importante de la garantie clients en 2012 par EULER HERMES, l'année 2013 a, dans un premier temps, vu une stabilisation du taux de réponse conforme, puis une amélioration progressive de celui-ci.

Le coût des primes et du renseignement est toujours le plus gros poste budgétaire des assurances du Groupe.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé.

Le Groupe est également assuré pour ses risques de transport maritime.

Les dirigeants du Groupe SAMSE bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Les mandats et fonctions des mandataires sociaux figurent au chapitre 2.2 du présent Document de Référence.

3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le 19 décembre 2008, le Conseil de Surveillance de SAMSE a pris connaissance des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces Recommandations portent sur la prohibition du cumul du contrat de travail avec un mandat social de dirigeant, la proscription des parachutes dorés, le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaires, l'attribution de stock-options en lien avec la politique d'association au capital et l'amélioration de la transparence sur les éléments de rémunération des dirigeants.

Le Conseil de Surveillance a confirmé qu'il partageait l'esprit de ces Recommandations et que celles-ci s'inscrivaient dans la politique de gouvernance de la société.

Il a néanmoins formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe SAMSE.

3.6.1 Politique de rémunération et d'attribution des avantages sociaux aux mandataires sociaux

Rémunération des membres du Directoire

Les principes généraux de la politique de rémunération des membres du Directoire, ainsi que l'analyse des situations individuelles de chacun d'eux, sont revus par le Comité des Rémunérations et des Nominations et présentés au Conseil de Surveillance.

La rémunération annuelle comporte une partie fixe et une partie variable. Les rémunérations fixes intègrent la rémunération du mandat social à hauteur de 130 460 € pour le Président et 128 960 € pour le Vice-Président du Directoire.

Les rémunérations variables sont déterminées, en fonction des dirigeants, selon l'une des deux méthodes suivantes :

a) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base du résultat opérationnel courant consolidé du Groupe ; pour le Président et le Vice-Président, cette base est augmentée du résultat des sociétés mises en équivalence. Les taux individuels sont définis par le Comité des Rémunérations et des Nominations.

b) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant du Groupe ou de la région, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

Les avantages dont bénéficient les membres du Directoire correspondent à la mise à disposition d'une voiture de fonction et à la prise en charge d'une assurance chômage pour le Président et le Vice-Président du Directoire.

Le détail des rémunérations, engagements et avantages de toute nature consentis aux membres du Directoire est présenté au présent chapitre dans les tableaux ci-après.

Avantages accordés aux membres du Directoire

Indemnités de cessation de mandat social

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient au titre de leur contrat de travail des dispositions applicables aux collaborateurs de SAMSE en matière d'indemnité de fin de carrière.

Ce régime prévoit, selon la situation contractuelle initiale des bénéficiaires et le nombre de leurs années de présence dans le Groupe, le paiement, lors du départ en retraite du Groupe, d'une indemnité pouvant aller jusqu'à six mois de la moyenne des douze derniers mois.

Le montant total des sommes provisionnées (dont le mode de calcul figure dans l'annexe des comptes consolidés note 15-3) au titre des indemnités de fin de carrière pour les membres du Directoire, salariés de SAMSE, s'élève à 253 819 € et se décompose de la façon suivante :

Olivier Malfait, Président du Directoire	31 187
François Bériot, Vice-Président du Directoire	27 948
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire	79 999
Laurent Chameroy, membre du Directoire	5 746
Philippe Gérard, membre du Directoire	77 038
Christophe Lyonnet, membre du Directoire	11 731
Jérôme Thfoin, membre du Directoire	20 170

Clause de non-concurrence

Une clause de non-concurrence d'une durée de deux ans prévoit pour Messieurs Laurent Chameroy, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet et Jérôme Thfoin une indemnité égale à 25 % de la moyenne mensuelle de la rémunération brute des douze derniers mois, versée mensuellement pendant vingt-quatre mois.
Une clause de non-concurrence a été insérée dans les contrats de Messieurs Olivier Malfait et François Bériot, en vertu de laquelle, il leur sera versé une indemnité égale à 50 % de leur rémunération annuelle brute cumulée sur deux ans.

Le contrat de travail de Monsieur Jean-Jacques Chabanis ne mentionne aucune clause de non-concurrence.

Régime de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite et aucun régime de prévoyance n'ont été souscrits.

Le tableau ci-après présente la situation des dirigeants mandataires sociaux durant l'exercice au regard du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui *	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Olivier Malfait, Président du Directoire	X			X		X	X	
François Bériot, Vice-Président du Directoire	X			X		X	X	
Jean-Jacques Chabanis, Membre du Directoire	X			X		X		X
Laurent Chameroy, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Philippe Gérard, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Christophe Lyonnet, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Jérôme Thfoin, Membre du Directoire	X			X		X	X	

* S'agissant du maintien du contrat de travail, voir le chapitre 3.6.

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant annuel global est préalablement autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.
Ce montant a été fixé, jusqu'à nouvelle décision, à 24 000 €. Ce montant global est réparti entre les membres du Conseil de Surveillance selon les règles suivantes :

- une part fixe à hauteur de 50 %, sans condition de présence est versée à chaque membre,
- une part variable déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil de Surveillance est perçue, à concurrence de 50 %.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance salariés sont réduits de moitié par rapport à ceux versés aux membres extérieurs du Conseil de Surveillance. La secrétaire de séance bénéficie de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

Les membres du Conseil de Surveillance ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Le détail des rémunérations allouées aux membres du Conseil de Surveillance figure au présent chapitre dans les tableaux ci-après.

3.6.2 Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

Au cours de l'année 2013, les rémunérations brutes, directes et indirectes versées par la société SAMSE, par la holding DUMONT INVESTISSEMENT et par toute filiale de la société aux mandataires sociaux de la société SAMSE, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 718 595 €.

Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux de SAMSE par SAMSE et par les sociétés contrôlées par SAMSE au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce s'établissent comme indiqué ci-après, selon la présentation définie par les Recommandations AFEP/MEDEF.

Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (Tableau 1 nomenclature AMF)

	Exercice 2012	Exercice 2013
Olivier Malfait, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	353 237	361 247
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement	16 273	0
Total	369 510	361 247
François Bériot, Vice-Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	351 373	359 391
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement	16 273	0
Total	367 646	359 391
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	240 378	242 840
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement	16 273	0
Total	256 651	242 840
Laurent Chameroy, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	185 286	200 000
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement	0	0
Total	185 286	200 000
Philippe Gérard, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	218 854	233 162
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement	16 273	0
Total	235 127	233 162
Christophe Lyonnet, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	106 380	112 132
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement	16 273	0
Total	122 653	112 132
Jérôme Thfoin, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	165 287	170 666
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées gratuitement	16 273	0
Total	181 560	170 666

Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (Tableau 2 nomenclature AMF)

	Exercice 2012		Exercice 2013	
	Montants dus (*)	Montants versés (*)	Montants dus (*)	Montants versés (*)
Olivier Malfait, Président du Directoire				
Rémunération fixe	251 431	253 381	256 651	258 701
Rémunération variable annuelle (a)	75 050	85 254	80 826	75 050
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	3 364	3 364	1 856	1 856
Avantages en nature	23 392	23 392	21 914	21 914
Total	353 237	365 391	361 247	357 521
François Bériot, Vice-Président du Directoire				
Rémunération fixe	251 197	253 147	254 972	257 022
Rémunération variable annuelle (a)	75 050	85 254	80 826	75 050
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	1 500	1 500	1 500	1 500
Avantages en nature	23 626	23 626	22 093	22 093
Total	351 373	363 527	359 391	355 665
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire				
Rémunération fixe	145 728	146 328	149 661	149 361
Rémunération variable annuelle (a)	90 338	90 438	89 700	96 588
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	4 312	4 312	3 479	3 479
Total	240 378	241 078	242 840	249 428
Laurent Chameroy, membre du Directoire				
Rémunération fixe	122 000	122 000	127 436	127 436
Rémunération variable annuelle (a)	61 286	58 712	69 800	61 286
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	2 000	2 000	2 764	2 764
Total	185 286	182 712	200 000	191 486
Philippe Gérard, membre du Directoire				
Rémunération fixe	139 589	139 589	148 384	148 384
Rémunération variable annuelle (b)	76 849	79 673	82 279	76 849
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	2 416	2 416	2 499	2 499
Total	218 854	221 678	233 162	227 732
Christophe Lyonnet, membre du Directoire				
Rémunération fixe	81 918	82 677	83 158	83 158
Rémunération variable annuelle (b)	22 060	22 624	26 572	23 398
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	2 402	2 402	2 402	2 402
Total	106 380	107 703	112 132	108 958
Jérôme Thfoin, membre du Directoire				
Rémunération fixe	114 416	114 416	116 458	116 458
Rémunération variable annuelle (a)	47 487	42 363	51 006	47 487
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	0	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature	3 384	3 384	3 202	3 202
Total	165 287	160 163	170 666	167 147

(*) Le tableau précédent présente les rémunérations brutes dues aux membres du Directoire au titre des exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013 et les rémunérations brutes versées au cours des mêmes exercices, conformément à la politique de rémunération détaillée au paragraphe 3.6.1.

Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants (Tableau 3 nomenclature AMF)

Membres du Conseil de Surveillance	Montants versés en 2012	Montants versés en 2013
Patrice Joppé, Président (P)		
Jetons de présence	2 091	2 143
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-après)	33 364	33 356
Paul Bériot, Vice-Président (E)		
Jetons de présence	3 818	4 286
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-après)	3 729	3 300
Corinne Heiter, membre (E)		
Jetons de présence	3 488	2 572
Autres rémunérations	0	0
CRH FRANCE DISTRIBUTION, membre (E)		
Jetons de présence	4 182	4 286
Autres rémunérations	0	0
DUMONT INVESTISSEMENT (représentée par Marie-Claude Guicherd) membre (E)		
Jetons de présence	3 818	4 286
Autres rémunérations	0	0
Jean-Yves Jehl de Ménorval, membre (E)		
Jetons de présence	4 182	4 286
Autres rémunérations	0	0
Martine Villarino, secrétaire (Se)		
Jetons de présence	2 091	2 143
Autres rémunérations	0	0

E : membre extérieur ; P : Président ; Se : secrétaire.

Détail de la rubrique "autres rémunérations"	Exercice 2012	Exercice 2013
Patrice Joppé		
Mandat de Président du Conseil d'Administration DUMONT INVESTISSEMENT	30 000	30 000
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	3 364	3 356
Paul Bériot		
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	3 729	3 300

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social (Tableau 4 nomenclature AMF)

Sans objet.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social (Tableau 5 nomenclature AMF)

Sans objet.

Actions attribuées gratuitement à chaque mandataire social (Tableau 6 nomenclature AMF)

Sans objet.

Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social (Tableau 7 nomenclature AMF)

Sans objet.

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions (Tableau 8 nomenclature AMF)

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en cours au sein de la société, à la date du présent Document de Référence.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers (Tableau 9 nomenclature AMF)

Sans objet.

Historique des attributions gratuites d'actions (Tableau 10 nomenclature AMF)

Ce tableau figure dans le paragraphe 3.7.2 du présent Document de Référence.

Informations requises dans le cadre des Recommandations AFEP/MEDEF (Tableau 11 nomenclature AMF)

Ce tableau figure dans le paragraphe 3.6.1 du présent Document de Référence.

3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de SAMSE

3.7.1 Options de souscription d'actions

Ainsi qu'il est indiqué ci-avant, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée aux dirigeants mandataires sociaux pendant l'exercice. Aucune action n'a par ailleurs été exercée.

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en cours au sein de la société, à la date du présent Document de Référence.

3.7.2 Actions de performance

Le Conseil de Surveillance de SAMSE a pris acte des Recommandations AFEP/MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées et s'y conformera lors d'attributions gratuites d'actions selon la décision du Conseil de Surveillance du 19 décembre 2008 de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans lequel les Recommandations sont intégrées.

Dans le cadre de sa politique globale de rémunération, le Groupe SAMSE a mis en place, dans le but de motiver et fidéliser ses salariés un plan d'attribution d'actions gratuites.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale réunie le 17 mai 2011, le Directoire, dans sa séance du 19 décembre 2011 a décidé d'attribuer gratuitement 9 895 actions à certains membres du personnel salarié du Groupe SAMSE.
Les bénéficiaires du plan se répartissent en cinq catégories :

- les membres du Comité de Direction (hors membres du Directoire) et les Directeurs de Régions, bénéficiaires de 120 actions chacun,
- les Directeurs d'activités, bénéficiaires de 60 actions chacun,
- les chefs de services du siège social, bénéficiaires de 45 actions chacun,
- les Directeurs d'agences, bénéficiaires de 40 actions chacun,
- les contrôleurs de gestion ou équivalents, bénéficiaires de 30 actions chacun.

L'acquisition définitive des actions, en tout ou partie, dépendra, à l'issue de la période d'acquisition de deux ans, à la fois d'une condition de présence du bénéficiaire au sein du Groupe et de la réalisation d'une condition de performance.

Pour l'exercice 2012, le critère de performance a été fixé par le Directoire à un taux de marge opérationnelle courante supérieur ou égal à 4,30 %. Cet objectif n'a pas été atteint et aucune action n'a été attribuée.

Les membres du Directoire, en séance du 24 juin 2013, ont décidé d'ajuster le plan d'attribution gratuite d'actions et de proroger ledit plan.

En date du 5 mars 2014, le Directoire a fixé à 4 %, le critère de performance permettant l'attribution de 9 165 actions au lieu de 9 895 actions (après déduction de 730 actions du fait du départ de certains collaborateurs).

La situation du plan en vigueur est présentée dans le tableau ci-dessous.

Historique des plans d'actions (au 31 décembre 2013)

Date d'attribution Date du Directoire	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions à l'origine de l'attribution	Période d'acquisition	Période de conservation	Droits annulés (1)	Droits restants au 31 décembre 2013
19 décembre 2011	235	9 895	42 mois	24 mois	730	9 165

(1) Droits annulés en raison de la non atteinte de l'objectif et/ou de la condition de présence du bénéficiaire

3.7.3 Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie, accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploité dans le cadre du Groupe.

3.7.4 L'intéressement, la participation, les plans d'épargne salariale, la prime de partage des profits

Le Groupe SAMSE offre un certain nombre d'avantages sociaux à l'ensemble de ses collaborateurs, objet de négociations annuelles.

La politique de rémunération du Groupe s'attache à ce que chacun des collaborateurs partage les fruits de la croissance de l'entreprise de la manière la plus égalitaire :

- au vu des dispositifs légaux qui s'imposent (participation aux fruits de l'expansion, prime de partage des profits),
- mais aussi au travers de la mise en place de dispositifs facultatifs (contrat d'intéressement collectif, épargne salariale).

Les bénéficiaires de l'intéressement, de la participation et de la prime de partage des profits sont les salariés comptant trois mois d'ancienneté dans le Groupe avant la fin de l'exercice concerné.

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982 au sein de la société SAMSE. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 21 juin 2012.

La prime est calculée par agence, ou par regroupement d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat courant avant impôt) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1er janvier 1968 pour l'UES SAMSE.

Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 26 décembre 2011.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 3324-1, L 3322-8, L3324-4, L 3321-2 du Code du travail).

Les droits des salariés versés au titre de la participation sont attribués en parts de FCPE Groupe SAMSE dans le cadre du PEE Groupe SAMSE.

Prime de partage des profits

En application des dispositions de la loi 2011-894 du 28 juillet 2011 rectificative de financement de sécurité sociale, des accords au sein du Groupe SAMSE (société mère et filiales détenues majoritairement) ont été conclus en 2011.

L'application volontaire de ce dispositif a été décidée pour les entreprises du Groupe dont l'effectif est inférieur à 50 salariés.

Cette prime est due lorsque le dividende par action versé à ses actionnaires par la société SAMSE est supérieur à la moyenne du dividende par action versé dans les deux années précédentes.

En 2011, les salariés du Groupe ont perçu en moyenne une somme de 246 € au titre de la prime de partage des profits. 3 707 salariés ont bénéficié de ladite prime.

En 2012, les salariés du Groupe ont perçu en moyenne une somme de 183 € au titre de la prime de partage des profits. 4 179 salariés ont bénéficié de ladite prime.

En 2013, le dividende par action versé à ses actionnaires par la société SAMSE n'ayant pas été supérieur à la moyenne du dividende par action versé dans les deux années précédentes, aucune prime de partage des profits n'a été versée.

Epargne salariale : Fonds Commun de Placement «Groupe SAMSE»

Le FCPE Groupe SAMSE, créé dans le cadre d'un Plan d'Epargne Groupe, permet aux salariés de participer aux performances économiques et financières du Groupe à travers deux de ses sociétés non cotées : DUMONT INVESTISSEMENT et LA BOITE A OUTILS. Pour accompagner cet effort d'épargne, les salariés bénéficient d'un abondement, selon les cas, de 60 % à 40 % du montant des sommes affectées.

Sommes affectées au personnel au titre de la participation et de l'intéressement pour les cinq dernières années :

Exercice	Participation Société Mère	Participation Groupe	Intéressement Société Mère	Intéressement Groupe
2009	423 554 €	1 466 732 €	1 987 354 €	5 035 444 €
2010	998 826 €	2 013 601 €	1 979 244 €	5 210 602 €
2011	1 117 380 €	2 466 889 €	2 352 635 €	6 077 527 €
2012	591 610 €	1 532 165 €	2 338 295 €	5 760 655 €
2013	**586 956 €**	**1 597 524 €**	**2 454 425 €**	**6 364 676 €**

3.8 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2013 sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

3.9 Responsabilité sociétale de l'entreprise

L'histoire de la société SAMSE s'écrit depuis 1920 avec des rachats de sociétés, des prises de participation permettant la constitution d'un Groupe cohérent dans ses activités et sa culture. Les cinq mille collaborateurs actuels participent à la richesse du Groupe.

Les engagements sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques pris par le Groupe contribuent à assurer pérennité et croissance maîtrisée pour celui-ci. Cette politique s'inscrit sur le long terme.

Les Enjeux

Les enjeux sociaux

La politique de Ressources Humaines est centrée sur l'implication et le développement des compétences des collaborateurs, principales richesses au service de la performance. Le Groupe s'engage à respecter et à faire progresser ses collaborateurs.

Il valorise l'esprit de liberté, assure la transparence de l'information et l'équité.

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de développer le capital humain du Groupe pour accroître la qualité de service auprès des clients. Sur ses domaines d'expertise, elle assure une fonction de support et conseil auprès de l'ensemble des managers du Groupe pour favoriser leur engagement individuel, au profit du collectif.

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) a été mise en place pour développer l'employabilité des collaborateurs et pérenniser la promotion interne.
La mobilité interne est accompagnée alors que l'accès à la formation est assuré pour répondre aux besoins du Groupe et donner à chacun des opportunités pour réaliser son potentiel.

Le Groupe favorise la diversité et l'égalité des chances. Il encourage par ailleurs un dialogue social de qualité à tous les niveaux de l'entreprise. Une politique de recrutement de personnes en situation de handicap a été mise en place.

Les enjeux de demain portent sur la santé, la sécurité dans le cadre du travail et sur la qualité de vie au travail.

Les enjeux sociétaux

Le Groupe fonde ses comportements sur une intégrité rigoureuse. Communication interne et externe, volonté de transparence sont des objectifs prioritaires.

Le partage des savoir-faire, des meilleures pratiques, en interne, avec les clients et les partenaires sont une volonté permanente. Le Groupe garantit la transparence de ses actions. Son site internet présente ses activités, sa stratégie et ses évolutions.

Dans un souci de respect des parties prenantes, le Groupe SAMSE veille à apporter une information rigoureuse et régulière à l'ensemble de ses actionnaires.

Le contrôle interne effectué au sein du Groupe permet de prévenir les risques de fraude et de contrôler les règles de bonnes pratiques qui s'appliquent dans toutes les activités exercées.

La transparence financière se concrétise par des relations suivies avec les actionnaires et les organismes financiers, au travers de rencontres annuelles documentées. Le fruit des efforts réalisés est partagé au travers de l'actionnariat salarié. En 1968, à l'initiative du Comité d'Entreprise, la première prime de participation a été attribuée en actions SAMSE : c'est le début de l'actionnariat salarié devenu depuis l'un des piliers de l'indépendance du Groupe.

Le plan d'épargne Groupe offre aux collaborateurs la possibilité de devenir actionnaires (à travers le FCPE Groupe SAMSE) de DUMONT INVESTISSEMENT, holding du Groupe SAMSE. Les salariés actionnaires sont représentés au Conseil d'Administration de DUMONT INVESTISSEMENT, ce qui leur permet d'être associés aux décisions stratégiques.

Le Groupe, dans les années à venir, se doit de conserver ses approches relationnelles pour les pérenniser et les ancrer dans sa culture car chaque partie prenante a un rôle à tenir auprès de lui. C'est pourquoi, il envisage de réaliser une cartographie de ses parties prenantes et collectera leurs attentes.

L'implication sociétale privilégie l'engagement local. Ainsi toutes les actions de mécénat, partenariats associatifs sont ancrées dans leur territoire local.

Les enjeux environnementaux

Le Développement Durable est pour le Groupe une démarche structurante et fédératrice. La conscience de ces enjeux est un facteur de progrès pour l'entreprise et son environnement, en cohérence avec son éthique.

En tant que distributeur de matériaux de construction, le Groupe est concerné par les objectifs du Grenelle de l'Environnement concernant l'habitat durable : réduction des consommations d'énergie, développement des énergies renouvelables…

Il est partenaire de Réseau Energie Habitat (REH), GIE (Groupement d'Intérêt Economique) dont la finalité est d'apporter aux clients des réponses en matière énergétique.

Face aux nouvelles normes (constructions BBC, RT 2012..), les activités de négoce et de bricolage s'attachent à proposer des solutions répondant aux préoccupations énergétiques et écologiques.

Le Groupe privilégie, dans la mesure du possible, les achats en provenance des pays européens.

Il se doit également de poursuivre ces objectifs dans sa gestion d'entreprise. Pour concrétiser son engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles et afin de limiter sa pollution, le Groupe a signé en 2009 le Plan Climat Local de l'agglomération grenobloise, aujourd'hui transformé en Plan Air Climat.

En interne, des solutions ont été développées visant à réduire les consommations énergétiques, à mieux intégrer les sites dans le paysage urbain. Ainsi le covoiturage entre collaborateurs est organisé.

Les bâtiments sont construits ou rénovés avec une préoccupation de performance énergétique.

Au delà de l'aspect thermique, un soin particulier à l'esthétique des nouveaux sites est apporté. Grâce au travail sur les matériaux et l'architecture, ils s'intègrent mieux dans le paysage urbain.

Les enjeux économiques

Le Groupe SAMSE est aujourd'hui un des leaders sur le marché du négoce de matériaux de construction en France. L'objectif dans les années à venir est de poursuivre progressivement son maillage au plan national.

Dans le cadre de sa croissance externe, le Groupe s'attache à conserver les sites en activité et à préserver l'emploi. L'atout reste cependant le service de proximité.

Le Groupe veille donc à conserver une dimension humaine et à développer la qualité du service aux clients finaux.

Le Groupe a remporté certains appels d'offres de marchés publics concernant les fournitures de matériaux, après étude des données environnementales.

Ses activités ont un impact positif sur ses territoires d'implantation au niveau économique et social. Le Groupe crée des emplois et contribue au développement de projets associatifs locaux.

Il participe au développement de l'offre commerciale qui stimule l'attractivité d'une zone territoriale existante ou en devenir.

Le Groupe concrétise ses engagements par des actions de partenariat, de sponsoring et de mécénat. Il soutient des projets sur la durée dans le souci de promouvoir la solidarité, l'entreprenariat et l'accès à l'éducation et à la culture.

Le Groupe SAMSE progresse dans sa politique «Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)». Une charte a été élaborée en 2012. Elle a été déployée depuis 2013 auprès des collaborateurs par plusieurs supports de communication interne.

L'ensemble des entités du Groupe s'approprie progressivement cette démarche qui va dans le sens de valeurs qu'il veut continuer de transmettre.

Ses enjeux pour demain et ses engagements d'aujourd'hui alimentent la politique RSE du Groupe SAMSE.

Charte RSE du Groupe SAMSE

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise : dialogue, partage et écoute.

Reconnaître et développer les talents : formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination : valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, séniors, handicapés).

S pour Sauvegarde de l'environnement

Préserver l'environnement dans nos activités : réduire nos consommations, minimiser les impacts environnementaux dans nos constructions.

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux environnementaux.

Promouvoir la responsabilité sociétale de nos fournisseurs et sous-traitants : achats écologiques, respect du droit du travail chez nos fournisseurs.

E pour entreprise Engagée

Respecter les intérêts de nos clients : être novateur pour répondre aux attentes de nos clients en partenariat avec nos fournisseurs, locaux de préférence.

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne : soutenir des projets humanitaires ou associatifs en impliquant les salariés.

Développer l'engagement sociétal : contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

«Pour l'ensemble de ces points, notre stratégie sera toujours de privilégier la vision et le développement à long terme, plutôt que le résultat à court terme»

Olivier Malfait et François Bériot

Les Engagements

R pour Respect de l'humain

Valoriser les femmes et les hommes de l'entreprise

Dialogue, partage et écoute.

Le Groupe SAMSE accorde une attention particulière à la réussite professionnelle ainsi qu'à l'épanouissement de chaque collaborateur. Un grand nombre de collaborateurs bénéficie d'une rémunération liée à la performance avec des bonus adaptés aux fonctions exercées. La plupart des collaborateurs sont actionnaires du Groupe.

Effectif

L'effectif total du Groupe au 31 décembre 2013 est de 4 483 collaborateurs, et dépasse les 5 000 en incluant les participations minoritaires.

Répartition hommes/femmes

Les femmes représentent 29,20 % des effectifs contractuels au 31 décembre 2013, ce qui reste stable par rapport à l'année 2012 (29,42 %). La répartition en nombre de collaborateurs par sexe se présente comme suit :

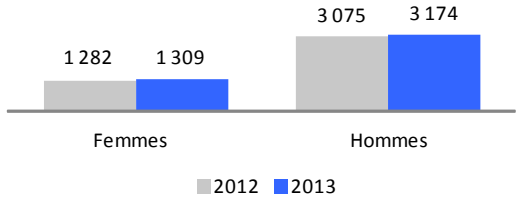

Contrats de travail

Les embauches en contrat à durée indéterminée sont privilégiées. La durabilité du Groupe et la pérennité des postes permettent aux collaborateurs une stabilité dans leur vie familiale. Les contrats à durée déterminée concernent les remplacements ou des surcroîts temporaires d'activité (importants en été en zone de montagne). Le coût de l'effectif intérimaire sur les trois dernières années par rapport aux charges de personnel (hors charges sociales) du Groupe est le suivant :

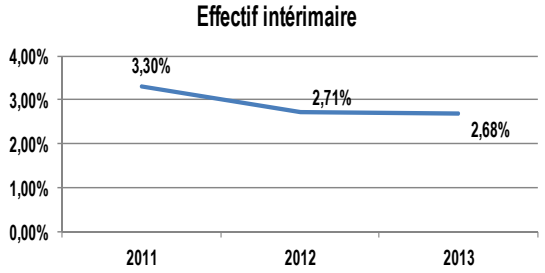

Le recours au travail intérimaire reste exceptionnel et orienté sur les remplacements en cas d'absence de collaborateurs. Les causes d'absences se répartissent comme suit :

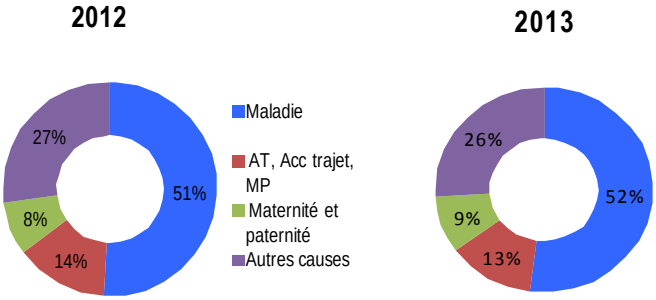

Les rémunérations et l'égalité professionnelle hommes/femmes

Les rémunérations et les charges salariales

Année	2011	2012	2013
Pourcentage chiffre d'affaires	14,20	14,83	14,66
Montant brut K€	161 971	168 786	171 249
Dont charges salariales K€	45 385	46 662	48 895

Les compléments de rémunérations

Ils sont détaillés au paragraphe 3.7.4 du présent Document de Référence.

L'égalité professionnelle hommes/femmes

A la suite de l'étude commencée en 2011 sur les rémunérations comparées des femmes et des hommes, le Groupe a signé en 2012 un accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes avec les représentants du personnel.

Le Groupe a une politique de non discrimination salariale lors de l'embauche. Quelles que soient les catégories professionnelles, les modalités de gestion des rémunérations et d'évaluation de la valeur ajoutée individuelle sont identiques pour les femmes et les hommes. Il en est de même pour l'accès à la formation.

Les actions en faveur de l'emploi des jeunes et des séniors

Conformément à la loi, le Groupe a signé soit des accords, soit des plans d'action intergénérationnels visant à remplir trois objectifs :

- faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par leur accès à un contrat à durée indéterminée,
- favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des seniors,
- assurer la transmission des connaissances.

La volonté est de créer une synergie entre les différentes générations de salariés composant le Groupe, ceux-ci apportant leur savoir-être et leur savoir-faire ; cela constitue une richesse et une force d'innovation. Les engagements concernent non seulement les jeunes et les séniors mais impliquent les générations intermédiaires auxquelles est confié un rôle important dans l'accompagnement des jeunes, la transmission des savoirs et la formation. Ces accords et plans d'action sont un outil essentiel pour la gestion des âges dans le Groupe SAMSE.

Les relations sociales

Les relations avec les partenaires sociaux et les accords collectifs

Le Groupe entretient un dialogue constructif avec les représentants des collaborateurs : transparence, concertation et écoute. Ceci lui permet de maintenir un climat social sain.

Des réunions avec les représentants du personnel ont permis la signature d'accords collectifs : accord sur la qualité de vie au travail, la prévention du stress et des risques psychosociaux qui couvre de nombreux volets : renforcement des outils Ressources Humaines et métiers, accompagnement managérial, amélioration des moyens de communication. De nombreux accords ont été signés avec les partenaires sociaux : accord sur la prime de partage des profits, accord sur l'égalité professionnelle des hommes et des femmes, accord intergénérationnel.

Les relations avec les partenaires sociaux des agences SAMSE et DORAS sont décentralisées en Comités d'Etablissements départementaux, présidés par les Directeurs de Régions. Les Comités d'Etablissements nomment leurs représentants au Comité Central d'Entreprise (CCE). FO est la représentation syndicale au sein de l'UES (Unité Economique et Sociale) SAMSE. CFE-CGC, FO et CFDT sont la représentation syndicale au sein de l'UES DORAS. M+ MATERIAUX a un seul Comité d'Entreprise et n'a pas de représentation syndicale.

Pour l'activité bricolage, du fait de sa taille et de l'autonomie des régions, la relation avec les partenaires sociaux est organisée en Comités d'Etablissements régionaux présidés par les Directeurs de Régions. L'UES LA BOITE A OUTILS a aussi un CCE. La CGT est la représentation syndicale au sein de l'UES LA BOITE A OUTILS.

Les dispositifs d'information du personnel

Le Groupe accorde une grande importance au partage de l'information. De multiples canaux d'informations sont largement utilisés, comme les 4 journaux internes, les réunions d'agences ou de services, les entretiens annuels individuels, l'intranet du Groupe «Planet», les réunions avec les représentants du personnel.

Afin d'améliorer la communication par l'usage du téléphone et des e-mails, le Groupe a diffusé en 2012, une Charte de bonnes pratiques à l'attention de tous les collaborateurs.

L'accompagnement des collaborateurs

Pour aller plus loin dans la démarche de favorisation de la qualité de vie au travail, le Groupe a signé un accord avec les partenaires sociaux sur ce sujet et a décidé de mettre en place, un dispositif d'assistance, en 2012 : «Besoin d'en parler» avec une coach interne, ayant un numéro de téléphone et une adresse mail dédiés. Ce dispositif confidentiel d'alerte et de conseil permet au collaborateur qui le souhaite, d'exprimer un souci, de solliciter un contact, un conseil, d'alerter pour lui ou un collègue.

Depuis 2007, une praticienne «coach et team» œuvre au sein du Groupe pour développer la performance, l'autonomie, la responsabilisation et le potentiel de la personne ou de l'équipe accompagnée. Après réalisation d'un diagnostic, les différents accompagnements sont adaptés aux besoins et attentes de chacun.

L'amélioration des conditions de travail

Depuis plus d'un an, un groupe composé d'une quinzaine de collaborateurs de la société LA BOITE A OUTILS, travaille sur le projet de caisse EVA (Encaissement à Valeur Ajoutée). A l'issue des premières réunions, un prototype de meuble de caisse ergonomique a été élaboré pour, et avec, les hôtesses de caisse afin que ce meuble puisse améliorer leur travail quotidien et en diminuer la pénibilité.

Le test au magasin d'Echirolles a permis d'obtenir l'agrément de la CARSAT et de valider ce nouveau modèle qui, depuis, a été installé dans d'autres magasins. A terme, en 2015, l'ensemble des magasins seront équipés de ces nouveaux meubles de caisse.

Le magasin de bricolage de Montélimar, sur l'initiative de collaborateurs, dispose désormais d'un espace détente. Il a été entièrement réalisé par les membres du personnel, pour leur confort quotidien.

L'hygiène et la sécurité au travail

Le Groupe continue d'œuvrer sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, grâce à une perspective d'amélioration continue notamment dans la prévention des risques professionnels :

- L'investissement dans la formation sécurité des collaborateurs est prévu. Tous les caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices sont formés aux règles de sécurité et de prévention et les renouvellements d'habilitations sont effectués régulièrement. Malgré cette politique de prévention, un taux élevé d'accidents du travail demeure sur les activités de magasinage et de transport livraison. Systématiquement, les acteurs de la prévention analysent et réalisent un rapport pour tout incident et accident afin de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives sur les établissements avec les exploitants.
- Un responsable sécurité en central ainsi que neuf animateurs sécurité sur le terrain (six pour l'activité négoce et trois pour le bricolage) viennent en appui des managers pour la prévention et la mise en place d'actions sur les ERT (Etablissement Recevant des Travailleurs) et ERP (Etablissement Recevant du Public). DORAS et M+ MATERIAUX disposent chacune également d'un responsable sécurité. L'ensemble des documents réglementaires sont déployés (document unique EVRP - Evaluation des Risques Professionnels - plan de prévention, protocole de sécurité, permis de feu et registre de sécurité) sur tous les établissements.

Dans les établissements appelés à recevoir un public très varié, la prévention est organisée avec la mise en place de plans de circulation pour les collaborateurs, les clients (professionnels et particuliers), les fournisseurs, les transporteurs et livreurs. Les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), dans les établissements de plus de 50 collaborateurs, appuient cette démarche de prévention. Régulièrement, les acteurs sécurité du Groupe organisent des exercices d'évacuation et les collaborateurs volontaires sont formés aux risques incendie et au secourisme au travail.

En 2012, un poste de moniteur transport sécurité a été créé pour l'activité négoce.

Le poste a été pourvu en interne par une personne qui a en charge d'aider les nouveaux chauffeurs à appréhender les règles de fonctionnement de la conduite, de les sensibiliser à l'approche sécurité pour le transport, le grutage, la livraison et à se familiariser dans la communication avec le client sur le terrain. De plus, elle réalise des évaluations régulières (audit) des chauffeurs en poste sur rendez-vous ou de manière inopinée.

Le Pôle sécurité a conçu le «Livret Santé Sécurité» du Groupe dont le déploiement dans les différentes filiales et régions a démarré en 2013 et continue sur 2014. Ce Livret Santé Sécurité est remis à chaque collaborateur. Il présente tous les risques potentiels et toutes les bonnes pratiques à respecter dans les différents métiers du Groupe afin d'éviter tout incident et accident. Ce livret est le référentiel pour tous les collaborateurs du Groupe et renforce la responsabilité des exploitants.

La grande majorité des managers régionaux d'enseignes et d'établissements a reçu une formation «Manager et Sécurité».

Pour le site de la plateforme logistique de Brézins, un animateur sécurité, qui est également en charge de la formation interne, dispose des habilitations pour assurer les formations suivantes :

- autorisations de conduite formation initiale : formation de 7 collaborateurs,
- recyclage cariste : 21 opérateurs ont bénéficié de ce recyclage,
- formations «Gestes et postures, le magasinage en sécurité» : 29 personnes ont été formées,
- formations recyclage SST dispensées à 17 collaborateurs,
- recyclage nacelle : 4 opérateurs ont été formés.

Une part importante du budget formation est consacrée à la mise en place de ces formations internes sécurité. Tous les opérateurs font la formation «gestes et postures le magasinage en sécurité» et un recyclage régulier.

L'animateur sécurité est chargé d'établir, chaque année, un «diagnostic sécurité» pour le site de la plateforme logistique de Brézins.

Comme en 2012, lorsqu'un accident du travail survient sur ce site, il donne lieu à une analyse approfondie, en présence d'un membre du CHSCT, afin d'établir clairement les circonstances de l'accident et de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives.

Un représentant de la CARSAT participe régulièrement aux réunions de ce CHSCT. En décembre dernier, il a procédé à la visite de la plateforme logistique de Brézins avec le médecin du travail. Ses préconisations visent à aider à optimiser la sécurité et à réduire le nombre d'accidents du travail.

Dans ce cadre, la zone «expédition» était depuis 2 ans la zone la plus accidentogène de ce site. Un bureau «expédition» a été aménagé au sein de la plateforme, pour permettre au chef d'équipe d'être au plus près de ses collaborateurs et de veiller au respect des procédures et des règles de sécurité.

Les données sécurité sont calculées sur le périmètre des sociétés gérées par le SIRH (Système d'Information Ressources Humaines) hors sociétés où le Groupe est minoritaire. Le taux global sur Taux de fréquence et Taux de Gravité qui est communiqué comprend les accidents du travail avec et sans arrêt. Taux de fréquence : 46,75 (par millions d'heures travaillées) et Taux de Gravité : 2,32 (par milliers d'heures travaillées).

Reconnaître et développer les talents

Formation, promotion interne, insertion et management de proximité.

Grâce à la politique de formation de la Direction des Ressources Humaines, les collaborateurs développent leurs compétences tout au long de leur carrière et la promotion interne leur permet d'évoluer professionnellement au sein du Groupe.

En 2012, la Direction des Ressources Humaines a mis en place une nouvelle organisation en intégrant les activités Administration du Personnel et Paie afin d'assurer une polyvalence sur les dossiers et une meilleure cohérence dans le déploiement du SIRH.

Le développement des carrières

La formation et les parcours professionnels

Le Groupe SAMSE valorise la formation en mettant en œuvre des programmes en adéquation avec la stratégie du Groupe.

La performance des collaborateurs repose sur le savoir-être et les compétences des femmes et des hommes du Groupe. Des parcours de formation sont mis en place pour accroître leurs expertises correspondant à la stratégie du Groupe. Pour réaliser ces plans de formation, le Groupe dispose de budgets significatifs.

En 2011, le budget représentait 2,30 % des charges de personnel (hors charges sociales) et en 2012, 2,34 %. Ce taux s'élève à 2,38 % pour 2013, ce qui représente 42 550 heures de formation et 4 931 stagiaires (une même personne peut avoir suivi plusieurs stages). La répartition par catégorie professionnelle se décompose comme suit :

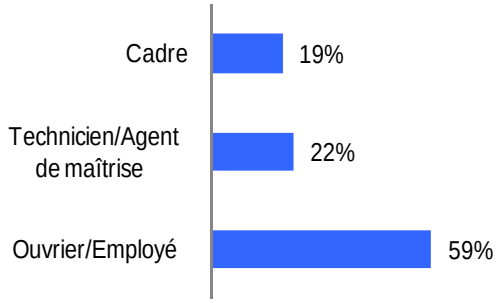

En 2013, pour l'UES SAMSE, 594 collaborateurs ont été formés sur la Performance énergétique, la Construction BBC et sur la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Pour l'activité bricolage, tous les Responsables Projets Clients ont été formés à la RT 2012.

En 2012, pour permettre à des collaborateurs de se former à leur futur métier de chef d'agences, le Groupe a conçu «CAMPUS» : un programme de formation axé sur le commerce, le management, la gestion et l'organisation. La première promotion s'est déroulée en 2013 et a permis à la majorité des collaborateurs formés de prendre un poste de responsable d'agences. Une deuxième promotion débutera au quatrième trimestre 2014.

A partir de janvier 2014, pour permettre aux commerciaux itinérants juniors de bien appréhender leur métier et de devenir rapidement performants, un «CAMPUS» pour Attachés Technico-Commerciaux est organisé ; il s'appuie sur un programme dynamique aboutissant à l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle.

L'ensemble des sociétés du Groupe dispose d'un catalogue de formation, tant sur le commerce que sur le management, la gestion et la sécurité. Ce catalogue est disponible par le portail d'accès CORUM RH (logiciel de gestion des ressources humaines). Les managers peuvent consulter un certain nombre de données : historique des formations suivies par leurs collaborateurs, catalogue des formations à disposition. Les collaborateurs ont accès aux mêmes données les concernant.

Par son centre de professionnalisation, le Groupe cherche à promouvoir la formation qualifiante (alternance) sur les métiers du négoce et du bricolage : 66 collaborateurs ont suivi ces programmes en 2013 (soit une hausse de 40 % par rapport à 2012). Le Groupe accueille aussi des jeunes en alternance sur d'autres cursus.

Le Groupe est partenaire de l'Association de Formation et d'Etudes du Négoce de Bois Et de Matériaux de construction (AFENBEM) qui élabore une politique de formation dynamique dans cette branche d'activité.

Des journées de connaissance de l'entreprise sont organisées pour faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants (97 collaborateurs en 2013) ainsi qu'un parcours d'intégration incluant formation et temps de découverte des activités.

Le Groupe cherche aussi à adapter ses métiers aux exigences du commerce en créant de nouvelles missions, mettant en œuvre de nouvelles compétences : dans les relations et besoins entre centres administratifs et négoces, dans la formation aux outils informatiques mis à disposition des négoces et dans une nouvelle gestion des ventes.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Dans le cadre de la relation avec les collaborateurs, la Direction des Ressources Humaines encadre le processus des entretiens annuels et vérifie que ceux-ci soient effectués. 77 % des collaborateurs de l'UES SAMSE ont bénéficié d'un entretien annuel.

En 2012, la trame des entretiens a été rénovée pour correspondre à l'évolution des obligations légales. Afin d'améliorer la qualité de ces entretiens, des fiches de postes avec des référentiels de compétences sont réalisées pour que le manager et le collaborateur puissent bien cibler les axes d'amélioration.

En 2013, de nouvelles études de métiers ont été effectuées afin d'élaborer de nouvelles fiches de postes et référentiels de compétences.

Les mouvements de personnel

Les postes disponibles sont prioritairement pourvus en interne. Cette stratégie favorise la promotion interne des collaborateurs. Cette mobilité interne fonctionne bien au sein du Groupe. Tous les postes disponibles sont publiés sur son intranet.

Régulièrement, des chauffeurs ou magasiniers deviennent commerciaux sédentaires puis attachés technico-commerciaux, puis chefs de rayon, chefs d'agences ou responsables de magasins. Des fiches métiers sont mises à leur disposition.

En 2013, le Groupe a comptabilisé un taux de turnover de 12,5 %, pour 11,95 % en 2012.

Pour accompagner le Groupe dans son développement en favorisant et facilitant la mobilité interne, une Charte Mobilité a été mise en œuvre en 2012.

L'axe du recrutement

Conscient que les talents sont une des pierres angulaires de la compétitivité du Groupe, celui-ci a mis en œuvre plusieurs actions significatives en vue d'améliorer le recrutement. Afin de gérer et de fidéliser les talents, il est nécessaire d'optimiser les ressources et l'organisation pour créer une plus grande interactivité. Cela concerne à la fois les outils mais aussi la dynamique d'échanges à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe.

La Direction des Ressources Humaines met en place des solutions de recrutement externe innovantes, valorisant l'image de marque employeur : sites emplois, réseaux sociaux, relations écoles, forums emploi, partenariat actif avec Pôle Emploi.

Les nouvelles technologies s'imposent dans les méthodes de recrutement : l'avènement des médias sociaux donne lieu à plusieurs changements fondamentaux dans ce domaine.

Depuis 2012, le Groupe a instauré des dispositifs de présence sur le Web 2.0 avec un nouveau site «carrières» : www.groupesamserecrute.fr des pages dédiées sur les réseaux sociaux et un mode conversationnel avec les candidats pour valoriser l'image de marque Employeur et mettre en avant ses offres d'emplois et les métiers du Groupe sur les moteurs de recherche.

En 2013, 14 378 candidatures ont été traitées pour 239 postes publiés et 866 personnes ont été rencontrées sur 12 salons de recrutement.

Les candidats suivent les actualités du Groupe sur internet. Le Groupe dispose d'un vivier de candidats avec lesquels il est possible d'entrer en relation de manière simple. Tout ceci grâce à un recrutement où la technologie est au service du sens et où l'égalité des chances et la diversité sont incluses dans les modes de recrutement que le Groupe développe.

Le Système d'Information Ressources Humaines

En 2011, le Groupe a investi dans un logiciel intégré : PeopleNet édité par la société Méta4. La Direction des Ressources Humaines poursuit le développement du Système d'Information Ressources Humaines pour doter le Groupe d'outils de pilotage et de contrôle accessibles aux managers par l'accès au portail (CORUM RH) : rémunérations, présentéisme et formation.

Le management et la gestion de projets

Pour améliorer les processus de travail en équipe, le Groupe fait souvent travailler les groupes Projet en mode «Agile». Cette manière de travailler permet à chaque collaborateur de s'impliquer, d'être acteur des décisions et force de propositions. Des tableaux de management visuel sont installés au sein des services pour que l'ensemble d'une équipe suive l'avancée du projet et pour fluidifier les relations.

Le Groupe SAMSE est sponsor des journées «Agile Grenoble».

L'activité bricolage a lancé une grande démarche nommée «Satisfaction Clients» basée sur l'intelligence collective, l'amélioration continue et le volontariat auprès des 1 200 collaborateurs répartis dans les 31 points de vente et les 2 sièges (Grenoble et Brézins).

4 thèmes ont été animés par 200 collaborateurs, réunis en ateliers de réflexion et de production d'idées :

- travailler mieux chaque jour et se former en permanence,
- surprendre les clients, les connaître et anticiper leurs désirs,
- assurer l'essentiel aux clients et leur faire savoir,
- faire gagner les équipes et surfer sur les succès (satisfaction des équipes).

Chaque groupe de travail sur site (magasin comme siège) a pu proposer à ses responsables (soulignant le principe émergent et de co-création de la démarche), un certain nombre de projets adaptés au contexte, à la taille et à l'identité du site visant à améliorer la Satisfaction Client dans chacun des thèmes. Des mises en œuvre concrètes et responsabilisantes, devenant, pour certains, des idées références pour l'Entreprise.

Ci-joint l'«arche» projet reposant sur sa base : la satisfaction des collaborateurs :

Cette démarche a pu se réaliser grâce à certains moyens :

- des formations pour tous les cadres de magasins et des sièges afin de les former au «lâcher prise» et au soutien à apporter aux groupes de travail et aux projets mis en œuvre,
- des formations pour les collaborateurs qui animaient les groupes de travail en local,
- la mise en place d'une plateforme multimédia dédiée à la démarche pour suivre l'avancement des ateliers et des projets (accessible par tous),
- un festival d'entreprises réunissant 130 collaborateurs issus des projets ainsi que l'ensemble des cadres pour valoriser les projets réalisés.

La bonne qualité de la relation entre les managers et les collaborateurs est synonyme de performance : une très grande majorité des managers a participé à des formations d'animation d'équipes, basées sur l'intelligence collective.

Une attention toute particulière est portée à l'intégration des managers : création d'un «vivier» : pré-recrutement de cadres en parrainage dans les magasins. 8 à 10 personnes par an sont formées à leur futur métier de manager (chef de secteur, adjoint, directeur) sur une période de 6 à 12 mois.
En 2013, 2 femmes en formation «vivier» sont devenues adjointes au directeur de magasin.
Le doublement du poste de management dans les magasins de plus de 50 collaborateurs, crée des tandems.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir toutes les formes de discrimination

Valoriser la diversité des parcours, de culture et d'origine (notamment en faveur des catégories ayant un accès à l'emploi plus difficile : jeunes, séniors, handicapés).

Les valeurs d'engagement du Groupe

La Direction des Ressources Humaines porte les valeurs d'engagement du Groupe sur différents domaines : handicap, qualité de vie au travail, égalité professionnelle hommes/femmes, actions intergénérationnelles. Le Groupe s'investit dans la promotion de la diversité au sein des équipes.

Age et ancienneté moyens

	2011	2012	2013
Age	39 ans	40 ans	41 ans
Ancienneté	9 ans	9 ans	9 ans

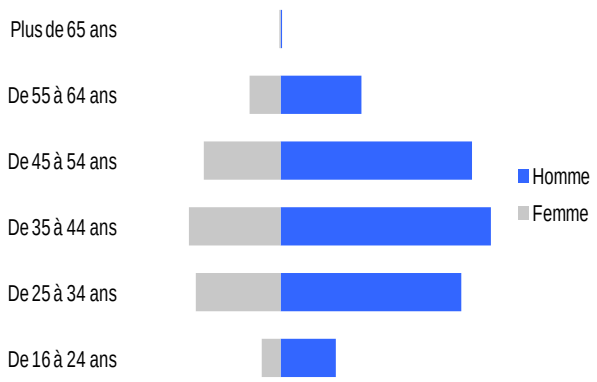

L'organisation du travail

Le travail des collaborateurs est organisé dans le cadre des durées légales du travail avec des modalités diverses selon les types d'activités, la saisonnalité des ventes en agences (plus marquée en régions de montagne qu'en plaine) pour permettre le meilleur service à la clientèle mais aussi pour s'adapter au personnel (handicapé ou à temps partiel).

Chaque agence ou magasin constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille aussi en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi un parfait maillage du territoire, une synergie entre eux et une optimisation des ressources humaines.

Dans l'activité bricolage, des horaires élargis ont été adaptés pour éviter les horaires pendulaires et ainsi prendre en compte les besoins des salariés sur leurs horaires de travail. Les magasins sont majoritairement fermés les dimanches et les jours fériés. Cette décision de la Direction Générale, prise en accord avec les partenaires sociaux, est à contre-courant de ce qui se fait actuellement dans cette branche d'activité.

Pour une meilleure gestion des congés d'été, les collaborateurs qui prennent leurs congés en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre bénéficient d'une prime.

Cette mesure vise à réguler plus facilement les remplacements en période estivale ; les collaborateurs dont les enfants sont scolarisés peuvent prendre des congés en été.

La démarche diversité et ouverture

Le handicap

Le Groupe SAMSE a une démarche active en faveur de l'emploi des personnes handicapées, en terme de recrutement mais aussi de suivi, d'intégration et de maintien dans l'emploi. L'objectif est de permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'aménagement de poste et d'un suivi spécifique afin de maintenir la qualité de leur environnement de travail sur le long terme.

Grâce à un travail de fond mené sur le terrain, la mission a pris du sens au sein du Groupe. Le personnel des magasins et des agences a pris en charge le projet. Il est aujourd'hui plus autonome sur le sujet. A fin 2013, 143 collaborateurs, dont 26 % de femmes, ont une reconnaissance Handicap.

Le Groupe SAMSE partenaire de Pôle Emploi

Afin d'optimiser les recrutements et favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi, le Groupe et Pôle Emploi ont consolidé leur collaboration en signant un accord de partenariat en 2011, qui les engage à renforcer leur interactivité.

Il s'agit, pour le Groupe, de communiquer sur ses besoins en personnel et pour Pôle Emploi, d'informer les demandeurs d'emploi sur les opportunités du Groupe afin de mobiliser ses partenaires pour la recherche des candidats. Des salons de l'emploi, dédiés au Groupe SAMSE, ont été organisés en 2013, notamment pour l'ouverture de nouveaux points de vente. Pôle Emploi, sur le dernier trimestre 2013, a apporté ses compétences pour l'aide à l'embauche de 40 collaborateurs : mise en œuvre de la POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) en vue de l'ouverture, en février 2014, du magasin l'Entrepôt du Bricolage d'Aubenas.

S pour Sauvegarde de l'environnement

S'engager dans une stratégie Bilan Carbone et sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux

Le changement climatique

A la suite de la réalisation de plusieurs bilans carbone, le Groupe a élaboré un plan d'actions fondé sur plusieurs axes qui correspondent aux postes importants ressortant de son bilan carbone. Ils sont représentés sur le graphique ci-dessus :

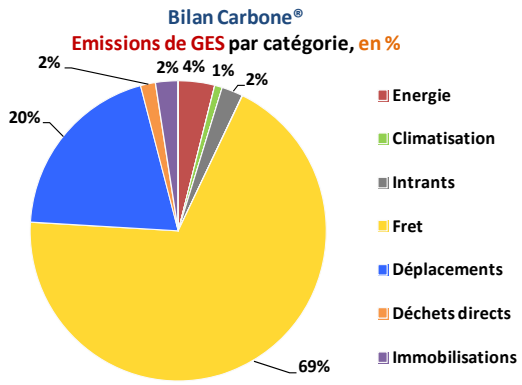

Voir tableau indicateur page 103 pour le périmètre concerné

Toutes les actions sont développées dans les pages suivantes.

En renouvelant, en juin 2013, son engagement en tant qu'entreprise privée signataire du Plan Air Climat de l'agglomération grenobloise, le Groupe conforte sa volonté d'agir dans ce domaine.

SWEETAIR FRANCE, filiale du Groupe, spécialiste des énergies renouvelables, propose des solutions alternatives pour produire de l'énergie et pour chauffer et rafraîchir l'habitat, tout en faisant des économies d'énergie. Ces solutions œuvrent dans le but d'atténuer les conséquences du changement climatique.

SWEETAIR FRANCE a procédé à la pose de toitures de panneaux photovoltaïques, (voir tableau ci-dessous). Elle a également installé 70 systèmes de chauffage-climatisation par aérothermie et géothermie.

Toitures Photovoltaïques

Toitures photovoltaïques*	Localisation	Surface PV (m²)	Puissance générateur (kWc)	Economie de CO_2 (T/an)	Production estimée (MWh/an)	Consommation électrique en nombre de foyers
2012	Rhône-Alpes + PACA	9 850	1 475	1 341	1 681	480
2013		10 132	1 547	1 430	1 793	513

*hors toitures photovoltaïques Groupe

La sensibilisation des collaborateurs

Depuis 3 ans, des actions de formation et d'information ont été initiées auprès des collaborateurs en matière de protection de l'environnement, de manière ponctuelle comme à plus long terme.

Le Groupe dispose ainsi d'un site de covoiturage pour faciliter la mise en relation de potentiels covoitureurs dans les trajets domicile-travail et dans le cadre professionnel, également ouvert à des conducteurs extérieurs au Groupe.

Des alternatives à la voiture sont proposées : signature du Plan Déplacement Entreprise de l'agglomération grenobloise pour bénéficier de tarifs d'abonnement préférentiels, vélos électriques à disposition....

Le journal interne est le support utilisé pour mettre en avant les actions de SAMSE en faveur de l'environnement.

La promotion de modes de communication à distance : web-conférences, visioconférences et conférences téléphoniques, permettent d'économiser entre 600 et 800 déplacements par an.

Pour la semaine développement durable, une campagne «Je joue le JE» a été menée sous forme de courtes bandes dessinées envoyées dans une newsletter sur l'intranet du Groupe sur les économies d'énergie, de déchets, de papier et de mails.

Depuis 3 ans, le siège social de Grenoble participe à la semaine de la mobilité. Pour 2013, des animations ont été proposées à ses collaborateurs : sensibilisation à l'éco-conduite, révision de vélos offerte, opération teasing pour promouvoir le site de covoiturage avec un tirage au sort.

Des newsletters de sensibilisation aux différents gestes d'économie d'énergie ont été présentées sur l'intranet du Groupe durant l'hiver 2013-2014. Ces gestes portent sur un rappel des comportements à adopter en matière d'usage de chauffage de climatisation et d'éclairage.

Ces actions sont très difficilement chiffrables mais sont indispensables pour sensibiliser les collaborateurs aux alternatives à l'utilisation de la voiture et faire des rappels de bon sens qui génèrent des économies d'énergie, de matières premières et financières.

Préserver l'environnement dans les activités

Réduire les consommations, minimiser les impacts environnementaux dans les constructions.

La pollution

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.

Ce sujet est développé au chapitre 3.4 du Document de Référence.

Le Bilan Carbone®

Depuis 2010 et la réalisation d'un premier bilan carbone, le Groupe l'a renouvelé annuellement en intégrant des sociétés supplémentaires, pour permettre un travail progressif de collecte.

En 2013, un outil informatique interne a été développé pour la collecte et une harmonisation des données avec, encore quelques spécificités, qui disparaîtront dans les 2 ans à venir. Les données sont plus fiables car elles sont prises directement à la source et ont été rendues plus sincères par un contrôle simplifié et certifié.

Du fait de l'existence d'exclusions qui évoluent d'une année sur l'autre, de la fiabilité des données qui progresse et de l'utilisation pour la première fois de la version V7.1.04 de l'outil Bilan Carbone®, la comparabilité n'est pas possible entre 2011 et 2012. Les rejets de gaz à effet de serre (GES) du Groupe s'élèvent pour l'année 2012, à 175 947 t CO_{2e} (tonne équivalent CO_2) :

CO_{2e} pour 2012 selon méthode Bilan Carbone® V7.1.04

	Emissions t CO_{2e}			Incertitudes %		
	*Groupe**	*Samse*	*Doras*	*Groupe**	*Samse*	*Doras*
Energie	6 987	2 852	1 318	10%	10%	10%
Climatisation	1 463	972	116	60%	65%	65%
Intrants	4 072	1 356	1 181	51%	52%	49%
Futurs emballages	53	15	20	26%	25%	27%
Fret	121 018	16 225	11 094	67%	51%	54%
Déplacements	35 146	5 464	2 777	18%	18%	18%
Déchets directs	2 864	488	779	60%	59%	60%
Immobilisations	4 345	3 391	1 502	53%	53%	52%
Total	**175 947**	**30 763**	**18 789**	**54%**	**42%**	**45%**

*Voir tableau indicateur page 103 pour le périmètre concerné

Les postes d'activité du Groupe qui polluent le plus et qui ont le plus d'impact carbone sont ceux liés au transport et aux déplacements. Par conséquent, le Groupe a choisi d'améliorer les performances de tout son matériel roulant en termes de CO_2.

Les camions et chariots de manutention

Le nombre de camions du Groupe* en norme «Euro 5» et de chariots électriques de manutention a augmenté sur les 3 dernières années :

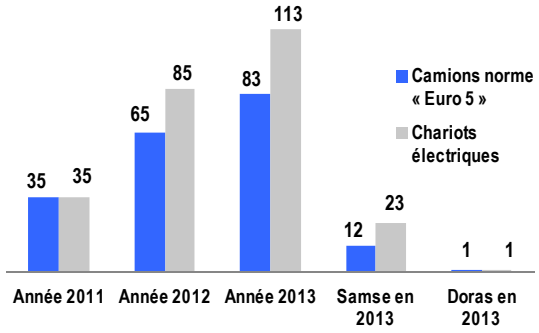

*Voir tableau indicateur page 101 pour le périmètre concerné

Le renouvellement des camions et l'augmentation des chariots électriques de manutention n'ont pas encore permis d'améliorer le parc en termes de consommation en carburant :

Consommation de carburants

En milliers de litres

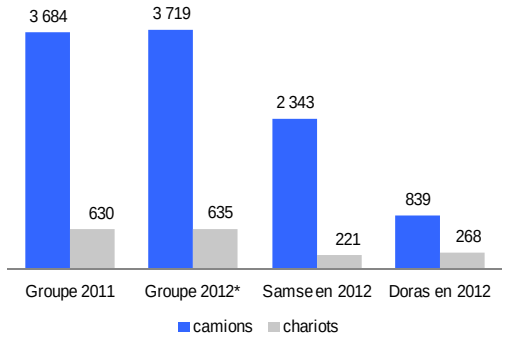

*Voir tableau indicateur page 101 pour le périmètre concerné

Les cellules de transport mutualisé sont un axe de travail en cours de développement. Ces cellules existent déjà pour l'agglomération lyonnaise, dijonnaise et depuis peu celle de Besançon. Au cours de l'année 2013, la plateforme logistique de Brézins a mis en place un système de «Transport amont».

Ce processus a permis de charger des marchandises directement chez certains fournisseurs et de remplir des camions qui préalablement faisaient des retours à vide sur la plateforme. 115 opérations ont ainsi été réalisées cette année. Ce travail d'optimisation des tournées plateforme va se poursuivre en 2014.

Grâce à ces axes de travail, les consommations et émissions de gaz à effet de serre du Groupe vont diminuer.

La flotte de véhicules légers

Les véhicules légers du Groupe sont en leasing. Ils sont donc régulièrement renouvelés, soit environ un tiers de la flotte par an, ce qui permet d'abaisser la consommation en CO_2 (source constructeurs) du fait des améliorations techniques sur les véhicules récents :

Année	Consommation moyenne en CO2 par véhicule
2011	121 g/km
2012	117 g/km
2013	112 g/km

*Voir tableau indicateur page 101 pour le périmètre concerné

Ces véhicules sont pour 85 % de marque française. 53 % des véhicules sont équipés de GPS et de régulateur de vitesse. Cet équipement aide à la réduction de consommation de carburant dont la consommation globale est indiquée dans le tableau ci-dessous :

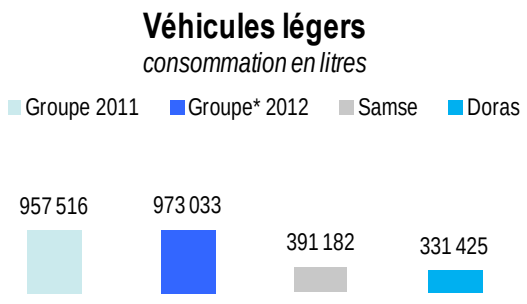

*Voir tableau indicateur page 101 pour le périmètre concerné

La montée de la consommation de carburant en 2012 est liée à l'augmentation du territoire de développement de l'entreprise. Les économies en CO_2 ont ainsi été minimisées par l'éloignement des sites et des sièges sociaux.

Le e-commerce

L'activité bricolage a lancé en 2011 son site internet de commerce de bricolage. Il se présente comme une alternative en termes de transport - livraison et de déplacement - client : le système «drive» permet aux personnes de venir éventuellement chercher les matériaux sur leur trajet domicile - travail. Les «drive» adossés aux magasins sont proches des grands axes routiers des agglomérations concernées. Les clients peuvent également récupérer leur commande, soit par livraison, soit par l'intermédiaire de la poste.

Années	Expédition par la Poste	Récupération au « Drive »	Livraison
2011	27,5%	69,9%	0,0%
2012	32,0%	66,0%	0,0%
2013	20,0%	79,0%	1,0%

La gestion des déchets

C'est une gestion de bon sens qui a débuté par la vente de produits ou matériaux livrés en vrac ou semi-vrac pour limiter la production de déchets et par la volonté de favoriser l'éco-conception des produits : moins d'emballages et de conditionnement. Dans l'activité bricolage, la distribution de catalogues a été arrêtée depuis plus de 10 ans. Depuis 5 ans, les sacs plastiques ne sont plus à disposition des clients mais sont devenus payants pour en limiter l'usage, soit une économie de 10 millions de sacs.

En 2011, une véritable dématérialisation des factures et un paiement généralisé par mode électronique ont été initiés pour améliorer leur prise en charge. La dématérialisation a augmenté de 15 % entre 2011 et 2013 (400 000 factures en 2011, 420 000 pour 2012 et 460 000 en 2013). Cela a aussi contribué à réduire la consommation de papier.

La même année, LA BOITE A OUTILS a procédé à l'organisation de la collecte de DEEE par ECOSYSTEMES, d'ampoules et tubes par RECYLUM et de piles et accumulateurs par COREPILE pour l'ensemble du Groupe. LA BOITE A OUTILS gère la collecte pour les sites importants, tandis que la plateforme la centralise pour les plus petits.

Il existe 18 points de collecte pour les ampoules et tubes par RECYLUM.

Collecte RECYLUM

	2011	2012	2013
Point de collecte			
kilogramme	823	2 185	1 747
Producteur			
unités	60 282	70 714	127 036

Depuis 2012, les palettes consignées sont récupérées pour limiter le nombre de déchets bois grâce à un partenariat avec trois fournisseurs IMERYS STRUCTURE, WIENERBERGER et TERREAL.
Une vingtaine de contrats ont été signés avec des prestataires locaux pour la gestion des déchets type gravats, cartons… dans l'ensemble des agences. Un rapport régulier leur est demandé pour suivre au plus près cette nouvelle démarche. La plateforme logistique de Brézins a instauré, courant 2012, un registre des déchets. Un suivi rigoureux de ses déchets chimiques, solides, organiques, inflammables, est effectué.

De manière plus anecdotique, des démarches ont été entreprises comme la création d'un stand réutilisable, recyclable et modulable réalisé en bois pour les participations aux salons. Les stands considérés comme obsolètes sont donnés à des organismes de formation professionnelle pour une seconde vie ou le mobilier obsolète du siège SAMSE - LA BOITE A OUTILS à Grenoble est repris par l'association «LA RESSOURCE», association locale qui fait du recyclage tout en œuvrant dans la réinsertion sociale.

Depuis 2013, LA BOITE A OUTILS n'est assujettie à la nouvelle éco-contribution DDS (Déchets Diffus Spécifiques) qu'à travers les nouvelles tarifications fournisseur ; en effet, la société n'a pas de produits dits de Marque De Distributeur (MDD).

Le Groupe a produit 16 191 tonnes de déchets pour l'année 2012, répartis dans les graphiques suivants par destination, par type et quantité.

Destination des déchets

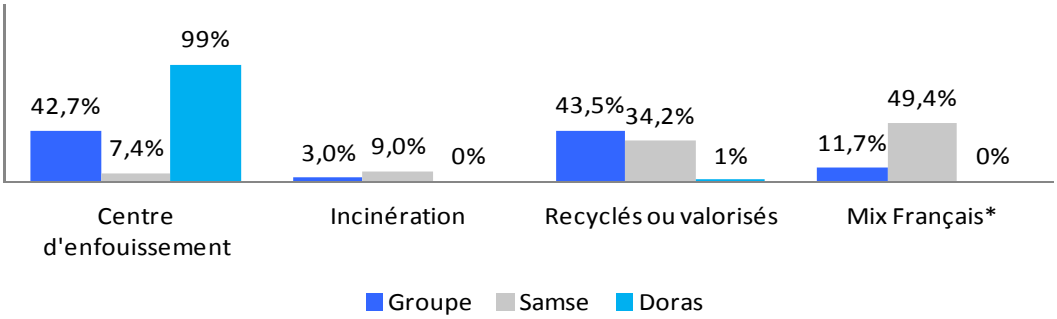

* Mix Français = destinations multiples ou inconnues - Voir tableau indicateur page 101 pour le périmètre concerné

Typologie de déchets

En tonnes	2012		
	Groupe*	Samse	Doras
Déchets industriels banaux dont bois	8 627	2 907	1 872
Gravats	1 870	376	520
Carton	5 079	85	66
Plastique	534	70	17
Papier	8	2	4
Métal	64	7	53
Déchets verts	9	9	0
Total	**16 191**	**3 456**	**2 533**

*voir tableau indicateur page 101 pour le périmètre concerné

L'activité bricolage constitue la majorité des déchets de cartons et plastiques.

Répartition de la typologie de déchets

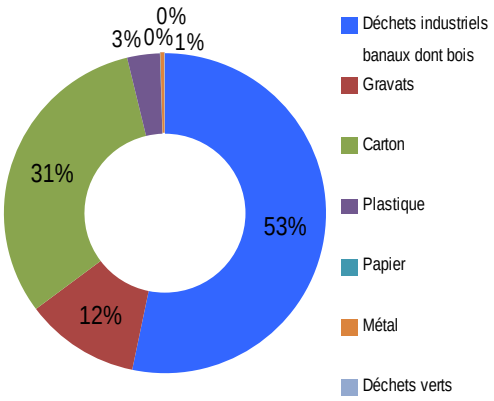

Energie

Les consommations

Sources	unités	Groupe 2011	Groupe** 2012	Samse 2012	Doras 2012
Electricité	kwh	24 173 633	22 645 493	7 695 715	4 075 380
Gaz	kwh-PCI	13 484 029	14 324 153	6 318 126	2 682 034
Fioul domestique*	litres	255 918	189 555	93 631	48 001

*chaudière **voir tableau indicateur page 102 pour le périmètre concerné

Pour l'instant, le Groupe privilégie les actions de sensibilisation à l'utilisation de l'éclairage, du chauffage-climatisation pour économiser les énergies.

Eau

Les activités du Groupe sont peu génératrices en termes de consommation d'eau. Elle porte sur les besoins des collaborateurs et des clients : sanitaires, douches, salle de repos et entretien des locaux. Il n'a pas été initié d'autres actions dans ce domaine en dehors de l'installation de récupérateurs d'eau de pluie sur les nouveaux sites.

m³	Groupe*	Samse**	Doras**
Eau consommée	30 210	11 272	3 990

*voir tableau indicateur page 102 pour le périmètre concerné
** fuites d'eau neutralisées

Papier

Le Groupe a consommé, pour l'année 2012, 226 tonnes de papier soit 89 tonnes de papier et documents à l'enseigne des sociétés du Groupe, dont une partie est labellisée, et 137 tonnes de papier blanc non labellisé.

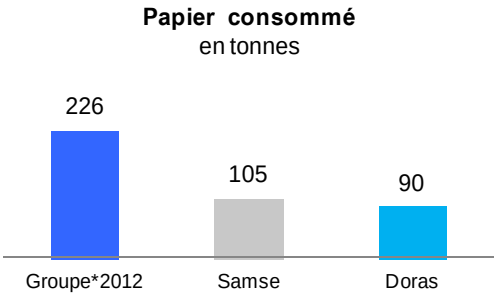

voir tableau indicateur page 102 pour le périmètre concerné

La dématérialisation des factures contribue à limiter l'augmentation de la consommation papier.

Les énergies renouvelables

Le Groupe a lancé certaines initiatives dans le domaine des énergies renouvelables, moyens d'utiliser durablement les ressources.
En 2008, la première chaudière bois a été installée dans l'agence de BOIS MAURIS ODDOS à Argonay, lors de sa réhabilitation. Il s'agit du seul projet dans ce domaine à ce jour ; l'activité du site étant totalement tournée vers le bois et la surface à chauffer étant proportionnée, des solutions ont pu être trouvées pour l'approvisionnement et le stockage en plaquettes de bois. Un silo de 80 m³ stocke les plaquettes de bois qui servent à alimenter la chaudière d'une puissance de 96 KW chauffant 1 630 m² de surface.

Des toitures photovoltaïques sont installées sur certains sites, propriété du Groupe depuis 2011.

Année	Surface de panneaux (m²)	Puissance électrique installée (kWc)
2011	9 941	715
2012	11 281	914
2013	15 896	1 608

D'autres projets sont en cours sur 2014.

Des sites neufs ou réhabilités sont équipés de panneaux solaires pour produire de l'eau chaude sanitaire.

L'utilisation des sols

En 2008, le Groupe a élaboré un cahier des charges en matière d'architecture et de construction des bâtiments du Groupe en l'axant sur les économies d'énergie et la préservation des matières premières et des ressources naturelles.

Le Groupe étant majoritairement propriétaire et exploitant de ses sites, le but est d'harmoniser les constructions et réhabilitations de sites en répondant à un objectif d'économies. Ce cahier des charges se veut évolutif pour intégrer les nouvelles techniques ou les nouveaux matériaux qui apparaissent sur le marché. Ils seront mis en œuvre sur un prochain chantier afin de les tester et de vérifier s'ils répondent parfaitement en termes d'économie d'énergie, de recyclage ou de construction durable. Ils seront ensuite intégrés dans le cahier des charges.

La construction durable tient compte, dès sa conception, de la protection des sols. En effet, s'il est possible de préserver de l'espace sans aménagement, cette solution est privilégiée, la réutilisation des terres végétales et des remblais pour le terrassement et la réalisation des espaces verts est systématiquement prévue.

La protection de la biodiversité

Dans une démarche volontaire, le Groupe SAMSE compense pour 2013, auprès d'Eco-act, 79 teq CO_2. Pour la 3ème année, le Groupe a renouvelé son engagement envers le projet REDD KASIGAU CORRIDOR au Kenya.

Ce projet s'étend sur un territoire de 200 000 hectares, haut lieu de la biodiversité où l'on trouve des espèces de mammifères en voie de disparition. Les communautés locales sont accompagnées à travers la création de services (écoles, centres médicaux) et la création d'emplois (100 gardes ont pour mission d'empêcher le braconnage et l'installation illégale de pâturage pour l'élevage bovin dans le but de préserver la forêt, sa faune et sa flore ; mise en place d'une filière de produits de vêtements éco-responsables ; emplois pour la reforestation du Mont KASIGAU, les activités et le tourisme agricoles).

Le Groupe s'est retrouvé, au fil de son histoire, propriétaire de terres où la biodiversité est préservée du fait de leur classement en zone protégée ou du fait de leur nature même. BOIS MAURIS ODDOS possède 2 hectares de terres situées en zone protégée à Argonay (Haute-Savoie) : aucune exploitation n'est autorisée afin de sauvegarder la zone de captage de l'eau potable de l'agglomération annécienne. A Saint Julien en Saint Alban (Ardèche), plus de 3 hectares de sous-bois sont la propriété de SAMSE. Ce sous-bois se compose de feuillus et résineux, non exploités, permettant ainsi la préservation de sa faune et de sa flore.

E pour entreprise Engagée

Engagée auprès de ses clients

Respecter les intérêts de ses clients

Etre novateur pour répondre aux attentes de ses clients en partenariat avec ses fournisseurs, locaux de préférence.

Se contenter de suivre la demande amènerait à subir le marché. Le Groupe est résolument tourné vers l'initiative et se dote d'offres positionnées sur des marchés en mouvement. L'objectif est triple : créer une veille active, anticiper les demandes et bâtir des offres appropriées qui combinent désormais produits et services.

En 2013, le Groupe confirme son rôle d'accompagnateur du changement au service de ses clients.

En 2012, l'axe avait été donné sur des formations de thermographie et d'étanchéité à l'air.

Au cours de 2013 le Groupe a développé en collaboration avec NEOPOLIS (centre de formation de la CCI de la Drôme) un nouveau module de formation «Construire et Rénover Positif». Ce module d'une journée, réservée à ses collaborateurs, a pour objectif de faire connaître les évolutions pratiques, techniques et organisationnelles liées aux modifications (réglementaires et fiscales) en construction neuve comme en rénovation. La satisfaction des clients repose sur cette capacité à les informer sur les nouvelles réglementations et les nouvelles techniques.

La démarche «Construire Positif»

Riche de ses savoir - faire historiques, le Groupe se transforme pour répondre aux exigences d'un marché évolutif. La diversification stratégique des activités passe par une offre complète sur des segments nouveaux et pèse positivement sur des marchés d'avenir. Le Groupe rassemble toute son énergie pour «Construire Positif» et se préparer à la RT 2020. «Construire Positif» regroupe 4 offres spécialistes et une démarche commune.

MOBOA

La marque MOBOA structure une offre de produits et de services dédiés aux constructions bois Bâtiment Basse Consommation (BBC). 17 agences du Groupe sont agréées.
Les solutions MOBOA sont adaptées à tous les modes constructifs, pour la construction neuve et les travaux de rénovation, d'extension ou de surélévation. MOBOA s'appuie sur une logistique chantier spécifique et un site internet www.moboa.fr, portail d'échanges qui met en relation ses clients partenaires avec des porteurs de projets.

ISO-EXT

La marque ISO-EXT est l'offre de produits et services en isolation thermique par l'extérieur, pour les professionnels et les particuliers. Cette offre, conçue en partenariat avec les industriels, est constituée de solutions sous avis techniques ou en cours d'agrément CSTB (www.iso-ext.fr). Le référencement est axé sur une orientation métier pour mieux répondre aux besoins spécifiques des clients. 24 agences du Groupe sont relais ISO-EXT.

Depuis 2011, ISO-EXT est partenaire de la campagne «Mur-Mur» initiée dans le cadre du Plan Climat de l'agglomération grenobloise par l'ALE (Agence Locale de l'Energie).
En 2013, 130 000 m² de surfaces ont été isolés.

SWEETAIR

L'enseigne SWEETAIR est une offre complète de produits et services liés aux énergies renouvelables www.sweetair.fr. Elle propose aux particuliers et professionnels des solutions concrètes d'économies d'énergie. L'offre classique des matériaux de construction est complétée par SWEETAIR avec des solutions clés en main, fournies et posées, de chauffage, ventilation, production d'eau chaude sanitaire et d'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques.

RESEAU ENERGIE HABITAT

RESEAU ENERGIE HABITAT est une démarche nationale portée par un GIE dont le Groupe SAMSE est l'un des membres fondateurs. REH a pour objet d'accompagner tous les projets de rénovation énergétique. www.reseau-energie-habitat.fr

En 2012, RESEAU ENERGIE HABITAT a consolidé ses actions d'accompagnement de projets globaux de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants. Il a apporté aux clients des réponses sur les postes de la rénovation énergétique, tout en les guidant pour leur financement.

213 projets ont été captés et 23 audits énergétiques ont été réalisés grâce à l'implantation, au sein d'agences du Groupe, de corners spécialisés.

Pour faire connaître cette offre, des animations ont été organisées en agence, «Semaine de la Rénovation» : 8 animations pour SAMSE et 5 animations pour GAMAG.

L'accompagnement des clients

De nouvelles initiatives ont été prises en 2013, pour accompagner les clients vers de nouvelles démarches ou être au plus près de leurs attentes.
L'activité négoce a déployé une offre de services pour ses artisans : «Primes Rénovation», primes issues du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie.

Ce dispositif mis en place en 2005 par le gouvernement français a pour but d'inciter à la rénovation énergétique des bâtiments. Les travaux générant des économies d'énergie peuvent être transformés en Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et revendus à des sociétés contraintes de respecter des quotas sous peine de pénalités.
Grâce au partenariat avec CAPITAL ENERGY, les artisans peuvent ainsi proposer à leurs clients des primes substantielles pour financer leurs travaux de rénovation (isolation, remplacement de fenêtres, changement d'équipements thermiques).

En 2013, 351 artisans ont signé un contrat de partenariat pour que leurs clients bénéficient de cette offre et 190 opérations de rénovation ont été traitées et valorisées, soit l'équivalent de 34 474 899 kwh cumac d'économie d'énergie.

L'agence SAMSE de Bourg d'Oisans (Isère) a signé un partenariat avec la Communauté de communes de l'Oisans : une aide complémentaire est accordée aux particuliers qui prennent leurs matériaux à l'agence pour la rénovation thermique de leur résidence principale.

Une plateforme déportée a été mise en place afin d'apporter des solutions logistiques et de services aux chantiers de la ZAC presqu'île de Grenoble. Une «zone de transit» au cœur de la ZAC réservée aux entreprises du BTP travaillant sur ces chantiers a été créée. Cela permet de réduire les GES et les embouteillages, de causer moins de stress et de diminuer les accidents (ouvriers ou riverains). Un Groupement d'Intérêt Economique a été fondé avec les sociétés SAMSE/REXEL/ZANON et des partenariats forts ont été conclus pour répondre à l'ensemble des corps d'état.

Les clients sont toujours suivis lors de rencontres techniques sur les thèmes de la RT 2012 et de l'étanchéité à l'air. 4 sessions ont été organisées en 2013. 270 personnes ont été sensibilisées sur ces sujets au cours de l'année, soit une moyenne de 67 personnes par soirée : SAMSE Centre Isère, SAMSE Alpes de Haute - Provence, REMAT Voiron, SAMSE Grand Lyon.

En 2013, les clients professionnels ont été accompagnés :

- 40 études thermiques en neuf ont été réalisées avec comme partenaire SYNERGISUD
- 3 newsletters RT 2012, Energies Renouvelables et Etanchéité à l'Air ont été envoyées à 15 000 clients en compte.
- Des partenariats ont été conclus pour les tests d'étanchéité à l'air et pour des attestations RT 2012 : UBAT et CETII.

M+ MATERIAUX a, depuis 2012, son premier centre expert BBC à Narbonne (11) qui comporte des maquettes de solutions BBC et des espaces SWEETAIR pour les solutions énergies renouvelables, ISO-EXT et REH. Elle a remporté le prix «spécial point de vente» lors des trophées du négoce (Groupe Le Moniteur), grâce à ce centre expert.

ETS PIERRE HENRY ET FILS, négociant en gros de bois, accueille très régulièrement ses clients sur son site de Saint Hilaire du Rosier. C'est l'occasion pour eux de connaître les locaux, rencontrer les collaborateurs tout en découvrant les gammes de produits proposés.

Pour sa 2ème édition, SAMSE a organisé, en 2013, un salon «Innovation entre Pros» à Chambéry pour ses clients professionnels.
3 050 visiteurs et 278 fournisseurs exposants ont été accueillis sur un espace de 10 000 m² d'exposition et de réception.
Ce salon, placé sous le signe de la RT 2012, était à la fois un forum de discussion et d'échanges d'expériences pour les fournisseurs, clients, prescripteurs et collaborateurs de SAMSE et également une plateforme pédagogique à la disposition des visiteurs. A ce titre, un parcours RT 2012 a permis l'accompagnement des professionnels à chaque étape du nouveau permis de construire 2013 avec EFFINERGIE, QUALIBAT, NEOPOLIS, SYNERGISUD et ENERGIE POSITIVE comme partenaires.

Les activités du négoce ont également participé au salon Eurobois de Lyon, au Salon du Bois à Grenoble, à la Biennale de l'Habitat Durable de Grenoble, aux Artisanales de Modane, au Congrès des Maires de l'Isère à Bourgoin-Jallieu, à la Foire de Grenoble et au Salon Paysalia à Lyon. D'autres sociétés du Groupe ont participé à des salons : GAMAG au Salon de l'Habitat à Alès, les magasins LA BOITE A OUTILS de Gap et Briançon à la foire de Gap.

Pour améliorer la qualité de service et d'accompagnement des clients, une enquête satisfaction clients a été lancée en 2012. Depuis 2 ans, 8 615 clients de SAMSE ont été interrogés. Les résultats du baromètre sont communiqués chaque année afin d'apporter une amélioration constante des services et de l'accueil dans les agences. En 2013, 71 agences de SAMSE ont pris part à cette enquête, 5 013 entretiens téléphoniques de 12 minutes en moyenne ont été réalisés avec des clients professionnels du BTP, des clients professionnels hors BTP et des particuliers en compte pour établir un bilan annuel sur leur satisfaction. A la suite des résultats, 468 plans d'actions ont été lancés.

L'activité bricolage a lancé en 2013, une démarche «Satisfaction Clients» (détaillée en page 83) incluant une formation des collaborateurs et profitant à l'ensemble de sa clientèle.

Le site internet de LA BOITE A OUTILS a totalement été revu pour proposer un webzine, c'est-à-dire un magazine web à l'attention des «bricoleurs» amateurs pour les aider et les conseiller dans leurs travaux : des fiches mensuelles de conseils pratiques et de mise en œuvre sur des thèmes de saison, avec vidéo à l'appui.

Depuis 3 ans, 6 magasins proposaient sur quelques jours une opération dépôt - vente de produits et matériel d'occasion appelé «Brico-troc». Le déposant reçoit un bon d'achat lors de la remise et l'acheteur acquiert du matériel d'occasion à prix très intéressant. Devant la demande des clients en constante augmentation, cette opération a été pérennisée toute l'année dans deux magasins. C'est aussi le moyen de donner une seconde, voire une troisième vie à des produits.

L'accompagnement de concert avec des fournisseurs locaux

Le Groupe tient à conserver des relations privilégiées avec ses fournisseurs locaux pour trois raisons.

1) Le Groupe est attaché à son appartenance à une région.

Le tableau ci-dessous indique le ratio des fournisseurs «régionaux» au sens de l'implantation des sociétés du Groupe, nationaux, européens et internationaux, en fonction des activités négoce et bricolage. Ce ratio traduit la volonté du Groupe de rester «local» dans tous les domaines :

Répartition des fournisseurs par origine géographique

	Activité négoce		Activité bricolage	
	ratio en pourcentage			
	2012	2013	2012	2013
Nationaux	78,6%	77,7%	83,6%	86,3%
dont régionaux	55,0%	52,0%	24,9%	28,0%
Européens	21,0%	22,1%	11,2%	9,6%
Internationaux	0,4%	0,2%	5,2%	4,2%

2) Le Groupe reste en étroite collaboration avec ses fournisseurs pour apporter des solutions techniques.

3) Le Groupe s'appuie sur leur savoir - faire et leur technicité pour proposer des formations aux clients. En 2013, des journées techniques ont été organisées par les fournisseurs directement en agences : 8 journées pour l'activité «Isolation» et 6 journées pour l'activité «Couverture». L'ensemble des agences proposent également, directement, avec les fournisseurs des journées d'information pour leurs équipes terrain.

Engagée aux côtés de ses fournisseurs

Promouvoir la responsabilité sociétale de ses fournisseurs et sous-traitants

Achats écologiques, respect du droit du travail chez les fournisseurs du Groupe.

Les fournisseurs

Les fournisseurs proposent au fil des années de plus en plus de produits respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment. Le Groupe peut ainsi offrir à ses clients un panel de produits qui s'étaye d'année en année.

Dans l'activité négoce, il n'est pas possible de quantifier le ratio références de produits ou matériaux dans ces domaines sur l'ensemble des plans de vente et le chiffre d'affaires correspondant. Les fournisseurs ont une démarche souvent éco - responsable avec des produits labellisés mais cette information n'est pas recensée à ce jour, sauf pour le label PEFC FSC.

Pour l'activité bricolage, les références de ces produits ou matériaux dans ces domaines représentent 6,35 % du chiffre d'affaires pour tous les magasins de bricolage.

La répartition pour les 2 activités se fait comme suit selon les activités :

Répartition par activité/négoce

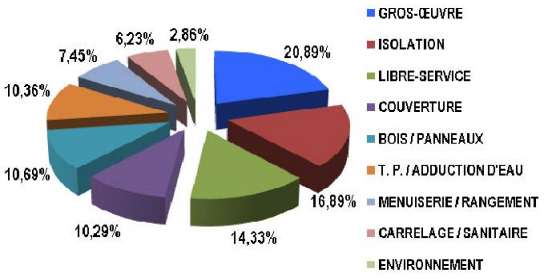

Répartition par activité/bricolage

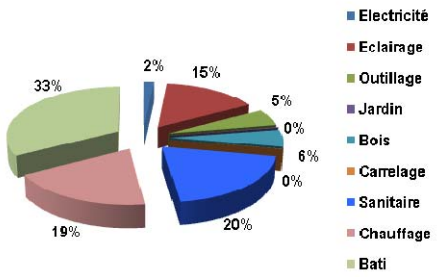

Les services achats travaillent de concert avec leurs fournisseurs pour référencer plus de produits liés à la performance énergétique comme avec ISOVER : de 55 % de produits référencés en 2012, ils sont passés à 62 % en 2013. Ce service porte une attention particulière aux labels : CE, NF, FSC et PEFC comme à ceux qui sont liés à la RT 2012, aux qualités thermiques et acoustiques.

Les fournisseurs de l'activité négoce, étant majoritairement les leaders dans leur marché, souvent à la pointe de la technologie et répondant aux normes et aux spécificités de la RT 2012, le Groupe a décidé de s'appuyer sur eux en termes de formation auprès des équipes et des clients par le biais de réunions techniques. L'activité négoce a souhaité également faire évoluer ses plans de vente et de stock pour répondre au marché lié à la RT 2012. Le Groupe crée ainsi de la valeur partagée en impliquant les fournisseurs et les professionnels du bâtiment dans sa démarche d'entreprise responsable.

C'est pourquoi, en 2013, il a adressé, à l'ensemble de ses fournisseurs représentatifs, un questionnaire portant sur le respect des règles du droit du travail selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et sur leur positionnement à ce sujet.
Les réponses ont ensuite été collectées pour être répertoriées et restituées. Cette première démarche va dans le sens d'un engagement du Groupe en matière de politique d'achat «sociétale». Coté activité négoce, 55 % des fournisseurs ont répondu au questionnaire. Pour l'activité bricolage, 67 % des fournisseurs français et européens ont répondu.

Pour 2014, les fournisseurs des activités négoce et bricolage qui n'ont pas encore répondu seront relancés et cette clause figurera dans les conditions générales d'achats en 2015 pour l'activité négoce. L'objectif de l'activité bricolage est d'obtenir 90 % de retour.

Pour la norme REACH, l'activité bricolage a prévu dans son contrat-cadre avec l'ensemble de ses fournisseurs, que ceux-ci s'engagent à ne leur fournir que des produits dont les composants ont satisfait aux obligations de la norme REACH.

Les certifications bois

Le Groupe, dont le cœur d'activité est la vente de matériaux de construction pour des professionnels, vend notamment du bois : plusieurs essences, plusieurs usages, des dérivés. Il a souhaité faire preuve de diligence raisonnée dans son approvisionnement en bois.

Ainsi, il a initié une démarche afin que les bois et ses dérivés vendus par les sites spécialistes et multi spécialistes soient certifiés PEFC et FSC ou s'inscrivent dans le cadre de la charte environnementale tenant compte de la RBUE (Règlementation sur le Bois de l'Union Européenne)

En 2005, ETS PIERRE HENRY ET FILS a obtenu la certification PEFC et FSC (certificat renouvelé annuellement depuis). En 2011, 12 agences du négoce ont validé la certification PEFC et FSC et en 2012, on dénombre 85 agences certifiées PEFC et FSC. Le Groupe a validé, cette année là, la Charte Environnementale et obtenu comme performance 3 feuilles d'Erable (sur une échelle de 4). Cette charte garantit la diligence raisonnée appliquée sur tous les produits non certifiés. 107 agences sont à ce jour certifiées PEFC et FSC.

Les certificats PEFC et FSC sont valables pendant 5 ans sous réserve de validation des audits annuels (environ une quinzaine d'agences auditées par an).

Le Groupe prévoit d'intégrer M+ MATERIAUX et DORAS dans son périmètre de certification pour 2015. A ce jour, seules les enseignes SAMSE, BOIS MAURIS ODDOS, BLANC MATERIAUX, GAMAG, LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, et ETS PIERRE HENRY ET FILS sont certifiées.

La sous-traitance

Le Groupe recourt très peu à la sous-traitance. Des prestataires peuvent être amenés à faire appel à celle-ci :

- Lors de la construction ou de la réhabilitation des sites. Le marché de travaux encadre strictement ce recours.
- Dans le domaine du transport, soit pour la livraison aux clients, soit depuis les plateformes logistiques jusqu'aux sites.

Engagée auprès d'autres parties prenantes

Adopter une démarche d'entreprise citoyenne

Pour 2013, le Groupe a alloué un budget de 572 K€ (pour l'activité négoce hors DORAS, M+ MATERIAUX et sans l'activité bricolage), pour soutenir de nombreux projets humanitaires, associatifs, sportifs et culturels.

Que ce soit dans un but associatif, humanitaire, sportif ou culturel, l'esprit de partenariat guide les actions du Groupe à tous les niveaux de son organisation.

Il souhaite donner la priorité à un travail d'équipe et partager avec ses partenaires la vision et la réalisation d'un projet collectif quelque soit son domaine. La randonnée cycliste qui est organisée depuis 2 ans réunissant des fournisseurs, des clients, des collaborateurs et leur famille en est l'illustration.

Le sens humanitaire

En 2007 l'enseigne DORAS a créé l'association AMBATOMANGA qui initie des actions humanitaires touchant à l'éducation et à la construction dans des pays en voie de développement ou des zones défavorisées. Elle soutient un projet à Madagascar : la réhabilitation de maisons anciennes situées dans le domaine de l'école FJKM AMBATOMANGA, pour proposer aux professeurs issus de la capitale, des logements modernes et confortables leur permettant de passer la semaine sur le site de l'école.

En 2009, les salariés du Groupe SAMSE ont créé l'association POUR CONSTRUIRE, pour soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire.

Après avoir aidé l'association ASMAE - SOEUR EMMANUELLE à fonder une cellule de Psychomotricité au Caire en Egypte, l'association a soutenu en 2012 le centre WEMA, qui accueille depuis 1993 des jeunes filles maltraitées à Mombasa, au Sud du Kenya.

En 2013, le Groupe a également aidé financièrement le «Club NEGOBOIS» qui regroupe des industriels et négociants du secteur du bâtiment et soutient des actions solidaires à travers le «Fonds d'Action NEGOBOIS», en sollicitant également la générosité de leurs clients distributeurs.

Ce Club est partenaire historique de SOS VILLAGES D'ENFANTS, depuis 2001. Il met toute son expertise et son réseau de professionnels à la disposition de l'association pour la faire bénéficier de dons en nature, de mécénat financier et de compétences. Les projets sont en lien avec leur cœur de métier : la construction et la rénovation.

Le sponsoring

Le sport transmet des émotions et des valeurs qui sont proches de celles du Groupe : engagement individuel et collectif, partage des succès et des échecs, dépassement de soi, esprit d'équipe. C'est pourquoi, le Groupe s'associe à de nombreuses équipes qui portent haut et fort les couleurs de son territoire : des équipes de hockey sur glace (Isère et Hautes - Alpes), des équipes de football (Savoie, Haute - Savoie, Ardèche et Isère), des équipes de rugby iséroises, des équipes de hand-ball (Savoie et Ardèche).

Depuis 2 ans, le Groupe est parrain d'évènements sportifs de renommée nationale : la course de ski-alpinisme PIERRA MENTA, la coupe de la fédération de ski alpin à Courchevel, le NORDIC Ski Challenge, le Trophée ANDROS, les 4 jours cyclistes de Grenoble. Il parraine également des évènements sportifs locaux : la course pédestre EKIDEN à Grenoble, la 1ère nuit du ski au Collet D'Allevard, le trail de Monteynard, le semi-marathon Grenoble - Vizille, le club de natation de Seyssinet et Sassenage Nat2S.

Des cadeaux ont été offerts par les agences SAMSE aux vainqueurs du challenge en ski alpin - Université Européen. Le Groupe soutient également l'équipe des jeunes espoirs du ski alpin.

Le sponsoring se double parfois d'un profil solidaire ou humanitaire lorsqu'il soutient :

- L'association «Sport dans la ville» dans le Rhône, association d'insertion par le sport. L'ensemble des programmes mis en place permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 3 500 jeunes inscrits à l'association.
- Une équipe féminine du 4L Trophy au Maroc par l'agence de SAMSE Digne. Cette course automobile réservée aux étudiants a surtout un but solidaire : elle a permis l'ouverture de 4 classes et 20 000 enfants profitent des fournitures distribuées par les participants.
- Des participantes ardéchoises au 4L Trophy au Maroc par SAMSE de Ruoms sponsorisées aussi dans le cadre de cette démarche sportive et solidaire : distribution de 50 kg de fournitures scolaires dans les écoles en partenariat avec l'association ENFANTS DU DESERT.
- La manifestation «Sport en fête» organisée par le Département du Rhône.

Le mécénat

En 2011, le Groupe a été partenaire de l'association DES VALLEES ET DES COEURS pour le projet de la MAISON DES PARENTS RONALD MAC-DONALD. Il a fourni des matériaux qui ont contribué à l'édification de leur neuvième Maison, à La Tronche (Isère). La mission de la MAISON DES PARENTS est de recréer l'univers familial en proposant un logement aux familles des enfants hospitalisés. Il a poursuivi cet engagement en 2013 par un don.

En 2012, le Groupe a parrainé la construction du nouveau refuge du Goûter en apportant son soutien financier mais aussi en fournissant des matériaux par l'intermédiaire des enseignes SAMSE à Annecy et BOIS MAURIS ODDOS à Argonay. Ce symbole international de l'alpinisme, situé à 3 835 mètres d'altitude dans le massif du Mont-Blanc, est devenu un modèle de bâtiment basse consommation en haute montagne, respectant les caractéristiques HQE. Il a poursuivi cet engagement en 2013 par un don.

En 2013, SAMSE a soutenu la Biennale de l'Habitat Durable de Grenoble. Les enjeux majeurs de l'éco - cité d'aujourd'hui et de la ville de demain étaient au cœur des débats de la 4ème édition de la Biennale de l'Habitat Durable de la ville de Grenoble.

Quatre grands thèmes ont été abordés lors de cette Biennale : Ecocité et Ecoquartiers, rénovation thermique, nouvelle donne énergétique et l'humain au cœur de la ville durable
Afin de réduire au maximum l'impact écologique et climatique de l'évènement, les supports de présentation et de communication ont été totalement dématérialisés. Cette approche novatrice a permis un échange d'informations optimal et durable qui répond totalement aux enjeux environnementaux de la ville.

Une plateforme communautaire, complémentaire au site internet, a été créée. A travers cet outil interactif devenu espace de réflexion, les professionnels et les spécialistes ont pu échanger à tout moment avec des experts du monde entier. Durant deux jours, les débats ont été filmés et diffusés en direct sous forme d'un talk show sur TERRE TV ainsi que sur l'ensemble des sites web partenaires médias, institutions et entreprises.

Des dons ont été faits à l'Association «ARC-EN-CIEL» : association qui réalise les rêves des enfants malades et «AUX PETITES SŒURS DES PAUVRES» qui accueillent dans des maisons de type familial sur les cinq continents, les personnes âgées les plus démunies, en cherchant à répondre à leurs aspirations profondes.

Le mécénat culturel et solidaire répond régulièrement aux demandes d'associations, dans toute la zone géographique d'implantation du Groupe. Pour exemple, depuis plusieurs années, le Groupe soutient, par une participation financière, le centre culturel grenoblois MC2, au programme éclectique en musique, danse et théâtre. En 2013, le festival de Musique «FESTIV ALUNA» de Ruoms, «GUITARE EN SCENE» et le festival de musiciens amateurs de guitares qui se déroule à Saint Julien en Genevois ont bénéficié du soutien de SAMSE.

Développer l'engagement sociétal

Contribuer au développement humain et économique des régions où le Groupe est présent.

Il tient à se développer en restant centré sur son cœur de métier et en gardant un concept d'implantation et de commercialisation «à taille humaine».

L'impact territorial, économique et social

Il contribue au développement local lorsque 4 545 K€, soit la valeur des impôts locaux, sont versés à plusieurs collectivités territoriales.

La taxe d'apprentissage d'une valeur de 3 921 K€ est uniquement distribuée à des écoles situées dans la zone d'implantation géographique des sites du Groupe. Cela concerne 145 écoles (pour SAMSE et LA BOITE A OUTILS).

Le Groupe favorise l'emploi et le développement local, sur ses territoires d'implantation, en participant de manière très active aux salons de recrutement régionaux et par sa communication sur les réseaux sociaux.
En partenariat avec 2 groupements (GEIQ et GE BEST), la plateforme logistique de Brézins a embauché 7 collaborateurs en contrat à durée indéterminée depuis 3 années.

Le Groupe, lors de ses nouvelles implantations ou réaménagements de sites, privilégie les artisans et les professionnels locaux pour collaborer sur ces projets. Cela permet de contribuer à maintenir l'activité dans le tissu local.

Avec la reprise de 9 agences de négoce qui appartenaient à VM MATERIAUX dans le Sud-Ouest de la France et le rachat de ISO-NEG (33) et VAUDREY (51), une centaine d'emplois ont ainsi pu être préservés. DORAS a ouvert les sites d'exploitation à Tonnerre (89) à la suite du rachat d'un fonds de commerce avec le maintien de 4 emplois, à Bourbon Lancy (71) avec 2 collaborateurs. La création d'un Pôle Transport Franche Comté à Besançon a permis de créer 10 emplois.

A Dijon, rue du Docteur Quignard, l'emploi de 14 collaborateurs a été maintenu pendant les travaux de rénovation de la nouvelle agence. DORAS a souscrit à l'augmentation de capital de DESIA à Houtaud (25) à hauteur de 9,09 % du capital, ce qui contribue au développement de son activité. Cette société fabrique notamment des granulés, combustibles pour les poêles à bois.

DORAS a reçu le prix spécial du Conseil d'Administration du CERCLECOM (récompensant les initiatives dans le domaine de la communication) pour son salon 100 % Pros de 2012 qui a été un évènement au retentissement régional en Bourgogne. Cela a permis de promouvoir l'entreprenariat de DORAS.

Pour mieux s'inscrire dans la vie locale, les agences SAMSE du Sud-Ardèche, participent à l'Assemblée Générale des architectes de Drôme Ardèche.

L'impact sur les populations riveraines et locales

Le Groupe réalise différentes actions sur son territoire d'implantation dans des domaines variés en participant à la réinsertion des sportifs dans le monde du travail (JOB DES PROS), à la Nuit de l'orientation, à des conférences sur les nouvelles technologies, aux évolutions du monde de la construction et des produits, aux émissions de télévision sur différents thèmes (économie, recrutement), à l'accueil de stagiaires écoles et de personnes dans le cadre de parcours de réinsertion professionnelle.

Depuis 3 ans, des sites du Groupe sont sollicités pour participer à l'émission télévisuelle «TOUS ENSEMBLE», diffusée sur TF1 et venir en aide à des personnes en détresse personnelle pour la réalisation et la rénovation de leur logement. Les sites sélectionnés sont proches géographiquement de ces projets. Ils ont fourni des matériaux et ont ainsi, par leurs actions, permis de se rapprocher des riverains.

Pour créer le contact avec ses parties prenantes, ETS PIERRE HENRY ET FILS a convié 15 pompiers de différentes casernes iséroises à venir découvrir leurs locaux et leurs activités pour une meilleure compréhension mutuelle des métiers de chacun.

En 2013, une borne électrique, à usage gratuit, pour tout conducteur d'un véhicule électrique a été installée sur le site de l'agence SAMSE à Gap. Cette borne est mise à disposition des gapençais et de tout visiteur de passage. Une borne électrique a également été mise en place au magasin LA BOITE A OUTILS de La Tour du Pin (Isère) avec la même finalité.

Un autre exemple de service apporté aux habitants locaux et aux touristes : 6 porte-outils, réalisés par des artisans locaux, ont été fournis à la station de Pra Loup par l'agence SAMSE de Barcelonnette. Ils ont été mis à disposition des skieurs gracieusement pour régler leurs équipements.

La participation à des projets associatifs locaux

Deux collectes annuelles de sang sont organisées au siège SAMSE depuis 2003. Ces dons du sang réalisés sur le lieu de travail permettent de faire participer les collaborateurs en leur évitant de se déplacer. Cette formule a permis de fidéliser les donneurs et de contribuer à cette démarche solidaire.

Le Groupe a soutenu financièrement le Réseau-Entreprendre local dont la mission est de participer à la réussite de nouveaux entrepreneurs créateurs d'emplois et de richesses.

Son cœur de métier est l''accompagnement par des chefs d'entreprise et un financement sous forme de prêts d'honneur, particulièrement intéressants pour leur effet de levier sur les autres financements, notamment bancaires.

Dans l'activité bricolage, toute participation financière inférieure à 1 000 € versée par un magasin pour soutenir une ou des associations locales, se fait directement sans aval de la Direction Générale.

Cette règle permet ainsi de faire des petites actions en local qui créent des liens avec les parties prenantes : riverains, collectivités publiques.

Pour le négoce, la gestion décentralisée dans ce domaine laisse aux agences une grande autonomie dans la conduite de leurs actions financières en soutien aux parties prenantes locales.

Des initiatives ont permis de soutenir des associations de leur terroir dans leurs démarches humanitaires et solidaires. SAMSE Haute-Savoie a soutenu «le défi de Valérie», du prénom de l'épouse d'un collaborateur, qui a parcouru 6 000 kms pour faire un tour de France à vélo afin d'évaluer ses forces et promouvoir l'activité physique comme complément aux traitements contre le cancer.

Pendant 24 heures, 1 équipe de 10 personnes des agences de SAMSE de Haute-Savoie se sont relayées pour skier et faire le plus de kilomètres possibles. En participant à «Glisse du cœur», ils ont augmenté le montant des dons au profit de l'association «Les puits du Désert».

Depuis plus de 10 ans, des collaborateurs participent au cross des enfants malades, dont les dons récoltés, grâce aux inscriptions, bénéficient à l'amélioration des conditions d'hospitalisation des enfants au CHU de Grenoble.

Note méthodologique

Certaines rubriques obligatoires du décret n'ont pas été évoquées :

- La répartition des effectifs par zone géographique semble peu pertinente car l'activité du Groupe s'exerce sur le territoire français uniquement et majoritairement sur la région Sud-Est de la France.
- L'élimination du travail forcé et obligatoire et l'abolition effective du travail des enfants ont été exclues. En effet, le Groupe n'étant implanté qu'en France, respecte les règles du droit du travail interdisant le travail forcé ou obligatoire et celui des enfants. En 2013, un questionnaire a été adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT pour connaître leur positionnement par rapport à ces règles. Des relances seront faites en 2014.
- Les mesures de prévention de l'air, la réduction et la réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ont été exclues car l'activité non industrielle du Groupe a peu d'impact dans ces domaines.
- La prise en compte des nuisances sonores et autres formes de pollution en dehors de celles liées au gaz à effet de serre a été écartée car ces nuisances ne sont pas significatives dans l'activité du Groupe.
- Les actions en faveur des droits de l'homme : le rayon d'actions et d'engagements du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés. En 2013, un questionnaire a également été adressé aux fournisseurs du Groupe sur le respect des règles de l'OIT.
- Des indicateurs comparés d'année en année, dans le volet environnemental ont une mention à chiffre d'affaires constant. Les données ont été ramenées au même chiffre d'affaires que l'année de départ pour permettre une comparaison avec un même périmètre, sans tenir compte des variations de nombres de sites et de l'activité fluctuante.
- Certains indicateurs n'ont pas été comparés car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence.
- Les consommations d'électricité, de gaz et de fioul domestique ont été pondérées avec le degré jour unifié (DJU) pour intégrer la variabilité des conditions météorologiques d'une année sur l'autre et ainsi lisser la consommation de chauffage.

Les indicateurs de la RSE du Groupe SAMSE exercice 2013

Grenelle 2 article 225		GRI 4	Page
Indications à rapporter			
Périmètre de reporting et intégration des entités significatives	Samse, Doras, Claude Matériaux, M+ Matériaux, Lignières, Gamag, Sud-Appro, Blanc Matériaux, Bois Mauris Oddos, Ets Pierre Henry et Fils, Les Comptoirs du Bois Associés, Christaud, Célestin Matériaux, BTP Distribution, Transports Schwartz, Remat, Cléau, Outimat, Sweetair France, La Boite à Outils et Get Electric.	G4-17	toutes
Informations sociales			
Emplois			
Effectif total	Descriptif : salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution ou suspendu à l'occasion de congés ou de maladie et ce, quelle que soit la nature de ce contrat Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système Système d'information utilisé : People Net Exclusion : les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure) Spécificités : à répartir par sexe, âge, type de contrat, ancienneté et temps de travail (temps plein / temps partiel) Circuit de validation : DRH	G4-10	78
Répartition des salariés par sexe	Descriptif : à partir de l'effectif total au 31 décembre 2013 Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système Système d'information utilisé : People Net Exclusion : cf. effectif total Circuit de validation : DRH	G4-10	78
Répartition des salariés par âge	Descriptif : moyenne d'âge établie à partir de l'effectif total au 31 décembre 2013 Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système. Pyramide des âges réalisée pour 2013 suivant l'effectif géré dans le SIRH. Système d'information utilisé : People Net Exclusion : cf. effectif total Circuit de validation : DRH	G4-10	84
Répartition des salariés par zone géographique	Indicateur non pertinent car le Groupe n'est présent que sur le territoire français	G4-10	-
Embauches et départs	Descriptif : taux de turn-over Modalités de collecte : cela comprend les licenciements, démissions, ruptures conventionnelles, fins de périodes d'essais, départs à la retraite, décès divisés par l'effectif moyen mensuel en CDI Système d'information utilisé : People Net Circuit de validation : DRH	G4-LA1	82
Rémunérations	Descriptif : montant global, pourcentage du chiffres d'affaires et charges salariales Modalités de collecte : bilan consolidé Source : service consolidation Circuit de validation : DRH	G4-LA2	78
Evolution des rémunérations	Descriptif : comparatif des données ci-dessus Modalités de collecte : bilan consolidé Source : service consolidation Circuit de validation : DRH	G4-EC1	78
Organisation du travail			
Organisation du temps de travail	Descriptif : selon la législation française du Code du travail et les accords "Temps de travail" Circuit de validation : DRH	G4-HR1	84
Absentéisme	Descriptif : répartition du nombre de jours d'absence pour les salariés liés à l'employeur par un contrat de travail en cours d'exécution selon le motif, à partir de l'effectif total au 31 décembre 2013 Modalités de collecte : retraitement de données du logiciel People Net Meta 4, collecte manuelle non gérée dans ce système Système d'information utilisé : People Net Exclusion : les jours de congés payés et jours fériés. De même, les salariés extérieurs à l'entreprise ne sont pas pris en compte (intérimaires, stagiaires, salariés appartenant à une entreprise extérieure) Circuit de validation : DRH	G4-LA 1	78

Grenelle 2 article 225		GRI 3.1.	Page
Relations sociales			
Organisation du dialogue social	Descriptif : respect de la législation française en la matière Spécificités : 100 % des salariés sont couverts par la convention collective Circuit de validation : DRH	G4-11	79
Bilan des accords collectifs	Descriptif : accords collectifs signés en 2013 Circuit de validation : DRH	G4-11	78 - 79
Santé & sécurité			
Conditions de santé et de sécurité au travail	Descriptif : liste des actions Modalités de collecte : année 2013 Circuit de validation : Directeur Juridique	G4-LA 5 & G4-HR 7	80 - 81
Bilan des accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé & sécurité au travail	Modalités de collecte : année 2013 Circuit de validation : Directeur Juridique	G4-LA 8	80 - 81
Fréquence et gravité des accidents du travail	Modalités de collecte : les données sécurité sont calculées sur le périmètre des sociétés gérées par le SIRH hors sociétés où le Groupe est minoritaire. Le taux global sur Taux de fréquence et Taux de Gravité qui est communiqué comprend les accidents du travail avec et sans arrêt. Circuit de validation : Directeur Juridique et DRH	G4-LA 6	81
Maladies professionnelles	Exclusion : ces informations ne sont pas disponibles de manière consolidée. Elles ne sont que partielles	G4-LA 6	-
Formation			
Politiques mises en œuvre en matière de formation	Modalités de collecte : année 2013 Système d'information utilisé : données gérées dans People Net, catalogue formation dans le SIRH, programmes et convocations aux formations Circuit de validation : DRH	G4-LA 10	81 - 82
Nombre total d'heures de formation	Descriptif : nombre d'heures de formation, pourcentage des charges de personnel hors charges sociales et nombre de stagiaires Source : bilan consolidé Exclusion : hors sociétés non gérées par le SIRH Circuit de validation : DRH	G4-LA 9 à G4-LA 11	81
Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	Descriptif : pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens annuels Source : tableau de suivi Négoce UES SAMSE Circuit de validation : DRH	G4-LA 9 à G4-LA 11	82
Egalité de traitement			
Mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes	Descriptif : accord sur l'égalité homme/femme Circuit de validation : DRH	G4-LA 13	78
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2013 Système d'information utilisé : vidéos-témoignages sous-titrés pour les malentendants sur le site www.groupesamserecrute.fr Circuit de validation : DRH	G4-LA 12	84
Politique de lutte contre les discriminations	Descriptif : actions mises en œuvre Modalités de collecte : année 2013 Système d'information utilisé : site de recrutement, page ouverture/diversité, participation à des forums emploi Pôle Emploi Circuit de validation : DRH	G4-LA 12	84 - 85
Promotion et respect des stipulations des conventions OIT			
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Descriptif : respect de la législation française en la matière Circuit de validation : DRH	G4-HR 4	79
Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	cf. politique de lutte contre les discriminations	G4-HR 3	84 - 85
Elimination du travail forcé ou obligatoire	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail forcé ou obligatoire	G4-HR 6	-
Abolition effective du travail des enfants	Exclusion : le Groupe n'étant implanté qu'en France, il respecte les règles du droit du travail français qui exclut le travail des enfants	G4-HR 5	-

Grenelle 2 article 225		GRI 4	Page
Informations environnementales			
Politique générale en matière environnementale			
Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	Descriptif : plan d'action dans le cadre du bilan carbone et du plan climat local détaillé tout au long du volet environnemental Spécificités : un plan d'action qui peut évoluer dans le temps pour étoffer la démarche sur les questions environnementales	G4-DMA	85
Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Descriptif : listes des actions menées en faveur de la formation et de l'information des collaborateurs sur cette thématique Modalités de collecte : actions sur l'année 2013 Système d'information utilisée : intranet, logiciel, animations Circuit de validation : responsable RSE > Direction Générale Références documentaires : news intranet, affiches de communication		85 - 86
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Le détail figure page 62 du Document de Référence	G4-en 31	
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sauf risque de préjudice)	Le détail figure page 62 du Document de Référence	G4-en 29	
Pollution et gestion des déchets			
Mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Exclusion : l'activité du Groupe n'est pas industrielle et a donc peu d'impact dans ces domaines	G4-EN 22	-
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Descriptif : quantifier en tonnes la production et le type de déchets du Groupe, donner le ratio de leur destination. Lister les actions mises en place pour prévenir, recycler et éliminer les déchets autant ceux liés à l'activité que ceux que les clients peuvent générer Modalités de collecte : sur l'année 2012 pour les déchets ; actions de 2013 Source : divers services pour les déchets Exclusion : pas de donnée chiffrée Sweetair France, Sud-Appro, Transports Schwartz, Lignières, Claude Matériaux, Get Electric, M+ Matériaux, Cléau, Outimat, Blanc Matériaux, Samse Garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans Spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclage des déchets. Les déchets ont été extrapolés sur 6 mois car les registres ont été mis en place en juillet 2012. Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence. Circuit de validation : contrôleur de gestion régions pour les déchets. Références documentaires : QV Bilan Carbone et fichier excel ou autres	G4-EN 23	88 à 90
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Descriptif : pollution par le nombre de véhicules utilisés et par la consommation de carburants liée à l'activité du Groupe Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 et 2012 pour le carburant et 2011 à 2013 pour les flottes de véhicules Source : service pôle matériel (camions, chariots), flotte VL Exclusion : autres typologies de pollution car elles ne sont pas significatives pour l'activité du Groupe. Pas de données pour Sweetair France, Claude Matériaux, Sud-Appro, Transports Schwartz, Samse Garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Get Electric et M+ Roques pour le gasoil. BTP Distribution passe par un prestataire pour son fret aval donc pas de carburant pour les camions. La Boite à Outils a des données partielles pour le carburant des chariots élévateurs et des véhicules légers. Pas de données pour le carburant de Gamag. Lignières, Locouti et Remat, pas de donnée pour le carburant camions de la plateforme de Doras Gevrey-Chambertin, pas de donnée carburant pour les chariots pour Bois Mauris Oddos et Outimat. Les données flotte de VL ne concernent pas La Boite à Outils, M+ Matériaux, Lignières, Doras et Cléau. Spécificités : carburant, seules les données Groupe 2011 et 2012 ont pu être consolidées à chiffre d'affaires constant pour tenir compte de la fluctuation de l'activité. Circuit de validation : services pôle matériel, flotte VL, e-commerce Références documentaires : tableaux excel QV Bilan Carbone	G4-EN 30	87

Grenelle 2 article 225		GRI 4	Page
Utilisation durable des ressources			
Consommation d'eau	Descriptif : eau consommée en m^3 Modalités de collecte : 12 mois correspondant à l'année civile 2012 Source : factures Exclusion : Sweetair France, Sud-Appro et Transports Schwartz, Samse garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans et Get Electric. Spécificités : ne prend pas en compte l'eau récoltée par les récupérateurs d'eau de pluie Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence. 2 fuites d'eau ont été neutralisées : une consommation moyenne a été prise pour Samse St Savin et Doras Chenove Circuit de validation : contrôle de gestion ou comptabilité > service batiment Références documentaires : factures et tableau excel	G4-EN 8	90
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Descriptif : sites neufs ou réhabilités avec des récupérateurs d'eau de pluie Source : service technique Spécificités : non concerné par les restrictions d'eau. Usages limités aux besoins sanitaires, arrosage de végétaux extérieurs et pour le fonctionnement des systèmes de sécurité incendie Circuit de validation : responsable service technique	G4-EN 10	90
Consommation de matières premières	Descriptif : tout type de papier consommé en tonnes Modalités de collecte : sur l'année civile 2012 Système d'information utilisé : fichier bilan carbone Exclusion : pas de donnée chiffrée pour Sweetair France, Sud-Appro, Transports Schwartz, Lignières, Claude Matériaux,Get Electric, Blanc Matériaux, Remat, Les Comptoirs du Bois Associés, Christaud, Lignières et Samse Garage Chateauvieux, La Boite à outils S.A.V. Voglans. Spécificités : ne prend en compte que le papier comme matière première car les activités du Groupe ne consomment pas d'autres matières premières. Pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence. Circuit de validation : contrôle de gestion Références documentaires : QV Bilan Carbone	G4-EN 1	90
Mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières	Descriptif : les mesures prises pour réduire la consommation de papier, son tri et son recyclage Modalités de collecte : sur l'année civile 2013 Source : divers services et prestataires de collecte de papier, cf. gestion des déchets ci-dessus Exclusion et spécificités : pas de référent pour traiter du volet déchets, réduction et recyclages des déchets Circuit de validation : divers services et prestataires de collecte de papier	G4-EN 1	90
Consommation d'énergie	Descriptif : consommation d'électricité en kWh, de gaz en kWh-PCI, de fioul en litres Modalités de collecte : 24 mois correspondant aux années civiles 2011 et 2012 Système d'information utilisé : fichier bilan carbone Exclusion : Sweetair France, Sud-Appro, Transports Schwartz, Samse Garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Get Electric, la plateforme de Doras et M+ Matériaux uniquement sur l'électricité, le gaz et le fioul et M+ Roques pour le gasoil.Gamag et Remat n'ont pas fourni de donnée carburant. BTP Distribution passe par un prestataire pour son fret aval donc pas de carburant pour les camions. La Boite à Outils a des données partielles pour le carburant des chariots élévateurs et des véhicules légers. Spécificités : comprend toutes les consommations de carburant pour des sources fixes hors exclusion prévue ci-dessus, consolidées à chiffres d'affaires constant. Pour les consommations fioul domestique, électricité et gaz, les données ont été pondérées avecle degré jour unifié pour tenir compte des conditions météorologiques variables chaque année. Circuit de validation : contrôle de gestion et comptabilité Références documentaires : QV Bilan Carbone et fichier excel	G4-EN 3	89
Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Descriptif : les toitures photovoltaïques installées sur les batiments, propriété du Groupe et hors Groupe (leur surface en m^2) ainsi que leur production d'énergie en kwc et le nombre de systèmes de chauffage-climatisation par aérothermie et géothermie. Modalités de collecte : sur les années civiles 2011 à 2013 Source : société Sweetair France Exclusion : ne prend pas en compte l'énergie économisée ou la réduction des besoins mais seulement l'énergie produite ou récoltée Circuit de validation : sociétés concernés Références documentaires : tableau excel	G4-EN 6	90

Grenelle 2 article 225		GRI 3.1.	Page
Utilisation des sols	Descriptif : tenir compte des sols lors de la phase de construction d'un bâtiment Modalités de collecte : cahier des charges de construction et de conception Source : service technique Circuit de validation : responsable service technique > Direction Générale	G4-EN 26	90
Le changement climatique			
Rejets de gaz à effet de serre	Descriptif : la quantité de consommation et d'émission de GES en tonnage équivalent CO_2 Modalités de collecte : sur l'année civile 2012 sauf les sondages salariés et visiteurs réalisés en 2013 Système d'information utilisé : fichier Bilan Carbone V7.1.04 Exclusion : Samse garage Chateauvieux, La Boite à Outils S.A.V. Voglans, Sud-Appro et Transports Schwartz, Get Electric et Sweetair France. Pour les autres exclusions, se reporter à consommations carburant, papier, énergie et déchets. Spécificités : pas de comparatif par rapport aux années précédentes car le périmètre des données a fortement évolué entre les deux années de référence. Circuit de validation : services collecteurs ou responsable collecte en filiales > service informatique > responsable du bilan carbone Références documentaires : QV Bilan Carbone, tableau excel	G4-EN 15 à G4-EN 17	86
Adaptation aux conséquences du changement climatique	Descriptif : les actions mises en œuvre au sein du Groupe pour s'engager vis à vis du changement climatique Modalités de collecte : rappel des actions des années antérieures (toujours en cours) et des nouvelles en 2013 Source : service communication ou autres et Direction Générale Spécificités : impossible de se limiter à une année. Les actions sont lancées une année mais sont poursuivies et doivent être pérennes pour répondre aux adaptations Circuit de validation : service communication ou autres > responsable du bilan carbone > Direction Générale Références documentaires : engagements écrits externes ou internes	G4-EN 21	85 à 91
Protection de la biodiversité			
Mesures prises pour préserver et développer la biodiversité	Descriptif : projet de compensation carbone et les sites en propriété étant proches de zones protégées ou de sites riches en biodiversité Modalités de collecte : données 2013 Source : service immobilier, services techniques et sécurité, QV Bilan Carbone Spécificités : les produits répertoriés dangereux sont stockés dans des lieux fermés (locaux à poudre et liants) avec dalle au sol. Les cuves à fioul peuvent être enterrées ou aériennes. Pas de stratégie, action en cours et plan futur de gestion des impacts sur la biodiversité. La compensation carbone porte sur les trajets en train des collaborateurs et les trajets en avion des collaborateurs et des clients. Circuit de validation : services immobiliers, services techniques et sécurité > Direction Générale Références documentaires : titres de propriété, documents administratifs, attestation de compensation	G4-EN 11 à G4-EN 13	91
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable			
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société			
En matière d'emploi et de développement régional	Descriptif : nombre de création ou maintien d'emplois Modalités de collecte : année 2013 Source : les personnes chargées de créer les nouveaux établissements ou qui gèrent les rachats de sociétés et de fonds de commerce Circuit de validation : responsable droit des sociétés > Direction Générale Références documentaires : actes juridiques	G4-EC 7 & EC 8	97
Sur les populations riveraines ou locales	Descriptif : participation à des projets associatifs locaux et différentes animations locales Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet en 2013 Source : service communication Spécificités : les projets associatifs ne sont pas tous répertoriés car l'autonomie de gestion de chaque site fait que l'information ne remonte pas systématiquement Circuit de validation : service communication et marketing > Direction Générale Références documentaires : journaux internes, tous supports de communication	G4-EC 1	97 - 98
Relations avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société (NB: parties prenantes)			
Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Descriptif : liste des actions auprès des clients et des actionnaires Modalités de collecte : année 2013 Source : service marketing et actionnariat Circuit de validation : service marketing et actionnariat > Direction Générale	G4-SO 1	75 et 91 à 93

Grenelle 2 article 225		*GRI 3.1.*	*Page*
Actions de partenariat ou de mécénat	Descriptif : liste et montant global des participations dans le cadre de sponsoring, mécénat et partenariat Modalités de collecte : articles de communication sur le sujet Source : services communication et comptable Circuit de validation : services communication et comptable > Direction Générale Références documentaires : tableau excel, journaux internes, tous supports de communication	G4-SO 6	95 à 97
Résultat des enquêtes de satisfaction clients	Descriptif : présentation des enquêtes satisfaction réalisées Modalités de collecte : appels téléphoniques Source et circuit de validation : service marketing	G4-PR 5	93
Sous traitance et fournisseurs			
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Descriptif : la part de fournisseurs régionaux, nationaux, européens et internationaux Modalités de collecte : données 2012 et 2013 Source : services achats négoce et bricolage Spécificités : pour le service achat négoce, le calcul du nombre de fournisseurs a été réalisé à partir des fournisseurs qui ont un contrat de BFA soit les 20/80 du référencement actuel Retour d'un questionnaire auprès des fournisseurs pour savoir s'ils respectent les règles de l'OIT. Circuit de validation : services achats > Direction Générale Références documentaires : tableau excel	G4-HR 10 & G4-HR 11	93
Importance de la sous-traitance et prise en compte de la RSE dans les relations avec les fournisseurs et sous-traitants	Descriptif : les cas de recours à la sous-traitance Modalités de collecte : informations pour l'année 2013 Source : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique Spécificités : la sous-traitance reste limitée Circuit de validation : services techniques, pôle matériel, plateforme logistique > responsable juridique Références documentaires : contrats de sous-traitance	G4-LA 14	95
Loyauté des pratiques			
Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	Descriptif : liste des actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption Modalités de collecte : actions en cours sur l'année 2013 Source : services trésorerie et audit interne Spécificités : il existe des règles déontologiques et des contrôles réguliers décentralisés au sein des régions Circuit de validation : services trésorerie et audit interne > Direction Générale	G4-SO 4	75
Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Descriptif : volume et ratio des produits référencés respectueux de l'environnement, améliorant la performance énergétique d'un bâtiment Modalités de collecte : année 2013 Source : services achats négoce et bricolage Spécificités : il n'est pas possible de quatifier le ratio références de produits ou matériaux dans ces domaines sur l'ensemble des plans de vente et chiffre d'affaires, pour l'activité négoce. Circuit de validation : services achats > Direction Générale Références documentaires : tableau excel	G4-PR 1	94
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Exclusion : le rayon d'action et d'engagement du Groupe se limite au territoire français où les droits de l'homme sont respectés	G4-HR 9 & G4-HR 10	-

RAPPORT DE VERIFICATION

A la demande de la société SAMSE, SGS ICS a procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en vertu du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, portant sur l'application de l'article 225 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 et de l'article 12 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 qui ont modifié l'article L. 225-102-1 du code de commerce et de l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

Il appartient au Directoire d'établir un rapport sur la gestion de la société comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales, de définir le ou les référentiels utilisés s'il y a lieu pour l'établissement des données quantitatives ou qualitatives et d'en assurer la mise à disposition.

La responsabilité de SGS ICS consiste à attester de la présence dans le rapport de gestion de toutes les informations prévues à l'article R.225-105-1, à exprimer un avis motivé portant, d'une part sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations, à indiquer les diligences mises en œuvre pour accomplir notre mission de vérification.

NATURE ET PORTÉE DE LA VERIFICATION

La mission de SGS ICS a consisté à :

- Prendre connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société, et de ses engagements sociétaux, et le cas échéant des actions ou programmes qui en découlent.
- Comparer la liste des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2013 de la société avec la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105.
- Vérifier la mise en place par la société d'un processus de collecte visant à l'exhaustivité et la cohérence des informations mentionnées dans le rapport de gestion et d'identifier les irrégularités.

SGS ICS a conduit sa mission auprès de la société SAMSE incluant ses filiales et sociétés sous contrôle sur un périmètre géographique national, la société SAMSE établissant des comptes consolidés.

SGS ICS constate que la société SAMSE se conforme volontairement au référentiel GRI G4 pour les définitions des indicateurs utilisés en matière sociale et environnementale et l'a pris en considération dans sa mission de vérification.

DILIGENCES

SGS ICS a conduit sa mission du 28 janvier au 17 mars 2014 en menant des entretiens auprès des personnes concernées par la collecte, la validation et la publication des données quantitatives et informations qualitatives auprès de la Holding et de plusieurs de ses filiales en France (SAMSE, DORAS, LA BOITE A OUTILS, M+ MATERIAUX) et sur les sites de Brézins (plateforme logistique), St Savin (Négoce SAMSE) et Dijon (Négoce DORAS) représentant 48% des effectifs.

- SGS ICS a revu la fiabilité du référentiel interne, des procédures de contrôle interne et des systèmes d'agrégation des données et des informations, sur chacun des sites.
- Pour les données chiffrées, nous avons procédé sur chacun des sites par sondage, vérification des formules de calcul et rapprochement des données avec les pièces justificatives sur quinze indicateurs sélectionnés au regard de leur pertinence (conformité à la loi et prise en compte du secteur d'activité), leur fiabilité, leur neutralité et leur exhaustivité. Des contrôles aléatoires ont été réalisés sur les données quantitatives et qualitatives en phase finale de consolidation.
- Deux auditeurs ont été affectés à cette mission de vérification sous la direction d'un vérificateur principal.

- Outre les interviews et réunions auprès des équipes des filiales et sites impliqués dans le processus de collecte, de validation et de publication des données et des informations, 12 entretiens ont été menés auprès de la Direction Générale, de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction Marketing, de la Direction Administrative et Financière, de la Direction Bois, de la Direction des Achats, de la DSI, de la Sécurité et du Reporting.

DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE COMPÉTENCE

SGS est le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 80000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde.

SGS ICS est la filiale française détenue à 100% par le Groupe SGS. SGS ICS déclare que sa mission et son avis ont été élaborés en toute indépendance et impartialité vis-à-vis de la société SAMSE et que les travaux menés ont été conduits en adéquation avec le code d'éthique du Groupe SGS et conformément aux bonnes pratiques professionnelles d'un organisme tiers indépendant.

Les vérificateurs sont habilités et mandatés sur chaque mission sur la base de leurs connaissances, expériences et qualifications.

ATTESTATION ET AVIS MOTIVE

Sur la base de l'exposé des orientations en matière de développement durable de la société SAMSE, des conséquences sociales et environnementales liées à ses activités, de ses engagements sociétaux et des diligences mises en œuvre,

- nous attestons de la présence des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2013 de la société SAMSE conformément à la liste prévue à l'article R.225-105-1 et que les exceptions ont été dûment motivées.
- nous déclarons n'avoir pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2013.

OBSERVATIONS

- SAMSE s'est doté d'un nouveau système d'information RH et a développé un logiciel dédié au Bilan Carbone, afin d'améliorer la collecte des informations qualitatives et données quantitatives et a tenu compte des observations formulées lors de la précédente vérification. L'objectif a été globalement atteint. Il conviendrait toutefois d'intégrer des contrôles bloquants pour les données environnementales afin d'améliorer la qualité de certaines données.
- La structure du rapport extra financier épouse le contenu de la charte RSE du Groupe et facilite l'appréciation de sa mise en œuvre. L'intégration d'indicateurs clés de performance pourrait être envisagée.
- SAMSE poursuit ses efforts sur la thématique sécurité comme en atteste les nombreuses initiatives mises en œuvre en 2013 et qui se poursuivront au cours de l'année 2014. Reste à fiabiliser les indicateurs quantitatifs sur l'ensemble des filiales.

Fait à Arcueil, le 18 mars 2014

SGS ICS France
29 avenue Aristide Briand
F- 94111 ARCUEIL Cedex
Téléphone + 33 (0) 1 41 24 88 56
Fax + 33 (0) 1 41 24 71 29
www.sgs.com
Le Directeur Technique d'Inspection
Moncef BOURKAIB

ACCREDITATION
N°3-1086
PORTEE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr

3.10 Informations sur le capital

3.10.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

3.10.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social est de 3 458 084 € au 31 décembre 2013, divisé en 3 458 084 actions de 1 € de nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2013 est de 6 232 356.

3.10.3 Capital potentiel

Il n'existe aucun instrument financier pouvant engendrer la création d'actions nouvelles à la date de rédaction du présent Document de Référence.

3.10.4 Evolution du capital sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
		Emises	Total		
31.12.2009	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	53 741	3 442 087	53 741 €	3 442 087 €
25.08.2010	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 997	3 458 084	15 997 €	3 458 084 €

3.10.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2 013				2012		2011	
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote	% du capital	% Droits de vote	% du capital	% Droits de vote
Nominatifs :								
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 486 158	55,93	50,41	55,86	50,40	56,24
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,45	21,13	23,43	21,13	23,58
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,86	5,28	5,86	5,28	5,18
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,19	2,87	3,18	2,87	3,21
- DIVERS	135 230	3,91	258 573	4,15	4,02	4,15	3,91	4,17
Sous-total	**2 891 216**	**83,60**	**5 770 045**	**92,58**	**83,71**	**92,48**	**83,59**	**92,38**
Porteurs :								
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,37	4,28	2,37	4,28	2,38
- FCP STOCK PICKING FRANCE	60 970	1,76	60 970	0,98	1,87	1,04	1,78	0,99
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	0,16	0,09	0,16	0,09
- AUTO-DETENTION	104 557	3,02	0	0,00	2,72	0,00	2,74	0,00
- DIVERS	247 841	7,18	247 841	3,98	7,26	4,02	7,45	4,16
Sous-total	**566 868**	**16,40**	**462 311**	**7,42**	**16,29**	**7,52**	**16,41**	**7,62**
Total	**3 458 084**	**100,00**	**6 232 356**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

3.10.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2013

	2 013					
	Actions détenues	% du capital	Droits de vote théoriques	% Droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables en AG	% Droits de vote exerçables en AG
Nominatifs :						
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	50,41	3 486 158	55,01	3 486 158	55,93
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	21,13	1 461 280	23,06	1 461 280	23,45
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	5,28	365 450	5,77	365 450	5,86
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,87	198 584	3,13	198 584	3,19
- DIVERS	135 230	3,91	258 573	4,08	258 573	4,15
Sous-total	**2 891 216**	**83,60**	**5 770 045**	**91,05**	**5 770 045**	**92,58**
Porteurs :						
- FCP CENTIFOLIA	148 000	4,28	148 000	2,34	148 000	2,37
- FCP STOCK PICKING FRANCE	60 970	1,76	60 970	0,96	60 970	0,98
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	0,16	5 500	0,09	5 500	0,09
- AUTO-DETENTION	104 557	3,02	104 557	1,65	0	0,00
- DIVERS	247 841	7,18	247 841	3,91	247 841	3,98
Sous-total	**566 868**	**16,40**	**566 868**	**8,95**	**462 311**	**7,42**
Total	**3 458 084**	**100,00**	**6 336 913**	**100,00**	**6 232 356**	**100,00**

La société, peut dans les conditions réglementaires, demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenu par chacun d'eux.

A la demande de la société, l'enquête TPI du 31 décembre 2013 a permis de recenser 785 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 6 232 356.

SAMSE est contrôlée par DUMONT INVESTISSEMENT, société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Bien que la société soit contrôlée, l'organisation et le mode de fonctionnement des organes de Direction, d'Administration et des Comités contribuent à l'exercice d'un contrôle équilibré et à la gestion des conflits d'intérêts. En effet :

- le Comité d'Audit, instance collégiale qui se prononce sur des problématiques comptables, est présidé par une personne non actionnaire majoritaire,
- la règle au sein de la société est de nommer un membre indépendant au Conseil de Surveillance et au sein des Comités spécialisés,
- les fonctions de Direction et d'Administration ont été dissociées entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Les principaux actionnaires de DUMONT INVESTISSEMENT sont les suivants :

- Salariés + FCPE
  834 711 actions soit 49,44 %
- Famille Joppé
  370 796 actions soit 21,96 %
- Famille Bériot
  104 439 actions soit 6,19 %
- Famille Doras
  100 057 actions soit 5,93 %
- Sté Redwood Développement
  97 094 actions soit 5,75 %
- Ets René de Veyle
  99 497 actions soit 5,89 %
- Divers
  76 948 actions soit 4,55 %

Déclarations de franchissement de seuil

Le 7 mai 2013, CRH FRANCE DISTRIBUTION a déclaré avoir franchi en hausse, le seuil de 20 % des droits de vote de SAMSE, par suite d'une attribution de droits de vote double.

Actionnariat salarié

SAMSE développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

Les salariés ou anciens salariés ont acquis, au titre de la participation des salariés, antérieurement au 31 décembre 1987, 27 660 actions SAMSE représentant 0,80 % des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2013 (les salariés sont principalement actionnaires de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT).

3.10.7 Autorisations financières

Les autorisations financières ci-dessous sont consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires au bénéfice du Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
17/05/2011	7ème	Attribution d'actions gratuites	38 mois 17 juillet 2014	0,29 % du capital
29/04/2013	5ème	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 28 octobre 2014	10 % du capital
29/04/2013	6ème	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 28 octobre 2014	10 % du capital

Seule l'autorisation consentie à la société, d'acheter ses propres actions a été utilisée par le Directoire au cours de l'exercice.

3.10.8 Titres existants donnant accès au capital

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital à la date de rédaction du présent Document de Référence.

3.10.9 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 29 avril 2013 a renouvelé les autorisations données à la société de procéder à des rachats d'actions.
Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

En 2013, la société a acquis 12 868 actions, au cours moyen de 64,83 € via son programme de rachat d'actions et 25 482 titres au cours moyen de 66,17 € via son contrat de liquidité ; par ailleurs, au travers de ce même contrat de liquidité, elle a procédé à la vente de 27 889 titres au cours moyen de 69,84 €.

A la clôture de l'exercice, son portefeuille de titres était ainsi constitué de 104 557 actions propres, dont 1 999 acquises au titre du contrat de liquidité (solde) et représentant 3,02 % du capital social.

La valeur comptable de ce portefeuille s'établissait à 5 770 323,50 € et sa valeur de marché était de 8 364 560,00 €. Le montant des frais de négociation pour les achats effectués sur l'année 2013 s'élevait à 3 346,57 €.

L'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 se prononcera aux fins d'autoriser le Directoire, pendant une période de dix-huit mois, à acheter des actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce par le biais de la quinzième résolution.

Le descriptif de programme de rachat qui sera soumis à ladite Assemblée Générale est détaillé ci-après.

• Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 décembre 2013, le capital de SAMSE était composé de 3 458 084 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.

A cette date, la société détenait 104 557 actions propres, soit 3,02 % du capital.

• Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du programme de rachat d'actions, les achats seront effectués en vue de :

- l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,

- la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés,

- la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société,

- la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe,

- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers,

- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

• Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 104 557 (soit 3,02 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 241 251 actions (soit 6,98 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

• Prix maximal d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix maximal d'achat serait de 130 € par action.

A titre indicatif, compte tenu des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2013, le rachat ne pourrait porter que sur 241 251 actions, ce qui représenterait un investissement théorique maximal de 31 362 630 €.

• Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la règlementation boursière, par tous moyens, et par des interventions sur le marché.

• Durée du programme

Le présent programme pourra être mis en œuvre pendant une période de dix-huit mois à compter de la date de l'Assemblée Générale du 6 mai 2014, soit jusqu'au 5 novembre 2015.

Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé et renouvelé par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013

Situation au 31 décembre 2013

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	3,02
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0,00
Nombre de titres détenus en portefeuille	104 557
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembe 2013 (en €)	8 364 560,00
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembe 2013 (en €)	5 770 323,50

3.10.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par SAMSE

Aucun titre SAMSE n'est nanti.

SAMSE n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

3.11 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 64 280 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges, s'élève à 21 426 €.

3.12 Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles

En application des dispositions de l'article L 464-2, I, al. 5 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence.

3.10.11 Titres non représentatifs de capital

SAMSE n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

3.10.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

3.13 Frais de recherche et de développement

Notre société n'a consacré aucun frais en matière de recherche et de développement sur l'exercice 2013.

3.14 Perspectives 2014

Le Groupe aborde l'année 2014 de manière sereine, tout en étant prudent, compte tenu du contexte économique.
Il poursuivra son développement sur ses deux métiers de base (négoce de matériaux et bricolage) tout en préservant sa structure financière.

3.15 Observations du Comité d'Entreprise

Conformément à l'article L 2323-7 du Code du travail, tous les documents ont été soumis aux membres du Comité d'Entreprise qui n'ont formulé aucune observation.

4 Eléments financiers

4.1 Comptes consolidés 113

4.2 Comptes sociaux 181

4.1 Comptes consolidés

	Informations financières sélectionnées	114
	Etat de situation financière	115
	Etat du résultat global	116
	Compte de résultat des sociétés intégrées	117
	Tableau consolidé des flux de trésorerie	118
	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	120
	Annexe aux comptes consolidés	121
Note 1 -	Principes comptables	121
Note 2 -	Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année	131
Note 3 -	Transition aux normes IFRS	137
Note 4 -	Ecarts d'acquisition	138
Note 5 -	Autres immobilisations incorporelles	141
Note 6 -	Immobilisations corporelles	142
Note 7 -	Titres mis en équivalence	149
Note 8 -	Titres de sociétés non consolidées	150
Note 9 -	Autres actifs financiers immobilisés	152
Note 10 -	Stocks de marchandises	152
Note 11 -	Clients et comptes rattachés	153
Note 12 -	Autres créances d'exploitation	154
Note 13 -	Disponibilités et équivalents de trésorerie	154
Note 14 -	Capitaux propres	155
Note 15 -	Provisions	158
Note 16 -	Impôts sur les résultats et impôts différés	162
Note 17 -	Passifs financiers courants et non courants	164
Note 18 -	Fournisseurs et comptes rattachés	167
Note 19 -	Autres dettes d'exploitation	167
Note 20 -	Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	167
Note 21 -	Charges de personnel	168
Note 22 -	Charges externes	169
Note 23 -	Dotations aux provisions et dépréciations	169
Note 24 -	Autres produits et charges de l'exploitation courante	170
Note 25 -	Autres produits et charges opérationnels	170
Note 26 -	Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	170
Note 27 -	Coût de l'endettement financier brut	171
Note 28 -	Autres produits et charges financiers	171
Note 29 -	Formation du résultat financier	171
Note 30 -	Charges d'impôts	171
Note 31 -	Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	172
Note 32 -	Résultat par action	172
Note 33 -	Engagements hors bilan	173
Note 34 -	Informations sur les transactions avec les parties liées	174
Note 35 -	Instruments financiers	175
Note 36 -	Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)	176

Informations financières sélectionnées

1 - Sur l'état de la situation financière au 31 décembre 2013

	2013	2012	2011
Total de l'actif	817 527	801 937	793 800
Total des actifs non courants	337 650	325 048	319 034
Total des actifs détenus en vue de la vente	464	6 779	370
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de SAMSE -	324 240	302 250	283 170
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants -	46 150	43 282	38 770
Dividende par action	2,10	2,00	2,20
Endettement financier net	154 637	162 570	164 927
Ratio d'endettement financier	41,75%	47,05%	51,22%

2 - Sur l'état du résultat global au 31 décembre 2013

	2013	2012	2011
Chiffre d'Affaires	1 168 404	1 138 007	1 141 503
Résultat Opérationnel Courant	51 006	47 487	54 363
Taux de marge opérationnelle courante	4,37	4,17	4,76
Résultat opérationnel	50 573	48 190	55 537
Résultat net des sociétés intégrées	34 694	34 335	37 788
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	29 659	30 805	33 102
Dont part attribuable aux intérêts non contrôlants	5 035	3 530	4 686
Résultat net par action (en €)	8,83	9,16	9,81
Résultat net dilué par action (en €)	8,83	9,16	9,78

Etat de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)

		Au 31 Décembre		
		2013 Valeur nette	2012 Valeur nette	2011 Valeur nette
	notes			
ACTIFS NON COURANTS		**337 650**	**325 048**	**319 034**
Ecarts d'acquisition	04	45 673	48 314	48 911
Autres immobilisations incorporelles	05	2 246	2 137	2 248
Immobilisations corporelles	06	230 485	223 344	218 430
Titres mis en équivalence	07	37 856	34 962	35 004
Titres de sociétés non consolidées	08	8 009	4 958	5 113
Autres actifs immobilisés	09	11 930	9 696	6 233
Impôts différés actifs	16	1 451	1 637	3 095
ACTIFS COURANTS		**479 413**	**470 110**	**474 396**
Stocks de marchandises	10	217 631	209 321	207 324
Clients et comptes rattachés	11	145 954	149 625	160 139
Autres créances	12	62 682	64 231	57 841
Disponibilités et équivalents de trésorerie	13	53 146	46 933	49 092
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	06	**464**	**6 779**	**370**
TOTAL DE L'ACTIF		**817 527**	**801 937**	**793 800**

		Au 31 Décembre		
		2013	2012	2011
	notes			
CAPITAUX PROPRES		**370 390**	**345 532**	**321 940**
Capitaux propres - part attribuable aux actionnaires de SAMSE	14	324 240	302 250	283 170
Capitaux propres - part attribuable aux intérêts non contrôlants	14	46 150	43 282	38 770
DETTES NON COURANTES		**136 737**	**140 017**	**141 260**
Provisions	15	9 847	9 447	7 902
Impôts différés passifs	16	9 480	8 238	9 656
Dettes financières à long terme	17	117 410	122 332	123 702
DETTES COURANTES		**310 400**	**316 388**	**330 600**
Provisions	15	2 465	1 994	2 292
Fournisseurs et comptes rattachés	18	146 366	157 566	165 921
Dettes financières à court terme	17	90 372	87 171	90 317
Autres dettes	19	71 197	69 657	72 070
TOTAL DU PASSIF		**817 527**	**801 937**	**793 800**

Etat du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	notes	2013	2012	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	**20**	**1 168 404**	**1 138 007**	**1 141 503**
Autres produits de l'activité	**20**	61	41	195
Achats et variation de stocks		813 963	793 564	800 045
Charges de personnel	**21**	171 250	168 786	161 971
Charges externes	**22**	82 794	81 312	79 411
Impôts et taxes		19 642	18 072	17 388
Dotations aux amortissements		27 137	25 856	25 256
Dotations aux provisions et dépréciations	**23**	2 129	4 252	4 361
Autres produits et charges de l'exploitation courante	**24**	-544	1 281	1 097
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**51 006**	**47 487**	**54 363**
Taux de marge opérationnelle courante		**4,37%**	**4,17%**	**4,76%**
Autres produits et charges opérationnels	**25**	-433	703	1 174
RESULTAT OPERATIONNEL		**50 573**	**48 190**	**55 537**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**26**	655	752	400
Coût de l'endettement financier brut	**27**	4 232	4 446	4 942
Coût de l'endettement financier net		**3 577**	**3 694**	**4 542**
Autres produits et charges financiers	**28**	2 027	1 876	1 810
RESULTAT FINANCIER	**29**	**-1 550**	**-1 818**	**-2 732**
Charge d'impôt	**30**	17 207	14 583	17 490
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	**31**	2 878	2 546	2 473
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		**34 694**	**34 335**	**37 788**
Résultat net - Part attribuable aux actionnaires de SAMSE		29 659	30 805	33 102
Résultat net - Part attribuable aux intérêts non contrôlants		5 035	3 530	4 686
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	**32**	3 357 727	3 363 370	3 374 069
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	**32**	3 357 727	3 363 370	3 385 919
RESULTAT NET PAR ACTION (en €)	**32**	**8,83**	**9,16**	**9,81**
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION (en €)	**32**	**8,83**	**9,16**	**9,78**

RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	**34 694**	**34 335**	**37 788**
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	2 230	-449	-938
Impôts différés sur les éléments ci-dessus	-92	15	31
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	**2 138**	**-434**	**-907**
Écarts actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	-289		
Impôts différés sur écarts actuariels	96		
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	**-193**	**0**	**0**
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS	**1 945**	**-434**	**-907**
RESULTAT GLOBAL TOTAL ANNUEL	**36 639**	**33 901**	**36 881**
Résultat global total annuel - Part attribuable aux actionnaires de Samse	31 607	30 371	32 196
Résultat global total annuel - Part attribuable aux intérêts non contrôlants	5 032	3 530	4 685

Compte de résultat consolidé des sociétés intégrées

(en milliers d'euros)

	2013	% SUR C.A	2012	% SUR C.A	% de variation 2013/2012	2011	% SUR C.A
CHIFFRE D'AFFAIRES	**1 168 404**		**1 138 007**		**2,67**	**1 141 503**	
Dont Chiffre d'affaires Négoce	960 100	82,17	939 544	82,56	2,19	951 726	83,37
Dont Chiffre d'affaires Bricolage	208 304	17,83	198 463	17,44	4,96	189 777	16,63
Autres produits de l'activité	**61**		**41**			**195**	
Achats et variation de stocks	**813 963**	69,66	**793 564**	69,73	2,57	**800 045**	70,09
Charges de personnel	**171 250**	14,66	**168 786**	14,83	1,46	**161 971**	14,19
Charges externes	**82 794**	7,09	**81 312**	7,15	1,82	**79 411**	6,96
Impôts et taxes	**19 642**	1,68	**18 072**	1,59	8,69	**17 388**	1,52
Dotations aux amortissements	**27 137**	2,32	**25 856**	2,27	4,95	**25 256**	2,21
Dotations aux provisions et dépréciations	**2 129**	0,18	**4 252**	0,37	-49,93	**4 361**	0,38
Autres produits et charges de l'exploitation courante	**-544**	-0,05	**1 281**	0,11	-	**1 097**	0,10
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	**51 006**	**4,37**	**47 487**	**4,17**	**7,41**	**54 363**	**4,76**
Dont ROC Négoce	41 302	4,30	38 487	4,10	7,31	46 428	4,88
Dont ROC Bricolage	9 704	4,66	9 000	4,53	7,82	7 935	4,18
Autres produits et charges opérationnels	**-433**	**-0,04**	**703**	0,06	-	**1 174**	0,10
RESULTAT OPERATIONNEL	**50 573**	**4,33**	**48 190**	**4,23**	**4,95**	**55 537**	**4,87**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**655**	0,06	**752**	0,07	-12,90	**400**	0,04
Coût de l'endettement financier brut	**4 232**	0,36	**4 446**	0,39	-4,81	**4 942**	0,43
Coût de l'endettement financier net	**3 577**	**0,31**	**3 694**	**0,32**	**-3,17**	**4 542**	**0,40**
Autres produits et charges financiers	**2 027**	0,17	**1 876**	0,16	8,05	**1 810**	0,16
RESULTAT FINANCIER	**-1 550**	**-0,13**	**-1 818**	**-0,16**	**-14,74**	**-2 732**	**-0,24**
Charge d'impôt	**17 207**	1,47	**14 583**	1,28	17,99	**17 490**	1,53
Quote part résultat net des sociétés mises en équivalence	**2 878**	0,25	**2 546**	0,22	13,04	**2 473**	0,22
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	**34 694**	**2,97**	**34 335**	**3,02**	**1,05**	**37 788**	**3,31**

Présentation de la Performance dans le compte de résultat

Le Groupe SAMSE fait état d'un agrégat intermédiaire intitulé «Résultat Opérationnel Courant» (ROC), et prend en compte la recommandation 2009-R.03 du CNC qui propose l'utilisation d'un indicateur du niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente.

Conformément à cette recommandation, ont été exclus du Résultat Opérationnel Courant, les plus ou moins values dégagées lors de la cession d'éléments de l'actif immobilier, les charges de restructuration ou de fermetures d'agences, ainsi que tout autre élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture de la performance du Groupe.

Les éléments exclus sont précisément décrits dans la note 25 - Autres produits et charges opérationnels.

Il est fait usage en interne de cet indicateur intermédiaire (ROC), au dessus du résultat opérationnel, au titre de l'information sectorielle (note 36).

	REPARTITION DU CA PAR ACTIVITE (%)			REPARTITION DU ROC PAR ACTIVITE (%)		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Négoce	82,17	82,56	83,37	80,97	81,05	85,40
Bricolage	17,83	17,44	16,63	19,03	18,95	14,60
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	Exercices		
	2013	2012	2011
Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de SAMSE	29 659	30 805	33 102
Part des intérêts non contrôlants	5 035	3 530	4 686
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-1 463	-429	-1 112
Amortissements et provisions	28 731	26 371	25 680
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	17 207	14 584	17 490
Impôts versés	-15 801	-14 761	-18 061
Résultat sur cessions d'actifs	-983	-908	-1 893
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-72	59	-107
Charges liées au stock-options	126	-363	138
Autres produits et charges calculés		868	74
Capacité d'autofinancement	**62 439**	**59 756**	**59 997**
Coût de l'endettement financier net	3 577	3 694	4 542
Variation du besoin en fonds de roulement	-13 338	-6 307	-24 274
Flux de trésorerie généré par l'activité	**52 678**	**57 143**	**40 265**
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-35 966	-37 689	-33 761
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 284	2 783	3 921
Subvention d'investissement	-4	-4	-4
Incidence des variations de périmètre (acquisitions)	-703	-257	-6 708
Incidence des variations de périmètre (cessions)			1 626
Acquisitions d'immobilisations financières	-6 029	-4 370	-1 392
Diminution d'immobilisations financières	2 263	1 616	1 028
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-32 155**	**-37 921**	**-35 290**
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-6 916	-7 608	-6 951
Dividendes sur actions auto-détenues	203	186	126
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 444	-912	-819
Augmentation de capital en numéraire			
Acquisition ou cession d'intérêts minoritaires	-317	-3 204	-720
Intérêts financiers nets versés	-3 577	-3 694	-4 542
Emission d'emprunts	50 459	54 400	65 563
Remboursements d'emprunts	-57 755	-54 110	-55 572
Autocontrôle	-756	112	-1 305
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**-20 103**	**-14 830**	**-4 220**
AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA TRESORERIE	**420**	**4 392**	**755**
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**15 493**	**12 785**	**12 030**
Reclassement de trésorerie	**888**	**-1 684**	
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	**16 801**	**15 493**	**12 785**

Détails complémentaires du tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exercices		
	2013	2012	2011
Variation des stocks	-7 753	1 933	-19 683
Variation des créances clients et autres débiteurs	3 912	9 250	-18 122
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-9 449	-17 491	13 447
Intérêts courus non échus	-48	1	84
Variation du besoin en fonds de roulement	**-13 338**	**-6 307**	**-24 274**
Acquisitions de participations avec prise de contrôle	-786	-2 421	-4 079
Trésorerie nette apportée par les filiales entrantes dans le périmètre	83	2 164	-2 629
Incidence des variations de périmètre (acquisitions)	**-703**	**-257**	**-6 708**
Cessions de participations avec perte de contrôle			1 696
Trésorerie nette cédée par les filiales sortantes du périmètre			-70
Incidence des variations de périmètre (cessions)	**0**	**0**	**1 626**
Acquisition d'immobilisations incorporelles brutes	-2 344	-1 395	-535
Acquisition d'immobilisations corporelles brutes	-33 391	-36 415	-33 363
Variation des créances sur cessions d'immobilisations	299	-245	-53
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	-530	366	190
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	**-35 966**	**-37 689**	**-33 761**

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Part attribuable aux actionnaires de SAMSE	Intérêts non contrôlants	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31.12.2010	**3 458**	**44 722**	**306**	**183 690**	**1 804**	**27 308**	**261 288**	**35 726**	**297 014**
Inscription en réserves du résultat 2010				27 308		-27 308			
Résultat consolidé de l'exercice 2011						33 102	33 102	4 686	37 788
Distributions effectuées				-6 825			-6 825	-819	-7 644
Retraitement des stocks options				138			138		138
Impact des actions auto-détenues				-1 305			-1 305		-1 305
Ajustement de juste valeur des titres					-937		-937	-1	-938
Frais d'acquisition de titres				-22			-22		-22
Variation du % d'intérêts				-816			-816	-820	-1 636
Engagement de rachat de minoritaires				-1 448			-1 448		-1 448
Autres mouvements				-5			-5	-2	-7
Situation à la clôture du 31.12.2011	**3 458**	**44 722**	**306**	**200 715**	**867**	**33 102**	**283 170**	**38 770**	**321 940**
Inscription en réserves du résultat 2011				33 102		-33 102			
Résultat consolidé de l'exercice 2012						30 805	30 805	3 530	34 335
Distributions effectuées				-7 422			-7 422	-912	-8 334
Retraitement des stocks options				319			319		319
Impact des actions auto-détenues				-607			-607		-607
Ajustement de juste valeur des titres					-449		-449		-449
Frais d'acquisition de titres				-15			-15		-15
Variation du % d'intérêts				-3 544			-3 544	1 894	-1 650
Autres mouvements				-7			-7		-7
Situation à la clôture du 31.12.2012	**3 458**	**44 722**	**306**	**222 541**	**418**	**30 805**	**302 250**	**43 282**	**345 532**
Inscription en réserves du résultat 2012				30 805		-30 805			
Résultat consolidé de l'exercice 2013						29 659	29 659	5 035	34 694
Distributions effectuées				-6 713			-6 713	-1 445	-8 158
Retraitement des actions gratuites				126			126		126
Impact des actions auto-détenues				-708			-708		-708
Ajustement de juste valeur des titres					2 138		2 138		2 138
Gains / Pertes actuariels					-190		-190	-3	-193
Variation du % d'intérêts				-353			-353	322	-31
Engagement de rachat de minoritaires				-1 966			-1 966	-1 041	-3 007
Autres mouvements				-3			-3		-3
Situation à la clôture du 31.12.2013	**3 458**	**44 722**	**306**	**243 729**	**2 366**	**29 659**	**324 240**	**46 150**	**370 390**

Annexe aux comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés

SAMSE est une société anonyme de droit français, cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment B. La société SAMSE et ses filiales sont ci-après dénommées «le Groupe» ou «le Groupe SAMSE». Le siège social de la société SAMSE est situé 2 rue Raymond Pitet - 38030 GRENOBLE. Les états financiers consolidés au 31 décembre 2013 reflètent la situation comptable de la société SAMSE et de ses filiales et coentreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Directoire du 5 mars 2014, examinés par le Conseil de Surveillance du 7 mars 2014 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 6 mai 2014.

Note 1 - Principes comptables

Application des normes, règlements et interprétations des normes

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les Normes IFRS, les Normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Commitee) telles que publiées par l'IASB. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Bases de préparation

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.
Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2013

Les normes, amendements et interprétations mentionnés ci-dessous sont appliqués pour la première fois sur l'exercice.

- Amendement d'**IAS 1** - Présentation des états financiers - Présentation des autres éléments du résultat global.
  L'amendement de la norme IAS 1 introduit une présentation des autres éléments du résultat global en deux catégories distinctes : les éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat et ceux qui ne le seront pas.

- **IAS 19** révisée - Avantages du personnel.
  Pour les comptes consolidés du Groupe, la principale modification introduite par la révision de la norme **IAS 19** concerne le traitement comptable des écarts actuariels.
  Précédemment, le Groupe comptabilisait les écarts actuariels directement dans le compte de résultat de la période concernée. Depuis le 1er janvier 2013, les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global. Sur l'exercice 2013, 289 milliers d'euros de pertes actuarielles ont été reconnues dans les autres éléments du résultat global (non reclassés ultérieurement en résultat). Les impacts sur les comptes comparatifs n'ont pas été répercutés, étant considérés comme non significatifs.
  Pour rappel, 117 milliers d'euros de pertes actuarielles ont été enregistrées directement en résultat sur l'exercice 2012 et 22 milliers d'euros sur 2011.
  Le Groupe n'est pas impacté par des coûts des services passés résultant de modification ou de réduction de régime, et ne dispose pas d'actif du régime significatif.

Les nouveaux textes suivants n'ont pas engendré d'incidence notable sur les comptes consolidés du Groupe:

- Améliorations annuelles des normes **IFRS** - Cycle 2009-2011 (émis en mai 2012).
- Amendement d'**IFRS 7** - Instruments financiers: informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers.
- Amendement d'**IAS 12** - Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents.
- **IFRS 13** - Evaluation de la juste valeur.

Normes et interprétations d'application ultérieure au sein de l'Union Européenne

Textes adoptés par l'Union européenne:

- **IFRS 10** - Etats financiers consolidés (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).
- **IFRS 11** - Partenariats (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).
- **IFRS 12** - Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).
- Amendement d'**IAS 32** - Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).
- **IAS 27** révisée - États financiers individuels (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).
- **IAS 28** révisée - Participations dans les entreprises associées et coentreprises (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).
- Amendements à **IFRS 10**, **11** et **12** : dispositions transitoires (applicables aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2014).

Le Groupe n'a appliqué aucun de ces nouveaux amendements ou nouvelles normes par anticipation, et ne prévoit pas d'impact majeur consécutif à leur première application.

Textes non adoptés par l'Union européenne:

- **IFRS 9** - Instruments financiers : classifications et évaluations, et amendements subséquents à **IFRS 9** et **IFRS 7**.
- Amendements à **IFRS 10**, **IFRS 12** et **IAS 27** - Entités d'investissement.
- Amendement à **IAS 36** - Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.
- **IFRIC 21** - Taxes prélevées par une autorité publique.
- Amendement à **IAS 39** - Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

Le Groupe n'a appliqué aucun de ces nouveaux amendements ou nouvelles normes par anticipation, et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application.

Bases d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et passifs acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises, des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction Générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.
Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.
Toutefois, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.
Les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et de jugements au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles
- L'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- L'estimation des provisions pour risques et charges
- La valeur de réalisation des stocks et des créances

Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque rubrique.

Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (société mère) et de toutes ses filiales contrôlées directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.
Le périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que son évolution au cours de l'année 2013, sont présentés en note 2.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du Conseil d'Administration (ou de l'organe de Direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par celui-ci.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, mais dont il n'a pas le contrôle. Les sociétés concernées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus. Le pouvoir de décision détenu est également pris en compte.

Les coentreprises sont les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités économiques en vertu d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Depuis le 1er janvier 2010, les nouvelles sociétés acquises à hauteur de 50% des droits de vote ont été comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. En effet, il s'agissait d'entités pour lesquelles le Groupe ne disposait pas du contrôle, ce dernier étant exercé majoritairement par le partenaire. Le Groupe n'applique pas par anticipation **IFRS 10** et **IFRS 11**.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagement de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement.
Les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en "passifs financiers" pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option lorsque cette option est à prix fixe, et pour sa juste valeur lorsque cette dernière est à prix variable.

Les options émises avant la date de première application de la version révisée de la norme IAS 27 sont traitées selon la méthode du «goodwill en cours» et celles émises après cette date sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impacts enregistrés dans les capitaux propres).

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.
Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts non contrôlants sont définis comme la part d'intérêts dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à la société mère.
Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans prise ou perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1er janvier 2010, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition.

A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un écart d'acquisition partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un écart d'acquisition complet. Dans le cas d'une option pour la méthode de l'écart d'acquisition complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Cette option s'applique transaction par transaction. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 étaient traités selon la méthode de l'écart d'acquisition partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

Les frais directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.
L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de la prise de contrôle. En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat. Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en écart d'acquisition lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan «Titres mis en équivalence».

Impôts

La rubrique «charge d'impôt» sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des règlementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
Les actifs et passifs d'impôt différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables.
Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.

Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années. Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par voie de regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur. Les autres immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction. Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que «produits différés» et réparties systématiquement au compte de résultat, sur une durée propre à permettre leur rattachement aux coûts qu'elles sont censées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

Constructions et aménagements selon les différents composants retenus (1)	8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
Matériels de transport	5 - 8 ans
Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plateforme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu des valeurs résiduelles pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.
Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues au moins à chaque fin de période annuelle.
Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable. Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne «autres produits et charges de l'exploitation courante» en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne «autres produits et charges opérationnels» en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensembles immobiliers.

Dépréciation des actifs immobilisés hors Financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.
D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.
Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les tests de dépréciation sont effectués au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Pour réaliser ces tests, les écarts d'acquisition sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupements d'UGT. Le Groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupant plusieurs UGT. L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur une même zone géographique, et ne présentent pas de risque de compensation de perte de valeur.

La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT, à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable. Cette dernière correspond au montant le plus élevé entre d'une part, la valeur de marché diminuée des coûts de vente et d'autre part, la valeur d'utilité qui est estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs reflétant la rentabilité attendue des actifs attachés à l'UGT ou au groupe d'UGT.

Si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires, l'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. La valeur terminale est calculée à partir de la capitalisation à l'infini du dernier flux de trésorerie normalisé, basée sur un taux de croissance à long terme. Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen pondéré du capital du Groupe, utilisé comme taux d'actualisation, et s'élevant à 8,7% pour 2013 (8,9 % en 2012 et 8 % en 2011). Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appli-qués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en terme de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles. Le taux de croissance à long terme retenu s'élève à 1% pour 2013 (identique en 2012 et 2011).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise. Elles figurent sous la rubrique «Dotations aux provisions et dépréciations» du compte de résultat, en Résultat Opérationnel Courant.

Dépréciations des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables et les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe un indice interne ou externe de perte de valeur.

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait également l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.
Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Les pertes et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées en «Dotations aux provisions et dépréciations» et viennent affecter le Résultat Opérationnel Courant.

Contrats de location-financement et locations simples

Les contrats de location financement significatifs qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat. Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, «Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées», les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant.
Ces actifs cessent d'être amortis.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.
Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.
Les créances clients font l'objet de dépréciations au cas par cas en fonction des risques encourus.
Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Paiement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés selon le modèle Black et Scholes et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.

Instruments financiers

a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.

Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers, et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat. Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts. Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentées en actifs courants sous la rubrique clients et comptes rattachés.
Les créances sur participations, prêts, dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique «autres actifs immobilisés».

3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique «autres produits et charges financières» dans la période au cours de laquelle elles interviennent. Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

4) Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories. Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la Direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique «autres actifs financiers immobilisés».

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.

Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique «produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie».

b) Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqués par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par l'IAS 39.

c) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.
Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.
Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers, négociés sur un marché actif, est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.
L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

e) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.
Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placements liquides, facilement convertibles et qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois. Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.
Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.
Les variations des provisions enregistrées pour refléter les effets de l'écoulement du temps sont comptabilisées en produits financiers ou charges financières.

Engagements de retraite et assimilés

Au sein du Groupe, les engagements de retraite regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées.
Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés et correspondent exclusivement au régime de retraite à prestations définies localisé en France, comprenant les indemnités légales de départ à la retraite.

Cartes de fidélité

Dans les magasins de bricolage, une remise future potentielle accordée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.
Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.
Le calcul de la remise tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf note 15.4), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Litiges

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.
Ils sont évalués nets des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.
Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.
Les autres produits de l'activité comprennent divers produits de gestion courante.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des charges de l'exploitation courante y compris les dépréciations de l'actif immobilisé et les dépréciations des écarts d'acquisition directement liés à l'exploitation et affectés par UGT.
Les autres produits et charges de l'exploitation courante, dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler, concourent également à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financiers, ainsi que les résultats de cessions d'actifs immobiliers et les éléments significatifs non récurrents.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins values liées à la cession d'ensembles immobiliers et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du résultat opérationnel courant.

Frais d'acquisition

Les coûts liés à l'acquisition d'une entité sont constatés dans le coût des titres en cas de prise d'influence notable, en résultat dans le cas d'une prise de contrôle exclusif ou en capitaux propres dans le cas d'une acquisition d'intérêts minoritaires.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.
Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent pas en résultat financier ; ils concourent à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.
Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (notamment les plans d'options sur actions).
La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.
L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique, la France.
Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.
Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activi-tés opérationnelles du secteur. Ils n'incluent ni les impôts différés, ni les autres participations, créan-ces et autres actifs financiers non courants.
Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Contexte général de l'arrêté des comptes :

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.
Le contexte économique a été pris en compte, notamment dans la détermination des prévisions utilisées pour les tests de dépréciation.

Le Groupe veille à respecter un équilibre entre ses ressources long terme et ses besoins d'investissements structurels.
La gestion de la trésorerie à court terme est accompagnée d'une surveillance accrue de la solvabilité de ses clients et d'une mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.

Les facteurs de risque suivants ont été analysés afin de répondre aux Recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers :

- La valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres incorporels proche de la valeur nette comptable, a fait l'objet d'une attention toute particulière.
- Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur recouvrable des actifs non courants dans le cadre des tests de dépréciation ont fait l'objet de tests de sensibilité. Les dépréciations nécessaires ont été prises en compte dans le résultat de l'exercice.
- Le risque clients a été revu et analysé à la clôture des comptes au 31 décembre 2013.
- Les actifs financiers figurant au bilan du Groupe ne présentent pas de risque significatif ; de même que les équivalents de trésorerie. Il n'y a aucun risque de liquidité en fin d'exercice.
- Le niveau des ratios liés aux covenants a été examiné. Aucune rupture de covenants n'est intervenue en fin d'exercice.

Note 2 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année

Détentions directes par la société mère

SOCIETES DETENUES		EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS
SAS LA BOITE A OUTILS	- 1 - SAMSE SA	Acquisition d'intérêts minoritaires	I.G	92,83%	92,83%	92,41%	92,41%	92,41%	92,41%
SAS REMAT	- 2 - SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	99,85%	99,85%
SA CHRISTAUD	- 3 - SAMSE SA		I.G	89,80%	89,80%	89,80%	89,80%	90,37%	90,37%
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	- 4 - SAMSE SA		I.G	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%	74,90%
SAS BTP DISTRIBUTION	- 5 - SAMSE SA		I.G	54,68%	54,68%	54,68%	54,68%	54,68%	54,68%
SAS GAMAG	- 6 - SAMSE SA	Acquisition d'intérêts minoritaires	I.G	61,41%	61,41%	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
SAS M+ MATERIAUX	- 7 - SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	83,26%	83,26%
SA ETS RENE DE VEYLE	- 8 - SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS SC INV	- 9 - SAMSE SA		I.G	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
SAS SWEETAIR France	- 10 - SAMSE SA		I.G	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%		
SAS EXPOTEO	SAMSE SA							100,00%	100,00%
SAS BOIS MAURIS ODDOS	SAMSE SA		I.G	90,63%	90,63%	90,63%	90,63%	90,63%	90,63%
SAS BLANC MATERIAUX	SAMSE SA		I.G	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%	77,50%
SARL GET ELECTRIC	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS E MAT	SAMSE SA							100,00%	100,00%
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	SAMSE SA							100,00%	100,00%
SAS SAMSE SOLAIRE	SAMSE SA							100,00%	100,00%
SARL EPPS	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI PORTE DE SAVOIE	SAMSE SA		I.G	66,50%	66,50%	66,50%	66,50%	66,50%	66,50%
SCI LE BOURG	SAMSE SA		I.G	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%	99,60%
SCI VALMAR	SAMSE SA		I.G	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
SCI DU VIEUX PORT	SAMSE SA		I.G	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
SCI CELESTIN CHASSIEU	SAMSE SA		I.G	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI CHARPIEU	SAMSE SA		I.G	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%	0,14%
SCI SAONE	SAMSE SA	Liquidation - dissolution				99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI DU ROUSSILLON	SAMSE SA		I.G	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
SCI BRANLY	SAMSE SA		I.G	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SCI LE MAS	SAMSE SA	Liquidation - dissolution				100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LA REGLE	SAMSE SA		I.G	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI LES ARTISANS	SAMSE SA		I.G	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
SAS MAT APPRO	SAMSE SA		I.%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS BOURG MATERIAUX	SAMSE SA		I.%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS MATERIAUX SIMC	- 11 - SAMSE SA		MEQ	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%	44,99%
SAS DEGUERRY SAMSE	SAMSE SA		MEQ	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%	35,07%
SAS DIDIER	SAMSE SA		MEQ	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
SARL LEADER CARRELAGES	SAMSE SA		MEQ	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%	30,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAMSE SA		MEQ	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS ZANON TRANSPORTS	SAMSE SA		MEQ	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
SAS SWEETAIR France	SAMSE SA		MEQ					49,99%	49,99%
SAS PLATTARD SAS	- 12 - SAMSE SA		MEQ	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%	33,99%

Légende : I.G - Intégration Globale - I.% - Intégration Proportionnelle - MEQ - Mise en Equivalence

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE
- 1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE LA BOITE A OUTILS									
SAS TS HABITAT	SAS LA BOITE A OUTILS							100,00%	92,41%
SA TC-HP	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	100,00%	92,83%	100,00%	92,41%	99,94%	92,36%
SAS DES IDEES	SAS LA BOITE A OUTILS							98,40%	90,93%
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE	SAS LA BOITE A OUTILS							100,00%	92,41%
SCI PORTE DE SAVOIE	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	33,50%	31,10%	33,50%	30,96%	33,50%	30,96%
SAS EDB AUBENAS	SAS LA BOITE A OUTILS	**Entrée dans le périmètre**	I.G	70,00%	64,98%				
SAS EDB FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	50,00%	46,41%	50,00%	46,21%		
SAS COMPTOIR FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.G	50,00%	46,41%	50,00%	46,21%		
SAS EDB FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.%					50,00%	46,21%
SAS COMPTOIR FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		I.%					50,00%	46,21%
SCI LE CARREAU	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	20,00%	18,57%	20,00%	18,48%	20,00%	18,48%
SCI CHABER	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00%	37,13%	40,00%	36,96%	40,00%	36,96%
SCI ENTREPOT FROMENT	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	40,00%	37,13%	40,00%	36,96%	40,00%	36,96%
SARL RG BRICOLAGE	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	39,98%	37,11%	39,98%	36,94%	39,98%	36,94%
SAS AMEO CONSTRUCTION	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	20,00%	18,57%	20,00%	18,48%	20,00%	18,48%
SAS DEDB - 13 -	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	50,00%	46,41%	50,00%	46,21%	50,00%	46,21%
SCI IMMOBILIERE DIJON	SAS LA BOITE A OUTILS	**Entrée dans le périmètre**	MEQ	50,00%	46,41%				
SCI IMMOBILIERE MENNECY	SAS LA BOITE A OUTILS	**Entrée dans le périmètre**	MEQ	50,00%	46,41%				
SCI IMMOBILIERE MOISERIE	SAS LA BOITE A OUTILS	**Entrée dans le périmètre**	MEQ	50,00%	46,41%				
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	SAS LA BOITE A OUTILS		MEQ	50,00%	46,41%	50,00%	46,21%		
- 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE REMAT									
SCI CARREFOUR DE CHESNES	SA REMAT		I.G	69,88%	69,88%	69,88%	69,88%	69,88%	69,78%
SARL SOVIME FERMETURES	SA REMAT							100,00%	99,85%
- 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CHRISTAUD									
SAS LOG EAU	SA CHRISTAUD	**Fusion absorption par CHRISTAUD - effet rétroactif au 1er janvier 2013**				100,00%	90,37%	100,00%	90,37%
SAS CELESTIN MATERIAUX	SA CHRISTAUD		I.G	95,51%	85,77%	95,51%	85,77%	95,76%	86,54%
SA VAUDREY	SA CHRISTAUD	**Entrée dans le périmètre**	I.G	75,00%	67,35%				
- 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE HENRY									
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL DAUPHINE TRANSPORT ET AFFRETEMENT	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
SARL SCIERIE JOURDAN	SAS HENRY		I.G	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%	100,00%	74,90%
- 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE BTP DISTRIBUTION									
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	SAS BTP DISTRIBUTION		IG	100,00%	54,68%	100,00%	54,68%	100,00%	54,68%

Détentions indirectes ou conjointes par les filiales

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DANS LE GROUPE SAMSE
- 6 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAMAG									
SARL SUD APPRO	GAMAG		IG	100,00%	61,41%	100,00%	51,00%	100,00%	51,00%
SA CPSB	GAMAG							100,00%	51,00%
- 7 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE M+ MATERIAUX									
SARL ISO-NEG	SAS M+ MATERIAUX	**Entrée dans le périmètre**	IG	100,00%	100,00%				
SCI MINETTI	SAS M+ MATERIAUX	**Entrée dans le périmètre**	IG	100,00%	100,00%				
SAS FDE	SAMSE SA	**Fusion absorption par M+ MATERIAUX - effet rétroactif au 1er janvier 2013**				100,00%	100,00%	83,26%	83,26%
SAS LIGNIERES	SAS M+ MATERIAUX		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%		
- 8 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE RENE DE VEYLE									
SCI DU ROUSSILLON	SA RENE DE VEYLE		I.G	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI VALMAR	SA RENE DE VEYLE		I.G	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
SCI CHARPIEU	SA RENE DE VEYLE		I.G	99,86%	99,86%	99,86%	99,86%	99,86%	99,80%
SCI VIEUX PORT	SA RENE DE VEYLE		I.G	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	9,99%
SCI CHASSIEU	SA RENE DE VEYLE		I.G	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI SAONE	SA RENE DE VEYLE	**Liquidation - dissolution**				1,00%	1,00%	1,00%	1,00%
SCI LE BOURG	SA RENE DE VEYLE		I.G	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%	0,40%
- 9 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE SC INV									
SA DORAS	SAS SC INV		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SPRL BELPARMAT	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DES MINES	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DE LA BOUDEAUDE	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI IMMODOR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI JURADOR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DES ESSARDS	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI DES ABATTOIRS	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI TETE AU LOUP	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LA JONCTION	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI MONBOUTOT LA TOUR	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LE PETIT FORT	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI SAINT GEORGES	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI GUILLEMIER	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LE PETIT BOUREY	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI POUSSON COSNE	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SCI LOUIS PERGAUD	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SAS OUTIMAT B.T.P	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SAS ETS ROGER CLEAU	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%
SAS PLOTON	SA DORAS							100,00%	55,00%
SARL ORNANS MATERIAUX	SA DORAS							100,00%	55,00%
SAS CLAUDE MATERIAUX	SA DORAS		IG	100,00%	55,00%	100,00%	55,00%		
SA DIJON BETON	SA DORAS		MEQ	23,30%	12,81%	23,30%	12,81%	23,30%	12,81%
SA BLAMAT	SA DORAS		MEQ	34,00%	18,70%	34,00%	18,70%	34,00%	18,70%
SCI ESPACE +	SA DORAS		MEQ	20,00%	11,00%	20,00%	11,00%	20,00%	11,00%
- 10 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE SWEETAIR									
SARL SWEETAIR TECHNOLOGIE	SAS SWEETAIR France	**Fusion absorption par SWEETAIR France - effet rétroactif au 1er janvier 2013**				100,00%	80,00%		
SARL CARON	SAS SWEETAIR France		MEQ	30,00%	24,00%	30,00%	24,00%		

Sociétés détenues par les groupes intégrés par mise en équivalence

SOCIETES DETENUES	SOCIETES DETENTRICES	EVENEMENTS DE L'ANNEE	METHODE DE CONSOLIDATION RETENUE DANS LE GROUPE MEQ	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE DU GROUPE MEQ	AU 31/12/2013 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DU GROUPE MEQ	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE DU GROUPE MEQ	AU 31/12/2012 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DU GROUPE MEQ	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % DE CONTRÔLE DU GROUPE MEQ	AU 31/12/2011 QP CAPITAL DETENU en % D'INTERETS DU GROUPE MEQ
- 11 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE MATERIAUX SIMC									
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS	SAS MATERIAUX SIMC	**Fusion absorption par MATERIAUX SIMC - effet rétroactif au 1er janvier 2013**				100,00%	100,00%		
- 12 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE PLATTARD									
SAS PLATTARD CARRELAGES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD NEGOCE	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD BETON	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD INDUSTRIES	SAS PLATTARD		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS PLATTARD GRANULATS	SAS PLATTARD		IG	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%	96,72%
SAS S-PREFA	SAS PLATTARD	**Entrée dans le périmètre**	IG	100,00%	100,00%				
SCI ODETTE	SAS PLATTARD	**Entrée dans le périmètre**	I%	50,00%	50,00%				
SCI FB	SAS PLATTARD BETON	**Entrée dans le périmètre**	IG	100,00%	100,00%				
SAS SOREAL	SAS PLATTARD GRANULATS		IG	96,10%	92,95%	96,10%	92,95%	96,10%	92,95%
SAS OLLIER BOIS	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL BEAUJOLAIS MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SARL FILGRES	SAS PLATTARD CARRELAGES	**Acquisition d'intérêts minoritaires puis fusion absorption par PLATTARD CARRELAGES**				80,00%	80,00%	80,00%	80,00%
SAS PLATTARD NEGOCE DROME ARDECHE	SAS PLATTARD NEGOCE							100,00%	100,00%
SARL ALBON PREFA	SAS PLATTARD INDUSTRIES		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
ANCYCLA (EX BEAUJOLAISE DE RECYCLAGE	SAS PLATTARD GRANULATS		I%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%
SARL DDM	SAS PLATTARD GRANULATS		I%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%	50,00%	48,36%
SAS BOURG MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SARL GLATTARD MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS TARARE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS ETS CHEVROT ET FILS	SAS PLATTARD NEGOCE		I%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
SAS CHUZEVILLE MATERIAUX	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS THIMONIER TRANSPORTS	SAS PLATTARD NEGOCE		MEQ	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS ETABLISSEMENTS DARGAUD	SAS PLATTARD		MEQ	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%	34,43%
SAS DP GRANULATS	SAS PLATTARD GRANULATS		MEQ	32,50%	31,43%	32,50%	31,43%	32,50%	31,43%
- 13 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE DEDB									
SAS DEDB MAGASINS	SAS DEDB		IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS DEDB REMIREMONT	SAS DEDB		IG	65,00%	65,00%	65,00%	65,00%		

Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'année 2013

Acquisitions - entrées dans le périmètre -

Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
SARL ISO-NEG	01/02/2013	Négoce	Intégration Globale	100,00	SAS M+ MATERIAUX
SCI MINETTI	12/07/2013	Négoce	Intégration Globale	100,00	SAS M+ MATERIAUX
SA VAUDREY	29/04/2013	Négoce	Intégration Globale	75,00	SA CHRISTAUD

Créations - entrées dans le périmètre -

Sociétés	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
SAS EDB AUBENAS	02/07/2013	Bricolage	Intégration Globale	70,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SCI IMMOBILIERE DIJON	28/01/2013	Bricolage	Mise en équivalence	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SCI IMMOBILIERE MENNECY	01/03/2013	Bricolage	Mise en équivalence	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS
SCI IMMOBILIERE MOISERIE	18/06/2013	Bricolage	Mise en équivalence	50,00	SAS LA BOITE A OUTILS

Sorties du périmètre par voie de liquidation - dissolution

Sociétés	Date effective	Activité	Société détentrice des Titres
SCI SAONE	30/01/2013	Négoce	SA SAMSE
SCI LE MAS	30/01/2013	Négoce	SA SAMSE

Acquisitions d'intérêts minoritaires

Sociétés	Date	Activité	% acquis	% de détention	Société détentrice des Titres
SAS GAMAG	30/05/2013	Négoce	10,41	61,41	SA SAMSE
SAS LA BOITE A OUTILS	30/12/2013	Bricolage	0,42	92,83	SA SAMSE

Opérations de restructuration interne par voie de fusion absorption

Sociétés	Date effective	Activité	Société absorbante
SAS LOG EAU	01/01/2013	Négoce	SA CHRISTAUD
SAS FDE	01/01/2013	Négoce	SAS M+ MATERIAUX
SARL SWEETAIR TECHNOLOGIE	01/01/2013	Négoce	SAS SWEETAIR France

Informations complémentaires :

Les mouvements de périmètre qui affectent les sous Groupes consolidés par mise en équivalence, ne sont pas traités dans l'évolution du périmètre de consolidation.

Ces mouvements concernent les sociétés SAS MATERIAUX SIMC, SAS PLATTARD et SAS DEDB.

L'information figure cependant dans la page précédente, dans la colonne intitulée «évènements de l'année».

Entrées dans le périmètre de consolidation par acquisitions de titres

(en milliers d'euros)

Sociétés	Montant de l'acquisition	Nombre de titres acquis	Secteur d'activité	Zone géographique	Méthode de consolidation retenue	Année 2013 Chiffre d'affaires Données consolidées retraitées	Résultat net	% détenu contrôle	% détenu intérêts
SARL ISO-NEG	-	1 000	négoce	France	I.G	2 367	27	100,00%	100,00%
SA VAUDREY	599 796	2 937	négoce	France	I.G	1 664	28	75,00%	67,35%
SCI MINETTI	186 000	1 000	négoce	France	I.G	5	-49	100,00%	100,00%

L'analyse globale des modifications de périmètre montre qu'elles ne sont pas significatives au regard du bilan consolidé arrêté à la date du 31 décembre 2013. En conséquence, le Groupe SAMSE ne communique pas d'information pro forma au sens du Règlement Européen n°809/2004.

Une telle information doit être communiquée en cas de changement de périmètre intervenu pendant l'exercice en cours, correspondant à une ou plusieurs transactions, ayant un impact total sur les comptes, supérieur à 25 %.

Toutes les sociétés du Groupe SAMSE clôturent leur exercice social de 12 mois le 31 décembre de chaque année.

Modification de la structure commerciale du Groupe

M+ MATERIAUX, détenue à 100 % par SAMSE, a acquis le 01/02/2013 les fonds de commerce (clientèle, immobilisations et stocks) de 9 agences de négoce de matériaux à VM MATERIAUX pour un montant de 5 823 milliers d'euros dont 54 milliers d'euros de frais d'acquisition.

Au 31 décembre 2013, l'exploitation sur 11 mois de cette acquisition représente un chiffre d'affaires de 25 183 milliers d'euros et un résultat opérationnel courant déficitaire de 697 milliers d'euros.

DORAS (périmètre SC INV) a acquis le 31/01/2013 un fonds de commerce de négoce de matériaux localisé à Tonnerre (Yonne) pour une valeur d'actif incorporel de 250 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2013, l'exploitation sur 11 mois de cette acquisition représente un chiffre d'affaires de 778 milliers d'euros et un résultat opérationnel courant déficitaire de 107 milliers d'euros.

Les comptes consolidés du Groupe SAMSE, établis au 31 décembre 2013, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2011	
	France	Etranger	France	Etranger	France	Etranger
Nombre de sociétés		(1)		(1)		(1)
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	61	1	62	1	66	1
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	2		2		4	
Sociétés consolidées par mise en équivalence	21		18		17	
sous - total	**84**	**1**	**82**	**1**	**87**	**1**
TOTAL	**85**		**83**		**88**	

(1) Société belge (BELPARMAT) détenue par la SA DORAS, société sans activité commerciale, non significative au niveau du Groupe SAMSE.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes

En date du 5 mars 2014, M+ MATERIAUX a fait l'acquisition d'un fonds de commerce situé dans les Pyrénées Orientales appartenant à HABITAT DESIGN.

Principaux contributeurs significatifs du Groupe (+ de 10 % du chiffre d'affaires)

	Au 31 décembre 2013				
Valeurs nettes consolidées	SC INV	La Boîte à Outils	Autres filiales	SAMSE	Total consolidé
Actifs non courants (y compris les écarts d'acquisition)	68 385	55 660	104 405	109 200	337 650
Endettement financier hors Groupe	44 043	10 724	40 590	112 425	207 782
Trésorerie au bilan	3 798	401	9 902	39 045	53 146
Flux de trésorerie liés à l'activité	10 889	12 536	7 860	21 393	52 678
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée SAMSE		2 801	5 051		7 852

Note 3 - Transition aux normes IFRS

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005, conformément aux Normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.

La date du 1er janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux Normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Conformément à la Norme **IFRS 1**, les exemptions facultatives suivantes ont été retenues :

IFRS 3 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités.

IAS 16 Immobilisations corporelles

Le Groupe n'a pas retenu la Juste Valeur en tant que coût présumé et a opté pour la méthode du coût historique amorti.

IFRS 2 Paiements en actions et assimilés

Le Groupe a choisi d'appliquer cette Norme aux plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005.

IAS 32/39 Instruments financiers

Le Groupe a appliqué cette Norme à compter de l'exercice 2005. Cependant, les titres d'autocontrôle ont été retraités en diminution des capitaux propres.

Les retraitements IFRS pris en compte à la date de transition et détaillés dans les différentes notes du présent Document de Référence sont les suivants :

IAS 1 Les états financiers ont été établis selon cette Norme qui modifie sensiblement la présentation générale des comptes.

IAS 2 Les stocks de marchandises étaient déjà évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Le Groupe inclut désormais dans le coût d'acquisition les frais d'escomptes obtenus pour paiement comptant.

IAS 1 Les impôts différés ont été pris en compte sur les ajustements réalisés à l'actif et au passif, selon les critères définis par cette norme.

IAS 16 Les immobilisations corporelles ont été retraitées selon la méthode du coût historique amorti.

IAS 17 Les contrats en vigueur dans le Groupe sont des contrats de location simple, à l'exception des contrats de location financement (leasing immobilier) qui étaient déjà retraités dans les comptes consolidés en normes françaises.

IAS 18 Le chiffre d'affaires du Groupe n'a pas été modifié par le changement de norme.

IAS 19 Les engagements de retraite (IFC) sont pris en compte depuis l'exercice 1999. Les médailles du travail sont comptabilisées depuis l'exercice 2004.

IFRS 3 / IAS 36 Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

IAS 38 Les fonds commerciaux ont été reclassés en écarts d'acquisition.
Les tests de perte de valeur ont été réalisés au niveau de chaque U.G.T (Unités Génératrices de Trésorerie).

Un Goodwill négatif a été retraité en résultat.

IAS 40 Les immeubles de placement ont été retraités au coût historique amorti.

Note 4 - Ecarts d'acquisition

4.1. Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)		Ecarts d'acquisition
Valeur brute		
à l'ouverture de l'exercice		**61 322**
Augmentations/Acquisitions		1 552
Diminutions/Sorties		3 215
Mouvements de périmètre	Entrées	127
Mouvements de périmètre	Sorties	19
à la clôture de l'exercice		**59 767**
Amortissements/Dépréciations		
à l'ouverture de l'exercice		**13 008**
Dépréciations / pertes de valeur		1 086
à la clôture de l'exercice		**14 094**
Valeur nette		
à l'ouverture de l'exercice		**48 314**
à la clôture de l'exercice		**45 673**

Les écarts d'acquisition prennent en compte l'ensemble des fonds commerciaux d'origine, réévalués ou issus des écarts d'évaluation.

4.2. Détail des écarts d'acquisition à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

		A l'ouverture	Mouvements					A la clôture
			Augmentations	Diminutions	Entrées/sorties du périmètre	Dépréciations	Virements	
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	Goodwill en cours	11 480		3 215				8 265
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS		7 250						7 250
SA DORAS	ACQUISITION FONDS DE COMMERCE	7 714	250			300		7 664
SAS M+ MATERIAUX	ACQUISITION FONDS DE COMMERCE	3 814	1 302			215		4 901
SAS Ets ROGER CLEAU		4 299						4 299
SA SAM	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 936						1 936
SAS GAMAG		1 630						1 630
SAS TS HABITAT	Société tupée avec LA BOITE A OUTILS en 2012	1 300						1 300
SA BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599				430		1 169
SAS CLAUDE MATERIAUX		880						880
PLOTON	Société absorbée par DORAS en 2012	761						761
SAS SGAC	Société tupée avec SAMSE en 2009	746						746
SAS LA BOITE A OUTILS		757				51		706
RUDIGOZ	Société absorbée par SAMSE	577						577
SA ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	385						385
SAS BLANC MATERIAUX		340						340
CSI MATERIAUX	Société absorbée par DORAS en 2010	337						337
SAS TC-HP		237						237
SAS EXPOTEO	Société absorbée par SAMSE en 2012	204						204
ORNANS	Société absorbée par DORAS en 2012	199						199
SAS MATERIAUX DES ALPES	Société tupée avec SAMSE en 2011	182						182
SARL LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176						176
SAS ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT		176						176
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX	Société tupée avec SAMSE en 2012	169						169
SAS BOIS MAURIS ODDOS		149						149
SAS REMAT		147						147
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ		145						145
SA BRICO ALES	Société absorbée par COMPTOIR FROMENT en 2008	132						132
SARL ISO-NEG	ENTREE DANS LE PERIMETRE				115			115
MOTTY	Société absorbée par SAMSE	110						110
SAS LOG-EAU	Société absorbée par CHRISTAUD en 2013	91						91
SA BMD	Société absorbée par SAMSE en 2004	88						88
SAS QPS	Société tupée avec SAMSE en 2009	150				90		60
CORASON	Société absorbée par SAMSE	44						44
BEDIER		31						31
SOFAMA	Société absorbée par SAMSE	18						18
SAS BOURG MATERIAUX		15						15
SA VAUDREY	ENTREE DANS LE PERIMETRE				12			12
SARL LMC CHRISTAUD	Société absorbée par CHRISTAUD en 2002	11						11
SAS CELESTIN MATERIAUX		9						9
SCI BRANLY		5						5
SA CHRISTAUD		2						2
SCI LE MAS	SORTIE DU PERIMETRE	19		19				0
	Total	48 314	**1 552**	**3 234**	**127**	**1 086**	**0**	45 673

Dépréciations des écarts d'acquisition constatées (en K€)		
Année	Montants	en % des écarts d'acquisition
2008	817	2,12
2009	753	1,76
2010	1 172	2,39
2011	783	1,60
2012	1 495	3,09
2013	1 086	2,38

Pertes de valeur

L'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est définie dans le Groupe SAMSE, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie (cash flow) indépendants des flux de trésorerie générés par les autres actifs ou groupes d'actifs.

La réflexion sur la détermination des UGT a été alimentée par l'examen des critères suivants :

- Existence ou non d'un marché actif,
- Importance des relations de dépendance économique entre les différentes unités,
- Découpage opérationnel : manière dont le management organise son reporting,
- Découpage stratégique : manière dont le management prend ses décisions de poursuite ou d'abandon d'activités.

L'implantation des sites répond parfois à plusieurs de ces critères.

Le critère déterminant qui a été retenu est le découpage opérationnel. Ainsi, l'UGT retenue est devenue le site physique (notion d'agence ou de magasin).

Cependant, il existe quelques exceptions pour des sites répondant à un découpage stratégique sur des marchés peu actifs.

Dans ce cas, l'UGT retenue est un ensemble de deux agences, interdépendantes économiquement.

Cela concerne 16 couples de 2 sites physiques sur 239 UGT.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan «Titres mis en équivalence».

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2013 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique (la France) comme suit :

Négoce	43 122
Bricolage	2 551

Les écarts d'acquisition sont affectés par unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une description détaillée par entité juridique (cf. tableau ci-dessus).

Sur l'ensemble des écarts d'acquisition, UGT par UGT, c'est l'UGT de ETS PIERRE HENRY ET FILS sur le site de Saint Hilaire du Rosier qui représente le montant le plus important, soit **33,97 %** du montant total des écarts d'acquisition.

Il faut noter également que l'écart d'acquisition concernant DORAS correspond à un ensemble de 48 UGT.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT (comprenant les écarts d'acquisition affectés) sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité.

La valorisation repose notamment sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs. Des précisions sur la méthode de calcul sont fournies en note 1 - principes comptables - rubrique : dépréciation des écarts d'acquisition.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT à laquelle est affectée une quote-part de la valeur comptable des écarts d'acquisition, fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur d'utilité de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Cette analyse a conduit à comptabiliser des dépréciations sur les écarts d'acquisition de **10 UGT** pour un montant global de **1 086 milliers d'euros**.

L'analyse de sensibilité consistant à faire varier raisonnablement les paramètres du test, n'a pas conduit à changer la conclusion de celui-ci.

Le Groupe tient compte également du contexte économique de chaque clôture et a retenu pour 2013 des hypothèses opérationnelles pertinentes et mesurées. Ces hypothèses reposent sur l'expérience du management et la mise en place rigoureuse de plans d'actions portant sur les taux de marge et sur le développement du chiffre d'affaires.

VENTILATION DES ECARTS D'ACQUISITION

	Valeurs nettes
Négoce	
UGT HENRY (Saint Hilaire du Rosier)	15 515
UGT CLEAU	4 299
Autres UGT sans écarts d'acquisition individuellement significatifs	23 308
Bricolage	
Ensemble des UGT	2 551
TOTAL	45 673

04.3. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre

	SARL ISO-NEG	SA VAUDREY
Prix d'acquisition des titres	-	600
Frais d'acquisition (enregistrés en charges de l'exercice)	10	8
% de capitaux propres acquis	100%	75%
Capitaux propres retraités	-115	784
Quote part de situation nette retraitée acquise	-115	588
Ecart d'acquisition	**115**	**12**

	SCI MINETTI
Prix d'acquisition des titres	186
Frais d'acquisition (enregistrés en charges de l'exercice)	15
% de capitaux propres acquis	100%
Capitaux propres retraités	186
Quote part de situation nette retraitée acquise	186
Ecart d'acquisition	**0**

Ces trois acquisitions restent peu significatives pour les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013.

Dans le cadre de ces trois acquisitions, aucun ajustement à la juste valeur significatif n'a été constaté sur les actifs et passifs acquis.

Note 5 - Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)		Marques	Logiciels progiciels	Autres	Total
Valeur brute					
à l'ouverture de l'exercice		**384**	**13 691**	**1 282**	**15 357**
Augmentations / Acquisitions			793	2	795
Diminutions / Sorties			176	23	199
Mouvements de périmètre	Entrées		4		4
Mouvements de périmètre	Sorties				
Virements			559	-2	557
à la clôture de l'exercice		**384**	**14 871**	**1 259**	**16 514**
Amortissements / Dépréciations					
à l'ouverture de l'exercice		**-**	**12 038**	**1 182**	**13 220**
Dotations aux amortissements			1 241		1 241
Dépréciations / pertes de valeur					
Reprises de dépréciations / pertes de valeur					
Diminutions / cessions			174	23	197
Mouvements de périmètre	Entrées		4		4
Mouvements de périmètre	Sorties				
à la clôture de l'exercice		**-**	**13 109**	**1 159**	**14 268**
Valeur nette					
à l'ouverture de l'exercice		**384**	**1 653**	**100**	**2 137**
à la clôture de l'exercice		**384**	**1 762**	**100**	**2 246**

Note 6 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)		Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	**Total**
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice		**106 722**	**194 837**	**37 104**	**108 242**	**13 454**	**460 359**
Augmentations / Acquisitions		3 486	6 735	4 300	9 673	9 197	33 391
Diminutions / Sorties		3 178	5 583	1 122	4 673		14 556
Mouvements de périmètre	Entrées	491	997	56	108		1 652
Mouvements de périmètre	Sorties						
Virements		4 651	6 625	738	986	-13 864	-864
à la clôture de l'exercice		**112 172**	**203 611**	**41 076**	**114 336**	**8 787**	**479 982**
Amortissements / Dépréciations							
à l'ouverture de l'exercice		**27 171**	**101 365**	**26 002**	**75 457**	**241**	**230 236**
Dotations aux amortissements		2 821	10 513	3 097	9 465		25 896
Dépréciations / pertes de valeur					2		2
Reprises de dépréciations / pertes de valeur					81		81
Diminutions / cessions		225	1 624	862	4 498		7 209
Mouvements de périmètre	Entrées	22	59	52	56		189
Mouvements de périmètre	Sorties						
Virements		287	-43	6	-250		0
à la clôture de l'exercice		**30 076**	**110 270**	**28 295**	**80 151**	**241**	**249 033**
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice		**79 551**	**93 472**	**11 102**	**32 785**	**13 213**	**230 123**
à la clôture de l'exercice		**82 096**	**93 341** (1)	**12 781**	**34 185**	**8 546**	**230 949**

(1) dont **464 milliers d'euros** d'actifs immobiliers destinés à la vente. Ces actifs figurent sur l'état de la situation financière au niveau de la ligne «Actifs classés comme détenus en vue de la vente».

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une analyse approfondie quant à la détermination d'éventuelles pertes de valeur qui auraient pu apparaître au cours de l'année 2013.

En ce qui concerne les actifs immobiliers qui représentent 75,96 % des immobilisations corporelles nettes, le Groupe a mis en œuvre une démarche économique pour identifier tout indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur sur cette catégorie d'actif, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle.

A titre de règle pratique, le Groupe détermine la valeur vénale ; cette valeur représente le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture ou à une autre date pré déterminée de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Au 31 décembre 2013, aucune dépréciation pour perte de valeur n'a été enregistrée.

Conformément à IFRS 5, le Groupe a présenté les actifs destinés à être cédés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.
Il s'agit d'un ensemble immobilier dont la cession se réalisera à court terme.

6.1. Ecarts de première consolidation affectés

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	Valeur brute au 01/01/2013	Valeur nette au 01/01/2013	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Cessions	Valeur brute au 31/12/2013	Valeur nette au 31/12/13
Terrains	7 267	7 267				7 267	7 267
Constructions	7 202	6 321	251			7 453	5 635
Total	**14 469**	**13 588**	**251**	**0**	**0**	**14 720**	**12 902**

6.2.a Contrats de location financement (crédit-bail immobilier)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	**1 423**	**15 442**	**16 865**
Augmentations / Acquisitions			
Diminutions / Sorties			
Mouvements de périmètre			
à la clôture de l'exercice	**1 423**	**15 442**	**16 865**
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	**0**	**8 094**	**8 094**
Dotations aux amortissements		807	807
Diminutions / Sorties			
Mouvements de périmètre			
à la clôture de l'exercice	**0**	**8 901**	**8 901**
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	**1 423**	**7 348**	**8 771**
à la clôture de l'exercice	**1 423**	**6 541**	**7 964**

6.2.b Contrats de location financement (crédit-bail mobilier)

	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	**579**	**731**	**1 310**
Augmentations / Acquisitions		135	135
Diminutions / Sorties	42	4	46
Mouvements de périmètre		5	5
à la clôture de l'exercice	**537**	**867**	**1 404**
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	**419**	**599**	**1 018**
Dotations aux amortissements	67	90	157
Diminutions / Sorties	22	4	26
Mouvements de périmètre		3	3
à la clôture de l'exercice	**464**	**688**	**1 152**
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	**160**	**132**	**292**
à la clôture de l'exercice	**73**	**179**	**252**

6.3.a Information sur la dette de crédit-bail immobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice		1 011
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
	Moins d'un an - 2014 -	1 011
	Plus d'un an	0
	Total	**1 011**

6.3.b Information sur la dette de crédit-bail mobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice		60
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :		
	Moins d'un an	60
	De deux à cinq ans	0
	Total	**60**

6.4. Contrats de location

- Contrats de location simple

Ces contrats ne font pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Ces contrats concernent, d'une part les locations immobilières du Groupe et d'autre part les locations de véhicules, dont la durée de location est de deux à quatre ans.

Pour les locations immobilières, les dispositions générales de ces contrats sont les suivantes : durée de location pour trois ans renouvelables et loyer indexé annuellement sur l'indice INSEE du coût de la construction.

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

- Contrats de location financement

Les contrats concernés sont des contrats de crédit-bails immobiliers (terrains et constructions) avec des options d'achat de valeur négligeable, ainsi que des contrats de locations de matériels et véhicules qui répondent à au moins un critère défini par la norme IAS 17.

6.5. Infrastructures d'exploitation (Terrains et Constructions)

Les infrastructures d'exploitation se répartissent comme suit :
(les infrastructures d'exploitation des sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte)

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE							
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
SA SAMSE							
Bourg d'Oisans	9 200	Saint Martin d'Hères	47 900	Crolles	7 200	Vienne	16 800
Sillingy	31 000	Modane	7 400	Saint Egrève	10 000	Embrun	10 300
Moutiers	7 000	Gap	33 000	Lans en Vercors	3 200	Joyeuse	7 100
Seyne les Alpes	5 200	Veynes	9 000	Flumet	3 000		
La Mure	10 000	Meximieux	56 300	Annonay	18 000		
Annemasse	600			Montpezat	2 300		
Saint Jean de Maurienne	9 000			Vallon Pont d'Arc	4 500		
Sisteron	20 900			Guillestre	12 000		
Monestier de Clermont	5 000			Saint Firmin	5 400		
Bellegarde	12 000			Cluses	19 200		
Saint Pierre d'Albigny	7 200			Lalevade	6 400		
Château Arnoux	4 600			Pontcharra	10 000		
Vif	8 000			Chaponost	6 100		
Saint Genis Pouilly	16 600			Gap (CAREO)	2 400		
Corbas	22 400			Echirolles (CAREO)	3 000		
Digne	13 500			St Priest	19 300		
Digne (Caréo)	3 900						
Saint Etienne de Saint Geoirs	10 000						
Saint Julien en Genevois	5 000						
La Tour de Salvagny	19 500						
Privas	8 100						
La Tour du Pin	15 000						
Sallanches	8 800						
Lyon	4 400						
Le Pouzin	10 000						
Moirans	18 700						
Ville la Grand	19 000						
Pusignan	11 000						
Ruoms	8 600						
Saint Marcellin	12 300						
Aix les Bains	7 300						
Saint Genis Laval	24 400						
Valence	24 700						
Le Pont de Beauvoisin	13 300						
Albertville	17 300						
Saint Quentin Fallavier	20 000						
Saint Savin	16 800						
Bourg Saint Maurice	11 000						
Briançon	16 200						
Margencel	12 500						
La Motte Servolex	14 800						
Barcelonnette	15 800						
Montélimar	17 500						
Aubenas	24 800						
Largentière	7 800						

* Propriété : tènement immobilier dont le Groupe est propriétaire (tènements figurant dans ses actifs).
Tènement mixte : immobilier dont une partie est propriété du Groupe, le reste appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial.
Location simple : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial.
Baux à construction : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail à construction.
Les superficies exprimées correspondent à la superficie globale des terrains.

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE					
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²
SAS BLANC MATERIAUX					
		Annot	2 900	Colmars les Alpes	12 300
				La Mure Argens	3 700
SA CHRISTAUD					
Aubenas	1 400			Valence	2 800
Voglans	4 000			Clermont Ferrand	4 300
Beaumont les Valence	3 200			Bourges	3 700
Echirolles	7 100			Irigny	1 000
				Seynod	3 000
				Tours	2 500
				Albertville	300
				Gap	500
				Bourgoin Jallieu	600
SAS CELESTIN MATERIAUX					
Chassieu	5 600	Irigny	8 300	Aubenas	3 800
Bourgoin Jallieu	8 600			Valence	3 200
				Vienne	3 000
				Pusignan	7 700
				Beaumont les Valence	4 800
SA VAUDREY					
				St Léonard	2 300
SAS BTP DISTRIBUTION					
Haguenau	20 600	Fegersheim	11 500		
Richwiller	16 500				
SA BOIS MAURIS ODDOS					
Argonay	41 200	Seyssins	11 400	Briançon	4 000
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ET ASSOCIES					
				Voiron	5 800
SAS REMAT					
		Saint Jean de Moirans	25 000	Saint Quentin Fallavier	5 300
				Meylan	1 400
				Voglans	800
SAS BOURG MATERIAUX					
				Bourg en Bresse	36 400
SAS SWEETAIR FRANCE					
				Saint Martin d'Hères	600

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

AGENCES DE NEGOCE							
* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
SA DORAS							
Corbigny	9 400			Neuilly l'Evèque	4 100	Nevers jonction	3 100
Decize	7 600			Fain les Montbard	12 400		
Moulins Engilbert	5 800			Nuits Saint Georges	10 100		
Cosne sur Loire	8 500			Saint Usage	12 000		
Nevers Saint Eloi	28 400			Chalindrey	6 200		
Saint Satur	5 600			Crottet	9 800		
Chenôve bois	16 400			Chenôve 6	41 500		
Dijon	7 300			Baume les Dames	1 850		
Dole	17 000			Polisot	5 000		
Saint Marcel	19 200			Luxeuil	7 900		
Arbois	13 700			Chenôve 208	7 400		
Besançon	16 300			Noidans les Vesoul	3 300		
Pontarlier	15 400			Semur en Auxois	2 000		
Vesoul	10 300			Torcy le Grand	4 000		
Is sur Tille	14 200			Joigny	7 000		
Sainte Colombe sur Seine	10 400			Molinons	3 700		
Langres	7 450			Remiremont	10 350		
Cluny	9 800			Ronchamp	5 400		
Gueugnon	7 700			Les Voivres	9 100		
Le Creusot	9 000			Toucy	11 800		
Macon	12 500			Ornans	5 500		
Montceau les Mines	24 500			Boz	7 990		
Beaune	23 500			Saulieu	5 263		
Seurre	19 900			Dijon Dr Quignard	14 100		
Verdun sur Doubs	8 000			Tonnerre	7 640		
Béthoncourt	13 400						
Villegusien le Lac	21 760						
Lons le Saunier	38 500						
Delle	8 000						
Paray le Monial	9 150						
Gevrey Chambertin	21 200						
Bourbon Lancy	9 570						
Pont sur Yonne	6 200						
SAS CLEAU							
Dracy le Fort	42 300						
Bourg en Bresse	3 400						
Montceau les Mines	400						
Mâcon	1 450						
SAS CLAUDE MATERIAUX							
Arcy sur Cure	17 809						
SAS M+ MATERIAUX							
Claira	21 700	Sarlat	24 000	Castelginest	8 000		
Bergerac	15 000			Portet sur Garonne	7 300		
Le Buisson de Cadouin	12 300			Béziers	9 800		
				Colombiers	4 000		
				Montredon	13 000		
				Alès	6 800		
				Nîmes	8 800		
				Perpignan	3 000		
				Ria	3 200		
				Argelès	4 400		
				Montpellier	15 100		
				Paulhan	5 200		
				Baillargues	15 000		
				Mauguio	1 400		
				Castanet Tolosan	9 300		
				Rodez	6 600		
				Roques	6 500		
				Villeneuve Sur Lot	8 000		
				Cornebarrieu	6 400		
				Carcassonne	6 300		
				Frontignan	4 700		
				Agen	3 600		
				Agen	13 900		
				Montauban	12 600		
				Villeneuve (Pujols)	10 800		
				Brive	14 200		
				Périgueux	16 400		
SAS LIGNIERES							
Peyriac-Minervois	5 000			Lézignan-Corbières	9 000		
SARL ISO-NEG							
				Floirac	2 000		
SAS GAMAG							
				Cornillon	14 000		
				Alès	15 200		
				Bernis	10 300		
				Nozières	18 100		
				Saint Ambroix	13 900		
				Bessèges	6 000		
				La Grand Combe	5 700		

Infrastructures d'exploitation du Groupe SAMSE

MAGASINS DE BRICOLAGE

* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²
SAS LA BOITE A OUTILS							
Echirolles	23 500	Saint Martin d'Hères	15 500	Romans	8 000	Albertville	8 900
Le Creusot	11 200	Valence	13 300	Montélimar	15 600		
La tour du Pin	12 400	Décines	9 500	Alès	15 200		
L'Isle d'Abeau	12 000	Bassens	18 800	Gap	8 000		
Annecy	17 000	Montceau les Mines	4 600	Drumettaz	4 200		
Sallanches	6 100	Saint Jean de Moirans	23 500	St Genis Pouilly	2 800		
Briançon	9 700			St Julien en Genevois	2 800		
Thyez	17 800			Le Pont de Beauvoisin	3 600		
St Jean de Maurienne	11 200			Annemasse	14 800		
				Bassens (Des Idées)	2 900		
				Echirolles (Des Idées)	2 800		
				Seynod (Des Idées)	2 700		
				Aubenas	14 200		

UNITES LOGISTIQUES

* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
				Brézins	50			Brézins	75 600
				Argonay	13 500				
SAS LA BOITE A OUTILS									
				Brézins	13 000				
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS									
				Saint Hilaire du Rozier	30 000				
				Vinay/Beaulieu	29 000				
SA CHRISTAUD									
Echirolles (ex LOG-EAU)	1 500								
SAS MAT APPRO									
				Brézins	230				
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ									
				Haguenau	440				
SARL SUD APPRO									
				Potelières	2 100				
SA DORAS									
				Gevrey Chambertin	12 548				

ATELIERS

* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
Chateauvieux	4 000								
SAS LA BOITE A OUTILS									
Voglans	500			La Frette	1 300				
SAS SWEETAIR FRANCE									
				Grenoble	200				
SARL GET ELECTRIC									
				Grenoble	400				

CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES

* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SARL EPPS									
				Vitrolles	760				
				Cadenet	660				
				Meyreuil	600				
				Mouans Sartoux	290				
				Valence	630				
				St Savin	660				
				Barcelonnette	1 400				

CENTRES ADMINISTRATIFS

* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
Brézins	12 000			Grenoble	330				
				Montpellier	150				
SA DORAS									
Chenôve	1 300								
SAS M+ MATERIAUX									
				Toulouges	350				
SA GAMAG									
				Nozières	300				

SIEGE SOCIAL GROUPE

* propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	bail à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
SA SAMSE									
Grenoble	21 000								

Le Groupe SAMSE au travers de ses deux activités (négoce de matériaux de construction et bricolage) est propriétaire de **122 points de vente**.
117 points de vente sont en location, dans le cadre de baux commerciaux ou de baux à construction.

Les superficies mentionnées ci-après sont totalement utilisées pour l'exploitation.

Le nombre de points de vente est de **239 dont 210 pour l'activité négoce et 29 pour l'activité bricolage**. Au total, cela représente une superficie de vente de **2 591 412 m², dont 2 278 812 m² pour l'activité négoce et 312 600 m² pour l'activité bricolage**.

En outre, le Groupe SAMSE dispose de **11 unités logistiques** dont la plateforme de stockage de Brézins, de **5 ateliers,** de **6 centres administratifs** et d'**1 siège social** pour une superficie globale de **219 798 m².**

Seule la plateforme de stockage de Brézins fait l'objet d'un contrat de crédit-bail (cf note 6.2.a)

Le Groupe SAMSE dispose également de 7 centrales photovoltaïques réparties sur une surface totale de 5 000 m².

Note 7 – Titres mis en équivalence

7.1. Valeur des titres mis en équivalence

à l'ouverture de l'exercice		**34 962**
Augmentations		2 878
Diminutions		1 417
Mouvements de périmètre	Entrées	1 433
Mouvements de périmètre	Sorties	
à la clôture de l'exercice		**37 856**

7.2. Détails des titres mis en équivalence (1)

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
PLATTARD (Groupe)	19 194	17 787	17 215
SAS MATERIAUX SIMC	9 415	8 108	8 042
SA DIJON BETON	3 056	3 175	3 870
SAS RG BRICOLAGE	1 219	1 136	930
SCI IMMOBILIERE DIJON	1 048		
SAS DIDIER	991	988	994
SAS DEGUERRY SAMSE	885	820	787
SAS ZANON TRANSPORTS	858	797	767
SARL LEADER CARRELAGES	784	751	802
SCI ENTREPÔT FROMENT	476	387	291
SCI IMMOBILIERE MENNECY	413		
SCI CHABER	187	134	93
SCI LE CARREAU	73	72	72
SA BLAMAT	53	52	50
SAS AMEO CONSTRUCTION	2		32
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	-1		
SAS TARARE MATERIAUX	-94	-9	72
SAS DEDB (Groupe)	-703	187	370
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS		577	
SCI CARREFOUR DE CHESNES			
SCI IMMOBILIERE MOISERIE			
SARL CARON			
SCI ESPACE PLUS			
SAS SWEETAIR FRANCE			617
Total	**37 856**	**34 962**	**35 004**

(1) dont écarts d'acquisition affectés (cf. note 7.4)

7.3. Informations générales sur les sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	% de détention	QP de capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Quote part de résultat	Dividendes ou quote part de résultat reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
				données consolidées				
PLATTARD (Groupe)	33,99	17 125	6 087	2 069	659	152 960	Négoce	450
SAS MATERIAUX SIMC	44,99	8 422	2 207	993	284	130 563	Négoce	484
SA DIJON BETON	23,29	3 174	-507	-118	0	24 909	Négoce	82
SCI IMMOBILIERE DIJON	50,00	1 033	29	15	0	344	Bricolage	0
SAS DIDIER	25,00	958	131	33	30	13 524	Négoce	47
SAS RG BRICOLAGE	39,98	844	937	375	291	11 562	Bricolage	47
SAS DEGUERRY SAMSE	35,07	766	338	119	53	6 675	Négoce	16
SARL LEADER CARRELAGES	30,00	750	112	34	0	3 338	Négoce	17
SAS ZANON TRANSPORTS	25,00	722	542	136	75	10 836	Négoce	60
SCI IMMOBILIERE MENNECY	50,00	400	25	13	0	143	Bricolage	0
SCI ENTREPOT FROMENT	40,00	386	224	90	0	995	Bricolage	0
SAS DEDB (Groupe)	50,00	188	-1 781	-891	0	19 721	Bricolage	106
SCI CHABER	40,00	134	133	53	0	376	Bricolage	0
SCI LE CARREAU	20,00	61	61	12	12	61	Bricolage	0
SA BLAMAT	34,00	52	3	1	0	600	Négoce	5
SAS AMEO CONSTRUCTION	20,00	1	9	2	0	2 083	Négoce	2
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	50,00	0	-1	-1	0	0	Bricolage	0
SCI IMMOBILIERE MOISERIE	50,00	0	0	0	0	0	Bricolage	0
SAS TARARE MATERIAUX	50,00	-9	-170	-85	0	1 329	Négoce	3
SCI ESPACE PLUS	20,00	-10	51	10	10	0	Négoce	0
SARL CARON	30,00	0	0	0	0	0	Négoce	0

7.4. Ecarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence

	au 31/12/2013	au 31/12/2012	au 31/12/2011
SAS RG BRICOLAGE	338	338	338
SARL LEADER CARRELAGES	461	461	461
SAS DIDIER	292	292	292
SAS MATERIAUX SIMC	366	366	0
Total	**1 457**	**1 457**	**1 091**

Note 8 - Titres de sociétés non consolidées

8.1. Informations générales sur les titres de sociétés non consolidées

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat net de l'exercice	Valeur comptable brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Juste Valeur des titres détenus	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'activité	Effectif moyen
SA DUMONT INVESTISSEMENT	5,89	28 540	3 441	5 216	0	5 216	7 866	183	2 556	négoce	8
SAS MCD	16,67	433	1 761	18	0	18	18	537	26 296	négoce	9
SAS MBAO	10,00	121	136	20	0	20	20	0	493	bricolage	2
DIVERS	0,00	0	0	105	0	105	105	0	0	négoce	0
Total		**29 094**	**5 338**	**5 359**	**0**	**5 359**	**8 009**	**720**	**29 345**		**19**

8.2. Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente

En fin d'exercice, les titres DUMONT INVESTISSEMENT ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de **7 866 milliers d'euros** et le produit de l'année a été comptabilisé dans les capitaux propres pour un montant de **2 230 milliers d'euros**.

Le produit de l'année a été calculé de la manière suivante :

Plus value potentielle antérieure	419
Plus value au 31 décembre 2013	2 649
Ajustement de la Juste valeur des actions DUMONT INVESTISSEMENT au 31 décembre 2013	2 230
Ajustement à constater dans les capitaux propres	**2 230**

Valeur des titres au 01/01/2013	Mouvements de titres au cours de l'exercice 2013	Valeur des titres au 31/12/2013	Juste valeur des titres au 01/01/2013	Ajustement Juste Valeur au 31/12/2013	Juste valeur des titres au 31/12/2013
4 491	**725**	**5 216**	**4 911**	**2 955**	**7 866**

S'agissant d'une valorisation établie dans le cadre de la valorisation d'un fonds commun de placement au profit des salariés du Groupe SAMSE, et dans un souci de garantie des fonds placés, l'évaluation repose sur une analyse patrimoniale.

Cette évaluation consiste à ajouter aux capitaux propres de la société, la plus value latente dégagée entre la valeur comptable des actions SAMSE détenues à l'actif du bilan et leur valorisation calculée selon différents critères dont notamment l'application d'un coefficient de pondération sur le cours de bourse de l'action SAMSE.

Il s'agit d'une évaluation basée sur des données non observables.

8.3. Evolution des titres de sociétés non consolidées

Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	**4 958**
Augmentations / Acquisitions	935
Diminutions / Sorties	114
Ajustement de juste valeur des titres par capitaux propres	2 230
à la clôture de l'exercice	**8 009**
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	
Dotations	5
Reprises	5
à la clôture de l'exercice	**0**
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	**4 958**
à la clôture de l'exercice	**8 009**

Note 9 - Autres actifs financiers immobilisés

(en milliers d'euros)		Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice		**4 006**	**5 842**	**9 848**
Augmentations / Acquisitions		3 310	351	3 661
Diminutions / Sorties		2 012	93	2 105
Mouvements de périmètre	Entrées		75	75
Virements			643	643
à la clôture de l'exercice		**5 304**	**6 818**	**12 122**
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice			**152**	**152**
Dotations				
Reprises				
Mouvements de périmètre	Entrées		40	40
à la clôture de l'exercice			**192**	**192**
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice		**4 006**	**5 690**	**9 696**
à la clôture de l'exercice		**5 304**	**6 626**	**11 930**

(1) détail des créances sur participations mises en équivalence

SAS DEDB	4175
SAS TARARE MATERIAUX	699
SCI IMMOBILIERE DIJON	400
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	30
Total	**5 304**

9.1. Analyse par nature d'instruments financiers

	Valeur nette		
	2013	**2012**	**2011**
Actifs financiers disponibles à la vente :			
Titres de participation non consolidés	8 009	4 958	5 113
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participation	5 304	4 006	490
Autres actifs financiers	6 626	5 690	5 743
Total	**19 939**	**14 654**	**11 346**

Au 31 décembre 2013, l'ensemble de ces créances ne présente pas de risque de non recouvrement.

Note 10 - Stocks de marchandises

(en milliers d'euros)	2013			2012			2011		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises négoce	189 878	11 336	178 542	177 832	10 154	167 678	177 355	10 716	166 639
Marchandises bricolage	40 920	1 831	39 089	43 766	2 123	41 643	42 261	1 576	40 685
Total	**230 798**	**13 167**	**217 631**	**221 598**	**12 277**	**209 321**	**219 616**	**12 292**	**207 324**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.
Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	2013 Valeur brute	2013 Provision	2013 Valeur nette	2012 Valeur brute	2012 Provision	2012 Valeur nette	2011 Valeur brute	2011 Provision	2011 Valeur nette
Clients et comptes rattachés négoce	163 411	20 064	143 347	168 409	20 162	148 247	175 791	17 516	158 275
Clients et comptes rattachés bricolage	2 923	316	2 607	1 674	296	1 378	2 123	258	1 865
Total	**166 334**	**20 380**	**145 954**	**170 083**	**20 458**	**149 625**	**177 914**	**17 774**	**160 140**

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

11.1. Balance âgée des créances clients

	Valeur brute 2013	Valeur brute 2012	Valeur brute 2011
Non échues	120 872	119 426	134 934
Retard n'excédant pas un mois	13 280	15 994	13 927
Retard compris entre un et deux mois	5 682	7 842	5 316
Retard compris entre trois et cinq mois	4 270	6 923	3 766
Au-delà	22 230	19 898	19 971
Total	**166 334**	**170 083**	**177 914**

Les créances clients résultent des ventes réalisées, et sont réparties sur l'ensemble du périmètre du Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation financière pour les retards compris entre trois mois et au-delà.

Le tableau suivant, indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2013	2012	% de variation	2011
Créances clients échues depuis 3 mois et au-delà (H.T.)	22 158	22 425	-1,19	19 847
Provision constatée	20 380	20 458	-0,38	17 774
% de créances impayées couvertes par provision	**91,98**	**91,23**		**89,56**

11.2. Provisions pour dépréciation

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		2013		2012		2011
Provisions pour dépréciation en début d'exercice		**20 458**		**17 774**		**13 950**
Dotations de l'exercice aux provisions		7 995		9 294		8 522
Reprises de provisions pour dépréciation :		8 270		7 075		6 548
▪ utilisées (1)	**4 350**		**7 075**		**5 578**	
▪ non utilisées	**3 920**				**970**	
Mouvements de périmètre entrées		197		465		1 892
Mouvements de périmètre sorties						42
Provisions pour dépréciation en fin d'exercice		**20 380**		**20 458**		**17 774**

(1) : pertes sur créances irrécouvrables

Note 12 - Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	2013 Valeur	2013 Provision	2013 Valeur	2012 Valeur	2012 Provision	2012 Valeur	2011 Valeur	2011 Provision	2011 Valeur
Autres créances négoce (1)	51 137	1 607	49 530	51 671	974	50 697	42 276	550	41 726
Autres créances bricolage (1)	11 038	12	11 026	11 570	15	11 555	13 979	9	13 970
Charges constatées d'avance négoce	1 724		1 724	1 598		1 598	1 727		1 727
Charges constatées d'avance bricolage	402		402	381		381	418		418
Total	**64 301**	**1 619**	**62 682**	**65 220**	**989**	**64 231**	**58 400**	**559**	**57 841**

(1) Les autres créances de l'exploitation qui représentent un montant global net de : se décomposent de la manière suivante :	60 556	62 252	55 696
Remises, rabais et ristournes à recevoir	30 433	29 637	30 198
Fournisseurs débiteurs	7 665	8 399	9 425
Avoirs à recevoir	2 153	3 752	7 290
Sommes diverses à recevoir	1 092	1 481	703
Créances sur cessions d'immobilisations	70	369	107
Créances de TVA	5 227	3 679	3 922
Débiteurs divers	8 127	10 740	3 597
Créances sociales	676	416	208
Etat - impôt sur les sociétés	4 029	3 076	226
Autres créances fiscales	513	289	20
Autres créances diverses	571	414	

Les autres créances de l'exploitation sont constituées notamment par les remises, rabais et ristournes à recevoir des fournisseurs dont le recouvrement est acquis à ce jour, et qui ne soulevait pas d'interrogation lors de l'arrêté des comptes.
Aucune des autres créances ne présente un risque significatif de non recouvrement ; ce qui explique le faible montant des provisions pour dépréciation.

Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

	au 31/12/2013	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Valeurs mobilières de placement négoce	5 309	2 966	1 035
Valeurs mobilières de placement bricolage	0	300	5 358
Disponibilités négoce	47 253	41 764	41 109
Disponibilités bricolage	583	1 903	1 590
Total	**53 145**	**46 933**	**49 092**

13.1. Trésorerie nette à la clôture

	2013	2012	2011
Valeurs mobilières de placement	5 309	3 266	6 393
Disponibilités	47 836	43 667	42 699
Trésorerie passive	-36 344	-31 440	-36 307
Total	**16 801**	**15 493**	**12 785**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse, ainsi que les valeurs mobilières de placement constituées de comptes de dépôt à terme et de SICAV monétaires en euros.

Ces valeurs mobilières répondent aux différents critères pour pouvoir être reconnues en équivalents de trésorerie : il s'agit de placements à court terme qui à l'origine ont une échéance inférieure ou égale à trois mois (la durée de placement peut aller jusqu'à 6 mois si tous les autres critères sont respectés), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les critères IAS 7 des placements à court terme sont respectés.

Note 14 - Capitaux propres

14.1. Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation			
	Actions émises	Actions propres détenues	Actions en circulation
	3 458 084	**104 557**	**3 353 527**

14.2. Capitalisation boursière

	Actions émises	Cours de bourse au 31.12.2013	Capitalisation boursière en €
	3 458 084	**80,00**	**276 646 720**

Evolution du capital social au cours des quatre dernières années :

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions total	Augmentation de capital	Montant du capital social en €
Au 31 décembre 2010	1	15 997	3 458 084	15 997	3 458 084
Au 31 décembre 2011	1	0	3 458 084	0	3 458 084
Au 31 décembre 2012	1	0	3 458 084	0	3 458 084
Au 31 décembre 2013	**1**	**0**	**3 458 084**	**0**	**3 458 084**

14.3. Intérêts non contrôlants

	2013	2012	2011
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	41 115	39 752	34 085
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	5 035	3 530	4 685
Total	**46 150**	**43 282**	**38 770**

14.4. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché, et faire face au développement futur de l'activité.
Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

Le pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé est de **10%**.

Le prix d'achat unitaire maximum a été fixé à **120 €**.

14.5. Attribution gratuite d'actions

La société a décidé d'attribuer gratuitement le 19 décembre 2011, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée Générale extraordinaire du 17 mai 2011, un total de 9 895 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement résulteront soit du rachat par la société de ses propres actions, soit d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émissions ou bénéfices.

Conditions et critères d'attribution définitive des actions :

Le plan d'attribution gratuite d'actions a été ajusté lors de la séance du Directoire du 24 juin 2013.

L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive, qu'au terme d'une période d'acquisition d'une durée de vingt-quatre mois, soit jusqu'au 19 juin 2015 et dès lors que le critère de performance mis en place sera atteint.

Ce critère de performance sera atteint si le résultat opérationnel courant du Groupe au titre des exercices considérés est supérieur ou égal à un pourcentage du chiffre d'affaires consolidé.

La provision globale, calculée selon la méthode Black et Scholes, représente un montant de 502 milliers d'euros selon la répartition ci-dessous :

Année 2013	126
Année 2014	251
Année 2015	125

14.6. Titres d'autocontrôle

	2013	2012	2011
Nombre d'actions	104 557	94 096	94 793
Montant en K€	5 770	5 014	5 127
Valeur d'inventaire :	**8 086**	**5 030**	**5 275**

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.
Ils sont affectés soit à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés, soit à l'animation du marché.
Ces actions auto-détenues n'ont pas droit de vote.

- Le Groupe a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001. Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 6 juin 2001, 3 920 titres ont été acquis.
- Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2003, aucune action n'a été achetée.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 19 mai 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. L'Assemblée Générale du 14 mai 2007 a également autorisé le programme de rachat d'actions.
  Au 31 décembre 2006, 1 706 titres ont été acquis. Au 31 décembre 2007, 36 titres ont été acquis. Au 31 décembre 2008, 6 041 titres ont été acquis.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2008.
  Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2008, 41 006 titres ont été acquis.

- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mai 2009. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2009, 12 021 titres ont été acquis.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2010, 5 521 titres ont été acquis.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 17 mai 2011. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2011, 24 542 titres ont été acquis.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale de 11 mai 2012. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2012, 11 123 titres ont été acquis, et 11 820 titres ont été attribués aux salariés au titre d'une distribution d'actions gratuites.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale de 29 avril 2013. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital. Au 31 décembre 2013, 10 461 titres ont été acquis.

14.7. Réserves et résultats nets consolidés - part du Groupe

	2013	2012	2011
Réserves	294 581	271 445	250 068
Résultat	29 659	30 805	33 102
Total	**324 240**	**302 250**	**283 170**

14.8.a Répartition du capital et droits de vote (en %)

	2013		2012		2011	
	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote
Nominatifs						
- DUMONT INVESTISSEMENT	50,41	55,93	50,41	55,86	50,40	56,24
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	21,13	23,45	21,13	23,43	21,13	23,58
- CM-CIC INVESTISSEMENT	5,28	5,86	5,28	5,86	5,28	5,18
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	2,87	3,19	2,87	3,18	2,87	3,21
- DIVERS	3,91	4,15	4,02	4,15	3,91	4,17
sous total	**83,60**	**92,58**	**83,71**	**92,48**	**83,59**	**92,38**
Porteurs						
- FCP CENTIFOLIA	4,28	2,37	4,28	2,37	4,28	2,38
- FCP STOCK PICKING FRANCE	1,76	0,98	1,87	1,04	1,78	0,99
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	0,16	0,09	0,16	0,09	0,16	0,09
- AUTO-DETENTION	3,02	0,00	2,72	0,00	2,74	0,00
- DIVERS	7,18	3,98	7,26	4,02	7,45	4,16
sous total	**16,40**	**7,42**	**16,29**	**7,52**	**16,41**	**7,62**
Total	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**	**100,00**

14.8.b Répartition du capital et droits de vote (en nombre de voix et nombre d'actions)

	2013		2012		2011	
	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote
Nominatifs						
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 743 329	3 486 158	1 743 329	3 484 838	1 742 829	3 484 338
- CRH FRANCE DISTRIBUTION	730 640	1 461 280	730 640	1 461 280	730 640	1 461 280
- CM-CIC INVESTISSEMENT	182 725	365 450	182 725	365 450	182 725	320 725
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	198 584	99 292	198 584	99 292	198 584
- DIVERS	135 230	258 573	138 877	258 810	135 164	258 246
sous total	**2 891 216**	**5 770 045**	**2 894 863**	**5 768 962**	**2 890 650**	**5 723 173**
Porteurs						
- FCP CENTIFOLIA	148 000	148 000	148 000	148 000	148 000	148 000
- FCP STOCK PICKING FRANCE	60 970	60 970	64 650	64 650	61 500	61 500
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
- AUTO-DETENTION	104 557	0	94 096	0	94 793	0
- DIVERS	247 841	247 841	250 975	250 975	257 641	257 641
sous total	**566 868**	**462 311**	**563 221**	**469 125**	**567 434**	**472 641**
Total	**3 458 084**	**6 232 356**	**3 458 084**	**6 238 087**	**3 458 084**	**6 195 814**

Note 15 - Provisions

15.1. Détail des provisions pour risques et charges

	2013			2012			2011		
	Courant	Non Courant	**Total**	Courant	Non Courant	**Total**	Courant	Non Courant	**Total**
Provisions pour litiges	918		**918**	985	127	**1 112**	807	62	**869**
Autres provisions pour risques et charges	818	727	**1 545**	821	593	**1 414**	1145	7	**1 152**
Provisions pour retraites et autres obligations	89	9 119	**9 208**	46	8 726	**8 772**	13	7 793	**7 806**
Provisions pour restructurations	610		**610**	97		**97**	285	0	**285**
Provisions pour impôts	30	1	**31**	45	1	**46**	42	40	**82**
Total	2465	9 847	**12 312**	1994	9 447	**11 441**	2292	7 902	**10 194**

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes et des charges futures estimées.

Elles sont de nature diverse ; on retrouve notamment : des provisions liées à des affaires prud'homales et à des risques et charges de l'exploitation courante.

15.2. Evolution des provisions

			Litiges matériaux	Risques et charges	Retraites et autres obligations	Restructurations	Impôts	Total
à l'ouverture de l'exercice			**1 112**	**1 414**	**8 772**	**97**	**46**	**11 441**
Dotations			380	573	1 489	610		3 052
Reprises	utilisées		542	443	1 037	97	7	2 126
Reprises	non utilisées		32	7	16		8	63
Variations de périmètre		Entrées		8				8
Variations de périmètre		Sorties						
Virements								
à la clôture de l'exercice			**918**	**1 545**	**9 208**	**610**	**31**	**12 312**

détail de la provision pour risques et charges :

Provision pour garantie donnée aux clients	579
Provision honoraires sur acquisition de terrains	78
Provision révision de loyers	19
Provision pour travaux	124
Provision pour charges de personnel	334
Provision pour risques sociaux	173
Provision pour risques et charges divers	238

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - des provisions sont constatées lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et que cette obligation peut être estimée de manière fiable.

Le montant comptabilisé correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture des comptes.
En ce qui concerne la provision pour garantie donnée aux clients, celle-ci couvre les risques de retour sur les produits vendus et le remplacement des produits défectueux.

Une provision est constatée également pour faire face à d'éventuelles réclamations des clients sur des produits livrés et installés.

Ces provisions sont calculées à partir d'informations recueillies auprès du service commercial qui recense les réclamations des clients.

Le Groupe comptabilise également des provisions fondées sur des données statistiques établies sur la base de son expérience passée et sur des hypothèses déterminées face au risque attendu sur des produits techniques récents qui peuvent s'altérer plus rapidement que prévu.

C'est notamment le cas pour les installations photovoltaïques vendues par la société SWEETAIR.

15.3. Engagements de retraite et médailles du travail

A - Provisions pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies, autre que les indemnités légales de départ à la retraite en France.
Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan, sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.
Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à **7 913 milliers d'euros au 31 décembre 2013.**

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

Augmentation annuelle des salaires :	**Taux**
Cadres :	2 % (2 % en 2012)
Non cadres :	2 % (2 % en 2012)

Paramètres sociaux

Départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 46 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres		cadres	non cadres
	activité négoce			activité bricolage	
16 - 25 ans	3,00%	15,00%	16 - 25 ans	0,00%	19,00%
26 - 30 ans	3,00%	15,00%	26 - 30 ans	9,00%	11,00%
31 - 35 ans	5,00%	9,00%	31 - 35 ans	9,00%	11,00%
36 - 40 ans	6,00%	10,00%	36 - 40 ans	4,00%	8,00%
41 - 45 ans	6,00%	8,00%	41 - 45 ans	3,00%	7,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%	46 - 50 ans	3,00%	7,00%
51 - 55 ans	5,00%	4,00%	51 - 55 ans	4,00%	5,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%	56 - 67 ans	0,00%	3,00%

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE septembre 2013.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € corporate AA 10+.

Le taux retenu s'élève à 3,05 % au 31 décembre 2013 (contre 3,20 % en 2012).

Le Groupe n'a pas couvert l'engagement de retraite par des versements significatifs à un fonds sur l'exercice 2013.

La dotation de l'exercice s'élève à **575 milliers d'euros**.

Cette charge se répartit de la façon suivante :

	en milliers d'euros
Coût des services rendus	48
Coût de l'actualisation	238
Ecarts actuariels (1)	289

(1) Enregistrés directement dans les autres éléments du résultat global.

Sensibilité des hypothèses actuarielles

L'impact d'une variation de + 12 points de base sur le taux d'actualisation générerait une variation de - 1,4 % du montant total de l'engagement.

B - Médailles du travail

Au 31 décembre 2013, cette provision représente un montant de **1 295 milliers d'euros**.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail					
	pour l'attribution de la médaille du travail :			20, 30, 35 et 40 ans.	
Paramètres					
	détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE SEPT 2013				
	détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise				
	d'après le taux annuel de turnover suivant :				
	cadres	non cadres		cadres	non cadres
	activité négoce			**activité bricolage**	
16 - 25 ans	3,00%	15,00%	16 - 25 ans	0,00%	19,00%
26 - 30 ans	3,00%	15,00%	26 - 30 ans	9,00%	11,00%
31 - 35 ans	5,00%	9,00%	31 - 35 ans	9,00%	11,00%
36 - 40 ans	6,00%	10,00%	36 - 40 ans	4,00%	8,00%
41 - 45 ans	6,00%	8,00%	41 - 45 ans	3,00%	7,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%	46 - 50 ans	3,00%	7,00%
51 - 55 ans	5,00%	4,00%	51 - 55 ans	4,00%	5,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%	56 - 67 ans	0,00%	3,00%

Le taux de charges sociales retenu est de 46 % pour l'ensemble des catégories.

Le taux d'augmentation annuelle des salaires retenu pour les cadres et les non cadres s'élève à 2 % (contre 2 % en 2012).

15.4. Provisions cartes de fidélité (programme de fidélisation des clients)

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bons d'achat.

Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de dix euros d'achats.

Validité : date d'émission jusqu'au 31/12 N+ 2.
Concernant la règle de conversion des points en bons d'achat la valeur des points évolue en fonction des niveaux suivants :

Niveau 0 :	de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur	
Niveau 1 :	de 200 à 499 points, la valeur du point est de	0,15 €
Niveau 2 :	de 500 à 999 points, la valeur du point est de	0,20 €
Niveau 3 :	+ de 1 000 points, la valeur du point est de	0,30 €

La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.

Appréciation de la valeur des points non encore convertis : une remise future potentielle accordée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes.

Dès que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achat ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de cette remise tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points d'un niveau à l'autre et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

L'impact de ce programme de fidélisation dans la détermination du chiffre d'affaires est un gain de **293 milliers d'euros**.

Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés

16.1. Détail de la charge d'Impôt

	2013	2012	2011
Charge d'impôt exigible	15 801	14 760	18 061
Impôts différés	1 406	-177	-571
Total	**17 207**	**14 583**	**17 490**

16.2. Impôts différés au bilan

	2013	2012	2011
Impôts différés actifs	1 451	1 637	3 095
Impôts différés passifs	9 480	8 238	9 656
Impôts différés nets	**-8 029**	**-6 601**	**-6 561**

Les impôts différés actifs relatifs aux reports déficitaires s'élèvent à 71 milliers d'euros (212 milliers d'euros en base) au 31 décembre 2013, contre 139 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

Les déficits cumulés n'ayant pas donné lieu à la constitution d'un impôt différé actif s'élèvent à 13 957 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

16.3. Impôts différés

		2013	2012	Variation 2013/2012	2011
IMPOTS DIFFERES ACTIFS					
à l'ouverture de l'exercice		**1 637**	**3 095**	**-1 458**	**2 113**
Produit de l'exercice		175	452	-277	64
Charge de l'exercice					
Mouvements de périmètre	entrées	82	84	-2	191
Mouvements de périmètre	sorties				6
Virements		-443	-1 994	1 551	733
à la clôture de l'exercice		**1 451**	**1 637**	**-186**	**3 095**
IMPOTS DIFFERES PASSIFS					
à l'ouverture de l'exercice		**8 238**	**9 656**	**-1 418**	**9 000**
Produit de l'exercice			252	-252	
Charge de l'exercice		1 581			534
Impacts réserves		20		20	
Mouvements de périmètre	entrées	84	324	-240	457
Mouvements de périmètre	sorties				
Virements		-443	-1 994	1 551	733
à la clôture de l'exercice		**9 480**	**8 238**	**1 242**	**9 656**
VALEUR NETTE					
à l'ouverture de l'exercice		**-6 601**	**-6 561**	**-40**	**-6 887**
à la clôture de l'exercice		**-8 029**	**-6 601**	**-1 428**	**-6 561**
Variation nette des impôts différés		**-1 428**	**-40**		**326**

16.4. Preuve d'impôts

	2013	2012	2011
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	31 816	31 789	35 316
Impôt exigible	15 801	14 760	18 061
Impôts différés	1 406	-177	-571
Autres produits reclassés (CIR)		0	-158
RESULTAT AVANT IMPOT	**49 023**	**46 372**	**52 648**
Dépréciation des écarts d'acquisition	1 086	837	744
Impact des différences permanentes	2 047	381	78
Actions gratuites	126	-363	138
Swaps	-144	112	-100
Reports déficitaires non reconnus sur l'exercice	512	1 956	1 362
Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	-1 278	-5 512	-2 405
Moins values à long terme			
Impact des dividendes	-204	-301	-404
ID sur titres mis en équivalence	1 051	125	98
Juste valeur des titres		-44	-3
Plus value exonérée	-54	-147	-545
Quote part de frais sur plus values exonérées	6	15	253
Dérive de résultat			82
Quote part des sociétés transparentes mises en équivalence	-20	-15	-13
Déduction complémentaire suite contrôle fiscal			
Effets des impôts sans base		-1 647	-822
Effets des résultats des entrées dans le périmètre		-21	-643
Effets des bases sans impôt différé	-324	582	96
Dépenses de mécénat ouvrant droit à crédit d'impôt	336	111	64
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	-3 802		
BASE FISCALE	**48 361**	**42 441**	**50 628**
Taux de l'impôt	33,33	33,33	33,33
Contribution sociale (3,3%)	265	244	342
Contribution exceptionnelle (10,7% du montant de l'IS de la société SAMSE)	556	259	329
Crédit d'impôt	-214	-100	-128
Contribution de 3% sur les distributions de dividendes	477		
Contrôle fiscal	1	30	72
Divers	3	6	
IMPOT THEORIQUE	**17 207**	**14 583**	**17 490**
CHARGE REELLE D'IMPOT	**17 207**	**14 583**	**17 490**
Taux réel de l'impôt	35,58	34,36	34,55

16.5. Principaux éléments à l'origine des impôts différés

	2013	2012	2011
Congés payés	-84	-86	-72
Participation des salariés	24	301	-156
Provisions pour indemnités de fin de carrière	-192	-258	-223
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	1 246	903	147
Organic et taxes sur les grandes surfaces	17	-89	-237
Activation des déficits	-26	35	151
Crédit bail	316	224	179
Ecart évaluation terrains et constructions	-232	-692	-83
Autres	359	-298	-32
Total	**1 428**	**40**	**-326**
Variation des impôts différés actif	186	1 458	-982
Variation des impôts différés passif	1 242	-1 418	656
Total	**1 428**	**40**	**-326**

	2013	2012	2011
Analyse de la variation nette des impôts différés :			
Charge ou produit d'impôts différés au compte de résultat	1 406	-177	-571
Impôts différés sur les écarts d'évaluation des terrains et constructions des sociétés entrées dans le périmètre	84	317	517
Impôts différés sur les entrées ou sorties du périmètre	-82	-77	-272
Impôts différés sur les retraitements impactant les réserves	20	-23	
Total	**1 428**	**40**	**-326**

Note 17 - Passifs financiers courants et non courants

17.1. Détail des dettes financières

	Valeur bilan au 31/12/2013			Valeur bilan au 31/12/2012			Valeur bilan au 31/12/2011		
	non courants	courants	total	non courants	courants	total	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	827	26	853	905	29	934	905	29	934
Locations financement		1 071	1 071	1 245	1 621	2 866	2 866	1 614	4 480
Emprunts	97 338	49 446	146 784	102 550	48 410	150 960	100 817	46 379	147 196
Engagements de rachat de minoritaires	15 878		15 878	14 638		14 638	14 638		14 638
Autres financements	3 240	3 485	6 725	2 781	5 671	8 452	4 364	5 988	10 352
Instruments financiers dérivés	127		127	213		213	112		112
Total des passifs financiers (hors concours bancaires)	**117 410**	**54 028**	**171 438**	**122 332**	**55 731**	**178 063**	**123 702**	**54 010**	**177 712**
Concours bancaires courants		36 344	36 344		31 440	31 440		36 307	36 307
Total des passifs financiers (avec concours bancaires)	**117 410**	**90 372**	**207 782**	**122 332**	**87 171**	**209 503**	**123 702**	**90 317**	**214 019**

17.2. Echéances des dettes courantes et non courantes

	au 31/12/2013 ECHEANCES			au 31/12/2012 ECHEANCES			au 31/12/2011 ECHEANCES		
	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Autres emprunts obligataires	26	827		29	905		29	905	
Emprunts et dettes financières	90 346	113 138	3 445	87 142	117 076	4 351	90 288	117 516	5 281
Fournisseurs et comptes rattachés	146 366			157 566			165 921		
Autres dettes	71 197			69 657			72 070		
Total	**307 935**	**113 965**	**3 445**	**314 394**	**117 981**	**4 351**	**328 308**	**118 421**	**5 281**

17.3. Risques de crédit, de liquidité et de marché (cf chapitre 3.4 du présent Document)

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la Direction Administrative et Financière.

Le risque de taux est suivi de manière régulière. Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.
Les opérations de couverture de taux à la clôture de l'exercice s'élèvent à **18 675 milliers d'euros** dont **5 300 milliers d'euros** à moins d'un an.

Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la Norme IAS 39).

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de liquidité. Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer notamment les dépenses d'investissements opérationnels.

Le Groupe dispose notamment d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture de l'exercice s'élève à **125 580 milliers d'euros**.

Les découverts ont été utilisés pour **36 344 milliers d'euros soit en % : 28,94**

Certains emprunts souscrits par le Groupe sont soumis à des «covenants» susceptibles d'entrainer un remboursement anticipé en cas de non respect.

Les calculs des ratios financiers afférents aux «covenants» sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 31 décembre. Le Groupe s'est engagé à respecter le covenant suivant au 31 décembre 2013:

Endettement global net élargi au crédit-bail / Fonds propres. Ce ratio doit être inférieur à 1.

L'endettement global net élargi au crédit bail est minoré de la trésorerie rendue indisponible donnée en garantie dans le cadre des engagements de rachat de minoritaires pour un montant de **5 100 milliers d'euros**.

Au 31 décembre 2013, ce ratio financier est respecté et s'élève à **0,40**.

La dette financière concernée représente 37 459 milliers d'euros à fin décembre 2013 (contre 44 200 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Dans le cadre de ses différents programmes d'opérations sur actions propres, le Groupe SAMSE a acquis au cours de l'exercice un volume additionnel de 10 461 actions.

Au 31 décembre 2013, le Groupe SAMSE est propriétaire de 104 557 actions propres. A cette date, ces actions sont valorisées à leur valeur historique pour **5 770 milliers d'euros**. La valeur d'inventaire de ces actions au 31 décembre 2013 est de **8 086 milliers d'euros.**

Les valeurs mobilières du Groupe SAMSE sont représentées essentiellement par des comptes à terme d'une valeur de 5 309 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de change, et l'ensemble de sa dette financière est libellée en euro.

17.4. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

Les autres financements à court terme s'élèvent à **36 344 milliers d'euros** et sont représentés par des découverts bancaires.

17.5. Autres emprunts obligataires

Emprunt émis par la SA DORAS et souscrit par les fonds communs de placement :

Montants en milliers d'euros	échéances
125	01/01/2015
702	02/01/2017

17.6. Valorisation des SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2013 a conduit le Groupe à comptabiliser un produit financier de **144 milliers d'euros.**

Le tableau, ci-dessous récapitule par SWAP, l'ensemble des opérations en valeur au 31 décembre 2013.

	Au 31/12/2013	VALORISATION SWAPS 31/12/2013			Au 31/12/2013	Au 31/12/2012
N°SWAP	**Capital restant couvert (en €)**	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	**Valeur de marché en €**	**Valeur de marché en €**
D01	2 000 000	01/10/2015	TF 2,71%	EURIBOR 3M	-27 535	-62 344
D02	800 000	31/12/2015	TF 1,70%	EURIBOR 3M	-19 115	-42 599
28	0	15/09/2013	TF 4,50%	EURIBOR 1M	0	-13 742
29	0	01/09/2013	TF 4,80%	EURIBOR 3M	0	-20 889
30	3 500 000	18/04/2017	TF 1,21%	EURIBOR 3M	-51 240	-94 905
31	3 500 000	29/05/2017	TF 0,95%	EURIBOR 3M	-28 652	-64 282
32	3 750 000	20/09/2017	TF 0,66%	EURIBOR 3M	-9 987	-24 698
33	2 125 000	01/03/2018	TF 0,89%	EURIBOR 3M	-15 155	0
34	3 000 000	10/10/2018	TF 1,00%	EURIBOR 3M	-27 996	0
	18 675 000		**TOTAL**		**-179 680**	**-323 459**

17.7. Rachat de minoritaires

Au 31 décembre 2013, les engagements de rachat de minoritaires comptabilisés dans les dettes financières représentent un montant de **15 878 milliers d'euros** intérêts compris dont **15 803 milliers d'euros** concernant la société ETS PIERRE HENRY ET FILS **et 75 milliers d'euros** concernant GAMAG.

17.8. Encours des dettes financières

	au 31 décembre 2013				au 31 décembre 2012				au 31 décembre 2011			
	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	90 372	113 965	3 445	207 782	87 171	117 981	4 351	209 503	90 317	118 421	5 281	214 019
Taux fixe	37 844	87 936	3 376	129 156	37 073	88 085	4 172	129 330	35 460	91 101	4 957	131 518
Taux variable	52 528	26 029	69	78 626	50 098	29 896	179	80 173	54 857	27 320	324	82 501
Position nette avant gestion	52 528	26 029	69	78 626	50 098	29 896	179	80 173	54 857	27 320	324	82 501
Hors bilan (swaps de taux)	5 300	13 375		18 675	6 050	13 550		19 600	4 136	5 850		9 986
Position nette après gestion	47 228	12 654	69	59 951	44 048	16 346	179	60 573	50 721	21 470	324	72 515

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe SAMSE de 472 milliers d'euros.

17.9. Détermination de l'endettement financier net

	2013	2012	2011
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	827	905	905
Emprunts et dettes	146 386	149 070	145 163
Intérêts courus sur dettes et agios bancaires	425	740	736
Dettes relatives au crédit bail	1 071	2 866	4 480
Dettes rattachées à des participations **(1)**	2 631	1 962	1 746
Dettes diverses	4 220	6 703	8 716
Engagements de rachat de minoritaires	15 878	15 817	15 966
Total	**171 438**	**178 063**	**177 712**
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières	171 438	178 063	177 712
Trésorerie nette	16 801	15 493	12 785
Total	**154 637**	**162 570**	**164 927**
VALEUR NETTE AU BILAN			
Dettes à long terme	117 410	122 332	123 702
Dettes à court terme	90 373	87 171	90 317
Total des dettes	207 783	209 503	214 019
Disponibilités et Equivalents de Trésorerie	53 146	46 933	49 092
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**154 637**	**162 570**	**164 927**
(1) Détail des dettes rattachées à des participations			
RG bricolage	1 567		
SCI Entrepôt Froment	615		
Dumont Investissement	321		
SCI Immobilière Mennecy	128		
Total	**2 631**		

Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Fournisseurs négoce	118 498	130 643	139 266
Fournisseurs bricolage	27 868	26 923	26 655
Total	**146 366**	**157 566**	**165 921**

Note 19 - Autres dettes d'exploitation

	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Dettes fiscales et sociales négoce	45 807	41 915	46 582
Dettes fiscales et sociales bricolage	16 287	14 993	14 329
Dettes d'immobilisations négoce	567	1 193	986
Dettes d'immobilisations bricolage	541	444	285
Autres dettes négoce	5 896	8 563	7 018
Autres dettes bricolage	104	138	326
Produits constatés d'avance négoce	180	244	302
Produits constatés d'avance bricolage	1 815	2 167	2 242
Total	**71 197**	**69 657**	**72 070**

Note 20 - Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité

20.1. Détail du chiffre d'affaires

	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	934 426	198 855	1 133 281	913 362	189 927	1 103 289	925 256	182 154	1 107 410
Camionnages et prestations de services	24 435	9 449	33 884	25 122	8 536	33 658	25 550	7 623	33 173
Intérêts des créances commerciales	63		63	56		56	89		89
Frais fixes de facturation	1 176		1 176	1 004		1 004	831		831
Total	**960 100**	**208 304**	**1 168 404**	**939 544**	**198 463**	**1 138 007**	**951 726**	**189 777**	**1 141 503**

20.2. Autres produits de l'activité

	Au 31/12/2013			Au 31/12/2012			Au 31/12/2011		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Produits divers	61		61	41		41	37		37
Crédit d'impôt recherche							107	51	158
Total	**61**	**0**	**61**	**41**	**0**	**41**	**144**	**51**	**195**

20.3. Evolution du chiffre d'affaires par activité

		% d'évolution 2013/2012			
	2013	2012			2011
			à périmètre "non comparable"	à périmètre "comparable"	
Négoce	960 100	939 544	**2,19**	**-1,24**	951 726
Bricolage	208 304	198 463	**4,96**	**-2,08**	189 777
Total	**1 168 404**	**1 138 007**	**2,67**	**-1,39**	**1 141 503**

Le chiffre d'affaires à périmètre non comparable est le chiffre d'affaires réel du Groupe publié.

Pour mesurer sa croissance organique, le Groupe utilise la notion de «comparable» qui consiste à retraiter le chiffre d'affaires des effets de variations de périmètre significatives intervenues au cours des années 2012 et 2013.

Note 21 - Charges de personnel

21.1.a Frais de personnel par activité

	2013	2012	2011
Négoce	131 416	130 193	125 306
Bricolage	39 834	38 593	36 665
TOTAL	171 250	168 786	161 971

21.1.b Charges prises en compte dans les frais de personnel

	Actions gratuites			Participation des salariés			Abondement FCP			Prime de partage des profits		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Négoce	126	318	138	889	909	1 896	1 409	934	881	0	567	630
Bricolage	0	0	0	709	623	571	405	342	342	0	198	281
TOTAL	126	318	138	1 598	1 532	2 467	1 814	1 276	1 223	0	765	911

21.1.c Evolution des frais de personnel

	2013	2012	% d'évolution 2013/2012		2011
			à périmètre non comparable	à périmètre comparable	
Négoce	131 416	130 193	0,94	-2,25	125 306
Bricolage	39 834	38 593	3,22	-1,72	36 665
TOTAL	**171 250**	**168 786**	**1,46**	**-2,13**	**161 971**

A la suite de la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le Groupe a enregistré un produit de 3 802 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Ce dernier a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

21.2. Détail des effectifs moyens par activité intégrée

SOCIETES	2013	2012	2011
NEGOCE	**3 256**	**3 203**	**3 065**
SA SAMSE	1 467	1 503	1 452
SA DUMONT INVESTISSEMENT	8	9	9
SA DORAS	698	714	692
SAS OUTIMAT B.T.P.	6	6	7
SAS BLANC MATERIAUX	16	17	15
SA CHRISTAUD	57	56	59
SAS CELESTIN MATERIAUX	41	40	36
SA VAUDREY (entrée dans le périmètre)	6	0	0
SAS BTP DISTRIBUTION	44	36	33
SARL TRANSPORTS SCHWARTZ	14	14	12
SAS BOIS MAURIS ODDOS	83	76	79
SAS REMAT	34	35	30
SAS MAT APPRO	6	6	7
PIERRE HENRY ET FILS (GROUPE)	73	76	75
SAS EXPOTEO (fusion absorption par SAMSE)	0	0	17
SAS BOURG MATERIAUX	16	18	15
SARL GET ELECTRIC	7	6	9
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (TUP à SAMSE)	0	0	10
SAS SOVIME FERMETURES (TUP à REMAT)	0	0	6
SAS ROGER CLEAU	65	64	63
M+ (GROUPE)	432	318	259
SAS LOG EAU (fusion absorption par CHRISTAUD)	0	1	1
GAMAG (GROUPE)	120	147	169
SAS PLOTON	0	0	10
SAS CLAUDE MATERIAUX	10	10	0
SWEETAIR (GROUPE)	53	51	0
BRICOLAGE	**1 227**	**1 258**	**1 225**
SAS LA BOITE A OUTILS	1 100	1 133	1 038
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	60	60	58
SAS COMPTOIR FROMENT	65	65	58
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS	2	0	0
SAS DES IDEES (fusion absorption par LA BOITE A OUTILS)	0	0	17
SAS TS HABITAT (TUP à LA BOITE A OUTILS)	0	0	36
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE (fusion absorption par LA BOITE A OUTILS)	0	0	18
TOTAL	**4 483**	**4 461**	**4 290**

21.3. Effectifs moyens par catégorie

	2013	2012	2011
Ouvriers	1 073	1 060	1 027
Employés, Techniciens, Agents de maîtrise	2 804	2 822	2 724
Cadres	606	579	539
TOTAL	**4 483**	**4 461**	**4 290**

Note 22 - Charges externes

	2013	2012	% de variation à périmètre non comparable	% de variation à périmètre comparable	2011
Sous traitance générale	5 085	5 684	-10,54	-14,29	4 302
Locations et transport de biens	28 578	24 860	14,96	4,83	24 398
Entretiens et réparations	11 804	12 873	-8,30	-10,60	11 913
Primes d'assurance	3 729	3 759	-0,80	-4,02	3 679
Services extérieurs divers	1 431	1 340	6,79	1,04	1 154
Personnel extérieur à l'entreprise	5 868	6 050	-3,01	-3,29	6 145
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 164	4 060	2,56	-0,42	4 499
Publicité, publications et relations publiques	11 778	12 318	-4,38	-7,51	12 870
Déplacements, missions et réceptions	5 146	4 982	3,29	-0,66	4 740
Frais postaux et télécommunications	2 816	2 813	0,11	-3,23	2 907
Services bancaires et assimilés	1 392	1 383	0,65	-3,69	1 586
Autres services	1 003	1 190	-15,71	-16,72	1 218
	82 794	**81 312**	**1,82**	**-3,23**	**79 411**

Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations

	2013		2012		2011	
	dotations	reprises	dotations	reprises	dotations	reprises
Dotations pour dépréciation des immobilisations incorporelles	15		200		417	
Reprises de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles				135		
Dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles	2		2		552	
Reprises de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles		81		81		81
Net		**64**		**14**	**888**	
Dotations pour dépréciation des stocks	11 551		10 719		12 511	
Reprises de provision pour dépréciation des stocks		10 680		10 957		11 453
Net	**871**			**238**	**1 058**	
Dotations pour dépréciation des créances	8 249		9 829		8 539	
Reprises de provision pour dépréciation des créances		8 298		7 079		6 648
Net		**49**	**2 750**		**1 891**	
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 474		2 485		2 635	
Reprises de provisions pour risques et charges		2 189		2 226		2 894
Net	**285**		**259**			**259**
Dépréciations des écarts d'acquisition **Net**	**1 086**		**1 495**		**783**	
Divers **Net**						
Total	23 377	21 248	24 730	20 478	25 437	21 076
Total Net	**2 129**		**4 252**		**4 361**	

La variation globale des dotations aux provisions et dépréciations nettes entre 2013 et 2012 provient :

des dépréciations nettes :	
des immobilisations incorporelles et corporelles	-50
des stocks de marchandises	1 109
des créances	-2 799
des provisions pour risques et charges	26
des écarts d'acquisition	-409
des provisions diverses	
Total Net	-2 123

Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante

	2013		2012		2011	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession d'actifs	535		1 531		919	
Autres produits opérationnels	7 478		8 276		8 352	
VNC des éléments d'actifs cédés		466		1 372		594
Autres charges opérationnelles		8 091		7 154		7 580
Total	**8 013**	**8 557**	**9 807**	**8 526**	**9 271**	**8 174**
Net		**544**	**1 281**		**1 097**	

Note 25 - Autres produits et charges opérationnels

	2013		2012		2011	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cessions d'actifs corporels	7 750		1 242		3 001	
VNC des éléments d'actifs cédés		6 884		619		1 769
Autres produits et charges opérationnels		1 299	80			58
Total	**7 750**	**8 183**	**1 322**	**619**	**3 001**	**1 827**
Net		**433**	**703**		**1 174**	

Passage du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel

	2013	2012	2011
Résultat opérationnel courant	**51 006**	**47 487**	**54 363**
Détail des autres produits et charges opérationnels :			
Produits de cession de l'actif immobilier	7 750	1 242	3 001
VNC des éléments de l'actif immobilier cédés	-6 884	-619	-1 769
Badwill rapporté au résultat		275	39
Charges liées à des restructurations	-656	-195	
Autres charges	-643		-97
Résultat opérationnel	**50 573**	**48 190**	**55 537**

Note 26 - Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

	2013	2012	2011
Produits de valeurs mobilières de placement et autres créances	655	752	390
Autres produits	0	0	10
Total	**655**	**752**	**400**

Note 27 - Coût de l'endettement financier brut

	2013	2012	2011
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit			
	4 232	4 446	4 942

Note 28 - Autres produits et charges financiers

	2013		2012		2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Reprise de provisions financières		7		81		12
Produits des participations		720		997		958
Produits de cession de titres non consolidés				10		1 696
Produits de cession des immobilisations financières		163		493		10
VNC des titres cédés non consolidés			15		1 354	
VNC des immobilisations financières cédées	115		361		16	
Autres produits divers		1 261		582		532
Autres charges diverses	4		2		2	
Dotations aux dépréciations financières	7					
Différences positives de change		87		137		239
Différences négatives de change	85		46		265	
Total	**211**	**2 238**	**424**	**2 300**	**1 637**	**3 447**
Net		**2 027**		**1 876**		**1 810**

Note 29 - Formation du résultat financier

			% de variation	
	2013	2012		2011
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	655	752	-12,90	400
Coût de l'endettement financier brut	-4 232	-4 446	-4,81	-4 942
Coût de l'endettement financier net	**-3 577**	**-3 694**	**-3,17**	**-4 542**
Autres produits et charges financiers	2 027	1 876	8,05	1 810
RESULTAT FINANCIER	**-1 550**	**-1 818**	**-14,74**	**-2 732**

Note 30 - Charges d'impôt

	2013	2012	2011
Charges d'impôt social	15 801	14 760	18 061
Impôts différés	1 406	-177	-571
Total	**17 207**	**14 583**	**17 490**

Note 31 - Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence

	2013	2012	2011
PLATTARD (groupe)	2 069	1 238	2 081
SAS MATERIAUX SIMC	1 013	944	872
SAS RG BRICOLAGE	375	366	253
SAS ZANON TRANSPORTS	136	105	127
SAS DEGUERRY SAMSE	119	103	136
SCI ENTREPOT FROMENT	89	96	80
SCI CHABER	53	41	38
SARL LEADER CARRELAGES	34	81	69
SAS DIDIER	33	42	70
SCI IMMOBILIERE DIJON	15		
SCI MENNECY	13		
SCI LE CARREAU	12	12	12
SCI ESPACE PLUS	10	8	7
SAS AMEO CONSTRUCTION	2	-39	
SA BLAMAT	1	2	
SCI IMMOBILIERE FONTAINE	-1		
SCI IMMOBILIERE MOISERIE	-1		
SAS TARARE MATERIAUX	-85	-80	-116
SA DIJON BETON	-118	-13	206
DEDB (groupe) (1)	-891	-183	-130
SARL CARON		-5	
SAS MATERIAUX ET BOIS ALPINS		-30	
SAS SWEETAIR FRANCE		-142	-1 247
SCI DU CARREFOUR DE CHESNES			15
Total	**2 878**	**2 546**	**2 473**

(1) Le résultat de l'exercice a été impacté de manière significative par les frais liés aux ouvertures des magasins sur l'année 2013.

Note 32 - Résultat par action

	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 458 084	94 096	3 363 988
Achats d'actions propres en cours d'exercice		10 461	-10 461
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 458 084	104 557	3 353 527
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			**3 357 727**
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la société SAMSE - (en €)			**29 658 996**
Résultat par action			**8,83**

	Actions en circulation	Dilution	Nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 357 727	0	**3 357 727**
Résultat dilué par action			**8,83**

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'action qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résultera des instruments dilutifs (stock-options et actions gratuites) déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

Le prix du marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.
Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.
Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice a été obtenu de la manière suivante :

	Avant pondération	Pondération calculée au prorata temporis	Après pondération
Achats d'actions propres en cours d'exercice	10 461	4 200	6 261

Note 33 - Engagements Hors Bilan

A - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

I - ENGAGEMENTS DONNES	2013	2012	2011
Engagements de prise de participations	0	0	285
Total	0	0	285

B - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

I - ENGAGEMENTS DONNES			2013	2012	2011
Obligations en matière de location-financement immobilier					
crédit-bail	date	échéance			
	30/12/2002	30/09/2014	527	1 593	2 577
	30/12/2005	30/09/2014	490	1 239	1 785
Total			1 017	2 832	4 362
Obligations en matière de location-financement mobilier					
Divers financements de véhicules et matériels			60	34	118
Contrats de location simple					
Véhicules			7 825	6 992	6 788
Garanties financières					
Cautions bancaires sur prêts et découverts			2 117	2 150	3 809
II - ENGAGEMENTS RECUS					
Ligne de crédit reçue et non utilisée			0	1 500	2 500

C - ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DE LA SOCIETE

I - ENGAGEMENTS DONNES		2013	2012	2011
Compromis d'achat immobilier				
Terrains		181	0	3 134
Ensembles immobiliers		1 500	1 500	0
Total		1 681	1 500	3 134
Engagement contractuel technique				
Informatique	31/05/2011	0	0	0
Cautions données dans le cadre de l'exploitation				
Cautions douanières et diverses		18	72	72
Indemnités de résiliation de convention de rémunération		294	447	623
II - ENGAGEMENTS RECUS				
Compromis de vente immobilier				
Ensembles immobiliers		510	491	0
Indemnités d'expropriation et de transfert d'activité		0	0	606
Total		510	491	606

Note 34 - Informations sur les transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- la société mère du groupe (DUMONT INVESTISSEMENT),
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- les entreprises associées,
- les co-entreprises,
- les membres du Comité de Direction.

Les opérations effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées. Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés avec lesquelles le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.
Les relations Mère-Filles sont décrites dans le rapport des commissaires aux comptes.

	TRANSACTIONS		
Informations (en milliers d'euros)	Entités mises en équivalence	Autres parties liées	Dumont Investissement
Produits	20 387	0	0
Charges	10 085	0	2 395
Créances rattachées à des participations	5 304	0	
Dettes rattachées à des participations	2 310	0	321
Comptes courants intra-groupe :			
Actifs	**2 131**		
Passifs	**1 380**		**561**

Sur l'exercice 2013, le Groupe a cédé un ensemble immobilier à la SCI IMMOBILIERE DIJON (société mise en équivalence) au prix de vente de 7,7 millions d'euros, dégageant ainsi une plus-value de 1 million d'euros.
D'une manière générale, les transactions réalisées avec les entités liées sont effectuées selon des conditions de marché.

La société DUMONT INVESTISSEMENT a des membres du «key personnel» communs avec l'émetteur.
Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA DUMONT INVESTISSEMENT, société mère du Groupe SAMSE.
Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble
N° Siren : 345 287 734
Date de clôture : 31/12/2013

		2013
Le chiffre d'affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de :		**1 682 015**
Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante :		
Elimination du CA des sociétés mises en équivalence		380 019
Elimination de la quote part de CA des sociétés intégrées proportionnellement		8 684
Retraitement IFRIC 13		293
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées		125 201
	Total	**1 168 404**

Rémunération des principaux dirigeants :

Cette information figure dans le rapport de gestion - chapitre 3.6 du présent Document.

Note 35 - Instruments financiers

A - Instruments financiers inscrits au bilan

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2013		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	8 009	8 009	8 009			
Autres actifs financiers non courants	11 930	11 930	6 034	5 896		
Clients et comptes rattachés	145 954	145 954		145 954		
Autres actifs financiers courants	62 682	62 682		62 682		
Equivalents de trésorerie	5 309	5 309		5 309		
Trésorerie	47 836	47 836		47 836		
Actifs	**281 720**	**281 720**	**14 043**	**267 677**	**0**	**0**
Passifs financiers non courants	117 410	117 410			117 284	126
Fournisseurs et comptes rattachés	146 366	146 366			146 366	
Autres dettes courantes	71 197	71 197			71 144	53
Passifs financiers courants	90 372	90 372			90 372	
Passifs	**425 345**	**425 345**			**425 166**	**179**

	Au 31/12/2012		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	4 958	4 958	4 958			
Autres actifs financiers non courants	9 696	9 696	4 596	5 100		
Clients et comptes rattachés	149 625	149 625		149 625		
Autres actifs financiers courants	64 231	64 231		64 231		
Equivalents de trésorerie	3 266	3 266		3 266		
Trésorerie	43 667	43 667		43 667		
Actifs	**275 443**	**275 443**	**9 554**	**265 889**	**0**	**0**
Passifs financiers non courants	122 332	122 332			122 119	213
Fournisseurs et comptes rattachés	157 566	157 566			157 566	
Autres dettes courantes	69 657	69 657			69 547	110
Passifs financiers courants	87 171	87 171			87 171	
Passifs	**436 726**	**436 726**			**436 403**	**323**

	Au 31/12/2011		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	5 113	5 113	5 113			
Autres actifs financiers non courants	6 233	6 233	1 133	5 100		
Clients et comptes rattachés	160 139	160 139		160 139		
Autres actifs financiers courants	57 841	57 841		57 841		
Equivalents de trésorerie	6 393	6 393		6 393		
Trésorerie	42 699	42 699		42 699		
Actifs	**278 418**	**278 418**	**6 246**	**272 172**	**0**	**0**
Passifs financiers non courants	123 702	123 702			123 590	112
Fournisseurs et comptes rattachés	165 921	165 921			165 921	
Autres dettes courantes	72 070	72 070			71 970	100
Passifs financiers courants	90 317	90 317			90 317	
Passifs	**452 010**	**452 010**			**451 798**	**212**

Informations complémentaires

- IFRS 7.37a - à la date de clôture, l'analyse des actifs financiers selon leur ancienneté ne fait pas apparaître d'actifs à risque qui n'auraient pas été dépréciés.
- IFRS 7.14 - à la date de clôture, il n'y a pas d'actifs financiers donnés en garantie des passifs.
- IFRS 7.B5g - non appliqué.
- IFRS 7.39a - échéancier des passifs : cf note 17.2.

B - Impact des instruments financiers
(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2013		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		2 230	
Instruments dérivés	144		
Equivalents de trésorerie			
Total	**144**	**2 230**	

	Au 31/12/2012		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-449	
Instruments dérivés	-112		
Equivalents de trésorerie			
Total	**-112**	**-449**	

	Au 31/12/2011		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-938	
Instruments dérivés	100		
Equivalents de trésorerie			
Total	**100**	**-938**	

Note 36 - Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)

Il convient de rappeler qu'aucun regroupement de secteurs opérationnels n'a été effectué dans le Groupe SAMSE.

Le Groupe prend en compte deux secteurs d'activité distincts : le négoce et le bricolage qui correspondent aux deux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

Les Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les écarts d'acquisition font l'objet d'un suivi, sont affectées systématiquement au secteur opérationnel dont elles dépendent.

Les tests annuels de dépréciation des écarts d'acquisition sont effectués conformément à la norme IAS 36.

Au 31 décembre 2013, le Groupe est structuré en deux secteurs distincts d'activité :

- le négoce de matériaux de construction
- le bricolage

Les résultats par secteur d'activité pour les exercices clos au 31 décembre sont détaillés ci-après :

	2013			2012			2011		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Chiffre d'affaires	1 075 457	218 148	1 293 605	1 053 166	206 717	1 259 883	1 059 099	199 143	1 258 242
inter-secteurs	-115 357	-9 844	-125 201	-113 622	-8 254	-121 876	-107 373	-9 366	-116 739
CHIFFRE D'AFFAIRES	960 100	208 304	1 168 404	939 544	198 463	1 138 007	951 726	189 777	1 141 503
Résultat Opérationnel Courant	41 302	9 704	51 006	38 487	9 000	47 487	46 428	7 935	54 363
Résultat Opérationnel	40 933	9 640	50 573	39 192	8 998	48 190	47 691	7 846	55 537
Résultat financier	-1 378	-172	-1 550	-1 659	-159	-1 818	-2 505	-227	-2 732
Quote part des résultats des entreprises associées	3 213	-335	2 878	2 214	332	2 546	2 219	254	2 473
Impôt			-17 207			-14 583			-17 490
Résultat net			34 694			34 335			37 788

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	2013			2012			2011		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Dotations aux amortissements	21 838	5 299	27 137	20 738	5 118	25 856	20 493	4 763	25 256
Dépréciations des écarts d'acquisition	1 035	51	1 086	1 155	340	1 495	469	314	783
Dépréciations des immobilisations incorporelles	15		15	65		65	116	300	416
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles		-81	-81		-81	-81	400	69	469
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	2		2	2		2	2		2
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des actifs circulants	-65	16	-49	2 727	23	2 750	1 914	-24	1 890
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation des stocks	1 163	-292	871	-694	456	-238	775	284	1 059
Dotations et reprises de provisions diverses	81	204	285	-144	403	259	-751	493	-258

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos le 31 décembre :

	2013			2012			2011		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Actifs	666 882	112 789	**779 671**	645 213	121 762	**766 975**	637 888	120 908	**758 796**
Entreprises associées	35 145	2 711	**37 856**	33 046	1 916	**34 962**	33 248	1 756	**35 004**
Total des actifs	702 027	115 500	**817 527**	678 259	123 678	**801 937**	671 136	122 664	**793 800**
Total des dettes	382 967	64 170	**447 137**	383 350	73 055	**456 405**	393 586	78 274	**471 860**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	30 119	5 616	**35 735**	27 626	8 789	**36 415**	25 924	7 974	**33 898**

Le Groupe dispose de deux secteurs d'activité qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques. Ces unités offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles exigent des stratégies d'achat et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Négoce de matériaux de construction, qui comprend la distribution de matériaux pour le bâtiment et les travaux publics.
- Bricolage, qui comprend la distribution d'articles de bricolage, de jardinage et de décoration.

Toutes les activités du Groupe ont été regroupées au sein de ces deux secteurs et n'opèrent que sur un seul secteur géographique, la France.

Concernant le niveau d'intégration, chaque secteur correspond à un regroupement d'entités juridiques qui sont chacune dédiées à un et un seul secteur d'activité.

Les méthodes comptables des secteurs présentés sont identiques et les résultats communiqués dans le reporting interne sont arrêtés selon les mêmes méthodes retenues en fin d'exercice, conformément aux Normes IFRS appliquées dans le Groupe.

Par conséquent, aucun tableau de rapprochement des données consolidées avec le total des secteurs réconciliés n'est présenté.

La performance est évaluée sur la base du résultat avant impôt du secteur. La Direction Générale utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

Les prix de transferts entre les secteurs sont déterminés dans des conditions de concurrence normale.

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé dans les deux secteurs concernés.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société «SAMSE S.A», tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 – Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2013, de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'incidence relative à l'application de la norme IAS 19 (amendée) «Avantages du personnel».

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans les notes 1 & 4.2 de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 1 & 4.2 de l'annexe.

- La note 10 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 10 de l'annexe.

- La note 11 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 11 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI & Jean-Philippe BRET

ODICEO, représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

4.2 Comptes sociaux

	Bilan	182
	Compte de résultat	184
	Soldes intermédiaires de gestion	185
	Tableau des flux de trésorerie	186
	Tableau de variation des capitaux propres	187
	Annexe aux comptes sociaux	188
Note 1 -	Immobilisations incorporelles	189
Note 2 -	Immobilisations corporelles	190
Note 2 bis -	Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles	191
Note 3 -	Immobilisations financières	191
Note 4 -	Stocks de marchandises	192
Note 5 -	Créances	193
Note 6 -	Charges constatées d'avance	194
Note 7 -	Capital social	194
Note 8 -	Provisions pour risques et charges	196
Note 9 -	Emprunts et dettes	197
Note 10 -	Produits constatés d'avance	199
Note 11 -	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat	199
Note 12 -	Charges à payer et produits à recevoir	199
Note 13 -	Chiffre d'affaires net	200
Note 14 -	Charges et produits financiers	200
Note 15 -	Charges et produits exceptionnels	201
Note 16 -	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	201
Note 17 -	Effectifs	202
Note 18 -	Engagements financiers et autres informations	203
Note 19 -	Evènements postérieurs à la clôture	204
Note 20 -	Droit individuel de formation	204
Note 21 -	Rémunérations des mandataires sociaux	204
Note 22 -	Informations complémentaires	204
Note 23 -	Inventaire des valeurs mobilières de placement	205
Note 24 -	Filiales et participations	206
Note 25 -	Résultats des cinq derniers exercices	208

Bilan de la société mère

(en euros)

ACTIF	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Au 31 Décembre 2013 NET	2012 NET	2011 NET
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	**Note 1**					
Concessions, brevets et droits similaires		10 863 045	9 655 196	1 207 849	865 935	962 147
Fonds commercial		8 464 126	1 301 072	7 163 054	7 553 054	7 160 431
Immobilisations incorporelles en cours		0	0	0	0	229 801
Immobilisations corporelles	**Note 2**					
Terrains		52 384 169	18 091 252	34 292 917	34 777 510	32 906 060
Constructions		64 668 702	36 220 761	28 447 941	29 150 809	27 450 561
Installations techniques, matériel et outillages industriels		18 955 601	12 179 643	6 775 958	5 745 529	5 744 042
Autres immobilisations corporelles		52 511 050	35 093 220	17 417 830	16 474 036	14 354 816
Immobilisations en cours		1 384 392	240 803	1 143 589	1 400 515	1 930 133
Avances et acomptes		240 803		240 803	240 803	420 802
Immobilisations financières	**Note 3**					
Participations		107 381 989	1 140 000	106 241 989	88 543 623	85 386 643
Créances rattachées à des participations		18 609 131	100 000	18 509 131	26 731 865	28 638 947
Autres immobilisations financières		332 777		332 777	197 858	186 635
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**335 795 785**	**114 021 947**	**221 773 838**	**211 681 537**	**205 371 020**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de marchandises	**Note 4**					
Matières premières, approvisionnements		1 819 654		1 819 654	1 763 374	1 936 767
Produits intermédiaires et finis				0	0	0
Marchandises		75 808 761	4 062 790	71 745 971	69 692 548	68 423 540
Avances, Acomptes versés sur commandes		16 500		16 500	82 500	3 420 152
Créances	**Note 5**					
Clients et comptes rattachés		75 365 222	9 885 988	65 479 234	63 196 165	63 183 509
Autres créances		16 338 081	342 093	15 995 988	17 281 173	15 189 105
Valeurs mobilières de placement		6 110 894	2 318	6 108 576	5 296 943	5 391 311
Disponibilités		43 804 737		43 804 737	37 523 351	34 357 197
Charges constatées d'avance	**Note 6**	755 168		755 168	866 134	856 041
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**220 019 016**	**14 293 190**	**205 725 826**	**195 702 188**	**192 757 624**
TOTAL GENERAL		**555 814 801**	**128 315 137**	**427 499 664**	**407 383 725**	**398 128 644**

(en euros)

PASSIF	Notes	2013	2012	2011
			Au 31 Décembre	
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	**Note 7**	3 458 084	3 458 084	3 458 084
Prime d'émission, de fusion, d'apport		42 563 149	42 563 148	42 563 148
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069
Réserve légale		345 808	345 808	345 808
Réserves facultatives		120 000 000	110 000 000	100 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420	26 420
Autres réserves		1 858 920	1 858 920	1 858 920
Report à nouveau		10 465 255	8 983 721	8 282 479
RESULTAT DE L'EXERCICE		17 961 945	18 194 601	18 123 284
Subventions d'Investissements		96 656	100 323	103 990
Provisions réglementées		15 805 546	14 043 424	12 830 137
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**212 822 852**	**199 815 518**	**187 833 339**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**Note 8**			
Provisions pour risques		1 220 035	1 047 172	1 391 395
Provisions pour charges		4 095 624	3 856 443	3 379 464
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**5 315 659**	**4 903 615**	**4 770 859**
DETTES	**Note 9**			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		108 454 095	105 754 880	105 061 557
Emprunts et dettes financières divers		15 656 970	7 022 050	5 282 501
Avances et acomptes reçus		456 350	441 159	406 851
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 364 494	62 993 947	63 766 717
Dettes fiscales et sociales		20 760 153	18 756 847	22 012 928
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		392 865	850 244	861 956
Autres dettes		6 276 226	6 845 465	8 131 936
Produits constatés d'avance	**Note 10**	0	0	0
TOTAL DETTES		**209 361 153**	**202 664 592**	**205 524 446**
TOTAL GENERAL		**427 499 664**	**407 383 725**	**398 128 644**

Compte de résultat

(en euros)

		Notes	2013	2012	% de variation	2011
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises			466 128 244	464 282 052	0,40	461 695 935
Production vendue : services			21 689 679	21 718 161	-0,13	21 086 740
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		**Note 13**	**487 817 923**	**486 000 213**	**0,37**	**482 782 676**
Production stockée						
Production immobilisée			53 982	103 593	-47,89	115 074
Subventions d'Exploitation			33 948	9 300	265,03	9 194
Reprises sur dépréciations,provisions, transfert de charges			9 648 387	7 909 354	21,99	7 910 292
Autres produits			4 886 168	5 508 072	-11,29	5 592 237
	Total des Produits d'exploitation		**502 440 408**	**499 530 532**	**0,58**	**496 409 474**
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			353 653 597	349 541 711	1,18	350 543 964
Variation de stock (marchandises)			-2 394 455	-162 325	1 375,10	-3 465 733
Achats de matières premières et approvisionnements						
Autres achats et achats externes			39 978 746	41 750 015	-4,24	39 889 648
Impôts, taxes et versements assimilés			6 699 962	6 596 882	1,56	6 443 278
Salaires et traitements			43 175 805	43 492 978	-0,73	41 128 274
Charges sociales			18 148 385	19 155 402	-5,26	18 220 929
Sur immobilisations :	dotations aux amortissements		10 792 418	10 584 230	1,97	10 281 945
	dotations aux dépréciations		391 913	1 913	NS	53 419
Sur actif circulant :	dotations aux dépréciations de stock		4 062 790	4 002 767	1,50	3 977 064
	dotations aux dépréciations des comptes clients		4 686 470	4 666 368	0,43	3 601 000
Pour risques et charges :	dotations aux provisions		1 008 974	926 841	8,86	1 035 552
Autres charges			3 320 964	2 526 301	31,46	3 433 490
	Total des Charges d'exploitation		**483 525 569**	**483 083 083**	**0,09**	**475 142 832**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**18 914 839**	**16 447 449**	**15,00**	**21 266 641**
Produits financiers		**Note 14**				
Produits financiers de participation			9 077 051	10 965 269	-17,22	8 108 070
Autres intérêts et produits assimilés			718 527	923 208	-22,17	491 245
Reprises financières aux amortissements et provisions			14 747	57 326	-74,28	379 000
Différences positives de change			17 101	29 074	-41,18	14 094
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			14			
	Total des produits financiers		**9 827 440**	**11 974 877**	**-17,93**	**8 992 411**
Charges financières		**Note 14**				
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 541	264 747	-99,42	1 447 325
Intérêts et charges assimilés			2 429 285	3 186 794	-23,77	2 774 144
Différences négatives de change			32 252	14 531	121,95	39 304
	Total des charges financières		**2 463 078**	**3 466 072**	**-28,94**	**4 260 774**
RESULTAT FINANCIER			**7 364 362**	**8 508 805**	**-13,45**	**4 731 636**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**26 279 201**	**24 956 254**	**5,30**	**25 998 278**
Produits exceptionnels		**Note 15**				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			905 473	411 753	119,91	1 162 606
Produits exceptionnels sur opérations en capital			208 218	1 806 307	-88,47	1 407 501
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges			2 226 196	2 388 854	-6,81	2 927 288
	Total des Produits Exceptionnels		**3 339 887**	**4 606 914**	**-27,50**	**5 497 396**
Charges exceptionnelles		**Note 15**				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			500 466	393 645	27,14	1 546 499
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			635 367	1 515 176	-58,07	372 440
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions			3 850 022	3 342 208	15,19	3 386 041
	Total des Charges Exceptionnelles		**4 985 855**	**5 251 029**	**-5,05**	**5 304 982**
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-1 645 968**	**-644 115**	**155,54**	**192 414**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			586 956	591 610	-0,79	1 117 380
Impôts sur les bénéfices		**Note 16**	6 084 332	5 525 927	10,11	6 950 029
	Total des produits		**515 607 736**	516 112 322	**-0,10**	510 899 281
	Total des charges		**497 645 791**	497 917 721	**-0,05**	492 775 998
BENEFICE NET DE L'EXERCICE			**17 961 945**	**18 194 601**	**-1,28**	**18 123 283**

Soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)

	2013	2012	% de variation	2011
Ventes de marchandises	466 128	464 282	0,40	461 696
- Coût d'achat des marchandises	351 484	349 610	0,54	347 305
MARGE COMMERCIALE	**114 644**	**114 672**	**-0,02**	**114 391**
Production vendue	21 690	21 718	-0,13	21 087
Production stockée				
- Destockage de production			-	
Production immobilisée	54	104	-48,08	115
Production de l'exercice	**21 744**	**21 822**	**-0,36**	**21 202**
Production + Ventes	**487 872**	**486 104**	**0,36**	**482 898**
- Coût d'achat des marchandises	351 484	349 610	0,54	347 305
- Consommation en provenance de tiers	39 754	41 520	-4,25	39 663
VALEUR AJOUTEE	**96 634**	**94 974**	**1,75**	**95 930**
+ Subventions d'exploitations	34	9	277,78	9
- Impôts et taxes	6 700	6 597	1,56	6 443
- Charges de personnel	61 324	62 648	-2,11	59 349
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**28 644**	**25 738**	**11,29**	**30 147**
+ Reprises de dépréciations,provisions, transfert de charges	9 648	7 909	21,99	7 910
+ Autres produits	4 886	5 508	-11,29	5 592
- Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	20 942	20 182	3,77	18 949
- Autres charges	3 321	2 526	31,47	3 433
RESULTAT D'EXPLOITATION	**18 915**	**16 447**	**15,01**	**21 267**
+ Produits financiers	9 827	11 975	-17,94	8 993
- Charges financières	2 463	3 466	-28,94	4 261
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**26 279**	**24 956**	**5,30**	**25 999**
% sur ventes	**5,64**	**5,38**		**5,63**
+ Produits exceptionnels	3 340	4 607	-27,50	5 496
- Charges exceptionnelles	4 986	5 251	-5,05	5 305
Résultat exceptionnel	**-1 646**	**-644**	**155,59**	**191**
- Participation des salariés	587	592	-0,84	1 117
- Impôt sur les bénéfices	6 084	5 526	10,10	6 950
RESULTAT DE L'EXERCICE	**17 962**	**18 195**	**-1,28**	**18 123**
Produits de cessions d'éléments d'actif	130	1 364	-90,47	1 291
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	506	565	-10,44	250
plus ou moins values sur cessions	**-376**	**799**	-147,06	**1 041**

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2013	2012	2011
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net	**17 962**	**18 195**	**18 123**
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	23 393	22 860	22 693
Reprises des amortissements,dépréciations et provisions	-11 248	-9 836	-10 972
Plus et moins values de cession	375	-799	-1 032
Subventions virées au Résultat	-4	-4	-4
Capacite d'autofinancement	**30 478**	**30 416**	**28 808**
Variation des frais financiers	59	80	56
Variation de stock	-2 109	-1 121	-3 706
Variation des créances	-2 281	-4 384	-6 130
Variation des dettes	3 746	2 432	7 938
Variation du besoin en fonds de roulement	**-585**	**-2 993**	**-1 842**
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	**29 893**	**27 423**	**26 966**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incorporels et corporels			
Acquisitions d'immobilisations	-11 401	-15 785	-13 732
Cession d'immobilisations	130	1 364	1 291
Subventions d'Equipement			
Financiers			
Acquisitions d'immobilisations	-17 817	-6 372	-14 249
Cession d'immobilisations	119	962	113
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-28 969**	**-19 831**	**-26 577**
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital			
Dividendes versés	-6 916	-7 608	-6 916
Dividendes sur actions auto détenues	203	186	126
Augmentation des emprunts	45 172	34 128	50 178
Remboursement des emprunts	-33 838	-31 696	-43 151
Mouvements des dettes			
Mouvements des créances			
Mouvements des autres dettes et créances			
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**4 621**	**-4 990**	**237**

VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie acquise	**5 545**	**2 602**	**626**
Trésorerie nette à l'ouverture	**22 486**	**19 884**	**19 258**
Trésorerie nette à la clôture	**28 031**	**22 486**	**19 884**

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2011	**3 458 084**	**3 458**	**42 563**	**110 755**	**18 123**	**12 934**	**187 833**
Affectation du résultat 2011				18 123	-18 123		0
Dividendes versés				-7 608			-7 608
Dividendes sur actions propres				186			186
Augmentation de capital							0
Variations des provisions règlementées						-4	-4
Amortissements dérogatoires						1 213	1 213
liés à l'application du règlement							
CRC 2002-10							
Autres amortissements dérogatoires							0
Autres amortissements dérogatoires issus de la TUP							0
Résultat 2012					18 195		18 195
Au 31 décembre 2012	**3 458 084**	**3 458**	**42 563**	**121 456**	**18 195**	**14 143**	**199 815**
Affectation du résultat 2012				18 195	-18 195		0
Dividendes versés				-6 916			-6 916
Dividendes sur actions propres				203			203
Augmentation de capital							0
Variations des provisions règlementées						-3	-3
Amortissements dérogatoires						1 762	1 762
liés à l'application du règlement							
CRC 2002-10							
Autres amortissements dérogatoires							0
Autres amortissements dérogatoires issus de la TUP							0
Résultat 2013					17 962		17 962
Au 31 décembre 2013	**3 458 084**	**3 458**	**42 563**	**132 938**	**17 962**	**15 902**	**212 823**

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits Marquants de l'exercice

Dissolution/liquidation SCI SAONE et SCI LE MAS (date effective au 1er Janvier 2013).

Fermeture des Etablissements de Francheville, Flumet, Montpellier et Saint Egrève sur l'année 2013.

Ouverture du site de St Priest en Juin 2013.

Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce, le décret du 29 Novembre 1983, ainsi que le Plan comptable Général (règlement CRC 99-3).

Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2013.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunération correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel.

Le montant du CICE pris en compte dans les comptes clos au 31 décembre 2013 s'élève à 1 294 507 € au niveau de la société.

Le crédit d'impôt est utilisé pour améliorer la compétitivité de la société et ainsi lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Options retenues

- frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	comptabilisation en charges
- frais d'acquisition d'immobilisations financières	inclus dans le coût d'acquisition
- coûts d'emprunts	comptabilisation en charges

Changement de méthode

Néant

Note 1 - Immobilisations incorporelles

en K€	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	Fonds commerciaux acquis	Marques	Logiciels	En cours	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	**225**	**1 122**	**7 467**	**1**	**9 787**	**0**	**18 602**
Augmentations/Acquisitions					1 244		1 244
Diminutions/Sorties			350		169		519
Diminutions - En cours affectés							0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	**225**	**1 122**	**7 117**	**1**	**10 862**	**0**	**19 327**
Amortissements / Dépréciations							
à l'ouverture de l'exercice	**178**	**285**	**976**	**0**	**8 744**	**0**	**10 183**
Dotations			390		902		1 292
Sorties			350		169		519
à la clôture de l'exercice	**178**	**285**	**1 016**	**0**	**9 477**	**0**	**10 956**
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	**47**	**837**	**6 491**	**1**	**1 043**	**0**	**8 419**
à la clôture de l'exercice	**47**	**837**	**6 101**	**1**	**1 385**	**0**	**8 371**

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- Les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- Les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- Les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- Les logiciels utilisés de manière autonome.
- Les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.
Le mode d'amortissement est linéaire et l'amortissement dérogatoire est pratiqué ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Note 2 - Immobilisations corporelles

en K€	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**51 715**	**62 707**	**16 755**	**48 269**	**1 885**	**181 331**
Augmentations/Acquisitions	797	2 390	2 441	5 207	3 869	14 704
Diminutions/Sorties	128	428	240	965		1 761
Diminutions - En cours affectés					4 129	4 129
Diminutions - En cours annulés						0
à la clôture de l'exercice	**52 384**	**64 669**	**18 956**	**52 511**	**1 625**	**190 145**
Amortissements / Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	**16 937**	**33 557**	**11 009**	**31 794**	**241**	**93 538**
Dotations	1 256	3 010	1 391	4 235		9 892
Sorties	102	346	220	936		1 604
à la clôture de l'exercice	**18 091**	**36 221**	**12 180**	**35 093**	**241**	**101 826**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	**34 778**	**29 150**	**5 746**	**16 475**	**1 644**	**87 793**
à la clôture de l'exercice	**34 293**	**28 448**	**6 776**	**17 418**	**1 384**	**88 319**

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.
Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

- terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
- toiture	20 ans
- second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
- enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

- matériels de transports	8 ans
- chariots élévateurs	entre 5 et 8 ans
- matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
- matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
- matériels informatiques	3 ans
- mobilier divers	10 ans

Note 2 bis - Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.
D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, le test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette année, il a été constaté une dépréciation des fonds de commerce de Seyne Les Alpes et de Cluses à hauteur de 390 K€ et une reprise de 350 K€ pour Flumet.

Note 3 - Immobilisations financières

en K€	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	**89 684**	**26 732**	**198**	**116 614**
Augmentations/Acquisitions	17 817	4 879	165	22 861
Diminutions/Cessions	119	13 002	30	13 151
à la clôture de l'exercice	**107 382**	**18 609**	**333**	**126 324**
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice	**1 140**	**0**	**0**	**1 140**
Dotations		100		100
Reprises utilisées				0
à la clôture de l'exercice	**1 140**	**100**	**0**	**1 240**
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	**88 544**	**26 732**	**198**	**115 474**
à la clôture de l'exercice	**106 242**	**18 509**	**333**	**125 084**

	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	Etat des échéances -1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Valeur brute	**18 609**	**333**	**18 942**	**17 721**	**900**	**321**

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre SAMSE et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 3 % pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 252 K€
- des prêts au personnel pour 12 K€
- des autres titres pour 69 K€

3.1 Détail des mouvements de titres de participation

	Variation du Nombre de titres	Acquisitions (K€)	Cessions ou Diminutions (K€)
SAS LA BOITE A OUTILS	2 800	297	
SA RENE DE VEYLE	4 600	3 500	
SCI SAONE	99		77
SCI LE MAS	1 256		42
SAS M+ MATERIAUX	24 015	14 000	
SAS GAMAG	28 648	20	
Total		**17 817**	**119**

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).
Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.
Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes sont dépréciés.

En application de la méthode ci-dessus retenue, aucune dépréciation n'a été constatée sur cet exercice.

Note 4 - Stocks de marchandises

en K€	2013 Valeur brute	2013 Dépréciation	2013 Valeur nette	2012 Valeur brute	2012 Dépréciation	2012 Valeur nette	Impact sur le besoin en fonds de roulement
Marchandises négoce	77 629	4 063	73 566	75 458	4 002	71 456	2 171
Total	**77 629**	**4 063**	**73 566**	**75 458**	**4 002**	**71 456**	2 171

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

4.1 Variation des dépréciations de stock

en K€	au 01.01.13	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	au 31.12.13
	4 002	4 063	4 002	0	4 063
Total	**4 002**	**4 063**	**4 002**	**0**	**4 063**

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte de l'état général de la marchandise, du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 - Créances

en K€	2013 Valeur brute	2013 Dépréciation	2013 Valeur nette	2012 Valeur brute	2012 Dépréciation	2012 Valeur nette	Impact sur le besoin en fonds de roulement
Créances clients	75 365	9 886	65 479	72 928	9 732	63 196	2 437
Autres créances	16 338	342	15 996	17 386	105	17 281	-1 048
Total	**91 703**	**10 228**	**81 475**	**90 314**	**9 837**	**80 477**	**1 389**

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

5.1 Variation des dépréciations des comptes clients

en K€	AU 01.01.13	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.13
Dépréciations comptes clients	9 837	4 586	1 396	2 799	10 228
Total		**4 586**	**1 396**	**2 799**	**10 228**

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue la société SAMSE.
Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.
La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards compris entre deux mois et au-delà.

Une dépréciation complémentaire (1 444 K€) ainsi qu'une reprise (1 598 K€) ont été enregistrées dans les comptes et rendues non déductibles de l'impôt.

5.2 Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

en K€	Valeur brute 2013	Valeur brute 2012	Dépréciations 2013	Dépréciations 2012
Valeurs mobilières de placement	340	298	1	1
Actions propres	5 769	5 015	1	15
Disponibilités	43 804	37 523		
Total	**49 913**	**42 836**	**2**	**16**

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 5 769 K€ et représentent 104 557 titres.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.

A été constatée une provision pour dépréciation des titres, pour un montant de 1 K€.

La valeur d'inventaire (cours de bourse) de ces actions au 31 décembre représente un montant de 8 086 K€.

5.3 Trésorerie nette

en K€	2013	2012
Disponibilités et équivalents de trésorerie	49 913	42 820
Concours bancaires courants	-21 883	-20 334
Total	**28 030**	**22 486**

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre, aucun crédit spot n'a été souscrit.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an (755 K€ au 31/12/2013).

Note 7 - Capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 458 084 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation			
	Actions émises	**Actions propres détenues**	**Actions en circulation**
	3 458 084	**104 557**	**3 353 527**

7.1 Evolution du capital social au cours des quatre dernières années

	Valeur nominale de l'action en €	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions total	Augmentation de capital	En K€ Montant du capital social
Au 31 décembre 2010	1	15 997	3 458 084	16	3 458
Au 31 décembre 2011	1		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2012	1		3 458 084		3 458
Au 31 décembre 2013	**1**		**3 458 084**		**3 458**

7.2 Variation des capitaux propres

(en K€)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres avant répartition
Au 31 décembre 2011	**3 458 084**	3 458	42 563	110 755	18 123	12 934	**187 833**
Affectation du résultat 2011				18 123	-18 123		0
Dividendes versés				-7 608			-7 608
Dividendes sur actions propres				186			186
Augmentation de capital							0
Variations des Provisions Réglementées						-4	-4
Amortissements dérogatoires						1 213	1 213
liés à l'application du règlement							
CRC 2002-10							
Résultat 2012					18 195		18 195
Au 31 décembre 2012	**3 458 084**	**3 458**	**42 563**	**121 456**	**18 195**	**14 143**	**199 815**
Affectation du résultat 2012				18 195	-18 195		0
Dividendes versés				-6 916			-6 916
Dividendes sur actions propres				203			203
Augmentation de capital							0
Variations des Provisions Réglementées						-3	-3
Amortissements dérogatoires						1 762	1 762
liés à l'application du règlement							
CRC 2002-10							
Résultat 2013					17 962		17 962
Au 31 décembre 2013	**3 458 084**	**3 458**	**42 563**	**132 938**	**17 962**	**15 902**	**212 823**

7.3 Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

en K€	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	pour mémoire écart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	**241**	**0**	**241**	

7.4 Variation des provisions réglementées

en K€	AU 01.01.13	Dotations	Reprises		AU 31.12.13
			Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	14 043	3 825	2 063	0	15 805
Provision spéciale de réévaluation	0			0	0
Total	**14 043**	**3 825**	**2 063**	**0**	**15 805**

Note 8 - Provisions pour risques et charges

en K€	AU 01.01.13	Dotations	Reprises		AU 31.12.13
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour charges (1)	216	474	180	0	510
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 601	495	281	0	3 815
Provision pour médailles du travail	831	40	161	0	710
Provision pour impôts	256	25			281
Total	**4 904**	**1 034**	**622**	**0**	**5 316**

(1) Les provisions pour charges concernent des litiges et charges identifiés :

Affaires prud'homales	89
Coût restitution batiment	176
Provisions sur Honoraires	54
Indemnités de Rupture	183
Indemnité d'Occupation Précaire	8
Total	**510**

En accord avec le Règlement CRC N° 2000 - 06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contre-partie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

8.1 Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 3 815 433 € au 31 décembre 2013.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

	Cadres	non cadres
	Taux constant	
Augmentation annuelle des salaires :	2 %	2 %

(pourcentages identiques depuis 2008)

Paramètres sociaux

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle entre 65 et 67 ans pour les cadres et non cadres.
Le taux de charges sociales retenu est de 46 % pour l'ensemble des catégories.
Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
16 - 25 ans	3,00%	15,00%
26 - 30 ans	3,00%	15,00%
31 - 35 ans	5,00%	9,00%
36 - 40 ans	6,00%	10,00%
41 - 45 ans	6,00%	8,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%
51 - 55 ans	5,00%	4,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE septembre 2013.

La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX € corporate AA 10+ au 30 septembre 2013.

Ce taux est de 3,05 % au 31 décembre 2013 (3,20 % en 2012).

La société n'a pas couvert en 2013 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 495 K€ et la reprise s'élève à 281 K€.

8.2 Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée par la médaille du Travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

La provision pour médailles du Travail s'élève à 710 278 € au 31 décembre 2013.

Durée de travail

Pour l'attribution de la médaille du travail :
20, 30, 35 et 40 ans.

Paramètres

Détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire INSEE septembre 2013.
Détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise, d'après le taux de turnover annuel suivant :

	cadres	non cadres
16 - 25 ans	3,00%	15,00%
26 - 30 ans	3,00%	15,00%
31 - 35 ans	5,00%	9,00%
36 - 40 ans	6,00%	10,00%
41 - 45 ans	6,00%	8,00%
46 - 50 ans	5,00%	6,00%
51 - 55 ans	5,00%	4,00%
56 - 67 ans	0,00%	0,00%

La dotation de l'exercice s'élève à 40 K€ et la reprise s'élève à 161 K€.

Note 9 - Emprunts et dettes

en K€		Etat des échéances			
	2013	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	2012
Emprunts	86 571	29 990	56 581		85 420
Intérêts courus sur emprunts	195	195			183
Banques	21 840	21 840			20 305
Intérêts courus sur concours bancaires	43	43			30
Dépôts et cautionnements reçus	78	1	77		78
Fonds de participation des salariés	0				0
Intérêts courus non échus	0				0
Dettes rattachées à des participations	15 384	15 384			6 761
Total	**124 111**	**67 453**	**56 658**	**0**	**112 777**

9.1 Variation des emprunts et dettes

en K€	AU 01.01.13	Augmentations	Diminutions	AU 31.12.13
Emprunts	85 420	33 500	32 349	86 571
Intérêts courus sur emprunts	183	12		195
Concours bancaires courants	20 305	1 535		21 840
Intérêts courus sur concours bancaires	30	13		43
Dépôts et cautionnements reçus	78			78
Fonds de participation des salariés	0			0
Intérêts courus non échus	0			0
Dettes rattachées à des participations	6 761	10 112	1 489	15 384
Total	**112 777**	**45 172**	**33 838**	**124 111**

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à SAMSE.
Ces avances ont été rémunérées au taux de 3 % pour la période du 01.01.2013 au 31.12.2013 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 % pour l'ensemble de l'année.

9.2 Emprunts et dettes par catégories

en K€	2013	2012
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	86 571	85 420
Intérêts courus sur emprunts	195	183
Concours bancaires courants (découverts et spots)	21 883	20 335
Dettes bancaires et assimilées	**108 649**	**105 938**
Dettes rattachées à des participations	15 384	6 761
Divers	78	78
Dettes financières diverses	**15 462**	**6 838**
Total	**124 111**	**112 777**

9.3 Autres dettes

en K€	2013	2012	Impact sur le besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	456	441	-15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 364	62 994	5 630
Dettes fiscales et sociales	20 760	18 757	-2 003
Dettes sur immobilisations	393	850	457
Autres dettes	7 168	6 845	-323
Total	**86 141**	**89 887**	**3 746**

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante.

Note 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

en K€ POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises			Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce tous tiers confondus
	Liées	avec laquelle la société a un lien de participation	Total	
BILAN				
CREANCES				
Participations	89 742	17 640	107 382	
Créances rattachées à des participations	18 609		18 609	
Créances clients et comptes rattachés	1 585		1 585	12 176
Autres créances	6 730	1 348	8 078	
DETTES				
Dettes rattachées à des participations	15 063	321	15 384	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	516		516	2 320
Autres dettes	33	2 108	2 141	
RESULTAT				
Produits financiers	7 332	1 745	9 077	
Charges financières	223		223	

Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir

en K€ CHARGES A PAYER			**en K€** PRODUITS A RECEVOIR
		Avoirs fournisseurs marchandises	1 797
Factures non parvenues	8 285		
		Factures à établir (PSD)	1 090
Avoirs Clients à établir	434		
		Avoirs à recevoir (CPV)	-809
Dettes fiscales et sociales	14 742		
		Autres créances	777
Autres dettes	24		
		Factures à établir Clients	1 003
Total	**23 485**	**Total**	**3 858**

Note 13 - Chiffre d'affaires net

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2013	2012	% de variation
Ventes nettes de marchandises	466 128	464 282	0,40
Camionnages sur ventes	3 588	3 681	-2,53
Prestations de services	5 477	5 561	-1,51
Assistances diverses	11 803	11 708	0,81
Commissions et courtages	15	25	-40,00
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	807	743	8,61
Total	**487 818**	**486 000**	**0,37**

Note 14 - Charges et produits financiers

en K€	2013	2012
CHARGES	**2 463**	**3 466**
Dotation Immobilisations financières	2	265
Intérêts des emprunts	2 014	2 156
Intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	223	159
Intérêts bancaires	153	193
Escomptes accordés	37	33
Charges diverses	2	645
Pertes de change	32	15
PRODUITS	**9 828**	**11 975**
Revenus des participations	8 388	10 259
Revenus des créances rattachées à des participations	689	706
Produits divers	719	924
Reprise dépréciations financières	15	57
Gain de change	17	29
Produit net sur cessions	0	0

Note 15 - Charges et produits exceptionnels

en K€		2013	2012
CHARGES		**4 986**	**5 251**
Régularisations Clients		7	14
Régularisations Fournisseurs		175	163
Régularisations Diverses		445	397
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :			
	Immobilisations	506	565
	Titres de participation	0	0
Mali provenant du Rachat par l'entreprise d'actions		3	770
Dotations aux provisions		3 850	3 342
PRODUITS		**3 340**	**4 607**
Régularisations Clients		168	165
Régularisations Fournisseurs		428	89
Régularisations Diverses		309	158
Produit de cessions d'éléments de l'actif :			
	Immobilisations	130	1 364
	Titres de participation	0	0
Quote Part de Subvention ramenée au Résultat		4	4
Boni provenant du Rachat par l'entreprise d'actions		75	438
Reprise de provisions		2 226	2 389

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires :

Dotations : 3 825
Reprises : 2 063

15.1 Participation des salariés

Un accord de participation regroupant SAMSE, BOIS MAURIS ODDOS, BLANC MATERIAUX, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX et LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, a été mis en place sur l'exercice 2011.

Cet accord s'applique aux résultats des exercices ouverts le 1er Janvier 2011 et clos le 31 Décembre 2015.

En 2011, TARARE MATERIAUX a intégré l'UES.

En 2013, VAUDREY a intégré l'UES suite à son rachat par CHRISTAUD.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société représente un montant de 587 K€ contre 592 K€ en 2012.

Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

en K€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	26 279	6 929	19 350
Résultat exceptionnel	-1 646	-623	-1 023
Participation des salariés	-587	-222	-365
Total	**24 046**	**6 084**	**17 962**

Impôt calculé au taux de 37,83 %

16.1 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Résultat de l'exercice		17 962
Impôt sur les bénéfices		6 084
Résultat avant impôt		**24 046**
Variation nette des provisions réglementées		**1 762**
Amortissements dérogatoires	1 762	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		**25 808**
(avant impôt)		

16.2 Situation fiscale latente

en K€		Montant soumis à l'impôt	Impôt (1)
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT			
Amortissements dérogatoires		15 805	5 442
	TOTAL	**15 805**	**5 442**
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT			
Congés payés (ancien régime)		3 204	1 103
Participation des salariés		587	202
Autres		3 581	1 233
	TOTAL	**7 372**	**2 538**

(1) Impôt calculé au taux de 34,43 %

Note 17 - Effectifs

	2013	2012
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1467	1503
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE :		
Ouvriers et employés	870	907
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	390	401
Cadres	207	195
	1467	**1503**

Note 18 - Engagements financiers et autres informations

(en K€)

Engagements donnés					7 742
Obligations Contractuelles	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Achats de Titres	0	0			
Compromis d'achat	1 681	1 681			
Promesses unilatérales	294	294			
Compromis de Cession de Fonds	0				
Engagement Informatique	0				
Crédit Bail Immobilier	1 011	1 011	0		
Caution Bancaire	133			133	
Locations Véhicules	2 623	1 249	1 374		
Emprunts	2 000			2000	
TOTAL	**7 742**	**4 235**	**1 374**	**2 133**	

Engagements reçus	7 803
Compromis de vente	510
Ligne de crédit reçue et non utilisée	0
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail	7 293

OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE

Les SWAPS couvrent au 31 décembre 2013 un montant de 15 875 K€.

Ces SWAPS sont destinés à couvrir un risque de variation de taux d'intérêts.

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements (2) de l'exercice	dotations aux amortissements (2) cumulées	valeur nette
Terrains	897			897
Constructions	13 173	714	6 777	6 396
Total	**14 070**	**714**	**6 777**	**7 293**

(1) Valeur prévue au contrat

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.(dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10)

Nature	redevances payées de l'exercice	redevances payées cumulées	redevances restant à payer à 1 an au +	redevances restant à payer de 1 à 5 ans	redevances restant à payer à + de 5 ans	total à payer	prix d'achat résiduel
Immobilier	**1 366**	**16 461**	**1 011**	**0**	**0**	**1 011**	**0**

Note 19 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

Note 20 - Droit individuel à la formation

Le solde du nombre d'heures acquis au 31 décembre 2013 est de 135 048.

Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés, au cours de l'exercice, aux membres des organes d'Administration et de Direction :

Cette information figure dans le document de référence au chapitre 3.6, disponible sur le site internet :
www.groupe-samse.fr

Note 22 - Informations complémentaires

Identité de la société consolidante :

DUMONT INVESTISSEMENT

S.A au capital de 15 701 087,70 €

Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble

Holding financier détenant 50,41 % de SAMSE.

N° Siren : 345 287 734

Note 23 - Inventaire des valeurs mobilières

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

31/12/2013	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE (K€)	
A - TITRES DE PARTICIPATION				
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
SAS M+ MATERIAUX	47 915	23 900	23 056	9 057
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	2 247	2 247	15 541	15 541
SAS SC INV	1 497 300	1 497 300	14 973	14 973
SAS PLATTARD SAS	8 786	8 786	13 444	13 444
SAS LA BOITE A OUTILS	625 275	622 475	11 812	11 514
SAS BOIS MAURIS ODDOS	645 100	645 100	9 902	9 902
SA RENE DE VEYLE	13 174	8 574	4 610	1 109
SAS REMAT	5 461	5 461	2 725	2 725
SA CHRISTAUD	216 416	216 416	2 286	2 286
SAS SWEETAIR FRANCE	5 399	5 399	1 658	1 658
SAS BTP DISTRIBUTION	4 113	4 113	1 287	1 287
SAS MATERIAUX SIMC	7 109	7 109	1 143	1 143
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938
SAS GAMAG	169 026	140 378	738	718
SARL LEADER CARRELAGE	300	300	714	714
SAS ZANON TRANSPORTS	1 250	1 250	663	663
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389
SCI VALMAR	96	96	295	295
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SAS TARARE MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SCI LA REGLE	100	100	214	214
SARL GET ELECTRIC	500	500	183	183
SAS DEGUERRY SAMSE	9 996	9 996	152	152
SAS MAT APPRO	4 875	4 875	49	49
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SARL MC DISTRIBUTION	1 167	1 167	18	18
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SA DORAS	1	1	2	2
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SARL EPPS	1 000	1 000	1	1
SCI CHARPIEU	1	1	1	1
SCI DU VIEUX PORT	9	9	1	1
SCI LES ARTISANS	60	60	1	1
SCI BRANLY	9	9	0	0
SCI LE MAS	0	1 256	0	42
SCI SAONE	0	99	0	77
	Total des valeurs brutes		**107 370**	**89 671**
	Dépréciations constatées		**1 140**	**1 140**
	Total de la valeur au bilan		**106 230**	**88 531**

B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DIVERS

	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan (K€)	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
ACTIONS PROPRES	**104 557**	**94 096**	**5 770**	**5 015**
Total des valeurs brutes			**5 770**	**5 015**
Dépréciations constatées			**2**	**15**
Total de la valeur au bilan	**104 557**	**94 096**	**5 768**	**5 000**

Note 24 - Filiales et participations

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
SAS M+ MATERIAUX 3 Bld de Clairfont 66350 TOULOUGES	382	9 790	100,00	23 056	23 056			114 133	1 361		année civile
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	21 045	74,90	15 541	15 541			54 307	2 643	749	année civile
SAS SC INV 7 bis rue Gay Lussac 21300 CHENOVE	27 224	39 740	55,00	14 973	14 973				3 470		année civile
SAS LA BOITE A OUTILS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 778	43 245	92,83	11 811	11 811	8 697		189 389	5 089	2 801	année civile
SAS BOIS MAURIS ODDOS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 677	1 140	90,63	9 902	9 902	1 568		26 522	1 015	903	année civile
SA RENE DE VEYLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	646	4 794	100,00	4 610	4 610			20	254		année civile
SAS REMAT Route de Grenoble 38430 ST JEAN DE MOIRANS	87	3 752	100,00	2 725	2 725	2 725		7 598	36		année civile
SA CHRISTAUD 3, rue F.Pelloutier 38130 ECHIROLLES	241	7 794	89,80	2 286	2 286	1 132		24 078	1 550	1 082	année civile
SAS SWEETAIR FRANCE 16 Rue du Tour de l'Eau - Parc Héliopolis 38400 ST MARTIN D'HERES	750	98	80,00	1 658	768			7 795	24		année civile
SAS BTP DISTRIBUTION 3A Rue Branly 67500 HAGUENAU	752	3 966	54,68	1 287	1 287			31 598	932	91	année civile
SAS GAMAG Route de sauve 30 190 NOZIERES	826	249	61,41	738	738			23 042	-16		année civile
SAS BLANC MATERIAUX Le Village 04370 COLMARS	48	781	77,50	389	389			6 416	392	180	année civile
SCI VALMAR 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	8	96,00	295	295	40		58	59	56	année civile
SCI LA REGLE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	-34	100,00	214	214	60		64	37		année civile
SARL GET ELECTRIC 4, rue Anthoard 38000 GRENOBLE	10	270	100,00	183	183	45		892	15		année civile
SCI LE BOURG 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	38	0	99,60	40	40			6	5	5	année civile
SCI PORTE DE SAVOIE 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	3	2	66,50	26	26			38	38	24	année civile
SCI CHASSIEU 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	34	99,00	3	3			60	49	46	année civile
SCI DU ROUSSILLON 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	104	99,00	2	2			70	50	49	année civile
SARL EPPS 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	-23	100,00	1	1			197	13		année civile
SCI DU VIEUX PORT 2, Rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	59	90,00	1	1	109		85	75	68	année civile
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUENAU	1	36	60,00	1	1			147	33		année civile
SCI BRANLY 2, Rue de Comtes d'Ochsenstein 67110 REICHSHOFFEN	1	609	60,00	0	0			372	133		année civile
SCI LE MAS Chemin de Ponson 07200 AUBENAS	0	0	0,00	0	0				0	514	année civile
SCI SAONE Rue d'Elbourg 69540 IRIGNY	0	0	0,00	0	0				0	157	année civile

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société))											
SAS PLATTARD	**5 400**	**20 026**	**33,99**	**13 444**	**13 444**			**27 812**	**3 596**	**659**	année civile
414 Avenue de la Plage											
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE											
SAS MATERIAUX SIMC	**2 607**	**19 118**	**44,99**	**1 143**	**1 143**			**130 563**	**2 087**	**284**	année civile
Boulevard Saint Joseph											
04100 MANOSQUE											
SAS DIDIER	**360**	**2 409**	**25,00**	**938**	**938**			**13 524**	**131**	**30**	année civile
BP 134											
26303 BOURG DE PEAGE Cedex											
SARL LEADER CARRELAGE	**10**	**977**	**30,00**	**714**	**714**			**3 338**	**112**	**0**	année civile
1 Rue Léon Rey Grange											
74960 MEYTHET											
SAS ZANON TRANSPORTS	**300**	**2 382**	**25,00**	**663**	**663**			**10 835**	**529**	**75**	année civile
13 Bis Avenue de la Falaise											
38 360 SASSENAGE											
SAS BOURG MATERIAUX	**500**	**73**	**50,00**	**250**	**250**			**12 882**	**192**	**0**	année civile
414, Avenue de la Plage											
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE											
SAS TARARE MATERIAUX	**500**	**-516**	**50,00**	**250**	**0**			**1 329**	**-169**	**0**	année civile
2, Rue Raymond Pitet											
38100 GRENOBLE											
SAS DEGUERRY SAMSE	**456**	**2 000**	**35,07**	**152**	**152**			**6 675**	**335**	**53**	année civile
ZI DU Musinet											
01460 MONTREAL LA CLUSE											
SAS MAT APPRO	**98**	**190**	**50,00**	**49**	**49**			**4 487**	**78**	**24**	année civile
19 Chemin de Morchamp											
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS											
SARL MC DISTRIBUTION	**105**	**327**	**16,67**	**18**	**18**			**26 296**	**1 761**	**536**	année civile
45, Rue Clémenceau											
29403 LANDIVISIAU											
SCI CHARPIEU	**107**	**0**	**0,14**	**1**	**1**	**7**		**16**	**16**	**0**	année civile
2, Rue Raymond Pitet											
38100 GRENOBLE											

Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices

(en €)

Date d'arrêté	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	0	0	0	0	19 309
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	487 817 922,74	486 000 213,20	482 782 676,36	423 227 843,57	405 837 444,53
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	38 177 372,73	38 263 594,19	39 001 460,77	35 055 495,21	31 348 414,59
Impôts sur les bénéfices	6 084 332,00	5 525 927,00	6 950 029,00	4 922 582,00	3 403 831,00
Participation des salariés	586 956,00	591 610,00	1 117 380,00	998 826,00	423 554,00
Dot. Amortissements et provisions	13 544 139,73	13 951 455,88	12 810 768,25	11 744 394,33	13 831 422,27
Résultat net	17 961 945,00	18 194 601,31	18 123 283,52	17 389 692,88	13 689 607,32
Résultat distribué	7 261 976,40	6 916 168,00	7 607 784,80	6 916 168,00	6 195 756,60
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	9,11	9,30	8,95	8,42	8,00
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	**5,19**	5,26	5,24	5,03	3,98
Dividende attribué	**2,10**	2,00	2,20	2,00	1,80
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 467	1 503	1 454	1 398	1 403
Masse salariale	43 175 804,57	43 492 978,36	41 128 274,28	38 218 783,32	37 388 071,10
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	18 148 384,87	19 155 401,64	18 220 929,64	16 048 741,76	15 569 569,04

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société «SAMSE S.A.», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note 2 bis de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles.

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2 bis de l'annexe.

- Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 3.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à :

  . apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant,
  . vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 3.1 de l'annexe.

- Les notes 4 et 4.1 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes 4 et 4.1 de l'annexe.

- La note 5.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 5.1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI & Jean Philippe BRET

ODICEO, représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

5 Autres informations

5.1 Responsable du Document de Référence 212

5.2 Attestation du responsable 212

5.3 Informations historiques sur les exercices 2011 et 2012 213

5.4 Noms des contrôleurs légaux 213

5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes 214

5.6 Responsable de l'information 214

5.1 Responsable du Document de Référence

M. Olivier Malfait, Président du Directoire de SAMSE

5.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, figurant au chapitre 3 du présent Document de Référence, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes, données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à sa lecture d'ensemble.

Les informations financières historiques présentées dans le présent Document de Référence, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux chapitres 4.1 et 4.2 dudit Document.
Ces rapports contiennent des observations relatives aux nouvelles normes et interprétations que le Groupe a appliquées en 2013.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ne contenait pas d'observation.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ne contenait pas d'observation.

Grenoble, le 10 avril 2014
Le Président du Directoire
Olivier Malfait

5.3 Informations historiques sur les exercices 2011 et 2012

En application de l'article 28 du Règlement Européen n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

5.3.1 Pour l'exercice 2011

Le Document de Référence de l'exercice 2011 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 20 avril 2012, sous le numéro de dépôt D.12-0376.

Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.1 du même Document de Référence.

Les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.2 du même Document de Référence.

Le rapport de gestion figure au chapitre 3 du même Document de Référence.

Les parties non incluses de ce Document sont couvertes par un autre chapitre du Document de Référence.

5.3.2 Pour l'exercice 2012

Le Document de Référence de l'exercice 2012 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 12 avril 2013, sous le numéro de dépôt D.13-0341.

Les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.1 du même Document de Référence.

Les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurent au chapitre 4.2 du même Document de Référence.

Le rapport de gestion figure au chapitre 3 du même Document de Référence.

Les parties non incluses de ce Document sont couvertes par un autre chapitre du Document de Référence.

5.4 Noms des contrôleurs légaux

Commissaires titulaires	Date de premier mandat	Date d'expiration	Commissaires suppléants	Date de premier mandat	Date d'expiration
ODICEO 115, Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE Représenté par : M. Sylvain Boccon-Gibod	6 juin 2001	Exercice 2015	Didier VAURY 115, Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE	26 mai 2009	Exercice 2015
BBM & ASSOCIES Membre indépendant de Baker Tilly France et Baker Tilly International 4, Rue P. Valérien Perrin 38170 SEYSSINET Représenté par : M. Eric Bacci M. Jean-Philippe Bret	14 juin 2004	Exercice 2015	Marie MERMILLOD-DUPOIZAT 3, Chemin des Charmettes 74290 VEYRIER-DU-LAC	26 mai 2009	Exercice 2015

5.5 Honoraires des Commissaires aux comptes

Types de prestations	ODICEO AUDIT				BBM & ASSOCIES AUDIT				AUTRES			
(en euros)	2013		2012		2013		2012		2013		2012	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	341 004	100	339 386	100	132 496	100	128 910	100	126 380	100	114 495	100
- Samse S.A.	95 424	28	94 976	28	74 976	57	74 624	58				
- Filiales intégrées globalement	245 580	72	244 410	72	57 520	43	54 286	42	126 380	100	114 495	100
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes												
- Samse S.A.												
- Filiales intégrées globalement												
sous-total	341 004	100	339 386	100	132 496	100	128 910	100	126 380	100	114 495	100
Autres prestations (2) rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
sous-total	NEANT		NEANT		NEANT		NEANT		NEANT		NEANT	
TOTAL	341 004	100	339 386	100	132 496	100	128 910	100	126 380	100	114 495	100

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du Commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.
(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

5.6 Responsable de l'information

Olivier Malfait
SAMSE - 2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble
Tél : 04 76 85 78 00

6 Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2014

6.1 Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte 216

6.2 Observations du Conseil de Surveillance 218

6.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes 219

6.4 Résolutions 231

6.1. Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Mixte

Partie ordinaire

1 - Approbation des comptes sociaux et consolidés

En vue de l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013, le Directoire vous invite à prendre connaissance de son rapport annuel de gestion, lequel vous donnera toute information utile concernant l'activité et les résultats sociaux et consolidés de cet exercice.

La première résolution se rapporte à l'approbation des comptes sociaux. Nous vous proposons d'approuver les opérations reflétées par le compte de résultat et le bilan de la société qui vous sont soumis, desquels il ressort un bénéfice de 17 961 945,00 € et d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts mentionné dans ces comptes à hauteur de 64 280 €.

La deuxième résolution soumet les comptes consolidés au vote de l'Assemblée, lesquels font apparaître un résultat net de 34 693 938 € dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE de 29 658 996 €.

2 - Affectation du résultat et fixation d'un dividende

La troisième résolution décide de l'affectation du résultat.

Le Directoire propose à l'Assemblée de distribuer, au titre de l'exercice 2013, un dividende de 2,10 € par action.
Ce dividende pourrait être versé à compter du 20 juin 2014 aux 3 458 084 actions composant le capital au 31 décembre 2013, étant précisé que les actions auto-détenues par la société au jour du détachement du coupon ne percevront pas le dividende et que les sommes correspondantes seront affectées au report à nouveau.

Ce dividende résultera de la répartition du bénéfice distribuable qui, compte tenu :

- du bénéfice de l'exercice de :	17 961 945,00 €
- du report à nouveau de l'exercice antérieur de :	10 465 254,33 €
s'élève à	28 427 199,33 €

Après affectation de la somme de 10 000 000 € à la réserve facultative, le dividende versé représentera la somme de 7 261 976,40 € et le solde du bénéfice distribuable, soit 11 165 222,93 € sera inscrit au report à nouveau.

Pour les personnes fiscalement domiciliées en France, le dividende perçu est :

- soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après abattement de 40 % (article 158-3-2° du Code général des impôts),
- soumis à un prélèvement à la source obligatoire de 21 %, lequel constitue un acompte imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception du dividende,
- assujetti aux prélèvements sociaux à la source.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2010	2,00 €
2011	2,20 €
2012	2,00 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu était éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

3 - Conventions et engagements réglementés

La quatrième résolution vise à approuver les conventions et les engagements réglementés présentés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-88 du Code de commerce.

4 - Fin de mandat des membres du Conseil de Surveillance

Les cinquième à neuvième résolutions sont relatives à la composition du Conseil de Surveillance et proposent le renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Messieurs Patrice Joppé, Paul Bériot, Jean-Yves Jehl de Ménorval, des sociétés CRH France Distribution et Dumont Investissement pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La dixième résolution propose de ne pas renouveler et de ne pas pourvoir au remplacement de Madame Corinne Heiter.

5 - Jetons de présence

La onzième résolution vise à ramener le montant annuel global des jetons de présence alloué au Conseil de Surveillance de 24 000 € à 20 000 €.

6 - Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 au Directoire

Conformément à la recommandation 24.3 du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise auquel la société se réfère en application de l'article L 225-37 du Code de commerce, les éléments de la rémunération du Directoire, due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, sont soumis à l'avis consultatif des actionnaires.

En conséquence, les douzième à quatorzième résolutions visent à émettre un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013, respectivement de Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire, de Monsieur François Bériot, Vice-Président du Directoire et des autres membres du Directoire.

7 - Autorisation d'achat par la société de ses propres actions

La quinzième résolution concerne le renouvellement de l'autorisation donnée à la société, pour une durée de dix-huit mois, d'opérer sur ses propres actions avec un prix maximum d'achat unitaire de 130,00 € et pour un montant maximal inférieur à 10 % du capital actuel de la société. Cette autorisation se substituera à celle donnée sur le même objet par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

Les achats réalisés dans le cadre de ce nouveau programme de rachat pourront avoir plusieurs finalités : animer le marché du titre de la société, couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe, remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, réaliser des opérations de croissance externe, réduire le capital, mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Les actions rachetées pourront être annulées dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire par la seizième résolution de la présente Assemblée.

Partie extraordinaire

8 - Autorisation d'annulation d'actions rachetées

La seizième résolution autorise le Directoire, pour une période de dix-huit mois, à réduire le capital de la société par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé.

Cette autorisation se substituera à celle, identique, accordée par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

9 - Modification de l'article 26-2 des statuts

La dix-septième résolution a pour objet de modifier l'article 26-2 des statuts relatif à l'âge des membres du Conseil de Surveillance.

Cette résolution prévoit que le nombre des membres du Conseil de Surveillance ayant atteint l'âge de 80 ans ne pourra être supérieur au tiers des membres du Conseil de Surveillance en fonction.

10 - Pouvoirs

La dix-huitième résolution donne pouvoir pour l'exécution des formalités liées à l'Assemblée Générale.

6.2 Observations du Conseil de Surveillance

Les documents comptables et financiers mis à votre disposition ainsi que le rapport de votre Directoire relatent les activités et les résultats du Groupe pour l'exercice 2013.

Le rapport général des Commissaires aux comptes n'appelle pas d'observation de notre part.

En 2013, le Groupe a maintenu pratiquement au même niveau le volume d'activité et réussi à conserver le même niveau de résultat ce qui témoigne d'une excellente maîtrise de la gestion du Groupe.

En conséquence, le Conseil de Surveillance est favorable à la proposition du Directoire de fixer le montant du dividende à 2,10 € par action.

Le Conseil de Surveillance demande à l'Assemblée d'adopter les résolutions qui lui sont soumises par le Directoire.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire, il est proposé de se prononcer sur la composition du Conseil du Surveillance, de modifier le montant des jetons de présence versé aux membres du Conseil. Un avis sur les rémunérations dues ou attribuées au Directoire sur l'exercice 2013 est soumis aux actionnaires.

L'autorisation au Directoire de procéder à l'achat d'actions de la société est sollicitée, ainsi que celle, relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire, d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions. Enfin, il est demandé de modifier l'article des statuts relatif à l'âge des membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance, au nom des actionnaires, tient à saluer l'engagement, le professionnalisme et la remarquable efficacité de l'ensemble des collaborateurs du Groupe SAMSE.

Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

6.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux comptes

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements règlementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements mentionnés en annexe qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements mentionnés en annexe, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Seyssinet et Villeurbanne
Le 28 mars 2014

BBM & Associés
représenté par

Eric BACCI & Jean-Philippe BRET

ODICEO
représenté par

Sylvain BOCCON GIBOD

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales — Annexe 1
- Conventions entre SAMSE et la filiale SA RENE DE VEYLE — Annexe 2
- Conventions entre SAMSE et la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT — Annexe 3
- Convention entre SAMSE et les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE — Annexe 4
- Conventions entre SAMSE et la filiale ETS PIERRE HENRY ET FILS — Annexe 5

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES

PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2013

Conseil de Surveillance

Patrice JOPPE	P.J
Paul BERIOT	P.B
Corinne HEITER	C.H
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.J
C.R.H. France Distribution Représentée par Khaled BACHIR	C.H K.B
DUMONT INVESTISSEMENT Représentée par M.C. GUICHERD	D.I M.G

Directoire

Olivier MALFAIT	O.M
François BERIOT	F.B
Jean Jacques CHABANIS	J.C
Laurent CHAMEROY	L.C
Philippe GERARD	P.G
Christophe LYONNET	C.L
Jérôme THFOIN	J.T

ANNEXE 1

CONVENTIONS D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

1.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- comptabilité, gestion, informatique, trésorerie,
- assistance juridique, fiscale et sociale,
- commercial, référencement, achats et stocks,
- publicité,
- personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale (à l'exception de la convention entre SAMSE et TARARE : 2% des achats HT (hors achats faits auprès du groupe PLATTARD)). Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée. C'est le cas de certaines filiales minoritaires ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome.

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80% du montant par SAMSE et 20% par DUMONT INVESTISSEMENT.

1.2. APPLICATION

A. CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :

Conventions autorisées par le Conseil de surveillance du 7 mars 2013

- Avec ETS PIERRE HENRY ET FILS

Membres concernés : OM / FB / JT / LC
Un avenant à la convention d'assistance signée en date du 2 janvier 2007 a été autorisé, portant sur la modification de la rémunération forfaitaire annuelle des prestations fournies par SAMSE.
A compter du 1er janvier 2013, la rémunération forfaitaire annuelle sera désormais fixée à 40.300 € HT. Les autres charges et conditions relatives à ladite convention demeurent inchangées.

- Avec ETS LIGNIERES

Membres concernés : OM / LC
Une convention de prestations informatiques a été autorisée entre la société ETS LIGNIERES et SAMSE. En contrepartie des prestations informatiques fournies par SAMSE, cette dernière facturera à ETS LIGNIERES 0.40% des ventes de marchandises HT réalisées par cette dernière, à compter du 1er janvier 2013.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2013 :

En contrepartie de ce service rendu, SAMSE a facturé un montant de 9 840 € sur l'exercice 2013.

Conventions autorisées par le Conseil de surveillance du 19 décembre 2013 avec effet 2014

- Avec VAUDREY

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2013 HT	Effet 2014
OM / LC	VAUDREY	Convention d'assistance : rémunération 0,6 % des ventes de marchandises HT	0	X

- Avec M+ MATERIAUX, ETS LIGNIERES et GAMAG (lien de détention)

Un avenant aux 3 conventions de prestations informatiques a été autorisé, portant sur la modification de la rémunération des prestations informatiques fournies par SAMSE. A compter du 1er janvier 2014, le calcul de la rémunération se fera par tranches selon le tableau ci-dessous :

Montant des ventes HT réalisées par le bénéficiaire (en K€)	Taux applicable
De 0 à 50 000	0.30 %
De 50 000 à 100 000	0.20 %
Au-delà de 100 000	0.10 %

- Avec ETS PIERRE HENRY ET FILS

Membres concernés : OM / FB / JT / LC
Un avenant à la convention d'assistance signée en date du 2 janvier 2007 a été autorisé, portant sur la modification de la rémunération forfaitaire annuelle des prestations fournies par SAMSE.
A compter du 1er janvier 2014, la rémunération forfaitaire annuelle sera désormais fixée à 30.300 € HT.
Les autres charges et conditions relatives à ladite convention demeurent inchangées.

A. *CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES*

Conventions d'assistance et informatiques

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2013 HT
FB	RENE DE VEYLE	Forfait	6 800
OM / PJ / FB	CHRISTAUD	2.00%	461 626
OM / FB	CELESTIN MATERIAUX	2.00%	366 134
FB / OM / PG	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	416 563
PB / OM / PJ / FB / KB	DORAS	0.18%	341 508
OM / FB	REMAT	1.00%	73 744
OM / PB	MATERIAUX SIMC	0.60% négoce + 1% LS pro	752 547
OM / FB	DEGUERRY SAMSE	1.50 %	97 045
JC / OM / PB	LA BOITE A OUTILS	0.40 %	710 038
FB / OM / LC	GAMAG	0.50 %	96 475
OM / FB / LC	COMPTOIRS DU BOIS	1.70 %	54 701
JC	COMPTOIR FROMENT	0.40%	55 193
JC	EDB FROMENT	0.40 %	54 737
OM/LC	M+ MATERIAUX	0.40%	276 591
OM	TARARE MATERIAUX	2.00%	14 108
FB / OM / JT / LC	ETS P HENRY & FILS	Forfait	32 875
JC	RG BRICOLAGE	0.40 %	52 556

Conventions uniquement informatiques :

OM / FB / LC	GAMAG	0,4%	89 195
OM / LC	M+ MATERIAUX	0,4% sur les 3 mois suivant l'installation en agence	276 591

ANNEXE 2

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LA FILIALE SA RENE DE VEYLE

2.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

2.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

CONVENTION DE GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE TITRES DUMONT INVESTISSEMENT PAR LA FILIALE S.A. RENE DE VEYLE

Membres concernés : F. BERIOT, P. JOPPE, O.MALFAIT

PRINCIPE :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation des salariés, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions DUMONT INVESTISSEMENT qui ont été acquises dans le cadre de la participation des salariés des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.

2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un «stock» d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE lors de l'attribution de la participation des salariés, ou au fonds commun de placement «GROUPE SAMSE» en tant que de besoin.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2013 :

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération forfaitaire annuelle de 20 000 €.

ANNEXE 3

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE

3.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

3.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

LOCATION DE BUREAUX

PRINCIPE :

La société SAMSE loue à DUMONT INVESTISSEMENT des bureaux dans ses locaux du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

Ce loyer fait l'objet d'une révision annuelle au mois de janvier.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2013 :

SAMSE a facturé à DUMONT INVESTISSEMENT pour 26 440 € H.T. de loyer du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible.
Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant.
Le taux de rémunération des avances 2013 est fixé à 3 %.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2013 :

DUMONT INVESTISSEMENT a facturé 13 248 € à SAMSE en rémunération des prêts accordés.
Au 31 décembre 2013, le prêt accordé par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE s'élève à 321 000 €.

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE, P.BERIOT

Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPE :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Il s'agit notamment d'assistance dans les domaines suivants :

- Comptable et financier (élaboration et contrôle des budgets, gestion de trésorerie etc...) ;
- Commercial (stratégie produits et marketing etc…) ;
- Gestion du personnel ;
- Juridique, fiscal et social.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale BOITE A OUTILS au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2013 :

1 664 258 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE.

ANNEXE 4

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LES SOCIETES DU GROUPE PLATTARD NEGOCE

Membres concernés : O. MALFAIT, F. BERIOT

4.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant.

4.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

ACCORD DE COLLABORATION COMMERCIALE

PRINCIPE :

Un accord de collaboration commerciale a été conclu entre

d'une part,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

et d'autre part,

- Les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE l'assistance nécessaire pour la réalisation d'opérations ou le suivi de fonctions en matière de publicité, référencement fournisseurs, bonification de fin d'année, logistique et L.S. pro (Libre-Service).

La rémunération de ces différentes prestations est calculée sur la base de 1% des achats hors taxes effectués par les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE (hors plate-forme) et est facturée à 80 % par SAMSE et 20 % par DUMONT INVESTISSEMENT.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2013 :

Ces prestations représentent un produit de 648 796 € H.T. pour SAMSE.

ANNEXE 5

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LA FILIALE ETS PIERRE HENRY ET FILS

Membres concernés : F. BERIOT, O.MALFAIT, J.THFOIN, L.CHAMEROY

4.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

4.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

ASSISTANCE INFORMATIQUE

PRINCIPE :

Les ETS PIERRE HENRY ET FILS fournissent à SAMSE de l'assistance et du conseil dans le domaine informatique (Référencement commun entre HENRY et SAMSE et établissement d'une nomenclature commune). Rémunération sur la base de 50% des coûts réels de la rémunération du technicien.

APPLICATION SUR L'EXERCICE 2013 :

Les ETS PIERRE HENRY ET FILS ont facturé à SAMSE pour 13 999 € H.T. d'assistance informatique.

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société «SAMSE S.A.», et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209, al. 7, du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société, de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité ; cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale (quinzième résolution) et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée Générale approuve au préalable l'opération d'achat par votre société de ses propres actions (quinzième résolution).

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 28 mars 2014

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI & Jean-Philippe BRET

ODICEO, représenté par
Sylvain BOCCON-GIBOD

6.4 Résolutions

Partie ordinaire

Première résolution *(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2013)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 17 961 945,00 €.
L'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à 64 280 € et qui ont donné lieu à une imposition de 21 426 €.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2013 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat et fixation du dividende)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, approuve les propositions du Directoire et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	17 961 945,00 €
- Report à nouveau de l'exercice antérieur	10 465 254,33 €
Soit un bénéfice distribuable de	28 427 199,33 €
- A la réserve facultative	10 000 000,00 €
- A la distribution d'un dividende de 2,10 € par action	7 261 976,40 €
- Au poste «Report à nouveau»	11 165 222,93 €

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 20 juin 2014.

Si lors de la mise en paiement du dividende, la société détient, dans le cadre des autorisations données, une partie de ses propres actions, le montant correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention sera affecté au compte «Report à nouveau».

Pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, il est précisé que le dividende proposé sera :

- soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application d'un abattement de 40 % (article 158-3-2° du Code général des impôts),
- soumis à un prélèvement à la source obligatoire au taux de 21 %. Ce prélèvement effectué par l'établissement payeur constitue un acompte imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année de perception du dividende,
- assujetti aux prélèvements sociaux à la source par l'établissement payeur.

Les dividendes mis en paiement par SAMSE au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2010	2,00 €
2011	2,20 €
2012	2,00 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu était éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Quatrième résolution *(Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution *(Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrice Joppé)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Patrice Joppé, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sixième résolution *(Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Paul Bériot)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Paul Bériot, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Septième résolution *(Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Yves Jehl de Ménorval, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Huitième résolution *(Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH France Distribution)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH France Distribution, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Neuvième résolution *(Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Dixième résolution (*Non renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Corinne Heiter)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, décide de ne pas renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Corinne Heiter et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Onzième résolution (*Fixation du montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, sur proposition du Directoire, décide de modifier l'allocation globale annuelle des jetons de présence pour la ramener de 24 000 € à 20 000 €. Ce montant applicable à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

Douzième résolution (*Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos)* - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), lequel constitue le Code de référence de la société en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2013, au chapitre 3.6.

Treizième résolution (*Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur François Bériot, Vice-Président du Directoire, au titre de l'exercice clos)* - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), lequel constitue le Code de référence de la société en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur François Bériot, Vice-Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2013, au chapitre 3.6.

Quatorzième résolution (*Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Messieurs Jean-Jacques Chabanis, Laurent Chameroy, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet et Jérôme Thfoin, membres du Directoire, au titre de l'exercice clos)* - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), lequel constitue le Code de référence de la société en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Messieurs Jean-Jacques Chabanis, Laurent Chameroy, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet et Jérôme Thfoin membres du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2013, au chapitre 3.6.

Quinzième résolution *(Autorisation d'achat par la société de ses propres actions)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, le Directoire à acquérir des actions de la société en vue de :

a) l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

b) la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés ;

c) la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société ;

d) la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

e) la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers ;

f) l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises, en exécution de la présente autorisation, est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale (soit, à titre indicatif 345 808 actions sur la base du capital au 31 décembre 2013, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 104 557 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 241 251 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 130 € par action soit un montant maximal d'achat de 31 362 630 €.

L'acquisition, la conservation, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'autorisation est valable pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée Générale et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

A titre extraordinaire

Seizième résolution (*Autorisation d'annulation d'actions rachetées)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, conformément à l'article L 225-209 du Code de commerce, à annuler les actions propres de la société acquises en vertu des autorisations données par l'Assemblée Générale, selon les modalités suivantes :

- le Directoire est autorisé à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L 225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital, sur une période de vingt quatre mois, à compter de la présente Assemblée, et à procéder à due concurrence aux réductions de capital social ;

- la différence entre le prix d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sera imputée sur les primes et réserves disponibles ;
- le Directoire disposera des pouvoirs nécessaires, avec faculté de subdélégation, pour fixer les conditions de cette ou de ces annulations, pour accomplir tous actes, formalités, déclarations en vue d'annuler les actions et de rendre définitives les réductions de capital et pour modifier les statuts en conséquence ;
- la présente autorisation est valable pour une période de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 29 avril 2013.

Dix-septième résolution (*Modification de l'article 26-2 des statuts relatif à la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance)* - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, décide de modifier comme suit l'article 26-2 des statuts :

«ARTICLE 26 - DUREE DES FONCTIONS - LIMITE D'AGE

……..

2- Le nombre des membres du Conseil de Surveillance ayant atteint l'âge de 80 ans ne pourra être supérieur au tiers des membres du Conseil de Surveillance en fonction. Lorsque cette proportion se trouve dépassée, le plus âgé des membres du Conseil de Surveillance, le Président excepté, cesse d'exercer ses fonctions à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.»

Le reste de l'article 26 demeure inchangé.

A titre ordinaire

Dix-huitième résolution (Pouvoirs) - L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives.

7 Tables de concordance

7.1 Table de concordance du Document de Référence 236

7.2 Table de concordance du Rapport de gestion 238

7.1 Table de concordance du Document de Référence

Afin de faciliter la lecture du Document de Référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par le règlement européen n°809/2004 de la Commission du 29 avril 2004.

Rubriques		Pages
1.	Personnes responsables	212
2.	Contrôleurs légaux des comptes	213, 214
3.	Informations financières sélectionnées	22, 114
4.	Facteurs de risques	59 à 62
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Histoire et évolution de la société	8 à 18, 20 à 22
5.2	Investissements	56
6.	Aperçu des activités	9 à 14
7.	Organigramme	
7.1	Description sommaire du Groupe	19
7.2	Liste des filiales importantes	206, 207
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	145 à 149
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1	Situation financière	54, 55, 57, 58, 115, 182, 183
9.2	Résultat d'exploitation	116, 117, 184, 185
10.	Trésorerie et capitaux	55, 107 à 111, 118 à 120, 154 à 158, 164 à 166 170, 171,175, 176, 186, 193 à 195, 203
11.	Recherche et développement, brevets et licences	111
12.	Informations sur les tendances	111
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
14.	Organes d'Administration, de Direction, de Surveillance et de Direction Générale	
14.1	Informations concernant les membres des organes d'Administration et de Direction	31 à 41
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration et de Direction	40, 108
15.	Rémunérations et avantages	45, 46, 66 à 72
16.	Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction	35, 39, 40, 43 à 45

17. Salariés	
17.1 Effectifs	78, 84, 168, 169, 202
17.2 Participations et stock- options	72, 73, 74, 156, 168, 201
17.3 Accords de participation	73, 74
18. Principaux actionnaires	107, 108, 109, 158
19. Opérations avec des apparentés	174
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	113 à 180, 182 à 205, 208
20.2 Etats financiers	55, 58, 115 à 120, 182 à 187
20.3 Vérification des informations financières	179, 180, 209, 210
20.4 Date des dernières informations financières	27
20.5 Politique de distribution des dividendes	26
20.6 Procédures judiciaire et d'arbitrage	62
21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	107 à 111, 155, 156, 194
21.2 Acte constitutif et statuts	29 à 31
22. Contrats importants	NA
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	51, 52, 105, 106, 179, 180, 209, 210, 219 à 230
24. Documents accessibles au public	27
25. Informations sur les participations	131 à 136, 206, 207

7.2 Table de concordance du Rapport de gestion

Rubriques	Pages
I – Rapport sur les comptes de l'exercice	
1. Comptes consolidés	113 à 178
2. Comptes sociaux	181 à 208
3. Dividendes	26, 216, 231
II – Evènements postérieurs à la clôture et perspectives	
1. Evénements significatifs postérieurs à la clôture	59
2. Perspectives d'avenir	111
III – Gestion des risques	
1. Risques opérationnels	59 à 61
2. Risques financiers	61, 62, 152, 164 à 166, 173
3. Risques juridiques	62
4. Risques environnementaux, industriels et technologiques	62
5. Couverture de risques par les assurances	62 à 66
IV – Mandataires sociaux et dirigeants	
1. Mandats et fonctions des mandataires sociaux	32 à 38
2. Actions détenues par les mandataires sociaux	32 à 38
3. Rémunérations et intérêts des mandataires sociaux	66 à 72
4. Options et actions de performance	72, 73
V – Responsabilité Sociétale de l'Entreprise	
1. Les enjeux sociaux	75 à 85, 99 à 104
2. Les enjeux environnementaux	85 à 91, 99 à 104
3. Les enjeux sociétaux	91 à 98, 99 à 104
VI – Renseignements sur le capital	
1. Actionnariat	107 à 109, 157, 158
2. Rachat d'actions propres par la société	109 à 111, 156, 157

www.groupe-samse.fr

Groupe SAMSE
OSER. ENTREPRENDRE.

Siège Social
2, rue Raymond Pitet - 38030 Grenoble Cedex 2
Tél. : 04 76 85 78 00 - Fax : 04 76 46 88 07